QUARANTIEME ANNÉE – N° 12060

SAMEDI 5 NOVEMBRE 1983

**LES SUITES DE L'ATTENTAT DE RANGOUN**

## La Birmanie rompt ses relations avec la Corée du Nord

LIRE PAGE 3




Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,60 kr. ; Espagne, 100 pes. ; É.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

## Une fêlure dans l'apartheid

**Deux tiers des électeurs sud-africains blancs se sont prononcés par référendum, mercredi 2 novembre, pour une timide remise en cause de ce qui constitue le fondement de leur domination : l'apartheid. Vote ambigu, dans la mesure où la victoire du « oui » représente autant un geste en faveur des minorités indienne et métisse que la confirmation d'un refus de voir la majorité noire associée aux institutions nationales. On peut donc lire de deux façons les résultats de cette consultation électorale. Pour les uns, la mise en œuvre d'une nouvelle Constitution porte en germe le ferment d'un affrontement racial explosif. Pour les autres, elle représente un tout petit pas – mais le premier – dans la « bonne direction ».**

**L'association partielle et séparée des minorités métisse et indienne à l'exercice du pouvoir constitue, quelles que soient les motivations démographiques inavouées du gouvernement, une authentique innovation dans l'idéologie nationaliste blanche. Les adversaires les plus acharnés de l'apartheid l'admettent tout en reconnaissant que les mesures d'accompagnement de cette modeste évolution lui ôtent, en définitive, toute crédibilité. Que dire en effet d'un processus de coloration parlementaire chapeauté d'un exécutif blanc – qui va se renforcer – et dont le fonctionnement repose tout entier sur l'exclusion, parce qu'ils ont la peau noire, de la majorité des citoyens ?**

**Le gouvernement n'a jamais caché que sa stratégie était contre-révolutionnaire, que son objectif était de circonscrire le « péril noir ». Reste que le référendum a été précédé de l'explosion de cinq bombes en l'espace de vingt-quatre heures et qu'il est difficile d'y voir autre chose qu'un cautère sur une jambe de bois. Le premier ministre, M. Pieter Botha, en est relativement conscient, puisqu'il laisse entendre qu'il ne constitue pas une fin en soi.**

**C'est très exactement le point de vue de Washington, qui, dès l'annonce des résultats, a salué dans cette approbation une étape sur la voie d'un changement. Le premier ministre a personnellement chargé une commission d'« étudier les moyens de mieux accommoder » les aspirations particulières des Noirs urbanisés, au nombre de quelques, dix millions, qui n'ont jamais voulu s'intégrer dans les bantoustans (les États noirs satellites de Pretoria) et qui refusent, contre vents et marées, de sacrifier leur citoyenneté sud-africaine à des souverainetés illusoires. M. Botha, prenant acte de cette volonté, en tire une conclusion : « Nous voilà maintenant en position de consacrer toute notre attention à cette affaire. » Retour donc à la case départ.**

**La prise de position courageuse d'un homme qui, lors de son intronisation, en 1978, avertissait ses concitoyens qu'il leur faudrait « s'adapter ou mourir » est donc réaffirmée avec force. Pour la seconde fois de sa carrière depuis qu'il dirige le pays, M. Botha, qui avait remporté les élections générales de 1981, dispose d'un mandat populaire – conféré par les seuls Blancs – en faveur d'une évolution du système.**

**Il n'est plus seul pour mener ce combat. Les électeurs, dans leur immense majorité, ont aussi dit non au retour à l'apartheid pur et dur, préconisé par l'extrême droite afrikaner. Mais, ce faisant, les deux tiers de l'électorat libéral traditionnel ont pris le risque calculé de s'aliéner un peu plus la compréhension, sinon le respect, des Noirs modérés. Ils ont accordé le bénéfice du doute aux nationalistes réputés « éclairés », et au premier ministre un indéniable triomphe personnel.**

## LA GUERRE AU LIBAN ET LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

# Attentat anti-israélien à Tyr

*Un camion bourré d'explosifs provoque l'effondrement de l'immeuble abritant les services de renseignements israéliens*

*L'aviation de Jérusalem bombarde les positions syriennes*

Tandis que les combats entre les Palestiniens loyalistes et dissidents du Fath reprenaient ce vendredi 4 novembre, dans la région de Tripoli, un grave attentat a été perpétré, tôt dans la matinée, contre deux bâtiments occupés par l'armée israélienne à Tyr, au Sud-Liban. En représailles, des avions israéliens ont bombardé vers midi des positions syriennes et palestiniennes dans les secteurs de Bhamdoun et de Sofar, situés dans la montagne du centre du Liban.

Les détails du déroulement de l'attentat ne sont pas connus avec précision, les autorités militaires israéliennes ayant imposé une stricte censure sur toutes les informations. Il apparaît cependant, selon les versions fournies par les correspondants de presse se trouvant sur place, qu'un camion bourré d'explosifs a été lancé à 6 heures, heure locale, sur le siège des services de renseignements israéliens à l'entrée nord de la ville de Tyr, provoquant l'effondrement de l'immeuble. Ce siège abrite également l'administration militaire israélienne pour la région de Tyr, et près de deux cents militaires israéliens y étaient présents au moment de l'explosion, ainsi que des prisonniers libanais et palestiniens.

Les forces israéliennes ont aussitôt imposé un couvre feu total pour une durée de trois jours dans la ville de Tyr. Des patrouilles ont sillonné les rues de la ville pour annoncer cette mesure à l'aide de porte-voix. D'autre part, les militaires israéliens ont fermé l'accès du pont Awali dans les deux sens, coupant ainsi le Liban-Sud de la capitale. Des hélicoptères atterrissent sans trêve sur les lieux de l'attentat, tandis que d'autres survolent Tyr et les camps de réfugiés palestiniens d'Al Bass et de Bourj-el-Chemali.

La méthode utilisée à Tyr est la même que celle du double attentat commis à Beyrouth, le 23 octobre, contre les contingents américain et français de la force multinationale, qui avait fait deux cent trente morts américains et cinquante-huit français. Vendredi en fin de matinée, les autorités israéliennes ont annoncé la mort de trois soldats israéliens. Vingt-cinq autres auraient été blessés et trente-deux sont portés disparus. Selon le général Yaron, responsable du département du personnel de l'armée israélienne, il y avait soixante militaires israéliens dans le bâtiment touché – et non deux cents ainsi que l'ont dit d'autres sources militaires – et il faudra environ vingt-quatre heures pour dégager les victimes des décombres.

L'attentat a été aussitôt revendiqué par l'organisation du Jihad islamique, qui avait fait de même pour les attentats commis contre l'ambassade américaine en avril dernier à Beyrouth, ainsi que contre le quartier général américain et un poste français, le 23 octobre. L'auteur anonyme de l'appel téléphonique à l'A.F.P. a assuré que cette *« opération suicide »* constitue une riposte aux arrestations opérées par les forces israéliennes au sein de la populatiton du Sud-Liban, et aux menaces de Jérusalem en cas d'abrogation de l'accord avec Beyrouth. *« Nous sommes prêts à envoyer deux mille combattants à la mort au Sud-Liban afin de faire sortir de notre pays l'ennemi sioniste. Nous sommes disposés à lancer des opérations partout dans le monde. Attendez de nous une grande surprise très prochainement »*, a conclu le correspondant anonyme.

*(Lire la suite page 3.)*

# Compromis à Genève

*Le président Gemayel est chargé de négocier la fin de l'occupation israélienne et la restauration de la « souveraineté totale » du pays*

De notre envoyé spécial

Genève. – Un communiqué sibyllin, vague à souhait, mais clair quant à sa portée, a permis de sauver du naufrage la conférence sur le dialogue au Liban. Il aura fallu une journée d'intenses consultations, de multiples échanges bilatéraux et trois heures de discussions animées en séance plénière dans la soirée du jeudi 3 novembre pour que les neuf participants libanais puissent annoncer, en cinq lignes, leur volonté commune de rétablir l'intégrité territoriale, l'unité et l'indépendance de leur patrie.

L'originalité de la formule témoigne de l'esprit inventif de ses auteurs : elle devrait conduire dans la meilleure des hypothèses à une réconciliation nationale et, en attendant, instaurer une trêve pour une durée indéterminée. Le communiqué déclare : *« Vu les circonstances qui ont accompagné l'accord du 17 mai 1983* (1) *et les complications internationales qui pourraient découler de la présente conjoncture, la conférence a demandé au président de la République libanaise de prendre les mesures et les contacts nécessaires sur la scène internationale pour mettre un terme à l'occupation israélienne et assurer la souveraineté totale du Liban sur l'ensemble de son territoire et dans tous les domaines nationaux. »*

L'analyse du texte permet de tirer quelques conclusions logiques : l'accord du 17 mai est jugé inadéquat, voire inacceptable, puisque le chef de l'État est chargé d'œuvrer pour obtenir, par d'autres moyens, l'évacuation des troupes israéliennes. Le retrait de celles-ci n'est plus lié – comme il en était convenu dans le traité contesté – au départ des autres forces étrangères, notamment syriennes et palestiniennes, qui ne sont même pas mentionnées dans le communiqué. Les signataires indiquent enfin implicitement que le Liban devrait négocier avec ses partenaires étrangers de nouvelles dispositions assurant sa souveraineté. Le président Gemayel, annonce-t-on officiellement, se rendrait sous peu aux États-Unis – partie prenante dans l'accord du 17 mai – ainsi que dans certains pays arabes, très probablement en Syrie.

ERIC ROULEAU.

*(Lire la suite page 4.)*

(1) Conclu entre les gouvernements de Beyrouth et de Jérusalem.

*AU COURS DE SON VOYAGE EN POITOU-CHARENTES*

## M. Mitterrand plaide pour la « reprise en main » de l'appareil industriel

Lire page 8 les articles de JEAN-YVES LHOMEAU et de PIERRE GEORGES

## La C.G.T. fait monter la pression dans le secteur public

Lire page 25 l'article de MICHEL NOBLECOURT

*AU JOUR LE JOUR*

## Destin

*Cerné, le dos à la mer, loin de sa terre et de son peuple, lâché par les uns, assailli par les autres, protégé par un dernier carré de militants fidèles, M. Yasser Arafat vit de rudes moments.*

*Ennemi juré d'Israël, âme damnée du terrorisme des années 70, père fouettard de l'Occident, puis traître aux yeux des extrémistes, glorifié autant qu'injurié, redouté, reçu, chassé : son destin tumultueux lui aura valu d'être, tour à tour, honoré et haï par tout le monde.*

*Et, quand la terre paraît céder sous lui, on voit ses ennemis d'hier tentés par la louange.*

BRUNO FRAPPAT.

# Les Malouines de Reagan

par ANDRÉ FONTAINE

Rien ne vaut, pour remonter le moral des gouvernements et des peuples, une bonne petite victoire. Mme Thatcher avait gagné aux Malouines, un an plus tôt, les élections législatives de juin dernier. A en juger par les sondages, Reagan vient peut-être, à la Grenade, d'assurer sa réélection en 1984.

Réaction compréhensible. Pour les nations, comme pour les individus, la capacité d'absorption des couleuvres a une limite. La Grande-Bretagne, passée, en un demi-siècle, du rang de première puissance du monde à celui comme on l'a dit méchamment de pays en voie de sous-développement, en avait assez d'être traitée en grabataire. A défaut de trouver un homme capable de réincarner Churchill, elle a plébiscité une de ces mères anglaises typiques qui en revaudraient aux Romaines d'autrefois pour le sang-froid et le courage.

Mise au défi par des généraux qui avaient eux-mêmes le plus grand besoin, pour rester au pouvoir, d'un succès extérieur, et qui ne croyaient pas une seconde, usée comme l'était Albion, qu'elle allait réagir, « Maggie » a envoyé aux antipodes une armada faite de bric et de broc qui, en moins de deux, grâce à la vaillance et au savoir-faire des « tommies », a réglé leur compte aux éphémères conquérants des Malouines. Les Argentins, sur le moment, lui en ont beaucoup voulu. Mais aujourd'hui ils doivent remercier le ciel d'avoir mis Margaret Thatcher à Downing Street. Sans elle, la dictature militaire ne se serait pas écroulée à Buenos-Aires, et ils n'auraient pas retrouvé, dimanche, le chemin des urnes.

Les Britanniques n'avaient pourtant pas subi, depuis celle de Suez en 1956, d'humiliation majeure. Chaque fois qu'ils avaient amené leur pavillon, ç'avait été dans l'honneur, sans avoir été défaits sur le champ de bataille. Ils s'étaient d'ailleurs débrouillés, mine de rien, pour garder Gibraltar, deux énormes bases à Chypre, en toute souveraineté, Hongkong, l'île de l'Ascension, et diverses autres places plus ou moins fortes, disséminées sur les océans, pour ne pas parler de quelques protectorats de droit ou de fait sur des terres plus fermes. Ce dont il s'agissait pour eux aux Malouines, c'était seulement de rappeler au monde extérieur, et plus encore de se prouver à eux-mêmes, qu'ils existaient encore.

Le cas de l'Amérique était tout différent. Chassée d'Indochine, d'Ethiopie, d'Iran, du Nicaragua, quotidiennement insultée dans l'enceinte des Nations-unies, bien que celle-ci soient installées chez elle, et qu'elle contribue largement à leur financement, humiliée d'avoir eu tour à tour à sa tête, en la personne de Nixon, un tricheur, en celle de Ford, un intérimaire, et en celle de Carter un velléitaire, elle avait été incapable d'empêcher les Soviétiques et les Cubains de s'installer qui en Afghanistan, qui en Afrique.

*(Lire la suite page 7.)*

## Le pacifisme en France

*Esprit de Munich, es-tu là ?*
par THOMAS FERENCZI

*De Barbusse à Cavanna : tout mais pas ça !*
par BERTRAND POIROT-DELPECH

*1938-1941 : les deux tournants du P.C.F.*
par PATRICK JARREAU

LIRE PAGE 2



## M. EDOUARD LECLERC invité du « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* »

**M. Edouard Leclerc, président du groupe de magasins à grande surface qui portent son nom, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », dimanche 6 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.**

**M. Edouard Leclerc, qui a lancé une campagne de propagande avec pour slogan « Le parti prix », répondra aux questions d'André Passeron et Alphonse Thélier, du *Monde*, et de Christian Menanteau et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.**

LA CULTURE DANS L'ARÈNE POLITIQUE

# Serpents et sorcières

**Le budget de la culture pour 1984 sera présenté le lundi 7 novembre à l'Assemblée nationale. Représentant 0,84 % du budget de la nation, il est l'un des rares à avoir échappé aux mesures d'austérité prises par le gouvernement. Malgré cela, jamais sans doute la culture n'a fait l'objet de telles polémiques entre l'opposition et la majorité.**

Au moment même où son projet de budget pour 1984 passe les épreuves annuelles de l'Assemblée nationale, le ministère de la culture publie un bilan de ce qu'il estime avoir été son action durant les deux années écoulées de 1981 à 1983. Sérieux, fondé sur des chiffres, des actions ou des faits précis, il n'élude pas les problèmes passés ni les difficultés à venir, mais l'on se doute bien que ce bilan, présenté sous forme de « dossier d'information », est plus tendre pour les détenteurs actuels du compte « culture », auxquels il attribue la colonne crédit, que pour ses précédents gestionnaires. Rien qui sorte de l'habitude dans ce jeu ministériel. Il est d'ailleurs probable qu'un tel bilan aura été plus profitable aux diverses directions du ministère, leur permettant de faire le point (1), qu'il ne le sera au personnel politique qui préfère sans doute, gauche et droite confondues, les charmes du flou artistique à cette association périlleuse du quantitatif et du qualitatif qui est la marque de toute action culturelle.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

*(Lire la suite page 20.)*

(1) *Deux ans de politique culturelle 1981-1983* : en neuf dossiers et 165 pages, le rappel détaillé et commenté, secteur par secteur, des mesures prises depuis 1981, et des projets. (Édité par le service information et communication du ministère de la culture, 3, rue de Valois, 75001 Paris).

Le Monde

# idées

## Le pacifisme en France

En France, la vague pacifiste est molle. C'est que l'affaire des euromissiles apparaît ici comme un moment d'un long marchandage Est-Ouest et non comme un nouvel épisode de la vieille controverse, de Jaurès à Munich, qu'analyse Thomas Ferenczi. Les écrivains français n'ont pas été en reste sur ce sujet, et Bertrand Poirot-Delpech rappelle leurs témoignages, de Barbusse à Cavanna. Enfin, Patrick Jarreau retrace, à travers un récent colloque, l'histoire compliquée des positions du P.C.F. sur la paix et la guerre durant la période 1938-1941.



## Esprit de Munich, es-tu là ?

par THOMAS FERENCZI

Une vraie sensibilité pacifiste a traversé l'opinion française, à plusieurs reprises, au cours du XXe siècle. Plus ou moins radicale selon les époques et les courants de pensée, elle s'est affirmée, en diverses circonstances, contre le réalisme de ceux qui portaient plus d'attention aux rapports de forces qu'aux bonnes intentions.

Les leçons de l'histoire ont donné raison aux « réalistes » : largement approuvé dans le pays lors de sa signature, en septembre 1938, l'accord de Munich — par lequel Paris et Londres, en acceptant le démembrement de la Tchécoslovaquie, capitulaient devant Hitler — a probablement marqué l'apogée du pacifisme, mais il l'a du même coup, en France, discrédité pour longtemps. L'esprit de Munich hante désormais le théâtre de la guerre et de la paix.

Le pacifisme qui précède la première guerre mondiale et qu'illustre le nom de Jaurès n'était pas encore affecté de cette connotation négative. Avant d'être assassiné en juillet 1914, le célèbre dirigeant socialiste — sans aller jusqu'au « défaitisme révolutionnaire » d'une fraction de son parti conduite par Gustave Hervé — avait déclaré *« la guerre à la guerre »*. Il recommandait, en cas de mobilisation, la grève générale, mais à condition qu'elle fût organisée des deux côtés de la frontière. Au congrès de Bâle, en 1912, il faisait adopter par l'Internationale socialiste un manifeste indiquant que *« les travailleurs considèrent comme un crime de tirer les uns sur les autres pour le profit des capitalistes ou l'orgueil des dynasties »*. Au début de 1914, il expliquait encore, dans un appel à la jeunesse, que *« l'affirmation de la paix est le plus grand des combats »*.

Il était en cela l'héritier d'une tradition de gauche, sans répudier le patriotisme inscrit dans le legs de 1789, et entendait donner vie au principe de l'internationalisme. Le mouvement ouvrier, en France, s'accordait sur ce thème.

Il ne refusait pas pour autant, dans sa grande majorité, d'assurer si nécessaire la défense du pays. Même si une frange de l'opinion, par antimilitarisme résolu, suivait Gustave Hervé, déjà cité, dans son pacifisme absolu, le débat n'opposait pas, pour l'essentiel, les « défaitistes » aux « patriotes », mais plutôt ceux qui fondaient leur action sur l'espoir de la paix universelle à ceux qui, par intérêt, résignation ou clairvoyance, inscrivaient la leur dans la perspective de la guerre. L'union sacrée, en France comme en Allemagne, allait mettre fin aux illusions des premiers.

Entre les deux guerres, dans un pays éprouvé par quatre années de boucherie héroïque et désireux de tout faire pour que pareilles horreurs ne se renouvellent pas, la controverse reprend. Elle mettra aux prises, dans les années 30, ceux qui prôneront la fermeté à l'égard de Hitler et ceux qui plaideront pour l'« apaisement ».

On comprend que, rétrospectivement, le choix de la négociation, plutôt que de l'affrontement, soit apparu — et apparaisse encore — comme celui de la reddition préférée à la résistance, et de la lâcheté préférée à l'honneur. Mais avant cette déviation de l'idée pacifiste une voie plus équilibrée avait été explorée par ceux qui voulaient que la Grande Guerre fût vraiment « la der des der ». Cette voie, que le professeur Jean-Baptiste Duroselle appelle le *« pacifisme de sécurité collective »*, fut celle que prônèrent, au cours des années 20, Aristide Briand et, après lui, non sans quelques dérapages, Léon Blum.

De l'action de Briand, prix Nobel de la paix en 1926, avocat de la réconciliation franco-allemande (par les accords de Locarno en 1925) et de la solidarité internationale (par le pacte Briand-Kellog en 1928), l'histoire a surtout retenu l'échec de ses tentatives pour promouvoir l'arbitrage plutôt que la lutte armée. Elle ne le rend toutefois pas responsable de la faiblesse de la France à l'approche de la seconde guerre mondiale et le tient non pour un idéaliste irresponsable, mais pour un homme de bonne volonté dont l'entreprise buta sur la dureté des temps et la montée des tensions.

Avec Léon Blum, pendant une brève période, l'utopie prend dangereusement le relais. Le dirigeant socialiste se prononce, au début des années 30, pour le désarmement unilatéral, au nom du « prestige moral » qu'un tel geste apporterait à la France. Il assure qu'*« on n'évite pas la guerre en s'armant »*.

A partir de 1935, la situation se modifie. La droite nationaliste prêche désormais la conciliation avec Hitler, notamment après le pacte franco-soviétique ; et la gauche pacifiste commence à se mobiliser contre le péril fasciste. *« La lutte pour la paix*, écrit Blum en 1935, *peut exiger une éventuelle application de la force. »* Ce reclassement conduira, le moment venu, au clivage entre collaborateurs et résistants.

Cependant, si, à la fin des années 30, la plus grande partie de la droite est hostile à la guerre, la gauche, elle, n'a pas encore tout à fait achevé sa conversion. Les congrès de la S.F.I.O., en 1938, voient s'affronter deux courants : celui de Paul Faure, qui entend rester fidèle à l'ultrapacifisme des années antérieures, et celui de Léon Blum, qui s'oppose à tout compromis avec le fascisme, mais n'en félicite pas moins le ministre britannique Chamberlain de négocier avec Hitler. Alors que les prises de position de Paul Faure, qui se ralliera au régime de Vichy, montrent bien les dérives du pacifisme radical, celles de Léon Blum illustrent avec force les ambiguïtés du pacifisme raisonnable face à la menace d'une agression — ambiguïtés dont témoignent éloquemment les réactions successives du dirigeant socialiste aux pourparlers de Munich, se disant d'abord *« partagé entre un lâche soulagement et la honte »*, avant d'exprimer sa *« gratitude »* aux négociateurs français et britanniques, grâce auxquels, les accords signés, *« on peut jouir de la beauté d'un soleil d'automne »*.

L'éclaircie sera de courte durée... Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'ennemi a changé, mais l'esprit du pacifisme, qui renaît pour une part sous le nom de neutralisme, obéit à la même exigence.

### L'éveil du neutralisme

Contre l'U.R.S.S. s'est créée en 1949 l'OTAN, sous le *leadership* des Etats-Unis. A ceux qui demandent le renforcement de la défense occidentale s'opposent ceux qui refusent d'entrer dans la logique des deux blocs. Le neutralisme naît de ce refus. Il ne plaide pas pour le désarmement. Etienne Gilson, qui s'en fait le porte-parole dans les colonnes du *Monde*, précise : *« Une neutralité de l'Europe n'est pas inconcevable, pourvu qu'elle soit fortement armée »* (2 mars 1949).

Peut-on considérer qu'un tel mouvement appartient à la tradition pacifiste ? Oui, si l'on se souvient de la distinction établie par Hubert Beuve-Méry entre les « Anglo-Saxons », pour qui *« l'essentiel est de gagner la guerre si elle ne peut être empêchée »*, et les « Occidentaux du continent », pour qui *« l'essentiel pourrait être que la guerre n'ait pas lieu »* (17 mars 1949).

Ces conceptions ont alors un grand retentissement. Et si elles sont appelées, finalement, à être sans lendemain, elles auront marqué la sensibilité de l'époque.

Le neutralisme ainsi compris se propose de desserrer l'étreinte exercée par les Etats-Unis sur l'Europe, mais il n'entend pas jeter celle-ci dans les bras de l'Union soviétique. Tout autre est le pacifisme encouragé, au cours de la même période, par Moscou, et qui culminera en 1950 avec l'appel de Stockholm contre le danger nucléaire. Lancée à l'initiative du Mouvement de la paix, cette campagne permet de rassembler plusieurs millions de signatures. Ce succès révèle l'importance de l'aspiration à la paix, mais ne fait pas oublier ses équivoques.

De ce bref survol, il est possible de tirer trois conclusions.

La première est que le pacifisme s'est toujours présenté dans une double version : une version modérée, soucieuse de l'équilibre des forces, et sa contrefaçon radicale, qui favorise, inconsciemment ou non, le camp adverse. Il n'en va pas autrement des courants actuels, dont les uns insistent sur un désarmement bilatéral, tandis que les autres n'attendent que d'une des deux parties un geste de bonne volonté.

La deuxième conclusion est que le pacifisme, quelle que fût sa forme, a, chaque fois, été vaincu, soit qu'il n'ait pu empêcher la guerre d'éclater, soit qu'il n'ait été pour rien dans le maintien de la paix. Si l'Europe est en paix depuis près de quarante ans, ce n'est pas grâce au pacifisme...

Troisième conclusion : les grands débats sur la guerre et la paix qui ont nourri l'histoire du pacifisme tout au long de ce siècle semblent d'une autre ampleur que l'actuelle polémique sur l'installation des fusées américaines en Europe. Personne, en Occident, ne remet en cause, aujourd'hui, la nécessité d'une négociation. Ainsi l'affaire des euromissiles s'apparente-t-elle plutôt, pour les dirigeants des pays de l'OTAN, à un moment d'un long marchandage — où chacun, bien entendu, veut discuter en position de force — qu'à un nouvel épisode de la vieille controverse entre militaristes et pacifistes. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles elle n'a, en France, que de faibles échos.

## 1938-1941 : les deux tournants du P.C.F.

par PATRICK JARREAU

Les années 1938-1941 sont, peut-être, les plus controversées de l'histoire du parti communiste. Adversaires de la reculade de Munich, quand la majorité des Français croyaient qu'elle empêcherait la guerre, puis défenseurs du pacte germano-soviétique, qui laissait la voie libre à Hitler, en août 1939, les communistes allaient engager la lutte armée contre l'occupant en 1941.

Le colloque organisé les 14 et 15 octobre à l'Ecole normale supérieure (1) a permis de confronter, pour la première fois, les témoignages, les informations, les analyses, d'hommes politiques, de militants et d'historiens, tant communistes que non communistes ou anciens communistes, sur cette période troublée.

Après la signature des accords de Munich et l'échec de la grève générale du 30 novembre 1938, les communistes se trouvent isolés. Alors que la situation semble changer en leur faveur avec la mainmise de Hitler sur la Tchécoslovaquie, qui *met fin, en mars 1939, aux illusions* munichoises, l'annonce de la signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, les prend de court. Ils approuvent ce pacte, ce qui entraîne l'interdiction de la presse communiste le 26 août, tout en votant, le 2 septembre, à l'Assemblée nationale, les crédits de guerre. Le 20 septembre, la direction du P.C.F., réunie à Saint-Ouen, adopte un manifeste contre la guerre, qui *« n'est plus, en réalité, une guerre antifasciste et antihitlérienne »*. Le 1er octobre (le parti ayant été dissous le 26 septembre), les députés communistes, constitués en « groupe ouvrier et paysan », adressent à Edouard Herriot, président de la Chambre des députés, une lettre affirmant que *« la France va se trouver incessamment en présence de propositions de paix »* et demandant que celles-ci *« soient examinées avec la volonté d'établir au plus vite la paix juste, loyale et durable, que, du fond de leur cœur, souhaitent tous nos citoyens »*.

Que s'est-il passé ? Il y a bien eu « tournant », nul ne peut le contester, mais s'agit-il de l'application par le P.C.F. de directives soviétiques, ou bien d'une démarche qui, tout en tenant compte des données internationales, aurait un caractère autonome ? M. Bourderon, de l'Institut des recherches marxistes, et les historiens communistes défendent le second terme de l'alternative, en mettant en avant, principalement, le fait que le P.C.F. aurait été en butte à une répression, qui l'aurait convaincu du caractère « impérialiste », et non pas national, de la guerre.

Cette affirmation se heurte à la chronologie, qui *montre, notamment*, que l'interdiction du P.C.F. n'a pas précédé mais suivi le « tournant » pris par ce parti. Elle se heurte, d'autre part, au fait que toutes les sections de l'Internationale communiste ont, dans la même période, infléchi de la même façon leur politique.

Les études faites par MM. Jean-Louis Crémieux-Brilhac et Philippe Buton montrent que les communistes n'ont pas vraiment adopté, en 1940, une ligne de défaitisme révolutionnaire, impliquant des initiatives de caractère insurrectionnel — un seul cas de sabotage, dans une usine produisant pour la défense nationale, a été relevé — mais là où ils conservaient une certaine force, par exemple en région parisienne, dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, ils ont mené une action de propagande contre la guerre.

C'est dans la continuité de cette orientation que se situe la politique légaliste du P.C.F. après la défaite de juin 1940 et jusqu'à la fin août. Cette politique culmine, en quelque sorte, avec la demande de parution légale de *l'Humanité*, formulée auprès des autorités d'occupation à Paris.

Nouveau tournant l'année suivante : réorganisé à la fin de 1940, le P.C.F. adopte, en mai 1941, le mot d'ordre de « front national ». Cette démarche résulte d'une directive de l'Internationale communiste, en date du 26 avril, recommandant *« la création d'un front national large de lutte pour l'indépendance »*. L'attaque allemande contre l'Union soviétique, le 22 juin 1941, transforme la guerre, aux yeux des communistes, en imposant l'impératif de défense de la « patrie du socialisme ». Le P.C.F. renoue ainsi avec son orientation antérieure à septembre 1939 et rejoint le courant, alors majoritaire dans l'opinion, d'hostilité à l'occupant.

(1) Colloque organisé par le Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'université Paris-1, la Fondation nationale des sciences politiques et l'Institut d'histoire du temps présent du C.N.R.S. (*le Monde* du 13 octobre).

## DE BARBUSSE A CAVANNA : Tout mais pas ça !

par B. POIROT-DELPECH

Le « J'accuse » de Zola (1840-1902) en faveur de Dreyfus a beaucoup fait pour la prise de conscience par les écrivains de leur pouvoir moral sur l'opinion, face aux raisons d'Etat. Durant la guerre de 1914-1918, où vont être fauchés ou saccagés beaucoup de talents — Péguy, Bousquet, Apollinaire..., — deux grandes voix s'élèvent : Romain Rolland (1866-1942), prix Nobel en 1916, auteur, notamment, de *Jean Christophe* et *Colas Breugnon*, et Henri Barbusse (1873-1935), auteur de *l'Enfer*, *le Feu* (prix Goncourt). Le raisonnement tenu, non sans audace vu l'ambiance cocardière d'alors, est celui qui sous-tend toute pensée pacifiste : rien ne justifie pareille boucherie, plus jamais ça, tout mais pas ça !

Les deux mêmes noms se retrouvent à l'origine du Congrès mondial contre la guerre, réuni en 1932 sous le double choc de l'échec des pourparlers de désarmement à Genève et de l'invasion de la Chine continentale par le Japon. Selon un internationalisme sans précédent, Rolland, Barbusse et la plupart des organisations ouvrières ou enseignantes d'Europe sont rejoints par des personnalités comme Victor Margueritte, Einstein, Bertrand Russell, Gorki, Dos Passos, Valle Inclan... L'appel dénonce *« au nom de la Chine assaillie et de l'U.R.S.S. menacée »* le mensonge de tous les gouvernements *« au service des marchands de canons et des fascismes ploutocratiques »*, la *« pitrerie de la Société des nations »*, et invite à l'union *« la force colossale des peuples »*.

Les mobiles varient d'un sympathisant à l'autre. Pour Einstein, qui s'en expliquera dans *Comment je vois le monde* (Flammarion, 1979), les gouvernements sont hors d'état de traduire l'aspiration des peuples à la paix. Cette aspiration ne peut donc se manifester qu'« illégalement », par l'objection individuelle de conscience et par le refus collectif des intimidations du patriotisme.

A l'approche de la seconde guerre mondiale, les écrivains pacifistes se rattachent à deux types d'analyses, issues de l'hécatombe de 1914. Il y a les dadaïstes, puis les surréalistes (leur Manifeste date de 1926), qui réagissent aux discours martiaux du barrésisme, dominant en littérature, par un rejet injurieux de la patrie, de l'armée, par des provocations contre l'héroïsme et le drapeau (Aragon).

L'autre famille, moins instinctive, plus « philosophique », trouve son meilleur théoricien en Alain, alias Chartier (1868-1951). La cruauté inutile de 1914-1918 les a conduits à un antimilitarisme farouche, débouchant lui-même, selon les cas, vers le communisme révolutionnaire, la réconciliation avec l'Allemagne (Briand), le refus des galons (Alain) ou l'objection de conscience (Lecoin). Au total, ces diverses attitudes n'ont pas été sans effet sur le moral de l'armée en 1940.

Dans une brochure de 1933, *la Paix sans aucune réserve*, Bertrand Russell avançait un des arguments essentiels du pacifisme intégral, celui des révolutionnaires tenant mal, puisqu'ils exceptent la guerre civile de leur exécration : *« Pas un des maux qu'on prétend éviter par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même. »* C'était oublier ce que la seconde guerre mondiale allait remettre en esprit : que les maux subis par le vaincu peuvent l'emporter sur ceux de la guerre même.

Lors de Munich (septembre 1983), les écrivains pacifistes ont éclaté entre partisans du répit (Sartre s'en explique dans ses *Carnets* et ses *Lettres*, Gallimard, 1938) et ceux pour qui les gouvernements alliés manquaient à la parole donnée et aggravaient le péril en croyant l'écarter.

A la déclaration de guerre de 1939, le cas de Giono fut exemplaire. Contrairement à des chantres de la virilité militaire comme Montherlant, dont on apprendra longtemps après qu'il s'« embusquait » (*Biographie* de Pierre Sipriot, Laffont, 1982), Giono s'était battu en première ligne. Il militait pour une *« révolte des peuples »* contre leurs gouvernants. En septembre, tandis qu'on mobilisait, il a signé le manifeste de Louis Lecoin pour *Une paix immédiate*, en compagnie d'Alain, Victor Margueritte et Déat (futur collaborateur). Seul des signataires, et bien qu'il ait rejoint, la mort dans l'âme, son centre de mobilisation, Giono a été incarcéré au fort Saint-Nicolas de Marseille jusqu'en novembre, tiré de là par un télégramme de Gide à Daladier, et par la crainte du pouvoir — dont profitent souvent les intellectuels protestataires — que ceux-ci soient plus gênants enfermés que libres.

Pendant l'Occupation, les écrivains pacifistes se sont partagés entre collaborateurs, résistants et attentistes, selon des proportions qui ne les distinguaient pas de la moyenne nationale, tant il est vrai que leur pensée n'a de sens que préventive.

On a cité Louis Lecoin. Pour l'après-guerre, il figure le pacifiste-type, payant de la prison son antimilitarisme sans faille (Cf. *Ecrits* de Louis Lecoin, Union pacifiste, 4, rue Lazare-Hoche, Boulogne-Billancourt). A part Bernard Clavel, ex-Goncourt, qui a préfacé ces *Ecrits*, peu d'écrivains français ont maintenu le flambeau, par indifférence ou requis par les drames de la décolonisation. Les souvenirs de guerre les plus pacifistes s'inscrivent dans la tradition de l'anarchisme débrouillard — Cavanna (*les Russkoffs*), Boudard (*le Corbillard de Jules*). Les jeunes auteurs apparus depuis 1968 mêlent à l'idéal de non-violence post-hippy un anticommunisme d'origine gauchiste qui les entraînerait, le cas échéant, dans une résistance armée à *l'hégémonie soviétique*.

D'une certaine façon, le pacifisme est un refus de penser la « suite », un cri. Giono l'a formulé d'une manière qui lui a valu, entre autres imprudences, une nouvelle détention en 1944 : *« Plutôt vivre allemand que mourir français ! »* Le même amour éperdu de la vie, le « je n'ai qu'elle », inspirent l'actuel *« plutôt rouge que mort ! »*, repris par Cavanna. A côté de ce dernier, l'« appel des cent », réplique de celui de Rolland et Barbusse il y a un demi-siècle, aligne des personnalités comme Edmonde Charles-Roux, engagée à dix-huit ans lors de la dernière guerre. D'un côté, le rital S.T.O. et démerdard, de l'autre la grande bourgeoise volontaire décorée...

Nouvelle confirmation, s'il en *manquait*, que *le pacifisme* des écrivains ne va pas sans malentendus, et craint les approfondissements, comme... tous les élans du cœur. C'est, retourné, crosse en l'air, le célèbre « veux pas l'savoir ! » des brutes galonnées...

## LU

### « LE CHERCHEUR D'OPALE » de Jérôme Bellay

### Lendemains de guerre

L'apocalypse a eu lieu : l'Union soviétique a attaqué la France, ses missiles nucléaires ont détruit les centres névralgiques du pays et, accessoirement, plusieurs millions de ses habitants, les troupes du pacte de Varsovie ont pris possession de l'Europe occidentale. Quelques-uns de ceux qui ont échappé au désastre ont fui vers d'autres continents.

Le héros dont Jérôme Bellay raconte la pitoyable errance a gagné d'abord l'Australie, où il s'est fait, pendant quelque temps, chercheur d'opale — d'où le titre du livre, — puis l'Afrique, où les Américains installent de nouvelles bases. Peu à peu lui sont révélées les circonstances de la catastrophe.

Le lecteur apprend que les mouvements pacifistes européens ont contraint les Etats-Unis à retirer leurs soldats et leurs fusées, laissant le champ libre à l'armée rouge, et que la population, en France comme ailleurs, par inconscience ou par lâcheté, s'est privée elle-même des moyens de se défendre.

Voici donc un roman antipacifiste, et qui ne s'en cache pas. Habilement construit, il décrit d'une manière impressionnante le processus qui pourrait conduire à la guerre et la manière dont celle-ci éclaterait. Journaliste, notre « chercheur d'opale », qui, à la fin du livre, part continuer sa quête en Amérique, est, à l'évidence, le porte-parole du romancier.

Jérôme Bellay fut directeur de l'information de Radio-France avant d'être « mis au placard » en décembre 1981. Lorsque son héros s'inquiète de la « désinformation » dont, selon lui, se rendent coupables les médias, il est clair que l'auteur mène, à travers son roman, un combat pour faire avancer sa vérité.

T. F.

★ Edit. J.-C. Lattès, 79 F.

Le Monde

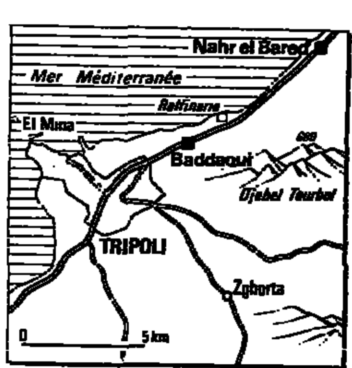
# étranger

## L'OFFENSIVE CONTRE L'O.L.P. A TRIPOLI

### M. Arafat conjure le président Assad d' « arrêter l'effusion de sang »

Beyrouth. – Est-ce l'estocade finale ? Couvert par le brouhaha du congrès inter-libanais de Genève, l'assaut donné depuis l'aube du jeudi 3 novembre autour de Tripoli (Nord-Liban) aux forces palestiniennes loyales à M. Arafat bénéficie manifestement d'un environnement favorable. Il se déroule en outre dans une indifférence arabe et internationale quasi générale, malgré les appels angoissés du chef de l'O.L.P.

La Syrie, qui agit de concert avec les Palestiniens dissidents d'Abou Moussa et avec la Libye, avait patiemment, au cours des derniers mois, éliminé les hommes de M. Arafat de la Bekaa, les repoussant par étapes vers le nord du Liban, également sous son contrôle. C'est durant la guerre de la montagne libanaise, en septembre dernier, et à la faveur de celle-ci, que le dernier carré d' « arafatistes » avait été encerclé dans la Bekaa et refoulé sur Tripoli. L'opération était passée presque inaperçue à l'heure ou le *New Jersey* arrivait au large de Beyrouth avec ses canons de 400 mm




pour se joindre à une guerre dans laquelle les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, la France étaient déjà engagés.

Au lendemain du début de l'offensive, la situation sur le terrain était confuse, ce vendredi 4 novembre en fin de matinée. Il semble que les loyalistes, après avoir reculé dans un premier temps, surtout sur les flancs du djebel Torbol qui domine le camp de Boddaoui, aient reconquis une partie du terrain perdu. Ils devraient néanmoins lâcher pied, si la pression qu'ils subissent se maintenait assez longtemps, en dépit de leur détermination farouche à résister.

De notre correspondant

Une fois de plus, la bataille a débordé son cadre et la population civile libanaise en a fait les frais à des dizaines de kilomètres à la ronde. Non seulement la ville de Tripoli a reçu une pluie d'obus, mais les régions de Zghorta et du Koura également. On dénombre quarante-cinq morts libanais dont trois soldats, alors que l'armée libanaise n'est nullement engagée dans la bataille, et une centaine de blessés. Dans les rangs des Palestiniens, le bilan est d'au moins cinquante-cinq morts et de cent vingt-cinq blessés. L'émetteur de la Voix de la Palestine ayant été atteint de plein fouet, la station est réduite au silence. Les réservoirs de la raffinerie pétrolière de Tripoli ont également été touchés. Un gigantesque incendie s'y est déclaré. Les Libanais se sont rués alors sur les stations d'essence, de crainte d'une pénurie.

#### « Un autre Israël »

Pris à la gorge, M. Arafat se dit déterminé à ne pas capituler. Alors même qu'il était acculé dans ses derniers retranchements à Tripoli, il affirmait jeudi : « *J'ai encore le soutien de millions de Palestiniens à travers le monde, en Jordanie, dans les territoires occupés et dans les autres pays arabes* (...) *Je bénéficie également du soutien de l'Union soviétique qui est sérieusement préoccupée par la situation* (...) *Les Palestiniens sont les victimes d'une conspiration américano-israélienne à laquelle se sont joints malheureusement certains pays arabes* ». Après avoir lancé un pressant appel au chef de l'Etat syrien, l'invitant à intervenir personnellement pour arrêter l'« *effusion de sang dans les deux derniers camps palestiniens du Liban* », M. Arafat a affirmé que ses forces étaient maintenant encerclées de toutes parts, y compris du côté de la mer. Tournant en dérision les unités du colonel Kadhafi qui, selon lui, participent aux combats, M. Arafat a affirmé que de nombreux soldats libyens « *ne connaissaient pas un mot d'arabe... et croyaient sincèrement se battre contre des implantations israéliennes* ». Il a conclu : « *Je reste, je n'abandonnerai pas mon peuple et ses camps.* »

A Alger, un de ses principaux collaborateurs Abou Riad a précisé de son côté : « *Ce que Sharon n'a pas réussi à Beyrouth, les Syriens et les Libyens sont en train de le réaliser à Tripoli (...) La destruction de Tripoli et des camps de réfugiés palestiniens de la région n'entraînera pas pour autant l'élimination du peuple palestinien ni de l'O.L.P. (...) dont M. Arafat demeure le symbole et dont il reste le chef.* »

Dans les camps, l'amertume est grande : « *Nous n'avions pas construit d'abris ici comme au Sud-Liban car nous pensions jusqu'à présent qu'Israël se trouvait au sud de Tripoli. Nous avons découvert qu'il existait un autre Israël au nord ; nous devons faire face maintenant à deux Israëls* », a déclaré un responsable militaire loyaliste dans le camp de Boddaoui. Deux avions israéliens ayant survolé la région, un combattant a renchéri : « *Vous voyez ils sont unis contre nous !* » Bien que leurs combat puisse apparaître désespéré, les loyalistes assurent : « *Tous ici, nous nous battrons jusqu'au bout pour Arafat.* »

Si M. Arafat et ses partisans parviennent à résister quelque temps avec l'aide des intégristes musulmans de Tripoli, en rébellion contre la Syrie parce que le pouvoir y est dominé par les alaouites, il n'est pas exclu qu'après une « *prise de gage* » sur le terrain, Damas relâche sa pression. Les Syriens pratiquent en effet volontiers la tactique du « *grignotage* » à la faveur des opportunités, de préférence à la bataille totale, menée jusqu'à son terme.

LUCIEN GEORGE.

● *Une délégation de l'O.L.P. à Pékin.* – Une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a commencé, ce vendredi 4 novembre, ses entretiens politiques à Pékin par une rencontre avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian. La délégation est dirigée par M. Abdul Rahim Ahmad, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et directeur du département de l'organisation populaire. La Chine accorde depuis de nombreuses années un soutien à la fois matériel et diplomatique à l'organisation dirigée par M. Yasser Arafat. Elle vient notamment de lui offrir une aide d'urgence, la semaine dernière, et a souhaité à cette occasion que les partisans et les adversaires de M. Arafat au sein de l'O.L.P. mettent fin à leur querelle. – *(A.F.P.)*

### Un traquenard tendu par la Syrie

*« Les Syriens souhaitent parachever ici, à Tripoli, ce que les Israéliens ont commencé il y a un an à Beyrouth, c'est-à-dire la liquidation de l'O.L.P. en tant que mouvement palestinien indépendant. »* C'est en ces termes que M. Yasser Arafat s'adressait au début d'octobre aux journalistes venus l'interroger dans le modeste bâtiment du camp palestinien de Baddaoui qui lui sert de quartier général. Pour le chef de l'O.L.P., il n'y avait pas de doute : l'offensive finale, tant redoutée, était imminente.

Cependant, malgré son pessimisme, M. Arafat gardait encore quelque espoir d'éviter un combat que, dans son for intérieur, il jugeait sans espoir. L'étau syrien venait en effet de se resserrer autour de ses troupes, prises entre la mer et les nouveaux renforts syriens installés sur les hauteurs du mont Tourbol, qui domine les deux camps difficilement défendables de Baddaoui et de Nahr-el-Bared, à quelques kilomètres au nord de Tripoli. Plus à l'intérieur des terres, les troupes de Damas avaient été considérablement renforcées sur le massif stratégique de Sir-




*(Dessin de PLANTU.)*

el-Dennie, dans la région de l'Akkar, au nord de Tripoli, et celle de Daraya, au sud. Abou Jihad, le chef militaire du Fath demeuré loyal à M. Arafat, parlait alors de fortes concentrations militaires syriennes comprenant environ deux cents chars, une brigade d'unités de lance-roquettes Grad et cinq brigades de commandos parachutistes, sans compter les six bataillons de l'Armée de libération palestienne totalement contrôlée par la Syrie et les forces dissidentes du Fath, commandées par le colonel Abou Moussa.

Nous recevant dans son modeste appartement du quartier populaire de Zahariya à Tripoli, M. Arafat ajoutait avec un pauvre sourire en se référant à l'accord de cessez-le-feu conclu le 25 septembre à Beyrouth, sous le double parrainage des Américains et des Syriens : « *Notre liquidation est le prix que le président Assad doit payer pour sceller sa nouvelle alliance avec Washington.* » Le chef de l'O.L.P. espérait, cependant contre vents et marées, qu'un arrangement de dernière minute serait possible. « *Après tout,* disait-il, *les Syriens sont nos frères et nous finirons bien par trouver une solution à nos problèmes.* » En fait, le dirigeant palestinien comptait surtout sur une éventuelle médiation des « *frères arabes* », qui, selon lui, ne pouvaient assister en spectateurs à la liquidation de l'O.L.P. Il était également conforté par le fait que, en dehors des éléments totalement inféodés à la Syrie, le mouvement de dissidence n'avait pas fait tâche d'huile à l'intérieur de l'O.L.P.

Lorsqu'on évoquait devant lui les « *adhésions* » à la rébellion annoncées à longueur de journée par la radio de Damas, il haussait les épaules. « *Mes partisans en Syrie,* disait-il, *sont soumis à des pressions quotidiennes éprouvantes. Il est normal que certains d'entre eux flanchent. Je ne leur en veux pas. Mais les territoires occupés demeurent fidèles à la légalité palestinienne représentée par l'O.L.P. et les mutins n'ont réalisé aucune percée dans la diaspora, en dehors des zones directement contrôlées par les Syriens.* »

Tous ces facteurs ont sans doute incité les Syriens à remettre d'environ un mois leur offensive contre le réduit palestinien de Tripoli. Le président Hafez el Assad n'est jamais pressé : il a mis environ six mois pour « *nettoyer* » la vallée de la Bekaa des forces loyalistes, en s'abstenant dans la mesure du possible d'intervenir ouvertement dans la bataille d'usure menée par les dissidents du colonel Abou Moussa. Certains observateurs occidentaux de Beyrouth affirmaient même, au début d'octobre, que le principal objectif de Damas consistait à faciliter le regroupement des derniers partisans de M. Yasser Arafat dans le réduit palestinien de Tripoli, avec l'espoir qu'à la longue ils finiraient par s'opposer à la population locale désireuse d'éviter à leur ville le sort de Beyrouth.

#### Un plan machiavélique

C'est ce plan machiavélique qui semble sur le point de réussir. La région de Tripoli s'est transformée, au fil des semaines, en un énorme piège qui s'est refermé sur les derniers loyalistes du Fath. En s'y rendant à l'improviste le 17 septembre, M. Yasser Arafat est en fait tombé lui-même dans les filets de ce traquenard patiemment tissés par Damas. La Syrie avait, en effet, multiplié les déclarations affirmant que le chef de l'O.L.P. « *se prélassait dans les bureaux confortables de Tunis* », alors que les partisans du colonel Abou Moussa participaient au Liban à la bataille décisive.

Est-ce pour couper court à cette campagne que M. Yasser Arafat est venu à Tripoli ? A cette question, les membres de son entourage répondent que le chef de l'O.L.P. est arrivé à Tripoli à la suite d'une décision du comité central de l'organisation. M. Arafat lui-même, qui semble avoir compris – un peu tard – qu'il était tombé dans un piège grossier, affirme pour sa part qu'il était de son devoir d'être à la tête de ses troupes menacées de liquidation.

Quoi qu'il en soit, l'arrivée de M. Arafat à Tripoli a encore accentué la détérioration des rapports du dirigeant de l'O.L.P., déjà passablement tendus, avec ses anciens alliés du Mouvement national libanais. Le parti communiste, en particulier, l'a ouvertement accusé d'être venu à Tripoli pour y « *régler ses comptes avec la Syrie* », sans tenir compte des nécessités de la bataille contre le régime libanais. Par la suite, lorsque ses militants ont été massacrés dans le fief communiste tripolitain d'El-Mina, le parti a mis en cause directement M. Arafat et les fedayin du Fath, alliés au mouvement de l'unification islamique Towhid, coalition hétéroclite entre des « religieux » favorables aux Frères musulmans syriens et la Résistance populaire, organisation entraînée, financée et armée par les Palestiniens.

Toutes les médiations qui ont été entreprises au cours du mois écoulé pour régler le problème posé par le réduit palestinien de Tripoli se sont donc concentrées sur la nécessité d'assurer le départ de M. Arafat de la région, sans que ce dernier perde la face. Dans ce but, plusieurs dirigeants palestiniens, dont M. Abou Iyad, M. Habache et M. Hawatmeh, réunis à Aden vers la mi-octobre, ont suggéré que la sortie de M. Arafat de Tripoli se fasse à la demande même du comité central du Fath. M. Habache, qui, depuis le début de la crise au sein de l'O.L.P., a adopté une position de stricte neutralité entre les loyalistes et les dissidents du Fath sans jamais remettre en question l'autorité de M. Arafat, a estimé que la présence de ce dernier au Liban nord constituait un obstacle à la reprise normale du fonctionnement des instances dirigeantes palestiniennes.

#### Le compromis d'Aden

Le compromis d'Aden, qui prévoyait l'organisation d'un congrès palestinien extraordinaire ouvert à toutes les tendances peu après la sortie de M. Arafat de Tripoli, n'a pas abouti, car il comportait, en corollaire, la levée du siège de Tripoli par les Syriens, ce que Damas exclut catégoriquement. Une démarche de M. Khaled el Hassan, un des proches collaborateurs de M. Yasser Arafat, auprès du roi Fahd d'Arabie Saoudite, suivie le 22 octobre d'une rencontre de six heures entre l'émissaire palestinien et le président Assad, a également échoué. Le chef de l'Etat syrien estimant vraisemblablement qu'il tenait enfin l'occasion tant rêvée de se débarrasser définitivement d'un adversaire trop gênant.

M. Arafat, pour sa part, malgré ses nombreux déboires, n'a rien perdu de son surprenant optimisme. Il affirmait tout récemment à un journaliste hongrois qu'il était « *encore trop tôt pour l'enterrer* ». Il estime en effet qu'il représente toujours, aux yeux de la grande majorité du peuple palestinien, la seule autorité légitime, et que les Syriens, malgré tous leurs efforts n'ont pas réussi à ce jour à mettre sur pied une « *contre-O.L.P.* » crédible. M. Arafat pense donc pouvoir redresser la situation. Encore faudra-t-il qu'il trouve le moyen de sortir la tête haute du piège tripolitain dans lequel il s'est laissé enfermer avec quelque légèreté.

Il y a environ un peu plus d'un an, le chef palestinien avait quitté Beyrouth-Ouest, assiégé par les Israéliens, alors qu'il pouvait encore s'y maintenir quelque temps. Il s'entendait demander par les habitants d'éviter la destruction de leur ville. Il se trouve aujourd'hui à Tripoli devant le même et redoutable dilemme : rester sur place et combattre les Syriens au risque de provoquer la destruction de la cité ou, une fois de plus, prendre le chemin de l'exil, quittant une terre qui, pendant près de treize ans, a été sa deuxième patrie.

JEAN GUEYRAS.

### Attentat anti-israélien à Tyr

*(Suite de la première page.)*

A Jérusalem, le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, a déclaré, vendredi, quelques heures après l'attentat, qu'il espérait qu' « *il y aura bientôt une riposte à cet attentat* ». M. Burg, doyen du cabinet israélien et premier officiel à commenter l'attentat, a ajouté : « *Nous sommes profondément choqués. Cet attentat apporte une preuve de plus à notre thèse selon laquelle la terreur se propage comme une épidémie.* » A ses yeux, les « *commanditaires* » du double attentat à Beyrouth soit les mêmes que ceux de Tyr.

L'attentat de vendredi matin survient presque un an après l'explosion qui, le 11 novembre 1982, détruisit le quartier général israélien dans la même ville, faisant quatre-vingt-neuf morts, dont soixante-quinze militaires. Selon la commission militaire d'enquête, cette explosion aurait été provoquée par une fuite de gaz et non par un attentat.

L'ensemble des attentats anti-israéliens au Liban, entre septembre 1982 et juillet 1983, avait fait cent cinquante-neuf morts militaires, selon le dernier bilan qu'avait publié à ce sujet le gouvernement israélien. Ce bilan portait, en juillet, à cinq cent cinq le nombre de tués israéliens depuis l'invasion du Liban en juin 1982. Pour le seul mois de juin 1983, selon un porte-parole militaire israélien, cinquante et un attentats ont été perpétrés contre l'armée israélienne dans l'ensemble des territoires libanais sous son contrôle.



## ASIE

APRÈS L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE RANGOUN

### La Birmanie rompt ses relations avec la Corée du Nord

Les autorités birmanes ont acquis la conviction que l'attentat qui a coûté la vie le 9 octobre à Rangoun à vingt et une personnes, dont quatre membres du gouvernement sud-coréen, a été commis par « *des saboteurs envoyés par la République populaire de Corée* ». En conséquence, la Birmanie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le régime de Pyongyang, dont les représentants ont deux jours pour quitter le territoire birman.

Selon la radio birmane, l'enquête menée par le gouvernement de Rangoun a « *clairement établi* » la responsabilité de la Corée du Nord. La radio a précisé, rapporte l'A.F.P., que trois officiers de l'armée nord-coréenne – dont l'un a été tué par les forces de l'ordre birmanes qui tentaient de l'arrêter – sont soupçonnés d'avoir commis l'attentat.

Immédiatement après l'attentat, auquel il avait lui-même échappé de justesse, le président sud-coréen, M. Chun Doo-Hwan, avait accusé la Corée du Nord d'avoir voulu l'assassiner. Les autorités de Pyongyang avaient rejeté cette accusation en la qualifiant d'« *absurde et ridicule* » (*le Monde* du 13 octobre).

La Birmanie avait ouvert des relations diplomatiques simultanément avec la Corée du Nord et celle du Sud au mois de mai 1975. Elle entretenait cependant des rapports plus suivis avec le régime de Pyongyang qu'avec celui de Séoul, et c'est pourquoi la visite à Rangoun du président Chun constituait une percée diplomatique inquiétante pour les Nords-Coréens. Rappelons qu'à la suite de l'attentat de Rangoun, le chef de l'Etat sud-coréen avait interrompu une tournée qui aurait dû le conduire, après l'étape birmane, successivement en Inde, au Sri-Lanka, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

## A TRAVERS LE MONDE

### Chili

● SANTIAGO DÉNONCE L' « INGÉRENCE » DES ETATS-UNIS. – Le ministre chilien des affaires étrangères, M. Schweitzer, a critiqué mercredi 2 novembre des déclarations formulées mardi par le département d'Etat sur la situation politique chilienne, en les qualifiant d' « *ingérence* ». Le département d'Etat avait exprimé sa « *préoccupation* » après la rupture, le 10 octobre dernier, du dialogue entre l'Alliance démocratique chilienne (A.D., opposition) et le régime Pinochet. « *L'absence d'un tel dialogue (...) dans une période de transition démocratique est source de préoccupation, cette situation ne pouvant servir que ceux qui s'opposent au retour pacifique d'un gouvernement civil au Chili* », a déclaré un porte-parole du département d'Etat. – *(A.F.P.)*

### Yougoslavie

● PRECISION. – L'absence d'une négation dans l'entretien avec M. Dragoslav Markovitch (*le Monde* du 4 novembre) a malencontreusement déformé la pensée du président de la Ligue des communistes. Dans la réponse à la question sur les rapports entre partis communistes, il fallait lire : « ... *Je peux vous dire que nous n'avons jusqu'à présent aucune proposition de réunion d'une conférence des partis communistes. Mais, même si tel devait être le cas, nous répondrions que nous ne sommes pas pour une institutionnalisation des rencontres entre les partis communistes.* »

# PROCHE-ORIENT

## LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE LIBAN

## Compromis

*(Suite de la première page.)*

A noter encore que le chef de la diplomatie de Damas, M. Abdel Khaddam, a souscrit à l'entente réalisée, tandis que les chefs de l'opposition libanaise manifestaient en privé leur satisfaction devant une démarche qui devrait normalement déboucher sur l'abrogation de l'accord avec Jérusalem.

Le traité serait-il dénoncé ou seulement *« gelé »*, comme le proposaient les partisans du gouvernement ? Le débat qui s'engagea à ce sujet dès jeudi matin se révéla oiseux ; des juristes appelés à la rescousse firent remarquer que les deux termes étaient également inappropriés puisque l'accord, approuvé seulement par le Parlement de Beyrouth, n'avait toujours pas été ratifié par le président de la République. Il était donc juridiquement inexistant. Saisissant la balle au bond, les représentants de l'opposition ont alors demandé que le président Gemayel récuse le texte publiquement et prenne des dispositions pour l'écarter définitivement.

Dans le camp gouvernemental, personne n'a pris la défense de l'accord du 17 mai. Tout en convenant qu'il fallait l'écarter pour rétablir le consensus national, les personnalités pro-gouvernementales ont fait savoir que le Liban s'était, malgré tout, engagé d'une certaine manière vis-à-vis d'Israël et des États-Unis et qu'il ne fallait dès lors rien entreprendre sans au moins les en avertir. Jérusalem, ont-ils rappelé, menaçait de prendre des mesures de rétorsion préjudiciables à l'intérêt national ; Washington, — par le truchement du médiateur américain M. Richard Fairbanks — insistait pour que du moins, la crédibilité des États-Unis fût sauvegardée. Le Liban, concluaient les partisans du gouvernement, avait tout à perdre en provoquant inutilement ses deux partenaires en particulier le protecteur américain.

Cependant, c'est l'intervention du président Gemayel qui a emporté l'adhésion de l'opposition. Il a déclaré, avec une sincérité émue qui n'a pas manqué d'impressionner ses auditeurs : *« Je vous donne ma parole d'honneur que je ne ratifierai pas l'accord du 17 mai. Vous pouvez me faire confiance ou non, mais je représente, qu'on veuille bien l'admettre ou pas, ce qui reste de la légalité et de la souveraineté de l'Etat libanais. J'ai besoin de votre solidarité et de votre soutien. »* Pour illustrer la proposition qu'il était sur le point de formuler, le chef de l'Etat a cité un vieux dicton libanais : *« Il faudrait que nous puissions manger les raisins sans pour autant tuer le gardien du verger. Je vous demande de me laisser le temps d'exposer au président Reagan les raisons impérieuses qui nous incitent à remettre en cause l'accord du 17 mai. Certes, c'est une question de procédure, mais dans le cas d'espèce, la forme a autant d'importance que le fond du litige. Nous cherchons une issue, non une épreuve de force. »*

Après un moment de silence, l'ancien président Soleiman Frangié (maronite), — qui s'était auparavant entretenu en tête à tête successivement avec le chef de l'Etat et avec M. Richard Fairbanks — donne la réplique au nom de l'opposition : *« Nous vous faisons confiance, monsieur le président, pour œuvrer en faveur de nos intérêts nationaux. Votre démarche à Washington nous paraît utile dans la mesure où elle nous permettrait de mettre à l'épreuve la bonne foi des Etats-Unis et la volonté qu'ils affichent d'aider le Liban à recouvrer sa liberté. »*

### Un succès personnel pour M. Amine Gemayel

Le ralliement de l'opposition au compromis proposé est à coup sûr un succès personnel pour M. Amine Gemayel, qui avait nettement pris ses distances du parti phalangiste. *« Nous lui donnons sa chance de devenir le président de tous les Libanais, sans distinction »*, nous disait peu après l'un des dirigeants du Front du salut national (opposition). La confiance accordée est donc conditionnelle. La Syrie est prête, elle aussi, à l'assurer éventuellement de son concours. Au cours d'un deuxième entretien en tête à tête, le chef de la diplomatie de Damas a dit au président libanais sur un ton amical : *« Nous souhaitons le succès de votre mission. Nous vous aiderons dans toute la mesure de nos moyens à vous en sortir honorablement. »* Il est question, dit-on dans les couloirs de la conférence, que M. Amine Gemayel s'entretienne à brève échéance avec le président Assad.

On prête encore au chef de l'Etat libanais l'intention d'élaborer un projet d'accord, qui serait, cette fois-ci, acceptable tout à la fois par les gouvernements de Damas et de Jérusalem. Tel est le vœu également de l'opposition qui manifeste à cet égard une certaine bonne volonté. M. Walid Joumblatt, l'un des principaux animateurs du Front du salut national, nous déclarait à ce propos que ses amis et lui-même sont tout disposés à tenir compte de *« la sécurité des frontières israéliennes »*, ajoutant : *« Nous nous porterons garants de la paix en Galilée. »* Tout en excluant l'octroi à Israël *« d'un quelconque bénéfice d'ordre territorial, politique ou économique »*, le chef du parti socialiste progressiste a énuméré à titre d'exemples diverses mesures qu'il serait prêt à soutenir : l'abrogation définitive des accords du Caire de 1969, qui donnaient à l'O.L.P. le droit de s'implanter dans le Sud-Liban ; l'installation sur les frontières d'unités de l'armée libanaise et éventuellement de forts contingents de l'ONU destinés à interdire toute infiltration de fedayin ; la réactivation de la commission mixte d'armistice libano-israélienne. *« On pourrait, bien entendu, imaginer d'autres mesures à condition qu'elles ne portent pas atteinte à notre souveraineté et à notre libre arbitre »*, indiquait M. Joumblatt. Son principal conseiller politique, l'ancien ministre, M. Marwan Hamadé, ajoutait pour sa part : *« Nous avons dit au président Gemayel qu'il ne fallait pas que nous soyons plus royalistes que le roi, que nous nous accrochions à l'accord du 17 mai alors que le parti travailliste israélien lui-même invite son gouvernement à retirer inconditionnellement ses troupes du Sud-Liban... »*

### Le dilemme du président Reagan

En dernière analyse, c'est le président Reagan qui est placé devant un redoutable dilemme. S'il répond favorablement à la requête de M. Gemayel, il devra engager l'épreuve de force avec le gouvernement de M. Itzhak Shamir, ce dernier étant apparemment décidé — malgré la résistance grandissante des Libanais à l'occupation israélienne — à défendre coûte que coûte les acquis politiques de l'accord du 17 mai ; si, au contraire, le chef de la Maison Blanche devait refuser de tenir compte du consensus libanais, il assumerait l'échec de la conférence de Genève et, à terme, de la reprise de la guerre civile.

En effet, le front de l'opposition a exigé l'ajournement de la conférence en attendant le retour du président libanais de Washington. MM. Joumblatt et Berri (le chef de l'organisation chiite Amal) ont fait savoir, jeudi, qu'ils refuseraient d'aborder la question de la réforme des institutions avant que ne soit confirmée l'abrogation définitive de l'accord israélo-libanais. *« Nous n'accepterons de conclure qu'un accord global »* (« package deal »), a précisé pour sa part en anglais le chef druze.

Si M. Gemayel devait accomplir sa mission avec succès, assurent les dirigeants de l'opposition, l'entente serait aisément réalisée sur la démocratisation des institutions de l'Etat, notamment sur la répartition équitable des attributs du pouvoir parmi les diverses communautés. Un gouvernement d'union nationale serait constitué aussitôt pour mettre en œuvre les résolutions prises à la conférence de Genève. Si telle devait être l'issue du processus engagé, la renaissance d'un Liban pacifié et réconcilié ne serait plus — de l'avis général ici — une vue de l'esprit.

ERIC ROULEAU.

## M. Donald Rumsfeld nouveau représentant spécial de M. Reagan au Proche-Orient

**Le président Reagan a fait, jeudi 3 novembre, de M. Donald Rumsfeld son représentant spécial au Proche-Orient, en remplacement de M. Robert McFarlane, récemment nommé président du Conseil national de sécurité, et qui n'aura donc occupé le poste que trois mois. M. Rumsfeld conservera comme adjoint M. Richard Fairbanks, qui représente actuellement les Etats-Unis à la conférence libanaise de Genève.**

### *Un pragmatique*

A la différence de ses prédécesseurs MM. Philip Habib et McFarlane, M. Rumsfeld n'a aucune expérience des problèmes du Proche-Orient, et c'est pourquoi il a annoncé son intention de se plonger dans ce dossier avant de se rendre dans la région. Mais cet homme encore jeune (cinquante et un ans) est connu comme un bourreau de travail et un bon administrateur. Et s'il n'a pas laissé dans son poste le plus important de secrétaire à la défense du président Ford un souvenir aussi flamboyant que ses prédécesseurs Schlesinger ou MacNamara, il devrait aborder sa nouvelle tâche avec le sérieux et le sens de l'opportunité politique qui l'ont en général bien servi dans sa carrière.

Né en 1932 dans une petite ville de l'Illinois, éduqué à Princeton, M. Rumsfeld est entré en politique à l'âge de trente ans comme député d'une banlieue huppée de Chicago. Républicain de toujours, il contribue en 1968 à la victoire de M. Richard Nixon, qui le nomme l'année suivante chef de bureau pour le progrès économique, un organisme issu de la « grande société » de Johnson et à la création duquel le jeune représentant s'était opposé en 1964. Après avoir servi ensuite comme conseiller de la Maison Blanche, M. Rumsfeld est nommé en 1973 ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN.

Cet opportun éloignement à Bruxelles au plus fort de la crise du Watergate lui vaut de revenir à Washington en septembre de l'année suivante pour remplacer le général Haig comme secrétaire général de la Maison Blanche. Il réussit si bien que le président Ford en fait, en novembre 1975, son ministre de la défense. Un poste qu'il n'occupera qu'un peu plus d'un an, le temps d'assister à la défaite électorale de son patron et de céder la place, au début de 1977, à son successeur démocrate Harold Brown.

Depuis lors, M. Rumsfeld s'était recasé dans les affaires (il présidait jusqu'à ces derniers jours la firme pharmaceutique Searle and Company, dans son Illinois natal) et ne s'était guère signalé à l'attention du monde politique que par sa prise de position contre le traité SALT-2, en 1979. Peut-être n'était-il pas tout à fait assez conservateur pour plaire aux « Californiens » de M. Reagan. En fait, son retour est dû surtout au soutien de M. Shultz, le secrétaire d'Etat, qui avait récemment recommandé son ami Rumsfeld pour succéder à M. Clark à la tête du Conseil national de sécurité. C'est donc, avec sa nomination, le clan des « pragmatiques » qui marque un point sur celui des « doctrinaires ». — M. T.

## ALORS QUE LE P.C. DEMANDE LE RETRAIT DU CONTINGENT ITALIEN

## Le président Pertini se rend à Beyrouth

De notre correspondant

Rome. — Le président Pertini a quitté Rome ce vendredi 4 novembre pour une brève visite à Beyrouth, où, en ce jour de la fête des forces armées, il va saluer les soldats italiens de la force multinationale de sécurité. La veille, c'est par une large majorité que la Chambre des députés avait repoussé des motions présentées par les communistes et l'extrême gauche demandant le retrait du contingent italien.

Soulignant la situation de *« partition de fait »* existant au Liban, M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, avait affirmé qu'il s'agissait d'éviter de rendre celle-ci irréversible et que les forces de paix maintenaient à Beyrouth *« des conditions minimales de sécurité »*. *« Sans elles, je crois que tout le monde en convient, en quelques heures, la situation dans la capitale libanaise redeviendrait dramatique »*. Le ministre avait en outre récemment précisé que la présence du contingent italien à Beyrouth n'était pas liée à la conclusion positive des négociations de la conférence de réconciliation nationale qui se tient à Genève.

En ce qui concerne les initiatives diplomatiques de Rome, rappelant que l'Italie avait proposé lors de la visite de M. Craxi à Washington de présenter un plan de reconstruction du Liban actuellement à l'étude à Bonn et à Ryad, M. Andreotti avait souligné la nécessité de ne pas tenir la Syrie à l'écart de toute tentative de règlement de la question libanaise. Le ministre, qui doit d'ailleurs se rendre dimanche prochain à Damas, a qualifié la Syrie d'*« interlocuteur dont il faut tenir compte de manière décisive »*. M. Andreotti avait d'autre rappelé que, pour Rome, l'O.L.P. demeure *« un facteur potentiel de stabilité politique »* au Proche-Orient.

Au cours des interventions de M. Andreotti et de M. Spadolini, ministre de la défense, il a été en outre réaffirmé qu'aucune modification de la tâche actuellement confiée au contingent italien ne sera décidée sans une consultation du Parlement. En ce qui concerne l'envoi d'observateurs dans le Chouf, rien ne pourra être entrepris sans l'accord explicite de toutes les parties siégeant à la conférence de réconciliation nationale de Genève et sans une participation de l'ONU. M. Spadolini a notamment souligné à ce propos les *« garanties essentielles et nécessaires à l'envoi sous quelque forme que ce soit d'observateurs au Liban »*. Si la majorité a serré les rangs pour défendre la position du gouvernement, on n'en note pas moins de la part des libéraux la demande de la fixation d'une date précise pour le retrait des troupes italiennes. M. Spadolini s'est déclaré pour sa part opposé à l'idée d'une limite à l'engagement italien au Liban, *« même s'il est évident que nous ne pouvons y rester éternellement »*.

Pour le P.C.I., qui en son temps vota en faveur de la participation de l'Italie à la force multinationale, les conditions ont aujourd'hui radicalement changé. En raison de la politique américaine, a souligné le P.C.I. le contingent italien risque d'abandonner sa position d'équidistance entre les parties. La direction du P.C.I. est favorable à un retrait des troupes italiennes, quitte à renégocier l'éventuelle participation de l'Italie à la force de paix une fois obtenues des garanties des belligérants. A plus forte raison, a affirmé le P.C.I., il ne peut être pris aucune décision sur la question du Chouf sans un engagement des Nations unies.

PHILIPPE PONS.

# DIPLOMATIE

## LA CONTROVERSE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

## Paris et Oslo réaffirment leur identité de vues sur la question des armes nucléaires

De notre envoyé spécial

Oslo. — Les relations Est-Ouest ont occupé une place de choix dans les longs entretiens que M. Pierre Mauroy a eus, jeudi 3 novembre, dans la capitale norvégienne avec le premier ministre, M. Kaare Willoch. Le premier ministre français — qui a par ailleurs annoncé que M. Mitterrand serait l'an prochain le premier président français à se rendre officiellement en Norvège — s'est félicité de l'*« identité de vues »* entre deux pays qui, pour s'être assez longtemps ignorés, n'en souhaitent pas moins aujourd'hui resserrer leurs relations.

La visite de M. Mauroy, qui regagne Paris vendredi en fin de journée, répond à une visite que lui avait rendue en novembre 1982 le premier ministre norvégien. Elle n'en a pas moins constitué un révélateur de la volonté de la Norvège, membre sûr mais exposé de l'OTAN, de voir comme la France la négociation de Genève aboutir *« à un rétablissement de l'équilibre nécessaire, au niveau le plus bas possible »*, ainsi que M. Willoch l'a répété jeudi au terme d'un dîner offert en l'honneur de M. Mauroy et des trois secrétaires d'Etat qui l'accompagnent, MM. Auroux (énergie), Lengagne (mer) et Carraz (tourisme). Autrement dit, les Norvégiens tiennent un langage de fermeté semblable à celui de la France.

### Pas de zone dénucléarisée

A Oslo comme à Paris, on considère que *« l'introduction des missiles SS-20 pointés vers des objectifs situés en Europe occidentale »* constitue, pour reprendre l'expression de M. Willoch, *« un élément de déstabilisation »*. Pour rétablir l'équilibre compromis, il faut appliquer la double décision prise par l'OTAN en 1979, à savoir, faire l'impossible pour que les négociations de Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique aboutissent, et en cas d'échec, faire pression sur Moscou en procédant à l'installation des nouvelles armes.

La Norvège a beau s'opposer à la présence sur son territoire en temps de paix d'armes nucléaires et de troupes étrangères, elle désapprouve le projet suédois de créer une zone dénucléarisée dans la Baltique. Elle refuse en règle générale tout accord entre un pays de la région — dans ce cas, c'est également le voisin suédois qui est visé — avec Moscou. Elle s'inquiète en fait de toute initiative régionale susceptible, dans les circonstances actuelles, de provoquer un relâchement de la solidarité européenne.

Les autorités norvégiennes souhaitaient saisir l'occasion de la venue de M. Mauroy pour que leur invité leur *« reprécise »* les positions françaises, ce que le premier ministre a fait en déclarant que *« la France juge que l'équilibre des forces en Europe est aujourd'hui remis en cause »* et qu' *« elle estime indispensable qu'il soit restauré »*. Sur ce chapitre, a-t-il également indiqué au cours d'une conférence de presse, le reste est affaire de « nuances », entre la France et la Norvège, qui ne sont pas apparues au cours des entretiens privés. Il est vrai que Norvégiens comme Français s'entendent sur la « non-prise en compte », dans la négociation en cours, des forces de frappe britannique et française.

Les relations économiques — notamment l'écoulement vers l'Europe du gaz et du pétrole norvégiens — sont au cœur de l'intérêt porté à un pays qui représente, selon la formule de M. Mauroy, *« une part de l'avenir de la France »*. L'intérêt des gisements norvégiens — qui ne fournissent encore aujourd'hui que 2,8 % des importations françaises de pétrole et 2,6 % des importations de gaz — est politique puisqu'il s'agit d'un allié solide. Mais le coût du gaz norvégien demeure plus élevé que celui du soviétique.

Enfin, MM. Mauroy et Willoch ont contresigné, jeudi, un accord sur la création d'une fondation franco-norvégienne orientée vers la recherche scientifique et technique et le développement industriel, dont le siège sera à Oslo.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

## Le gouvernement danois a de nouveau été mis en minorité dans le débat sur les euromissiles

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois a consacré, jeudi 3 novembre, un nouveau débat au problème des euromissiles (dont aucun ne doit être installé au Danemark, puisque ce pays a depuis longtemps décidé de refuser la présence d'armes nucléaires à l'intérieur de ses frontières en temps de paix).

Les sociaux-démocrates ont déposé un nouvel ordre du jour enjoignant au gouvernement de travailler *« activement »* à freiner la course aux armements et à faire en sorte que l'OTAN procède à une nouvelle évaluation de la situation avant que les euromissiles soient installés en Europe.

Comme au printemps, le cabinet Schlüter a été mis en minorité et le premier ministre a de nouveau estimé qu'il n'avait pas pour autant à donner sa démission. Les résultats de ce scrutin ont cependant été quelque peu différents du vote de mai. Cette fois-ci, le premier ministre a demandé aux quatre partis non socialistes qui soutiennent la coalition au pouvoir (conservateurs, libéraux, chrétiens-populaires et Centre démocrate) de s'abstenir. Ce texte a été approuvé par 85 voix contre 12. Il y a eu 62 abstentions volontaires et 22 absents.

C. O.

● *Manifestation antinucléaire à Athènes.* — Plus de cent mille personnes ont manifesté, jeudi 3 novembre, à Athènes, contre le projet de déploiement en Europe de nouvelles fusées nucléaires américaines. Le rassemblement avait été organisé par trois mouvements antinucléaires, appuyés respectivement par le Pasok (parti socialiste au pouvoir), le parti communiste grec (prosoviétique) et le petit parti eurocommuniste. En Grèce, le gouvernement soutient fermement la protestation pacifiste. — (Reuter.)





هكذا من الأصل



# AFRIQUE

## L'Algérie de Chadli

### II. – Le « recentrage » diplomatique

**Dans un premier article (*le Monde* daté 4 novembre), Paul Balta étudiait les mutations de la société algérienne depuis la mort de Boumediène et le nouveau « style Chadli ».**

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Alger. – « *Le chadlisme, c'est le réalisme* », disent les Algériens, et les interlocuteurs étrangers du chef de l'État sont frappés par l'attitude à la fois prudente et résolue qu'il adopte à l'égard des grands problèmes intérieurs et extérieurs. L'homme de la rue, qui ne ménage ni les critiques ni les anecdotes sur ses dirigeants, l'a néanmoins surnommé « *Chadli le sage* » et les cadres de l'État disent avec un clin d'œil aux Français : « *C'est notre force tranquille* ». C'est précisément le réalisme qui a présidé au « recentrage » de la politique étrangère, encore qu'elle demeure d'une grande continuité pour l'essentiel et repose toujours sur deux piliers : l'indépendance nationale et le non-alignement.

La présidence du Mouvement des non-alignés assurée de 1973 à 1976 par Boumediène avait, par les succès remportés sur la scène mondiale, grisé les dirigeants algériens. Ils ont eu alors le sentiment qu'ils pouvaient agir comme une grande puissance pour instaurer un nouvel ordre international. Jouant également le rôle de « tête pensante » de l'OPEP, ils avaient cédé à la fascination des techniques de pointe, qu'ils maîtrisaient mal, mais avaient été sans conteste les pionniers dans le domaine du G.N.L. (gaz naturel liquéfié). Le prestige qu'ils en avaient tiré leur a cependant coûté cher et leur a donné le vertige.

Le président Chadli, confronté à la crise mondiale, en a tiré les leçons : l'Algérie est un pays moyen aux possibilités limitées, qu'elle compense par son volontarisme et la défense sourcilleuse de son indépendance. D'ailleurs, c'est pour préserver cette dernière qu'un rééquilibrage a été réalisé sur le plan intérieur, comme l'a rappelé le président dans son message sur l'état de la nation adressé à l'occasion du vingt-neuvième anniversaire du 1er novembre 1954. Ainsi a-t-il expliqué : « *Nous avons décidé d'ajourner certains projets gigantesques* », comme par exemple l'usine de G.N.L. 3.

Autre choix majeur : réduire l'endettement en ramenant les importations d'environ 15 % du P.N.B. par an pendant le plan quadriennal 1974-1977 à 6 % pendant le plan quinquennal 1980-1984. Ces importations, d'un montant de 58 millions de dinars – 47 pour les marchandises et 11 pour les services – sont, en 1983, équivalentes en termes réels à celles de 1982, tandis que le montant de la dette – environ 15 milliards de dollars – est légèrement inférieur à celui de l'an dernier. En outre, si l'accent est si fortement mis sur le redressement de l'agriculture, ce n'est pas seulement dans une perspective sociale, mais aussi pour réduire la dépendance alimentaire du pays.

De même, c'est à la fois par souci d'une meilleure gestion et d'indépendance que, profitant de la crise mondiale, l'Algérie a rééquilibré ses exportations d'hydrocarbures. Jusqu'en 1979, les ventes de brut représentaient 75 % des recettes d'exportation en devises et le G.N.L., 25 %. Actuellement, la répartition est la suivante : 23 % pour le brut, 25 % pour le G.N.L. et le gaz gazeux, 25 % pour le condensat et 22 % pour le pétrole raffiné, les 5 % restants étant assurés par des produits hors hydrocarbures.

Boumediène avait fait des transports aériens, maritimes et terrestres un élément de sa politique étrangère arabe et africaine. La transsaharienne, ou Route de l'unité africaine, qui relie Alger à Tamanrasset et doit se prolonger jusqu'au Niger et au Mali, en était un des symboles. Là encore, la démarche adoptée actuellement illustre le principe : « *L'Algérie d'abord* ». En effet, les tronçons malien et nigérien risquant de ne pas être prêts avant 1988, les Algériens ont ralenti leur progression vers In-Guezzam, à la frontière du Niger, à 500 kilomètres, pour concentrer leurs efforts sur la réparation et l'élargissement de la dernière section conduisant à Tamanrasset, l'oasis s'étant considérablement développée grâce à la route. Elle compte aujourd'hui vingt mille habitants, et son aéroport international doit lui permettre d'être reliée bientôt directement à Paris.

Sur le plan purement diplomatique et géopolitique, l'Algérie, qui a une triple vocation arabe, africaine et méditerranéenne et un lien moral avec les pays d'islam, demeure très attachée au non-alignement. Mais elle a également conscience que la crise mondiale, l'aggravation de la tension Est-Ouest et la diversification des situations dans le tiers-monde ont fait perdre sa cohésion au Mouvement des non-alignés. D'où l'appel lancé par le président Chadli dans son message sur l'état de la nation : « *Les pays du tiers-monde se doivent de prendre conscience que la révision de l'ordre international, avec toutes ses données politiques, économiques, sociales et culturelles, est un fait qui s'impose de lui-même, tout comme une solidarité sans réserve entre les États du tiers-monde constitue une nécessité vitale.* »

#### Compter sur soi-même

Mais, tout en demeurant actifs et vigilants, les dirigeants algériens ne se font pas trop d'illusions. Le prosélytisme tiers-mondiste qui caractérisait Boumediène n'est plus de mise. « *Nous devons d'abord compter sur nous-mêmes* », proclame le président Chadli. Et le docteur Ahmed Taleb Ibrahimi, son ministre des affaires étrangères, lui fait écho lorsqu'il nous confie : « *Notre politique est d'abord pro-algérienne, ensuite pro-algérienne, enfin pro-algérienne. C'est dans ce sens qu'on peut parler d'un « recentrage » de notre diplomatie.* »

Les Algériens éprouvent une double déception à l'égard du monde arabe. Sur le plan national d'abord, dans la mesure où, affirment-ils, « *nous ne cherchons pas à exporter notre révolution et ne nous ingérons pas dans les affaires des autres* ». Manquant de professeurs de langue arabe, ils ont fait appel aux « pays frères » du Proche-Orient et ont constaté que les coopérants irakiens, syriens, égyptiens et autres, étaient trop souvent des activistes baasistes, communistes ou intégristes qui cherchaient à embrigader les Algériens. L'accélération de la formation des enseignants et des cadres et la décision de construire une cité de la recherche scientifique prise par M. Chadli visent précisément, selon ses propres termes, à éviter l'« *altération de notre identité nationale* ».

Sur le plan international, les dirigeants ne cachent pas leur consternation devant l'hostilité syro-irakienne, les conflits entre Palestiniens, entre Libanais, et la guerre irako-iranienne, alors que le monde arabe fait la preuve de son impuissance face à Israël. Le docteur Taleb Ibrahimi souligne que l'Algérie ne reste cependant pas les bras croisés : depuis le mois de juin, le chef de l'Etat lui-même et trois responsables du F.L.N. se sont rendus à Damas. Il note que, au sommet de Fès, en septembre 1982, les pays arabes avaient réalisé un consensus ; depuis lors, la situation s'est considérablement dégradée. « *Nous estimons qu'il faudrait résorber les différends interarabes avant de réunir le sommet de Ryad* [prévu à la fin de l'année], *mais nous sommes prêts à nous y rendre dès sa convocation* », précise le ministre.

#### La relance du « Grand Maghreb »

En ce qui concerne la guerre du Golfe, il apporte la précision suivante : « *L'Algérie ne fait pas de médiation, elle déploie des efforts auprès de Bagdad et de Téhéran. Contrairement à ce qui a été dit, ces efforts n'ont jamais cessé, mais la véritable médiation ne commencera que le jour où les deux parties le solliciteront. Ce n'est pas encore le cas.* »

La volonté de construire l'Algérie de l'an 2000, la conscience qu'un tel objectif nécessite la coopération avec les voisins dans un environnement pacifique, et l'absurdité des impasses qui se multiplient au Proche-Orient sont autant de raisons qui ont incité le président Chadli à relancer le processus d'édification du « *Grand Maghreb, jalon de l'unité arabe* ». Dans cet esprit, il a accepté de rencontrer le roi Hassan II, le 6 février dernier, pour faciliter le règlement du conflit saharien.

Au cours de l'entretien, le souverain marocain aurait confié que le référendum ne l'intéressait pas, parce qu'« *il supposait un vainqueur et un vaincu, ce qui risquait de laisser des traces entre l'Algérie et le Maroc* ». De son côté, le président Chadli aurait proposé la mise en place d'une entité sahraouie dans un ensemble maghrébin, et le monarque aurait demandé de réfléchir. La formule algérienne paraissait, il est vrai, assez vague pour englober aussi bien l'Etat indépendant souhaité par le Front Polisario que l'autonomie suggérée par le roi lorsqu'il avait dit : « *Laissez-moi le timbre et le drapeau, et tout le reste est négociable.* » C'est d'ailleurs ce qu'avait proposé la délégation marocaine (1) lorsqu'elle avait rencontré secrètement à Alger, pendant trois heures trente, des représentants du Polisario qui avaient rejeté sa suggestion.

« *C'est normal*, disent les Algériens, *qu'au départ chacun reste sur ses positions. C'est au cours des négociations que les choses se dégèlent et que chacun est amené à faire un pas en direction de l'autre.* » Ils expriment leur perplexité devant l'attitude marocaine. Ainsi, assurent-ils, le président Sekou Touré avait proposé, avec l'accord de Rabat, une solution de compromis pour la réunion du comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. à Addis-Abeba : il suggérait que les deux délégations, marocaine et sahraouie, au lieu de négocier en tête à tête, se réunissent en présence des sept membres du comité. Le refus des Marocains, arrivés dans la capitale éthiopienne, aurait constitué une surprise désagréable pour le président Menguistu. Les tergiversations de Rabat expliqueraient en grande partie l'évolution du Sénégal – « *l'avocat le plus crédible des thèses marocaines* » – et le rapprochement entre Dakar et Alger, consacré par la récente visite du président Abdou Diouf.

Ce rapprochement, à l'inverse, est compensé par le revirement du colonel Kadhafi, lequel, en se réconciliant avec le Maroc, aurait provoqué le durcissement de Hassan II dans le conflit saharien. Les Algériens, qui coopèrent attentivement avec la Tunisie, constatent donc, pour le déplorer, que le processus maghrébin est bloqué. « *Le dialogue avec Rabat peut continuer*, disent-ils, *mais la normalisation amorcée ne se poursuivra pas tant que la résolution du sommet de l'O.U.A. sur le Sahara occidental ne sera pas appliquée intégralement.* »

En 1974-1975, les dirigeants algériens s'étaient interrogés sur l'opportunité de diversifier leurs fournisseurs de matériels militaires. Pris de court par la marche verte marocaine et par le déclenchement du conflit saharien, ils avaient maintenu le *statu quo* : l'Union soviétique, qui avait aidé le F.L.N. pendant la lutte de libération, demeurait le pourvoyeur d'armes quasi exclusif. En outre, pour mettre en échec la « *pax americana* » qu'il craignait de voir s'instaurer au Proche-Orient, Boumediène s'était quelque peu rapproché de Moscou afin de faire contrepoids à Washington. Le président Chadli poursuit certes la concertation politique et économique avec l'U.R.S.S., mais il s'oriente vers une plus grande diversification du dialogue politique.

Le fait nouveau est incontestablement l'ouverture du dialogue avec les États-Unis, qui trouve paradoxalement son origine dans la prolongation même du conflit saharien. « *Nous préférons exposer nous-mêmes, directement, nos positions aux Américains* », disent les Algériens, laissant ainsi entendre qu'il n'y a aucune raison de laisser à Rabat ou à Ryad l'exclusivité du tête-à-tête avec Washington. Mais on a noté aussi que, depuis un an environ, l'Algérie a commencé à commander du matériel militaire à des pays européens. Certes le pays est loin pour autant d'avoir changé de camp, mais ses infléchissements, pour nuancés qu'ils soient, ne sont pas sans signification.

Invité tour à tour par de Gaulle, Pompidou et par M. Giscard d'Estaing, Boumediène ne s'était finalement pas résolu à faire le voyage à Paris. Il ne s'était pas non plus rendu dans d'autres capitales de l'Europe occidentale, bien que la C.E.E. soit, et de loin, le premier partenaire commercial de l'Algérie. Le président Chadli a franchi le pas, mais en observant un subtil dosage. Il a commencé par une visite officielle en Belgique, suivie d'une escale de travail de quelques heures à l'Élysée. A partir de lundi, passant à une nouvelle étape, il va être – officiellement cette fois – accueilli à Paris, et aussitôt après à Rome.

#### L'idée du « trilogue »

Pour Alger, ce voyage en France est une visite symbolique qui doit marquer la réconciliation entre les deux peuples, malgré les différences d'appréciation qui peuvent exister sur quelques points entre les gouvernements. « *Il est des moments, dans la vie des nations, où elles doivent dépasser les pesanteurs de l'histoire pour s'orienter vers une coopération globale, animée par un grand dessein* », nous a dit M. Taleb Ibrahimi. En faisant suivre ce voyage, qui a sa « spécificité », pour des raisons évidentes, par la visite à Rome, le président Chadli a voulu concrétiser une ouverture sur l'Europe afin d'ajouter la dimension politique à la coopération économique, à l'inverse de ce qui s'est passé avec l'Afrique, où l'intensification des échanges commerciaux, au cours des dernières années, a fait suite à une très ancienne coopération politique.

« *Entre les deux géants américain et soviétique, l'Europe a son mot à dire. Elle peut avoir du poids. Si elle avait parlé plus fort en faveur de la représentativité de l'O.L.P. et de la nécessité d'un Etat palestinien, la situation aurait mûri plus vite et le Proche-Orient ne serait peut-être pas là où il en est* », nous dit un responsable algérien. Les initiatives du président Chadli en direction du nord de la Méditerranée sont destinées à aider à la relance d'une idée à laquelle était très attaché Boumediène, celle du trilogue euro-arabo-africain.

FIN.

(1) La délégation marocaine comprenait M. Guedira, conseiller du roi, M. Boucetta, ministre des affaires étrangères, et M. Basri, ministre de l'intérieur.

#### La confédération du RECOURS décide de « ne pas troubler » la visite

La confédération du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé, au terme d'un congrès régional tenu le 30 octobre dans le Var, de « *ne pas troubler* » la visite de M. Chadli à Paris. Elle a « *choisi de faire confiance au gouvernement français dans les négociations engagées par le premier ministre à Alger et dont les résultats ne seront connus qu'à la fin du voyage du président Chadli* ». Le porte-parole du mouvement, M. Jacques Roseau, a indiqué toutefois que le RECOURS « *ne donne pas pour autant un chèque en blanc au gouvernement* ». « *En effet*, a-t-il déclaré, *si les problèmes des rapatriés avec l'Algérie et ceux des trente-cinq mille familles de rapatriés réinstallées, pour lesquelles une réunion interministérielle doit se tenir le jeudi 3 novembre à Matignon, n'étaient pas réglés, le RECOURS, trompé dans ses espérances et sa confiance, en tirerait aussitôt un certain nombre de conséquences, tant au plan de sa coopération avec les pouvoirs publics qu'à celui des attitudes électorales, dès les prochaines européennes.* »









# EUROPE

## Pologne

### Varsovie demande la levée de toutes les sanctions économiques américaines

Les autorités de Varsovie ont exigé, jeudi 3 novembre, la levée de toutes les sanctions économiques américaines contre la Pologne et la fin de l' *« ingérence »* de Washington dans les affaires intérieures du pays, dans une note de protestation publiée par l'agence PAP et remise au chargé d'affaires américain, qui avait été convoqué au ministère des affaires étrangères. Parmi les tentatives d' *« ingérence »*, soulignent les autorités polonaises, figure notamment la *« propagande d'agression »* menée au travers de Radio Free Europe et de La voix de l'Amérique, émettant toutes deux en polonais.

Washington, précise le texte, joue la carte économique des sanctions, car il sait que la solution du *« problème des obligations de la Pologne à l'égard de ses créditeurs occidentaux dépend directement »* de la levée des sanctions, qui permettrait au pays de *« surmonter ses difficultés économiques en accroissant ses exportations »* et de prétendre ainsi accéder au Fonds monétaire international et à la Banque internationale de développement.

Le gouvernement a bien besoin d'un bouc émissaire à un moment où les difficultés économiques sont de plus en plus mal supportées par la population. Dimanche soir, le ministère du commerce intérieur avait annoncé par surprise le rétablissement du rationnement du beurre à compter du mardi 1er novembre. Lundi, à l'aube, une foule en colère se ruait sur les magasins d'alimentation. Jeudi, le conseil des ministres a jugé bon de se réunir en session extraordinaire, ce qui, selon les observateurs, confirme, pour la première fois officiellement, l'aggravation sérieuse de la situation sociale dans le pays.

Dans un long communiqué lu à la télévision, le conseil des ministres, tout en justifiant sur le fond la nécessité de rétablir le rationnement, a estimé que la mesure avait été mal présentée, ce qui a provoqué l'affolement de la population. Le général Jaruzelski a donné un blâme au ministre du commerce de l'intérieur, M. Lakomiec. Ce désaveu partiel traduit, lui aussi, l'inquiétude du pouvoir face à d'éventuels mouvements de protestation dans la perspective de nouvelles hausses des prix, qui devraient intervenir au début de 1984. — *(A.F.P.)*

### M. Walesa n'ira pas à Oslo recevoir son prix Nobel

M. Lech Walesa a annoncé, le jeudi 3 novembre, qu'il ne se rendrait pas à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix, et a choisi de se faire représenter par sa femme Danuta et leur fils aîné Bogdan, âgé de treize ans.

M. Walesa souhaite qu'ils puissent être accompagnés par M. Tadeusz Mazowiecki : un intellectuel catholique qui fut l'un des principaux « conseillers » de Solidarité, et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Solidarnosc*. Il faudra pour cela que les trois personnes concernées reçoivent les autorisations nécessaires des autorités polonaises. Le président de Solidarité trouve inconvenant de participer à une cérémonie au Parlement norvégien alors que plusieurs de ses camarades restent emprisonnés. Il craint, d'autre part, de ne pouvoir rentrer dans son pays.

M. Walesa, qui avait eu des consultations avec des représentants de l'ambassade de Norvège, a également lancé des invitations pour la cérémonie de la remise du prix : on y relève, à côté de différents responsables d'organisations syndicales internationales, le nom du Chilien Rodolfo Seguel, et aussi celui de M. Sandor Gaspar, président de la Fédération syndicale mondiale et membre du bureau politique du parti socialiste ouvrier hongrois.

M. Gaspar était le seul dignitaire d'un pays « frère » à avoir accordé, pendant un temps, un semblant de reconnaissance à M. Walesa et à son syndicat : il lui avait adressé une lettre — d'ailleurs très critique — au moment du congrès de Solidarité à Gdansk. Depuis, la Hongrie s'est complètement alignée sur les autres pays du bloc dans sa condamnation totale de Solidarité, et la presse de Budapest a présenté l'attribution du Nobel de la paix à M. Walesa comme une provocation occidentale.

## Espagne

### M. Gonzalez a annoncé un renforcement de la législation antiterroriste

De notre correspondant

Madrid. — Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a présenté, le jeudi 3 novembre, au Congrès des députés, les nouvelles mesures que les socialistes entendent prendre face à la recrudescence du terrorisme.

M. Gonzalez a annoncé que son gouvernement allait « systématiser » les dispositions antiterroristes, acceptant de les fondre en une nouvelle loi plus sévère que les antérieures, qui sera rapidement présentée au Parlement. *« Cette législation,* a-t-il précisé, *sera à la fois exceptionnelle et temporaire, et durera aussi longtemps que se prolongera la menace, elle aussi exceptionnelle, des bandes terroristes. »* Il répondait ainsi aux critiques de ceux qui lui reprochent d'avoir oublié les promesses de son discours d'investiture, lorsqu'il avait annoncé la possible abrogation de la loi antiterroriste en vigueur.

Les nouvelles dispositions devraient notamment permettre au ministère public de poursuivre les auteurs d'apologies du terrorisme, notamment dans la presse. Les peines frappant les délits de terrorisme seront sensiblement aggravées, particulièrement pour les attentats contre les membres des forces armées et les *« outrages aux symboles de la nation »* (une allusion aux indépendantistes basques qui brûlent des drapeaux espagnols).

Ceux qui commettent des délits contre des citoyens espagnols en dehors du territoire national tomberont eux aussi sous le coup de la loi. M. Gonzalez a laissé entendre que cette disposition viserait notamment les membres de l'ETA, percevant dans le sud de la France l'« impôt révolutionnaire ». Par ailleurs, le chef de l'exécutif a, pour la première fois, évoqué la possible mise hors la loi de la coalition Herri-Batusuna, considérée comme le « bras politique » de l'ETA militaire (elle avait obtenu 15 % des voix au Pays basque lors des élections législatives d'octobre dernier).

Le président du gouvernement s'est montré particulièrement sévère à l'égard de la France. *« Nous ne pouvons pas comprendre,* a-t-il affirmé, *que l'on continue à octroyer — dans une moindre mesure, il est vrai — le statut de réfugié politique à des citoyens espagnols en France (1). La collaboration française en matière de lutte antiterroriste a peut-être augmenté, mais elle reste insuffisante. »* M. Gonzalez a demandé que la France expulse de son territoire tous les militants de l'ETA qui s'y trouvent. Il s'est également prononcé pour un accord entre *« les chefs d'Etat des pays occidentaux »* contre le terrorisme.

Malgré la dureté du ton, les mesures projetées restent toutefois marquées par la prudence. La marge de manœuvre des socialistes, il est vrai, est particulièrement étroite. Il leur faut à la fois rassurer ceux qui, dans les casernes notamment, s'inquiètent de l'apparente impuissance du gouvernement face à l'ETA. Mais ils refusent de proclamer — comme le demande l'opposition conservatrice — l'état d'exception au Pays basque et de se lancer dans une répression indiscriminée, qui permettrait à l'ETA de reconstituer sa base sociale au sein de la population basque. Une politique d'équilibre aussi délicate aurait cependant plus de chances de succès si elle était menée en collaboration avec les forces politiques basques, à nouveau tenues totalement à l'écart de son élaboration.

THIERRY MALINIAK.

(1) Dans les milieux diplomatiques français à Madrid, on rappelle, toutefois, que le statut de réfugié politique pour les Basques se trouvant en France a été officiellement supprimé le 1er janvier 1979. Ceux qui s'étaient vu octroyer la carte de réfugié avant cette date ont été tenus de la rendre.

## Turquie

### Vingt millions d'électeurs vont désigner quatre cents députés

**Vingt millions d'électeurs turcs se rendront aux urnes le 6 novembre pour la deuxième fois en un an.**

**Le 7 novembre 1982, ils avaient approuvé à une écrasante majorité une nouvelle Constitution renforçant singulièrement les pouvoirs du chef de l'Etat. Ils avaient en même temps confirmé à la magistrature suprême le général Evren, jusque-là président du Conseil national de sécurité, qui avait assumé le pouvoir après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Dimanche, ils devront désigner les quatre cents députés de la « Grande Assemblée »**

### *Un pas timide vers une démocratie contrôlée*

De notre envoyé spécial

Ankara. — *« L'armée turque, nous l'admirons, nous la respectons. C'est pour cela précisément que nous voulons croire que les élections du 6 novembre, qui doivent marquer le retour à un gouvernement civil, seront aussi le premier pas vers la démocratie. »* Notre interlocuteur est une personnalité respectée de l'intelligentsia, se dépeignant lui-même comme *« social-démocrate »*, et que les militaires ont récemment contraint à abandonner ses fonctions à l'Université. Il a, comme la quasi-totalité des Turcs, approuvé le coup d'Etat du 12 septembre 1980, survenu dans un contexte de sérieuse paralysie politique, de grave crise économique et d'attentats terroristes sans précédent, qui faisaient une vingtaine de morts par jour. Tout était préférable à cette sensation d'anarchie et d'insécurité.

Qu'y avait-il à craindre d'ailleurs de forces armées que l'histoire a plutôt contribué à valoriser dans l'esprit du public ? On rappelle volontiers ici l'épisode décisif de la *« libération nationale »* sitôt après la première guerre mondiale, où l'armée a empêché le démembrement du pays. Ataturk, qui a accouché aux forceps la Turquie moderne, n'était-il pas avant tout un général ? En outre, tant en 1960 qu'en 1971, l'armée, après être intervenue, avait en quelques mois remis le pouvoir aux civils. En somme, il existait une règle non écrite de la démocratie turque selon laquelle, tous les dix ans, les militaires venaient remettre de l'ordre dans la maison, puis, la tâche accompli, s'en retournaient dans leurs casernes. En 1980, ils étaient arrivés à l'heure.

Mais, cette fois, *« les généraux se sont un peu incrustés »*, selon l'expression d'un haut fonctionnaire. Bien sûr, on a voulu sauver les apparences. Dès le lendemain du coup d'Etat, en effet, le général Evren avait promis que les forces armées repartiraient *« après avoir apporté des solutions aux problèmes »*. Il avait ajouté : *« La parole d'un militaire est parole d'honneur. »* Après l'approbation de la Constitution de 1982 par référendum et son élection comme président, il avait promis des législatives dans les douze mois. Les voilà ! Mais quelles élections !

#### Les trois partis en lice

Trois formations seulement ont été autorisées à présenter des candidats dont la liste a été approuvée par les généraux : le Parti de la démocratie nationaliste (P.D.N.) ; le parti de la Mère-Patrie (Anavatan) et le parti du peuple (Halkci). Faute de référence, les trois formations furent rapidement étiquetées par les Turcs. Le P.D.N. de M. Sunalp, ce fut le *« parti des généraux »* ; l'Anavatan de M. Ozal le *« parti des hommes d'affaires »* ; le Halkci de M. Calp, le *« parti de l'opposition des généraux »*.

Qu'a-t-on pu savoir de plus au cours d'une campagne électorale brève (trois semaines), très sobre (les généraux n'ont pas voulu d'affiches, ni de grandes réunions publiques) et donc très discrète. M. Ozal a donné l'image la plus nette. Son programme est centré sur le redressement économique du pays, et le moyen pour lui de parvenir à ce redressement, c'est de jouer à fond la carte du libéralisme. Il se présente comme un homme expérimenté. Père du plan de redressement économique de 1980, qui a effectivement réduit l'inflation (1) et relancé sérieusement les exportations. Il traîne cependant « une casserole » : il avait favorisé en 1981-1982 l'éclosion de sociétés de collecte de l'épargne publique, assurant aux prêteurs jusqu'à 100 % d'intérêts. Et puis, comme toujours, le système s'était emballé et avait fini par entraîner dans sa ruine un grand nombre d'épargnants de la classe moyenne.

Le personnage de M. Ozal a une autre facette dont il joue habilement. Dans cette société, naguère laïcisée de force par Ataturk, il représente le *« pieux musulman »*. Lors des dernières législatives de 1977, où il avait d'ailleurs été candidat malheureux du Parti du salut national de M. Erbakan, son programme pouvait se résumer ainsi : *« Une mosquée à côté de chaque usine. »* Pour ne pas inquiéter les militaires, farouches laïcs, M. Ozal doit avancer à pas feutrés. Mais qu'il en appelle aux *« valeurs traditionnelles »*, ou que deux invocations à Allah lui échappent le soir du tremblement de terre d'Erzurum, et tout le monde comprend.

Le général Sunalp, lui, est tout d'une pièce. En nous recevant dans son bureau rapidement installé, il déclare : *« Je suis entré à l'Ecole des cadets à l'âge de sept ans. J'ai pris ma retraite en 1976. J'ai donc cinquante-deux ans de vie militaire derrière moi. Cela compte. Puis j'ai été quatre ans homme d'affaires et deux ans diplomate. Avec des expériences aussi diverses, je crois que je puis être un bon politicien. »*

*« Je rejette la classification sommaire gauche-droite-centre, qui divise la nation et favorise finalement le communisme,* poursuit-il. *Pourtant, je ne peux pas être de gauche. Non, je me définirai, si vous insistez, comme un homme de centre droit. Mais en réalité je suis ataturkiste, c'est-à-dire un républicain nationaliste. »*

Le chef du P.D.N., à la différence de M. Ozal, qui apparaît comme un homme seul, a su s'entourer d'une équipe solide, constituée en majorité de nouveaux venus à la politique (et pour cause !) mais très expérimentés dans leurs domaines propres. L'un d'eux, ancien P.-D.G. de l'entreprise Oyak-Renault, M. Bozer, nous expose le programme économique du P.D.N. Dans le cadre de l'économie mixte qui est traditionnellement celle de la Turquie, *« priorité à l'économie de marché et aux exportations »* ; *« juste redistribution »* des fruits de l'économie ; enfin, reconnaissance de *« l'activité syndicale nécessaire à la démocratie »*, et protection sociale étendue.

La troisième formation en lice, le parti du peuple, fait figure de parent pauvre : siège social un peu étriqué, pas de placards payants dans les journaux, élaboration très rudimentaire du programme politique, allure très modeste des visiteurs. *« Nous sommes des sociaux-démocrates, humanistes et populistes,* explique le porte-parole du Halkci. *Nous sommes convaincus de répondre aux attentes des petits fonctionnaires, des employés, des petits paysans et des petits commerçants. L'ennemi ici, c'est M. Ozal, le candidat des riches. M. Sunalp est aussi de droite ; mais il est plus correct. »*

Le plus grand conformisme règne au Halkci — tout comme dans les deux autres formations — à propos du *« domaine réservé des généraux »* en politique internationale. On prône la poursuite de la *« ligne traditionnelle »* atlantique, occidentale, européenne de la Turquie, *« sans négliger les bonnes relations avec les pays arabes et musulmans »* (2). Sur la question des droits de l'homme : *« Une amnistie générale n'est pas souhaitable maintenant, mais sans doute devra-t-on un jour examiner le cas des condamnés qui ne sont pas des criminels de sang, mais des prisonniers d'opinion. »* Et bien évidemment, approbation sans réserve de la ligne d'évolution *« graduelle et parallèle »* déterminée par les généraux en vue de sortir de la situation créée par le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980.

#### Un régime qui s'est durci

Les généraux ont plutôt eu tendance ces derniers mois à peser d'un poids plus lourd. Après le référendum triomphal de novembre 1982, certains observateurs attendaient un relâchement de la pression. Or au début de 1983 on a vu au contraire la censure sur la presse se faire plus tatillonne et les renvois d'enseignants reprendre de plus belle. Des grèves de la faim cet été dans les prisons à Istanbul et à Diyarbakir, dans l'Est, où sont emprisonnés des militants séparatistes kurdes, ont montré que le régime carcéral demeure d'une extrême dureté.

Le 6 novembre marquera-t-il un assouplissement ? Nul ici ne semble l'attendre, au moins pour l'immédiat. Le chef du parti vainqueur devrait être appelé à former le gouvernement. Il en résultera sans doute des inflexions, plus ou moins libérales, de la politique économique. Mais les matières essentielles, comme la sûreté de l'Etat ou la défense, n'échapperont ni au président, le général Evren, ni au nouveau Conseil de sécurité nationale, où les militaires auront la majorité.

Qui s'en plaint en Turquie ? Difficile à dire naturellement. MM. Demirel et Ecevit, les dirigeants des anciens partis interdits, ont appelé à voter nul, ce qui ne saurait surprendre. Le P.C., clandestin, distribue des tracts appelant à la même attitude. Les intellectuels, les journalistes, les universitaires, se déclarent très généralement inquiets pour l'avenir de la démocratie. Certains pourtant n'excluent pas qu'autour de la nouvelle assemblée se crée une *« dynamique du dialogue politique et de la pression sociale combinés »* pouvant conduire, dans les prochaines années, à une véritable *« ouverture »*.

Mais l'intelligentsia, notamment de gauche, se déclare également persuadée que *« les militaires ont aujourd'hui derrière eux l'énorme majorité des Turcs, notamment dans les campagnes, très éprises d'ordre, qui représentent la moitié de la population »*. Le cri du cœur vient de cette opposante modérée : *« Les militaires sont les seuls qui peuvent empêcher la montée d'une vague d'intégrisme musulman, dont nous, les femmes, serions les premières à pâtir. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'inflation, qui était de 100 % l'an environ en 1980, est aujourd'hui de 35 % (30 % officiellement).

(2) La Turquie a fait, ces dernières années, une spectaculaire percée sur les marchés libyen, irakien et iranien.

## LES SUITES

### • LES BLESSÉS CUBAINS ONT REGAGNÉ LA HAVANE

### • DES ÉLECTIONS LIBRES SERONT ORGANISÉES AVANT UN AN

Le président Reagan a commenté, jeudi 3 novembre à Washington, le débarquement américain à la Grenade, qu'il a présenté comme *« une opération de sauvetage réussie »*. *« Nos objectifs ont été atteints et, dès que la logistique le permettra, les troupes américaines partiront,* a-t-il notamment indiqué. *Les Grenadins que nous avons libérés ont été ravis de voir nos troupes »*, a en outre affirmé le président américain, qui estime que la situation dans l'île est désormais stable.

Les chiffres officiels des pertes américaines font état de 18 tués et 89 blessés ; on estime, à Washington, que les forces cubaines ont perdu environ 60 hommes en s'opposant au débarquement. ; 57 blessés ont été rapatriés mercredi à La Havane, accompagnés par un représentant du Comité international de le Croix-Rouge ; 585 soldats cubains restent prisonniers à la Grenade, mais les Etats-Unis se sont déclarés prêts à assurer leur retour dans leur pays.

Un groupe international d'écrivains, dont le poète cubain Armando Valladeres, libéré en octobre 1982 après vingt ans d'internement, a suggéré au président Reagan de demander, *« à la faveur de ce retour »* à La Havane des soldats actuellement prisonniers à la Grenade, la libération des prisonniers politiques cubains, *« dont certains, « Los Historicos », sont dans les goulags de l'île depuis vingt ans, parmi lesquels les poètes Jorge Valls et Ernesto Diaz »*.

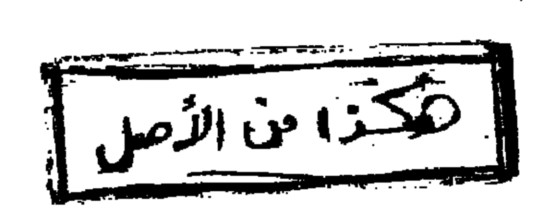
Quarante-neuf diplomates soviétiques et seize libyens ont par ailleurs été expulsés de la Grenade jeudi et ont regagné la Barbade. Un nombre non précisé de leurs collègues est-allemands, ainsi que d'autres représentants de l'U.R.S.S., sont arrivés jeudi soir à la Jamaïque à bord d'un avion militaire américain et devaient prendre, vendredi, un vol de l'Aeroflot pour Moscou. Enfin, cent trente-sept personnes, parmi lesquelles des Soviétiques, devaient être évacuées dans la nuit de jeudi à vendredi vers le Mexique, où les attendait également un appareil de l'Aeroflot.

A Saint-George's, où des conseillers britanniques étaient attendus vendredi, Sir Paul Scoon, le gouverneur de la Grenade, a annoncé que des élections libres seraient organisées au suffrage universel. La préparation de ce scrutin pourrait, a-t-il ajouté, prendre près d'un an. Un gouvernement provisoire sera mis en place jusqu'aux élections. Ses membres devraient être nommés d'ici quelques jours. Il s'agira, en principe, non de représentants des partis, mais de *« personnalités responsables »*. Le gouverneur a notamment indiqué qu'il avait pris contact, à ce sujet, avec les milieux syndicaux et la Chambre de commerce.

A Moscou, l'agence Tass a annoncé, jeudi, la fin des combats et ironisé sur *« les nouvelles à sensation »* selon lesquelles Cuba et l'Union soviétique avaient, d'après des documents secrets saisis sur place par les Américains, l'intention de faire de la Grenade une nouvelle base militaire. L'agence Novosti a publié, de son côté, un commentaire dans lequel elle estime que l'intervention militaire américaine à Saint-George's illustre l'*« incapacité humiliante »* des alliés de Washington à *« freiner l'agressivité »* des Etats-Unis.

Après l'adoption de la résolution condamnant l'intervention américaine par l'Assemblée générale des Nations unies — dont le président Reagan a assuré qu'elle n'avait *« pas du tout troublé son petit déjeuner »*, l'Australie a annoncé qu'elle allait demander la modification de son vote, son délégué n'ayant pas, selon Canberra, respecté la consigne qui lui avait été donnée. Cette modification, qui ne changera rien au résultat du scrutin, acquis à une très large majorité, transformera en abstention le vote australien favorable à la motion. Le gouvernement helvétique a, par ailleurs, publié, mercredi, sa première réaction officielle au débarquement qu'il condamne au même titre que l'*« intervention soviéto-cubaine »* à la Grenade. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*





# AMÉRIQUES

## DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE A LA GRENADE

# Les Malouines de Reagan

*(Suite de la première page.)*

Elle avait échoué dans sa tentative de récupérer *manu militari* les otages tombés aux mains des fidèles de Khomeiny et n'avait même pas pu venir à bout des guérillas opérant dans cette Amérique centrale qui avait été pour elle, durant plus d'un siècle, une chasse jalousement gardée. Reflétant l'état d'une opinion profondément marquée par le traumatisme vietnamien, le Congrès, une fois Reagan élu, n'avait cessé de lui mettre des bâtons dans les roues chaque fois qu'il envisageait d'envoyer ne serait-ce qu'une compagnie là où ça chauffait un peu.

Et puis est venu Beyrouth, avec les cadavres de deux cent trente « marines » qui n'avaient pas eu seulement le temps de prendre leur fusil. C'était plus que l'opinion américaine ne pouvait supporter. Reagan était obligé de réagir. Son génie, ou celui de ses conseillers, a été dans le choix du terrain de la riposte. John Kennedy, jadis, était intervenu au Vietnam pour prouver à Khrouchtchev qu'il était déterminé à tenir... Berlin. Ce faisant, il avait mis le pied dans un engrenage terrible dont il faudrait douze ans aux États-Unis pour se sortir.

Reagan a mieux su mesurer les risques. Plus précisément, il n'en a pris aucun. Il n'a lancé ses troupes à l'assaut ni au Liban, ni contre Cuba, ni contre le Nicaragua, ce dont, de toute façon, le Congrès l'aurait empêché. Il a choisi une petite île de rien du tout, dont le premier ministre marxiste, venu au pouvoir il y a six ans à la suite d'un coup d'État, avait, au témoignage du sénateur républicain Charles Mathias, cherché *« presque désespérément »*, au cours de sa visite à Washington l'été dernier, *« quelque sorte d'accommodement politique avec les États-Unis »* (1) et venait, peut-être pour cette raison, d'être assassiné par plus marxiste que lui.

Reagan pouvait, dans ces conditions, s'asseoir tranquillement – après tant d'autres – sur la charte des Nations unies, laquelle interdit de se faire justice soi-même : invoquer une « menace » qui paraît singulièrement inconsistante maintenant que les constructeurs *britanniques* de l'aérodrome qui inquiétait tant le Pentagone ont fait savoir que sa destination était purement civile, à preuve que les réservoirs de carburant n'étaient pas enterrés et que le radar n'était pas protégé. De toute façon, la Grenade est située à 2400 kilomètres des côtes américaines. Cuba et le Nicaragua sont autrement plus proches...

### La chance

De même le président des États-Unis pouvait-il accueillir avec sang-froid l'inévitable comparaison entre l'invasion de la Grenade et celle de l'Afghanistan. Dans ce dernier cas, l'intervention soviétique avait entraîné l'exécution du chef du gouvernement qui était censé l'avoir demandée. Dans le cas de la Grenade, c'est l'assassinat du président en place qui a conduit à l'intervention...

La chance, cette fois, a souri à la Maison-Blanche : les « marines » ont trouvé dans l'île des centaines de Cubains entraînés au combat et des stocks d'armes soviétiques – moins importants au demeurant, selon les dernières nouvelles, qu'on avait bien voulu le dire. N'est-ce pas la preuve que Moscou et La Havane étaient en train de faire de la Grenade le tremplin de quelque nouvelle agression ?

Gageons que, si les Américains intervenaient de même, ce qu'à Dieu ne plaise, au Nicaragua, en Libye, en Syrie, ailleurs encore, ils en trouveraient mille fois plus. Si jusqu'à présent ils ne s'y sont pas frottés, c'est parce que le risque serait incomparablement plus gros. Tous ces fruits de régions chaudes sont hérissés de piquants qui en rendent le maniement dangereux. La Grenade, à l'échelle d'un conflit planétaire, n'est, malgré son nom explosif, qu'une cacahuète, et Andropov ne va pas faire la guerre pour une cacahuète.

En attendant, les voisins de l'île y regarderont désormais à deux fois non seulement pour asticoter l'oncle Sam, mais pour faire pleine confiance à l'oncle Fidel, plus ou moins soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat du premier ministre grenadin. L'expulsion des diplomates cubains de Suriname par un dictateur qui était revenu enthousiaste l'an dernier d'un voyage à La Havane est un signe qui ne trompe pas : il n'avait pas envie de subir le sort de son collègue de Saint-George's. Et la plupart des gouvernements membres de l'Organisation des Caraïbes orientales ont endossé la position de la Maison Blanche.

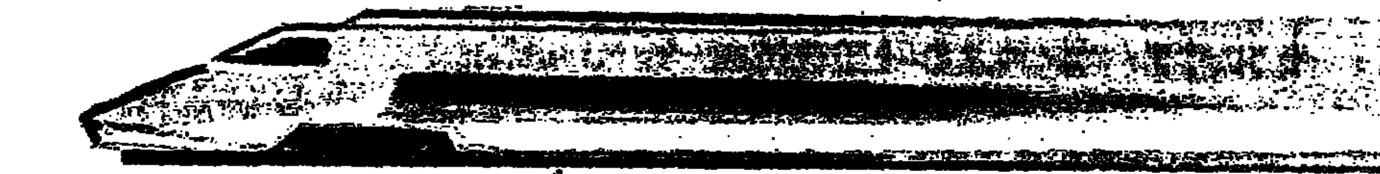
Même dans le monde extérieur, après tout, les États-Unis n'ont pas tellement perdu. La réprobation de Mme Thatcher ? Ils se feront une raison. La condamnation de la France ? Paroles verbales : leurs diplomates ne se cachent pas pour dire que, en dépit de sa politique économique, à leur avis parfaitement absurde, et de la présence des communistes au gouvernement, qu'ils n'ont toujours pas digérée, Washington n'a pas eu à Paris depuis longtemps de meilleur allié. L'indignation de Moscou ? Chacun sait ce qu'en vaut l'aune. La réaction de l'opinion mondiale ? Plutôt tiédasse, à voir les rangs fort clairsemés des démonstrations de protestation. Et il est facile de leur opposer l'accueil chaleureux de la majorité de la population grenadine à ceux qui l'ont débarrassée d'une sinistre oppression.

Reste à savoir si ce qui comble d'aise l'électeur américain – une bonne petite victoire acquise à moindres frais – est de nature à beaucoup impressionner un régime qui, par trois fois – Hongrie, Tchécoslovaquie, Afghanistan – n'a pas hésité à envahir massivement le territoire d'un pays allié aux seules fins de le rappeler à l'obéissance. Les dirigeants de ce régime savent parfaitement faire la différence entre un gadget comme l'occupation de la Grenade et une contre-attaque en bonne et due forme. Ils savent aussi que, jusqu'à présent, à chaque fois que la Maison Blanche croyait marquer un point, ils ont répondu en en marquant eux-mêmes un autre, souvent de bien plus de poids. L'inverse, à l'heure qu'il est, est loin d'être vrai.

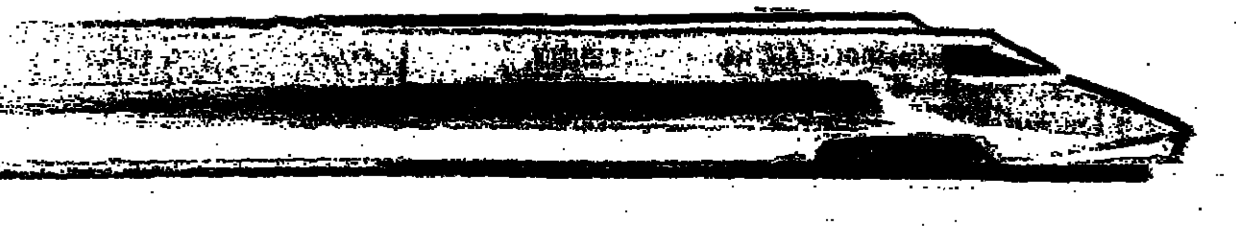
ANDRÉ FONTAINE.

(1) Dans un article du *Washington Post* cité par l'*International Herald Tribune* du 31 octobre.









Le Monde

# politique

## LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN POITOU-CHARENTES

### Les nouvelles couleurs du changement

En dialoguant avec des banderoles le jeudi 3 novembre à Châtellerault, M. François Mitterrand a donné le ton politique de son voyage dans la région Charentes-Poitou. Sur la place de l'hôtel de ville, parmi les trois mille personnes rassemblées, quelques slogans : *«Vivre au pays!»*, *«Réussir le changement!»*, *«Priorité à l'emploi!»*. Le chef de l'Etat les a lues à haute voix et y a répondu. Autant dire qu'il s'adressait à la partie de son électorat impatiente ou déçue.

Ce qu'il a dit à Châtellerault, il l'a répété d'étape en étape. Un thème ici, un autre là. *«Je vous demande de réfléchir avec moi, raisonnablement, sur les chances de la France»*, a-t-il déclaré. Vivre au pays? La France *«a les moyens de vivre»*, mais en acceptant *«toutes les lois et les rudesses de la concurrence internationale»*. Acheter français? Evidemment, mais cela ne doit pas devenir *«une manie»*, ainsi qu'il l'a dit devant les employés de la Mutuelle d'assurances des instituteurs de France, à Niort. Et cela doit se faire *«à qualité égale naturellement»*.

Le reste était à l'avenant. Le changement? Il a été entrepris en 1981 et il était indispensable, sinon la France *«eût continué d'aller vers son déclin»*. De quel changement s'agit-il? La justice sociale, certes. Mais elle n'est pas seule en cause. Il s'agit surtout de combler le fossé qui sépare, selon M. Mitterrand, l'évolution industrielle de celle des hommes qui dépendent d'elle. D'où la nécessité de réconcilier des intérêts jusqu'alors contradictoires : *«Rien de bon ne se fera si les Français ne se rassemblent pas.»* Cela suppose la réduction des inégalités, la fin d'*«insupportables privilèges»*, mais aussi la réalisation d'un objectif commun que le chef de l'Etat a une nouvelle fois tracé : la modernisation du pays.

M. Mitterrand a vanté partout où il est passé, à Châtellerault puis à Poitiers et à Niort, les mérites de cette évolution nécessaire par laquelle *«il faut passer si l'on veut que la France ne soit pas distancée par le Japon, les Etats-Unis; si l'on veut que l'Europe occidentale ne soit pas dépassée, éliminée de la course»*.

C'est cela aujourd'hui, pour lui, le changement.

*«Nous y sommes»*, dit-il, tant il s'agit dans son esprit de défendre à la fois l'instrument de travail et le travail lui-même, la place de la France dans l'économie mondiale et l'emploi, le salaire, la protection sociale.

A Niort, au cours de sa visite des installations informatiques de la MAIF, M. Mitterrand a ainsi souligné la qualité du matériel informatique français et aussi l'harmonie entre les gains de productivité, l'abaissement de la durée du travail, la création d'emploi. Le changement aujourd'hui, c'est donc, à son avis, *«la reprise en main»* de l'appareil industriel français.

Cette reprise en main, dont les effets ne seront ressentis qu'à longue échéance, ne sera assurée qu'à une condition essentielle à ses yeux : *«Que nous nous y mettions tous.»*

Le changement, ce serait aussi que M. Mitterrand soit parfaitement entendu, à la fois par les impatients du socialisme et par les entrepreneurs les plus réservés.

J.-Y. L.

### M. Mitterrand : *la France souffre des excès de l'Etat*

**Poitiers. — M. François Mitterrand a continué, vendredi 4 novembre, son voyage dans la région Poitou-Charentes. Le président de la République devait se rendre en Charente et en Charente-Maritime.**

De notre envoyé spécial

La veille, à Montmorillon (Vienne), M. Mitterrand avait traité devant le maire, M. Jean Bertrand (div. dr.), et les élus de la région, de la modernisation industrielle. Il l'a appelée *« la reprise en main »*, remarquant qu'elle ne pourra pas produire ses effets dans l'immédiat. *« Si nous nous y mettons tous*, a-t-il dit, *les nouvelles structures industrielles permettront à la France de se développer, de mettre un terme à la chute de l'emploi. »* Selon lui, les secteurs traditionnels peuvent être ranimés grâce à l'électronique. C'est le cas notamment dans l'automobile. *« Si le rendez-vous est manqué, la France coulera à pic. Nous veillons »*, a-t-il dit. M. Mitterrand a ajouté : *« La reprise en main est rendue nécessaire afin que soit raccourci le temps pour que notre société, trop longtemps paresseuse, s'adapte aux conditions nouvelles de la concurrence internationale. »*

A Poitiers, où il a été accueilli par le maire, M. Jacques Santrot, député socialiste, le chef de l'Etat a présidé en fin d'après-midi une séance solennelle du conseil régional, du Conseil économique et social et des quatre conseils généraux. Au cours de cette séance, il a réaffirmé les grands principes de la décentralisation, en soulignant que la France souffrait *« des excès de l'Etat »*. *« La tentation*, a-t-il dit, *est toujours la même : décider de tout et pour tout. Les tendances bureaucratiques, c'est un risque toujours présent. Il nous faut nous méfier de nous-mêmes. »*

Le président de la République a annoncé plusieurs mesures intéressant la région. Il a assuré que la centrale nucléaire de Civaux sera construite. *« Il y a retard*, a-t-il dit. *Mais ce n'est qu'un retard. La centrale continue d'être programmée. Pour une fois qu'une région demande à cor et à cri une centrale nucléaire, il serait dommage de ne pas répondre à ses vœux. »* La déclaration d'utilité publique interviendra au début de 1984. Le gouvernement a demandé à E.D.F. de commencer les travaux *« le plus vite possible »*.

A Châtellerault, en fin de matinée, devant trois mille personnes environ, et quelques pancartes réclamant le changement *« plus vite ! »*, M. Mitterrand, du parvis de l'hôtel de ville, avait fait appel à la *« raison »* des Français. *« Je vous demande de réfléchir avec moi, raisonnablement, sur les chances de la France*, a-t-il dit. *Le changement, le gouvernement l'a entrepris en 1981, au moment même où il devenait indispensable de l'organiser, sans quoi la France allait vers le déclin. »* Le chef de l'Etat avait parlé à ce propos d'une *« reprise en main »* en évoquant *« l'effort colossal »* entrepris pour lutter contre l'inflation et pour freiner la crise de l'emploi.

*« Rien de bon ne se fera si les Français ne se rassemblent pas*, avait-il ajouté. *Les premiers résultats de notre action commencent à se faire sentir. Nous ne sommes pas au bout de nos efforts. Les premiers signes sont là. L'inflation recule. Si le chômage n'est pas suffisamment contenu, c'est en France que son ampleur a été la plus réduite. Nous avons repris le dessus — mais ce n'est pas encore acquis — pour le commerce extérieur. Les importations n'ont pas été beaucoup réduites. Ce serait nécessaire si l'on fabriquait en France ce que les Français consomment. Mais les exportations, en trois ou quatre mois, ont effectué un progrès considérable. »*

*« Je compte sur ceux qui se sentent disponibles là où ils travaillent, là où ils vivent, là où ils éduquent leur famille ; sur ceux qui se sentent assez ambitieux pour leur pays. Je compte sur la volonté des Français. La mienne, croyez-moi, ne fléchira pas. Peu importe les campagnes qui se déroulent ici et là. Il faut que chacun s'exprime (...). Le changement, nous y sommes, dans un moment parmi les plus difficiles que l'on ait connus depuis l'après-guerre ; alors que la bourrasque a emporté bien des pays, bien des industries. Pourtant, nous sommes là, solides au poste, prêts à défendre la cause de la France. »*

J.-Y. L.

### L'espoir d'une France «réconciliée»

Poitiers. — François Mitterrand était cet enfant qui, dit-il, découvrit le paysage charentais voisin *« au pas d'un cheval fourbu avant même d'être attelé »*. Il fut un bachelier poitevin *« errant dans votre ville à la recherche d'un parchemin dans un lent balancement entre la mélancolie et l'espérance »*. Et, ce jeudi soir, en banlieue de Poitiers, devant les élus d'une région Poitou-Charentes qui *« lui est chère »*, il est ce président de la République qui *« se sent tout à fait bien chez vous, chez nous, chez moi »*.

François Mitterrand, fils *« d'un pays de mesure et d'audace »*, a vécu un instant de nostalgie et d'humour tendre en parlant à ses «pays» de ce pays. De la Charente par exemple, car, prétendra-t-il en souriant, *« la Charente est un fleuve, prenons-en pleinement conscience »*. Ou du colza : *« On m'a même dit que c'est le plus beau colza d'Europe. En ce cas, il est vraiment beau. »*

Cette nostalgie souriante, pourquoi ? Peut-être parce que, enfant d'une *« civilisation qui avait trouvé ses assises »*, le voici responsable d'une autre, *« la civilisation des villes non encore civilisées »*, qui n'a point trouvé les siennes. Et tout le problème est là.

C'est peut-être ainsi, un voyage présidentiel dans la France de 1983, un petit clin d'œil façon comices agricoles, des fleurs et des flics partout, des maires ravis, des médailles pour le président, une attention pour tous et pour chacun. Et puis, derrière, le discours sur la modernité, seule voie du salut, et sur le *« rassemblement »*, seul chemin de sauvegarde. Un discours totalement partagé entre le passé et l'avenir. Comme si le présent n'était plus déjà qu'un sale moment à passer *« dans cette bourrasque* (qui) *a emporté partout dans le monde bien des pays et bien des industries »*.

Le passé, l'avenir, et, pour le président, l'atout majeur, la *« durée »*.

Le matin même Châtellerault ne s'était point privé de son traditionnel marché pour attendre la visite présidentielle. Et, faut-il l'ajouter, la ville ne s'était dérangée en masse pour joindre ainsi l'utile à l'exceptionnel : trois mille personnes tout au plus.

De notre envoyé spécial

Le souci évident du président de la République, en réponse à ces gens qui lui demandaient *« plus de changements »* dès maintenant, était d'*« être entendu »*. Il leur délivra donc un message à la fois fort simple et très vaste. Un message assené, répété, comme martelé, et qui, à bien des égards, dans le ton et dans la forme, aurait pu faire penser à un discours d'avant le mois de mai 1981 : le changement, certes, mais quel changement ? Celui des structures déjà nettement engagé, selon le président ? Ou celui des mentalités, le changement d'une société *« qui y était mal préparée, qui y résistait et y résiste encore »* ? Ce changement-là resterait à faire. Dans le langage présidentiel, aujourd'hui, le passé, l'avenir, peuvent s'appeler autrement : la crise pour l'un, la mutation pour l'autre, le présent ne faisant jamais alors que la douloureuse transition.

On dira que c'est prendre un bien grand pari, car les échéances électorales, notamment législatives, sont, elles, par nature d'un futur déjà présent. Peut-être. Mais autour de la démonstration tout s'articule : la durée permet le grand dessein; le grand dessein promet d'autres durées.

A partir de ce postulat non dit mais tellement clair, les références s'expliquent. Qu'à Châtellerault François Mitterrand ait cité un illustre prédécesseur, Henri de Navarre, le futur Henri IV, adressant d'ici, en 1589, une lettre-programme aux Français pour les inviter à la réconciliation, n'était pas une simple facilité de discours, une coquetterie historique, ou un mot. Bien davantage. *« Rassembler les Français*, dira François Mitterrand, *cela ne lui fut pas facile. Cela ne l'est pour personne. Mais enfin, il y est arrivé. Entre-temps, que de luttes, que de débats : parvenir à convaincre la majorité, l'immense majorité des Françaises et des Français, qu'ils ont de quoi s'entendre, qu'ils ont une grande histoire vécue et à vivre, un grand passé, un présent, un puissant avenir, s'ils le veulent. »*

Tel est l'objectif : espérer une *« France réconciliée »*, non pas au sens d'un unanimisme irréel, mais une France passant peu à peu, dans sa mentalité majoritaire, d'un scepticisme frileux à un pragmatisme conquérant. A l'entendre, on dira que M. François Mitterrand a dès maintenant une conviction : comme si une crise communément admise était déjà une crise à moitié surmontée. Comme si la France pouvait n'être plus déjà, dans l'esprit présidentiel, *« au pas d'un cheval fourbu avant même d'être attelé »*. Mais elle-même ne le sent pas, ou ne le dit pas encore.

PIERRE GEORGES.

● *Incident à Poitiers.* — Pendant la visite des vieux quartiers du centre ville à Poitiers, quelques dizaines de jeunes gens ont hué le chef de l'Etat. Une jeune fille a lancé dans sa direction une tomate. Interpellée, elle a admis avoir fait ce geste à la suite d'un pari.

### Le bureau politique du P.C.F. «charge» M. Marchais de préparer la rencontre avec le P.S.

Le bureau politique du P.C.F., réuni jeudi 3 novembre dans la matinée, a publié un communiqué dans lequel il insiste sur la nécessité de *« rassembler les gens, le plus largement possible, pour la paix, la détente, le désarmement équilibré »*. Il souligne, d'autre part, que la gauche doit opposer à la droite *« une riposte unie et efficace, tout en travaillant à résoudre les problèmes difficiles auxquels sont confrontés, dans la crise, les travailleurs et le pays »*.

*« Pour préciser les moyens de la contre-offensive*, ajoute le communiqué, *élever le niveau de l'action unitaire, bref, tout faire pour la réussite de la gauche, le bureau politique a décidé de charger le secrétaire général du parti, Georges Marchais, de la préparation de la rencontre entre le parti socialiste et le parti communiste français, à laquelle le P.C.F. attache la plus grande importance. »*





## LA NOUVELLE DIRECTION DU P.S.

### Un certain renouvellement, malgré un réel blocage

Le nouveau comité directeur du P.S. *issu du congrès de Bourg-en-Bresse* a reconduit, jeudi 3 novembre, M. Lionel Jospin au poste de premier secrétaire. Il cumulera *désormais ces fonctions* avec celles de porte-parole qu'assumait précédemment M. Bertrand Delanoë, nommé secrétaire national chargé de l'organisation, des *fédérations et du* contentieux. M. Jean Poperen conserve son poste de numéro deux du parti.

Le comité directeur a également procédé à l'élection du bureau exécutif. Comme le précédent, il se compose de vingt-sept titulaires et de dix-neuf suppléants. Deux titulaires font leur entrée : Mme Nicole Bricq et M. Louis Le Pensec ; quatre suppléants deviennent titulaires (leurs noms apparaissent en italique (1) dans la liste que nous publions ci-dessous), notamment M. Christian Goux, proche de M. Joxe.

Le nouveau secrétariat national formé par le premier secrétaire et approuvé à l'unanimité par le comité directeur n'est pas aussi « resserré » que le souhaitait M. Jospin. Le premier secrétaire désirait se doter d'une équipe réduite de moitié par rapport à la précédente. Or il y a trois secrétaires nationaux adjoints en plus ! *« Il fallait*, a souligné le premier secrétaire, *associer tout le monde ; et c'est toujours un problème difficile, le P.S. n'est pas un parti cruel. »*

Au-delà des questions de personnes, c'est la pesanteur des rapports de forces entre les courants — qui se sont pourtant officiellement fondus dans la synthèse — qui a bloqué le jeu.

M. Lionel Jospin a toutefois placé à des postes importants des amis sûrs. *Ainsi de M. Bertrand Delanoë*, qui succède à M. Paul Quilès à la tête des fédérations, de l'organisation et du contentieux, et de M. Jacques Huntzinger, qui obtient un secrétariat national « plein » aux relations internationales. Les hommes du premier secrétaire contrôlent les postes-clés de l'organisation et de l'idéologie : M. Pronteau est chargé des « études ». M. Lionel Jospin fait aussi entrer *deux représentants de la génération* des trente-quarante ans : MM. Dominique Strauss-Kahn (trente-cinq ans), nouveau secrétaire national adjoint aux études, chargé plus particulièrement des questions économiques, et Jean-Claude Queyranne (trente-huit ans), député du Rhône et adjoint de M. Hernu à la mairie de Villeurbanne, qui est *nommé secrétaire national* adjoint à la culture.

Le *renouvellement* des hommes est aussi très sensible parmi les amis de M. Mauroy. Traditionnellement représentés par Mme Marie-Josèphe Pontillon et M. Roger Fajardie, ils le seront désormais par Mmes Martine Buron et Geneviève Domenach-Chich et MM. Guy Allouche, sénateur du Nord depuis le 25 septembre, et Bernard Roman, adjoint au maire de Lille.

La *représentation* rocardienne reste inchangée, à ceci près que Mme Marie-Noëlle Lienemann siège désormais au titre du « courant Richard ».

Quant au CERES, il a tenté, à l'ouverture du comité directeur, de relancer la négociation qui s'était achevée à Bourg-en-Bresse sur les *enjeux de pouvoir, locaux* notamment. Cette tentative a tourné court, mais elle a retardé une réunion qui, d'ordinaire, est de pure formalité. M. Jean-Pierre Chevènement avait donné le ton la veille en affirmant que son courant incarne désormais *« le changement dans le changement »*. Le CERES se renouvelle grâce à l'entrée au secrétariat national de M. Jean Natiez, député de la Loire-Atlantique, comme adjoint à la coordination.

NADINE AVELANGE.

(1) Dans la liste des membres du secrétarit national, nous avons mentionné entre parenthèses l'appartenance par courants telle qu'elle est apparue lors de la préparation du congrès de Bourg-en-Bresse, à savoir : (1) pour ceux qui se réclamaient du texte de M. Jospin ; (2) pour le CERES ; (3) pour les rocardiens dissidents de M. Alain Richard. Les noms des nouveaux apparaissent également en italique.

### Le bureau exécutif

Le *bureau exécutif* du P.S. élu jeudi 3 novembre par le nouveau comité directeur est ainsi composé :

**Membres titulaires : 27**

*Motion 1 : (21).* — MM. Lionel Jospin ; Guy Allouche ; Jean-Paul Bachy ; *Mme Martine Buron* ; MM. Robert Chapuis ; Marcel Debarge ; *Bertrand Delanoë* ; Roger Fajardie ; Michel de La Fournière ; *Jacques Huntzinger* ; Pierre Joxe ; André Laignel ; *Louis Le Pensec* ; Louis Mermaz ; Mmes Christiane Mora ; Véronique Neiertz ; MM. *Daniel Percheron* ; Michel Pezet ; Jean Poperen ; Jean Pronteau ; *Mme Françoise Seligmann*.

*Motion 2 : (5).* — *Mme Nicole Bricq* ; MM. Pierre Carassus ; Michel Charzat ; Didier Motchane ; Georges Sarre.

*Motion 3 : (1).* — Mme Marie-Noëlle Lienemann.

**Membres suppléants : 19**

*Motion 1 : (16).* — MM. Jean-Marc Ayrault ; Alain Barrau, Pierre Brana ; Alain Busnel ; Gérard Delfau ; *Mme Geneviève Domenach-Chich* ; MM. Gérard Fuchs ; Claude Germon ; *Christian Goux* ; Christian Pierret ; *Jean-Jacques Queyranne* ; *Bernard Roman* ; Luc Soubré ; *Dominique Strauss-Kahn* ; Bernard Thareau ; Mme Anne Tregouet.

*Motion 2 (3). — MM. Christian Bataille* ; Michel Coffineau ; *Jean Natiez*.

### Le secrétariat national

Le nouveau secrétariat national est ainsi constitué :

M. Jean Poperen (1) : coordination, élections ; M. Jean-Paul Bachy (1) : entreprises; *Mme Martine Buron* (1) : lutte des femmes; MM. Michel Charzat (2) : secteur public et nationalisations; Marcel Debarge (1) : relations extérieures; *Bertrand Delanoë* (1) : fédérations, organisation, contentieux; Michel de La Fournière (1) : droits de l'homme et libertés; *Jacques Huntzinger* (1) : relations internationales; André Laignel (1) : trésorerie; Mme Christiane Mora (1) : communication et propagande; MM. Didier Motchane (2) : formation; Michel Pezet (1) : urbanisme et cadre de vie; Jean Pronteau (1) : études; Georges Sarre (2) : collectivités locales; *Mme Françoise Seligmann* (1) : information des militants.

**Secrétaires nationaux adjoints :** MM. *Guy Allouche* (1) : élections; Alain Barrau (1) : jeunesse; Pierre Brana (1) : relations extérieures; Pierre Carassus (2) : entreprises; Robert Chapuis (1) : collectivités locales; Gérard Delfau (1) : études, et plus particulièrement idéologie et débat d'idées; Mmes *Geneviève Domenach-Chich* (1), relations internationales; *Marie-Noëlle Lienemann* (3) : cadre de vie; MM. *Jean Natiez* (2) : élections; *Jean-Claude Queyranne* (1) : culture; *Bernard Roman* (1) : communication; Luc Soubré (1) : relations extérieures; *Dominique Strauss-Kahn* (1) : études, et plus particulièrement économie; Bernard Thareau (1) : agriculture; Mme Anne Trégouet (1) : communication.

## LA PRÉPARATION DES ELECTIONS EUROPÉENNES

### De nombreux anciens élus du P.C.F. soutiennent l'initiative de M. Fiszbin

M. Henri Fiszbin a présenté à la presse, jeudi 3 novembre, la liste des cent cinquante-cinq premiers signataires d'un appel pour la présentation d'une liste de *« communistes démocrates et unitaires »* aux élections européennes du 17 juin 1984. Le président de Rencontres communistes avait annoncé, en avril dernier, son intention de constituer une telle liste.

Le texte de l'appel, dont M. Fiszbin a donné lecture, souligne que *« la crise du P.C.F. a, pour la première fois, donné naissance de façon durable à l'expression indépendante d'une sensibilité communiste démocrate et unitaire* [qui] *s'est manifestée, de manière incontestable, tant à l'occasion de grands débats idéologiques au sein de la gauche qu'à des moments politiques décisifs tels que l'élection de M. François Mitterrand* [et qui] *s'est affirmée, lors du scrutin municipal de 1983, chaque fois que la présence, dans la consultation, de listes communistes ne relevant pas du P.C.F. lui en donnait la possibilité »*. L'appel ajoute : *« Cet électorat, ancré à gauche, unitaire et authentiquement communiste, doit pouvoir jouer tout son rôle dans le processus engagé le 10 mai 1981. »*

Les signataires de l'appel, parmi lesquels on relève le nom de nombreux anciens responsables ou élus du P.C.F., celui de M. Arthur London et celui du philosophe Henri Lefebvre, se prononcent pour une véritable sanction du pouvoir de gauche, un communisme français démocratique et libre de toute dépendance idéologique vis-à-vis des pays de l'Est, une Europe *« qui ne soit ni antiaméricaine ni antisoviétique, mais une Europe européenne »*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# L'idée d'une défense « européo-américaine » est combattue par MM. Debré et Hernu, comme par le P.C.F.

**L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 3 novembre, les crédits du ministère de la défense. Ceux-ci s'élèvent à 171,02 milliards de francs, en progression de 7,65 % par rapport à 1983. Si l'on retranche les crédits d'action sociale et ceux des pensions de retraite, ce budget s'élève à 142,1 milliards de francs, soit 15,5 % du budget de l'Etat (*le Monde* du 11 octobre).**

On retiendra surtout que, à l'occasion de cette discussion budgétaire, ont été soulignées, quelques semaines seulement avant le début de l'installation probable des Pershing en Europe, les lignes de fracture qui traversent la majorité à propos de la place de la France dans l'affrontement Est-Ouest. L'opposition, sur ce plan, a emboîté le pas, plus ou moins franchement selon les orateurs, au gouvernement, et elle a seulement contesté les moyens dont il dispose. Une telle attitude présentait, à ses yeux, l'avantage de souligner l'isolement du P.C.F., qui campe sur ses positions à propos de la négociation soviéto-américaine de Genève.

● **Le pacifisme et les euromissiles.** – M. Charles Hernu a réaffirmé très fermement la position du gouvernement sur la non-prise en compte de la force de dissuasion de la France à Genève. A propos du pacifisme, le ministre de la défense a déclaré : « *Comment ne pas voir (...) la composante spécifiquement allemande de ce mouvement. Il y a beaucoup d'habileté à exploiter, sur le thème de la-paix-à-tout-prix, la volonté d'identité de ce grand peuple.* »

M. Yves Lancien (R.P.R., Paris) a précisé que son refus de la prise en compte de la force française de dissuasion s'applique « *à Genève comme ailleurs* ».

M. Maurice Nilès (P.C., Seine-Saint-Denis) a affirmé au contraire : « *Nous n'excluons pas (...) l'idée, exprimée par le président de la République devant l'ONU, que, le jour venu, dans le cadre d'un processus de désarmement progressif équilibré et contrôlé, les cinq puissances nucléaires puissent valablement débattre de la limitation de ces armes. On ne parviendra à cette étape ultérieure que grâce au succès des diverses négociations en cours pour la réduction des armements. D'où l'importance des négociations de Genève. (...) C'est l'évidence même qu'il ne peut y avoir de progrès dans la voie du désarmement que s'il y a équilibre des forces entre les deux parties. Déterminer l'équilibre implique la prise en compte de toutes les armes existant en Europe.* »

● **La défense nucléaire de l'Europe.** – Au sujet de la défense nucléaire de l'Europe, M. Hernu a affirmé : « *Certains esprits laissent parfois entendre que* [notre] *force* [de dissuasion] *devrait participer à une défense nucléaire « européo-américaine ». Cela n'est pas soutenable.* » Pour sa part, M. Nilès a « *dénoncé avec la plus grande vigueur* » le propos de M. Chirac. Il a ajouté : « *De l'introduction, dans la doctrine nucléaire française, des notions de « sanctuarisation élargie », de « bataille de l'avant », de « guerre limitée », jusqu'à l'évocation de la bombe européenne, tout le chemin est parcouru, menant à l'abandon de la souveraineté.* »

M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) a affirmé que certains, « *il y a vingt ans, parlaient de la « bombinette »* alors que d'autres « *prétendent maintenant que la force française pourrait défendre l'Europe* ». « *Ce n'est pas vrai. Notre force nationale* [et s'adressant à M. Hernu], *comme vous le dites avec raison, elle ne peut pas être intégrée.* »

L'U.D.F., par la voix de M. Jean-Marie Daillet (Manche), s'est prononcée pour une certaine « *individualisation, au sein de l'alliance atlantique, de la défense de l'Europe* », tandis que M. Lancien affirmait pour sa part : « *L'Allemagne demeure, bien évidemment, au cœur du problème, avec sa division, avec son tabou nucléaire. Comment, dès lors, prendre en compte sa légitime préoccupation d'être défendue à ses frontières, plutôt que de servir de champ de bataille, classique comme nucléaire, si l'on n'a pas la capacité de mettre en œuvre les moyens conventionnels suffisants ou la volonté d'utiliser à ce niveau la dissuasion nucléaire ! Ni trop promettre ni encore moins compromettre, telle est bien la voie à trouver.* »

● **Force d'action rapide.** – Les conditions d'emploi de la force d'action rapide (FAR) en Europe, notamment par rapport à l'OTAN, suscitent chez les communistes des craintes (*le Monde* daté 30-31 octobre), que n'a certainement pas contribué à dissiper la définition du rôle de cette force par M. Jacques Huyghes des Etages (P.S., Nièvre), rapporteur pour avis de la commission de la défense : « *La force d'action rapide vise à la projection, le plus loin et le plus vite possible en Europe, de forces significatives dès le début d'une crise. Avec la force d'action rapide, on ne peut pas défendre une direction stratégique comme un corps d'armée, mais on peut boucher un trou, donner un coup de poing, montrer que nous pouvons nous intégrer dans l'alliance.* »

Pour sa part, M. Hernu a précisé : « *L'autonomie du gouvernement est entière, et nulle automaticité n'est attachée à l'engagement de la FAR. (...) Elle peut intervenir en Europe. Dans cette perspective, la FAR concrétise notre « alliance dans l'alliance » avec la R.F.A. (...) L'engagement de la FAR aurait donc une signification politique dissuasive. (...) L'indépendance de la FAR à l'égard de la structure militaire intégrée de l'OTAN est totale.* »

Un très violent incident a opposé, d'autre part, le ministre de la défense et M. François Fillon (R.P.R., Sarthe). Ce dernier, après avoir déploré le manque d'information d'origine gouvernementale dont disposent les parlementaires, s'est interrogé sur la cohésion de la majorité. Mettant en cause, sans le nommer, le P.C.F., M. Fillon a notamment déclaré : « *Peut-on, à la fois, rendre hommage aux soldats de la force multinationale à Beyrouth et soutenir la politique expansionniste de la Syrie et de son allié soviétique, dont vous savez, monsieur le ministre, beaucoup mieux que nous, le rôle joué dans l'attentat.* »

M. Hernu, furieux, a répliqué : « *J'appartiens à un gouvernement dont tous les ministres sont solidaires ! (...) Vous avez osé prétendre que le gouvernement jouait une sorte de double jeu, et que certains de ses membres soutiendraient les Syriens et les assassins des jeunes Français ! C'est odieux, et vous devriez avoir honte !* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## ENVIRONNEMENT : regrets unanimes

L'Assemblée nationale a adopté, le jeudi 3 novembre (R.P.R. et U.D.F. votant contre), les crédits du secrétariat d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, qui s'élèvent à 788,8 millions de francs, en augmentation de 3,7 % par rapport à 1983 (*le Monde* du 1er octobre 1983).

Sur tous les bancs de l'Assemblée, on a reproché au gouvernement d'avoir sacrifié la protection de la nature à la dureté des temps, car, selon M. Robert de Caumont (P.S., Hautes-Alpes), ce choix « *compromet des actions à long terme qui préparent l'avenir* ». L'unanimité s'est faite pour regretter la modicité des crédits dont disposera Mme Huguette Bouchardeau.

Mme Bouchardeau a expliqué que ses crédits seront consacrés à des actions d'« *incitation* ». Elle a annoncé que, durant les six mois de présidence française du conseil européen, elle s'efforcera de régler le problème des pollutions sulfuriques (les « pluies acides ») et celui de la teneur en plomb de l'essence. Mme Bouchardeau s'est affirmée décidée à « *tenter de trouver, pour le Conservatoire du littoral, des moyens financiers nouveaux, fût-ce hors budget* ».

Les socialistes ont finalement accepté de voter ce budget parce que, selon M. Yves Tavernier (P.S., Essonne), « *il va dans la bonne direction* ». Quant aux communistes, ils ont, par la voix de M. Vincent Porelli (Bouches-du-Rhône), souligné « *l'acharnement, l'imagination et les bons résultats obtenus* » par l'ancienne responsable du P.S.U.

Th. B.

# M. Raymond Barre reproche à la gauche d'être infidèle aux « valeurs républicaines »

A la demande des Clubs République et Démocratie, dont il était l'invité, jeudi soir 3 novembre, à Paris, M. Raymond Barre a évoqué « *l'avenir des valeurs républicaines* ». L'ancien premier ministre s'est efforcé de définir cet « *ensemble de valeurs qui illustrent la république* », en soulignant notamment : « *La république, c'est le respect de la volonté populaire (...), la liberté des citoyens (...), un Etat qui a en charge l'avenir à long terme du pays, assure la stabilité et la protection nécessaire et, par des incitations appropriées, donne aux citoyens la possibilité de servir les grands objectifs de la nation (...). La république, c'est aussi la concorde entre les citoyens, c'est-à-dire la tolérance (...) ; c'est aussi la justice, ou mieux encore la solidarité.* »

M. Barre a estimé que la gauche n'applique pas les règles républicaines quand « *elle met en relief la division de la France entre une droite et une gauche, quand elle soumet les moyens audiovisuels à une emprise dont le résultat aboutit à un effort quotidien d'endoctrinement du citoyen, quand elle procède à une prise de contrôle étendue de l'activité économique de la nation ; enfin, la gauche*, selon lui, *porte atteinte aux règles démocratiques républicaines dans sa manière de se comporter à l'égard de l'Université et de l'enseignement* ».

M. Barre a précisé qu'il « *n'est pas* a priori *contre* » les nationalisations. « *Il y a des cas*, a-t-il dit, *où elles s'expliquent et même se justifient, notamment dans le cas de services publics ou d'entreprises occupant une position dominante sur le marché.* » En revanche, l'ancien premier ministre est opposé à la « *nationalisation systématique* » de tout le réseau bancaire et des entreprises du secteur technologique de pointe.

Les différentes questions posées à M. Raymond Barre, au terme de cet exposé, ont permis à l'ancien premier ministre d'aborder de nombreux autres thèmes dont certains se retrouvent dans l'interview qu'il a accordée au journal *Libération* (daté du 4 novembre).

M. Barre a parlé de la politique étrangère de la France qu'il juge « *équivoque* », même s'il estime qu'il faut accorder un « *minimum de confiance* » à ceux qui sont en charge des affaires extérieures. M. Barre a rappelé qu'il a toujours soutenu l'action que le gouvernement français a menée au Liban et, en particulier, sa participation à la force multinationale. Mais il « *croit* » qu'au Liban comme au Tchad « *il faut, au-delà de l'action entreprise, savoir la politique que l'on mène ; c'est la condition nécessaire*, a-t-il remarqué, *pour éviter un enlisement qui serait fâcheux* ».

A propos du débarquement américain à la Grenade, il déplore que « *les principes du droit international à l'égard d'un petit pays n'aient pas été appliqués* », mais il a constaté aussi que « *les États-Unis ne pouvaient accepter une entreprise de déstabilisation qui mettrait en péril la sécurité si elle se produisait en Amérique centrale ou dans les Caraïbes* ». L'ancien premier ministre a jugé que « *d'autres moyens auraient pu être utilisés* », avant de souligner : « *Nous assistons à une entreprise globale de déstabilisation de l'Occident.* »

Il pense que, si « *la France échappe au pacifisme, c'est en partie parce qu'il y a, depuis le général de Gaulle et grâce à lui, un consensus sur une défense indépendante. (...) Quand l'esprit de défense s'émousse, Munich est proche. Que la France reste fidèle à la conception selon laquelle un pays ne saurait s'en remettre à d'autres du soin de le défendre !* », ajoute M. Barre.

Le député du Rhône s'est prononcé en faveur du maintien du scrutin majoritaire pour l'élection de l'Assemblée nationale, car, a-t-il précisé, « *il permet la stabilité de l'exécutif* ». M. Barre a ajouté cependant qu'il n'est pas « *hostile* » au principe de la loi municipale que le gouvernement de gauche a fait voter, dans la mesure où elle permet de dégager une équipe qui peut diriger la municipalité, et où elle assure la représentation des minorités.

M. Barre s'est inquiété de la « *perte de crédibilité de la classe politique* », et il a souhaité que la gauche, la droite, le centre, « *pour autant qu'il se déciderait à exister* », tentent « *à tout prix* » de redresser cette situation.

A propos de la politique économique du gouvernement, qualifiée parfois de « *barrisme de gauche* », M. Barre a remarqué : « *Ce n'est pas parce que j'étais taxé de mener une politique d'austérité et parce que la gauche depuis 1982 se vante de faire mieux, c'est-à-dire la rigueur, qu'il faut confondre l'inspiration et les techniques mises en œuvre.* » M. Barre reproche à la politique économique actuelle de « *sacrifier au secteur public le secteur privé soumis à des contrôles stricts* ». Selon lui, le gouvernement « *frappe les forces de production et de création du pays* ». L'ancien premier ministre réclame des « *méthodes souples* » de fixation des revenus « *dans un climat de liberté et de responsabilité* ».

C. F.-M.

● *Grèves à Tahiti.* – Le calme a régné tout au long de la journée du mercredi 2 novembre, à Tahiti, malgré le mot d'ordre de grève générale lancé par la Confédération des syndicats indépendants (C.S.P.) et confirmé après l'échec, la nuit précédente, des négociations dans le conflit de l'hôtellerie.

La C.S.P. n'a pas réussi à faire déborder le mouvement au-delà de ses sphères traditionnelles d'influence : Électricité de Tahiti, la réparation navale militaire, l'hôpital de Papeete et quelques entreprises de bâtiment et de travaux publics.



LE PROJET DE RÉFORME BANCAIRE AU SÉNAT

# M. Delors veut moderniser le cadre juridique dans lequel travaillent les établissements de crédit

Commencé jeudi 3 novembre au Sénat, l'examen en première lecture du projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit devait s'achever le 4 novembre.

Pour M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, ce texte n'est en rien un « prolongement » de la loi de nationalisation, ni une loi de restructuration du système financier, ni une loi sur le crédit ou sur la politique monétaire. Ses dispositions, explique-t-il, visent à moderniser le cadre juridique dans lequel les établissements de crédit exercent leurs activités, à unifier – ce qui, souligne-t-il, ne veut pas dire « *uniformiser* » – la réglementation, à rénover et démocratiser le système institutionnel et à améliorer les relations avec la clientèle.

Le « *vieillissement* » des textes de 1941 à 1945, le développement des activités des établissements, la diversité des nouvelles formules de crédit, l'arrivée de nouvelles techniques, notamment pour les moyens de paiement, sont autant de raisons qui justifient, pour M. Delors, une définition légale du crédit, une distinction plus claire entre banque universelle et établissement de crédit spécialisé, accompagnées d'une description plus actuelle des métiers financiers, d'un élargissement de la conception d'opérations bancaires, d'une mise en conformité de notre droit avec les directives européennes et d'un cadre général qui soit conciliable avec la diversité des établissements et des réseaux existants. Sur ce dernier point, le projet prévoit des autorités uniques de réglementation, de tutelle et de contrôle, mais, au nom de la spécificité, il prend en considération les agents centraux des établissements du secteur mutualiste et coopératif et des caisses d'épargne.

Pour l'organisation institutionnelle, le texte distingue le Conseil national du crédit, dont la composition est modifiée et le rôle nettement consultatif, et deux comités plus techniques avec pouvoir décisionnel, l'un pour la réglementation générale et l'autre pour l'examen des situations individuelles des établissements de crédit. Enfin, plusieurs dispositions ont pour objet d'améliorer la vie quotidienne des Français (notamment en prévoyant le droit au compte pour tous), de faciliter la marche des entreprises (un préavis précédera toute cessation ou toute réduction, décidées par une banque, d'un concours à une entreprise) et d'asseoir la solidité financière des banques (tous les établissements de crédit devront respecter des ratios de liquidités et de solvabilité).

Au nom de la commission des finances, M. Yves Durand (non inscrit, Vendée) ne manifeste pas d'opposition de fond à ce texte « *essentiellement technique* », qui « *que les conséquences de l'évolution du système bancaire, tout en préservant la spécificité des réseaux et la prééminence de la Banque de France* ». L'avis de la commission des lois, présenté par M. Etienne Dailly (gauche démocratique, Seine-et-Marne), n'est pas, lui non plus, hostile aux dispositions proposées. Cependant, M. Dailly note que le droit au compte, « *malheureusement nécessaire dès lors que les salaires, par exemple, se paient par chèque* », est difficilement conciliable avec la liberté des contrats. A ses yeux, la nationalisation des banques ne leur a pas donné une mission de service public, et l'ouverture d'un compte en banque pour tous ceux à qui elle a été refusée devrait être possible au service public des chèques postaux.

Les critiques les plus sévères sont venues des rangs du R.P.R., dont les sections de personnels des banques élaborent un texte sur l'activité bancaire, qui devrait être connu avant la fin de l'année et faire l'objet d'une proposition de loi. M. Michel Maurice-Bokanowski (R.P.R., Hauts-de-Seine) voit dans le projet une volonté « *d'étatisation du monde bancaire, qui conduit à faire des établissements nationalisés un réservoir à finances, dans lequel, à court de munitions, le gouvernement ne cesse de puiser* ». De son côté, M. Christian Poncelet (R.P.R., Vosges) se demande s'il ne s'agit pas, avec cette réforme, « *d'ancrer définitivement la nationalisation du crédit (...) et d'en assurer la pérennité au-delà de l'actuelle législature* ».

En réponse à MM. Gérard Delfau (P.S., Hérault) et Pierre Gamboa (P.C., Essonne), M. Delors indique que s'il a renoncé à prévoir la création de « conférences financières régionales », qu'auraient présidées les responsables régionaux de la Banque de France, dans le cadre d'une décentralisation régionale, cela n'interdira pas quelques « *expériences* » entre les professionnels de la banque et les responsables régionaux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Monde

# société

## UNE MEILLEURE PROTECTION DES FEMMES ENCEINTES

# Les examens prénataux et les congés de maternité seront encouragés

A l'occasion d'une visite dans les services des professeurs Alexandre Minkowski (hôpital Cochin) et Claude Sureau (maternité Baudelocque), M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a détaillé, le jeudi 3 novembre à Paris, plusieurs mesures arrêtées par le gouvernement qui améliorent la surveillance et la protection sociale des femmes enceintes. Ces mesures avaient déjà été annoncées dans leurs grandes lignes par M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, à l'occasion de la publication des résultats d'une enquête épidémiologique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (*le Monde* du 28 octobre). Il s'agit de :

● la prise en charge à 100 %, par l'assurance maternité, de deux examens prénataux supplémentaires aux quatrième et cinquième mois de grossesse. Cette mesure porte à six le nombre des examens prénataux totalement pris en charge. Elle a pour objet, a indiqué M. Bérégovoy, d'*« inciter les femmes culturellement et économiquement défavorisées à se soumettre à une surveillance médicale mensuelle »*.

● la possibilité d'une prescription du congé supplémentaire de deux semaines (prévu par le code de la Sécurité sociale) dès la constatation de la grossesse. Cette disposition permet à la femme enceinte de bénéficier de ce congé — pris en charge au titre de l'assurance maternité — dès que le médecin diagnostique un risque pour le bon déroulement de la grossesse et non à partir du sixième mois comme c'est actuellement le cas.

● la réforme du carnet de maternité, afin de mieux informer les femmes et leur entourage et d'en faire un instrument de liaison entre les équipes qui ont en charge la période prénatale et l'accouchement. Un volet spécial de ce carnet permettra à la femme, à son initiative, d'informer le médecin du travail de sa grossesse. Par ailleurs, une circulaire sera adressée aux médecins du travail afin d'attirer leur attention sur les risques de l'activité professionnelle vis-à-vis de la grossesse.

### *Le nouveau ministre de la santé*

Quel est aujourd'hui le ministre de la santé ? Si M. Edmond Hervé a commenté les résultats de la récente enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale sur la grossesse et l'accouchement, c'est M. Pierre Bérégovoy qui, publiquement, en a tiré les conclusions. Dans la salle capitulaire de la maternité de Port-Royal, haut lieu du jansénisme, le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a montré à quel point la santé, la médecine et l'hôpital pouvaient lui tenir à cœur. A quel point aussi la maternité pouvait être un thème politique.

Car M. Bérégovoy n'y va pas par quatre chemins : les mesures prises en faveur des femmes enceintes ont pour but principal d'inciter les Français à avoir des enfants. *« Il faut,* a dit en substance le ministre, *inverser la tendance parce que redressement démographique et redressement économique vont de pair, les périodes de faible natalité étant aussi des périodes de stagnation économique. »* Politique encore ce bref salut aux efforts de ses prédécesseurs qui ont fait que, de 8,2 % en 1972, le taux de prématurés est descendu à 5,6 % en 1981.

Politique surtout le long chapitre consacré aux *« nécessaires efforts de gestion »*. Que les gynécologues et les accoucheurs français se rassurent : *« Il n'y a pas d'économies à faire sur ce terrain-là. »* Un engagement auquel M. Bérégovoy restera attentif *« là où il sera »*. D'ailleurs tout ne va pas si mal pour le déficit de la Sécurité sociale puisque — parlant aux journalistes — M. Bérégovoy a promis : *« Je vous apprendrai prochainement que les choses se passent bien. »*

Satisfait, M. Bérégovoy s'asseoit. A quelques mètres de lui, le professeur Alexandre Minkovski souligne que les mesures, pour importantes qu'elles soient, ne sont pas encore suffisantes. *« Dans les pays d'Europe du Nord,* souligne-t-il, *il y a quatorze visites prénatales et les taux de prématurité sont les plus bas du monde. »* Pourquoi alors participer à une telle opération ? *« Vous savez que je ne suis pas enthousiaste pour le gouvernement. Mais je fais quelques exceptions. M. Bérégovoy est un homme de bonne volonté avec qui on peut dialoguer. C'est lui aujourd'hui le ministre de la santé. »*

JEAN-YVES NAU.

# La préparation du calendrier scolaire pour 1984-1985

**Les différents partenaires de l'éducation nationale travaillent avec le ministère à la mise au point du calendrier de l'année scolaire 1984-1985. Un premier projet a été proposé aux recteurs à la fin de l'été puis un deuxième soumis à la concertation, sans que le choix définitif ait été arrêté. Parmi les partenaires (syndicats d'enseignants, associations de parents, représentants de l'enseignement privé, etc.), plusieurs rédigent leur propre projet afin de faire prévaloir leur point de vue.**

**C'est le cas du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN), qui met l'accent sur le report de la rentrée de septembre à une date plus tardive.**

Le calendrier scolaire, qui met en jeu les équipements touristiques ainsi que les transports, est attendu non seulement par les usagers de l'école, mais aussi par les professionnels des loisirs et du tourisme. Il est établi après une longue concertation, tant à l'échelon des régions et des départements, sous l'autorité du recteur d'académie, qu'au niveau national. Le ministère envisage de publier en janvier son texte définitif. Il précise que le projet de calendrier examiné le 4 octobre, lors d'une réunion nationale de concertation, est déjà modifié.

Le représentant du ministre avait rappelé au cours de cette réunion les principes mis en avant les années précédentes : le maintien de la référence aux trois cent seize demi-journées d'activités, l'inclusion dans les vacances d'été de l'intégralité des mois de juillet et d'août, l'existence de trois zones (1) pour les vacances d'hiver et de deux pour les vacances de printemps, et, enfin, le rééquilibrage de la durée des vacances d'été au profit des petites vacances.

Le respect de ces principes a amené le ministère à préparer des projets de calendrier assez semblables à celui de cette année.

● *Les premières dates transmises aux recteurs* pour consultation proposaient de fixer la rentrée au mardi 4 septembre 1984, pour les enseignants, et au jeudi 6 septembre pour les élèves. Toussaint : du samedi 27 octobre après la classe au lundi 5 novembre au matin ; Noël : du jeudi 20 décembre 1984 après la classe, au vendredi 4 janvier 1985 au matin. Pour les vacances d'hiver, les départs s'échelonneraient entre le jeudi 7 février 1985 (zone 1), le jeudi 14 (zone 2) et le jeudi 21 février (zone 3), pour des congés s'étalant sur onze jours.

Pour Pâques — *« vacances de printemps »*, — les congés auraient lieu du vendredi 22 mars au jeudi 11 avril (zone 1), et du vendredi 29 mars au lundi 15 avril (zones 2 et 3). Les dates de départ en vacances d'été seraient fixées au vendredi 28 juin après la classe (zone 1), et au mardi 25 juin après la classe (zones 2 et 3), la rentrée étant prévue pour le jeudi 5 septembre 1985.

● *Dans un deuxième projet,* le ministère avance de nouvelles dates. Rentrée 1984 : le mercredi 5 septembre pour les enseignants et le vendredi 7 septembre 1984 pour les élèves. Toussaint : du samedi 27 octobre après la classe au mardi 6 novembre au matin. Noël : du jeudi 20 décembre 1984 après la classe au jeudi 3 janvier 1985 au matin. Les dates des vacances d'hiver seraient inchangées. Pour celles de printemps, du samedi 23 mars 1985 après la classe au jeudi 11 avril (zone 1), du vendredi 29 mars après la classe au lundi 15 avril au matin (zones 2 et 3). Les vacances d'été seraient fixées du samedi 29 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin (zone 1), et du jeudi 27 juin après la classe au vendredi 6 septembre au matin (zones 2 et 3).

Des organisations syndicales d'enseignants contestent les projets du ministre. Le SNES reproche au ministère de préparer une *« rentrée précoce »*. Ce syndicat propose deux calendriers *« plus conformes à l'intérêt des élèves et aux préoccupations des enseignants »*. La rentrée serait fixée — projet A — au lundi 17 septembre ou — projet B — au jeudi 13 septembre. Les vacances d'hiver commenceraient les samedis et la date de sortie, unique pour toute la France, le vendredi 28 juin après la classe.

Le Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), qui consulte actuellement ses sections départementales, fera connaître sa position à la mi-novembre. Les premières réactions font néanmoins état de la « lourdeur » du premier trimestre envisagé et de son déséquilibre par rapport au reste de l'année scolaire.

(1) *Zone 1 :* académies de Paris et de la région parisienne ainsi que celle de Montpellier. *Zone 2 :* académies d'Aix-Marseille, Bordeaux, Caen, Corse, Lille, Limoges, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Reims, Rouen, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Toulouse. *Zone 3 :* académies d'Amiens, Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes.

## *FAITS ET JUGEMENTS*

### Une nouvelle audition du capitaine Barril

Le capitaine Paul Barril, ancien chef par intérim du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.), a été entendu, jeudi 3 novembre, par M. Jean Bertholon, président de la chambre d'accusation de Paris. La capitaine Barril arrivé au Palais de justice en uniforme, accompagné de son avocat, Mᵉ Francis Szpiner, n'a pas fait de déclaration.

Le capitaine Barril est impliqué dans plusieurs affaires judiciaires en cours (*le Monde* daté 16-17 octobre). Son audition est justifiée par les irrégularités commises au moment de l'arrestation des trois « Irlandais de Vincennes ». Cette procédure pourrait aboutir à un retrait ou à une suspension de la qualité d'officier de police judiciaire du capitaine Barril.

### Le « banquier » Valsania est arrêté à Rome

La police italienne vient d'arrêter, à Rome, deux anciens administrateurs italiens du casino Ruhl de Nice recherchés pour trafic de devises entre l'Italie, la France et la Suisse portant sur plusieurs milliards de lires. L'un d'eux, Cesare Valsania, avait été condamné par défaut, le 3 juin, devant le tribunal de Nice, au titre de dirigeant de la SOCRET (Société d'exploitation du casino Ruhl), à deux ans de prison et 60 millions de francs d'amende pour infraction douanière, nous indique notre correspondant à Nice.

Cesare Valsania était présenté, dans une note confidentielle de la police judiciaire de Nice rédigée en 1977, comme l'un des « banquiers romains » formant l'une des branches de la Mafia chargée de « blanchir » l'argent provenant de l'« industrie » des enlèvements en Italie, (*le Monde* du 5 avril 1980).

● *Sœur Marie-Pauline se pourvoit en cassation.* — L'appel interjeté par Mme Aline Deremetz, sœur Marie-Pauline en religion, supérieure du foyer Notre-Dame-des-Pauvres à Bourrou (Dordogne), contre la décision de M. Bernard Ors, juge d'instruction au tribunal de Périgueux, de retirer trois enfants du foyer que Mme Deremetz n'avait pas voulu remettre à la D.D.A.S.S., (*le Monde* daté 30-31 octobre) a été rejeté le 2 novembre, par la cour de Bordeaux. L'appel n'étant pas suspensif, les enfants resteront au foyer de la direction de l'Action sanitaire et sociale. Sœur Marie-Pauline a décidé de se pourvoir en cassation.



## *DÉFENSE*

### Un marché de 1 200 millions de francs

### LE KOWEIT ACHÈTE À LA FRANCE DES RADARS DE DÉFENSE AÉRIENNE

Le Koweït a acheté à la France des matériels de défense aérienne (infrastructures de radar) fabriqués par la société Thomson-C.S.F. d'une valeur totale de 1 200 millions de francs.

De source industrielle, on indique que ce contrat est l'un des plus importants enregistrés depuis le début de 1983. Il s'agit d'une série de stations-radars, réparties en plusieurs endroits du territoire, et d'un poste de commandement centralisant les informations reçues ainsi que les ordres donnés.

Le Koweït a déjà acheté à la France trente-deux intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne, et, avec le contrat signé par Thomson-C.S.F., c'est la totalité de la couverture aérienne de ce pays, en moyens actifs (les avions armés de missiles air-air) et en moyens passifs (les radars de surveillance), qui est ainsi confiée à des constructeurs français.

● *Nominations au cabinet du secrétaire d'Etat à la défense.* — Sont nommés, par arrêté au *Journal officiel* daté 2 et 3 novembre, directeur du cabinet de M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, M. Alain Pellan; chef de cabinet, M. Jean-Pierre Alacchi; chef du secrétariat particulier, Mᵐᵉ Alice Benazech-Rondeau.

[Né le 24 novembre 1938 à Toulon, M. Alain Pellan a appartenu au corps des commissaires de l'air avant d'entrer, en 1973, dans le contrôle général des armées, où il était, avant sa nomination auprès de M. Gatel, chargé du service de santé des armées. M. Pellan doit être prochainement promu contrôleur général des armées.]

هكذا من الأصل



## LES ÉVÊQUES FRANÇAIS RÉUNIS A LOURDES

# De nouvelles règles pour former les séminaristes

**L'assemblée plénière des évêques français aura lieu à Lourdes du samedi 5 au mardi 8 novembre. Trois dossiers principaux à l'ordre du jour : la mission en monde ouvrier ; la vie religieuse en France ; les programmes d'étude et de formation dans les séminaires. Aux cent vingt-deux membres de la conférence – des invités, des experts, quatre observateurs non catholiques et les représentants de douze conférences épiscopales étrangères : deux cent soixante-six participants au total.**

**La réflexion sur la présence de l'Eglise dans le monde ouvrier, amorcée à Lourdes l'année dernière, devrait aboutir à l'adoption de nouvelles propositions. Quelques points chauds ressortent des rapports préparatoires : l'aggravation de la situation des jeunes travailleurs, la multiplication des « *campagnes xénophobes* », la difficulté de mener un dialogue entre foi et politique après l'arrivée de la gauche au pouvoir, dans un milieu marqué par le marxisme et l'indifférence religieuse.**

**En ouvrant le dossier de la vie religieuse, les évêques déclarent vouloir, « *faire quelques propositions pour de meilleures relations mutuelles dans les diocèses* » entre le clergé séculier et les ordres religieux.**

**Quant au troisième sujet, la formation des futurs prêtres, l'assemblée aura à examiner et voter une « loi-cadre » (*Ratio institutionis* et *Ratio studiorum*), en vigueur depuis 1978 à titre expérimental, donnant les orientations générales de la formation spirituelle et intellectuelle des séminaristes français. Après le vote de l'assemblée plénière et l'approbation de la congrégation romaine pour l'éducation catholique, ces documents seront promulgués officiellement. La crise des vocations sacerdotales – qui parait se stabiliser, puisqu'il y avait 1 161 séminaristes en France en 1980, 1 159 en 1981 et 1 210 en 1982 – oblige les responsables à former des prêtres capables de déléguer une partie de leur « pouvoir » aux laïcs.**

**D'autre part, les évêques devront se prononcer sur quatre des cinquante-huit canons du nouveau code de droit canonique. Il s'agit, notamment –, se prononcer, enfin, sur le jeûne et l'abstinence. Le nouveau code, qui entrera en vigueur le 27 novembre, prévoit (canon 1251) que l'abstinence de viande ou d'une autre nourriture – tombée en désuétude depuis le concile – soit à nouveau respectée *tous* les vendredis.**

**La conférence épiscopale aura à déterminer s'il est réaliste de penser qu'on puisse restaurer l'habitude de « faire maigre » le vendredi, ou s'il ne faudrait pas plutôt demander un effort de prière et de pénitence ce jour-là.**

**A. W.**

# La guerre des catéchismes aura-t-elle lieu ?

Un sujet qui ne figure pas dans le programme de l'assemblée de Lourdes aura une place de choix dans les discussions de couloirs : la catéchèse. La Congrégation romaine pour la doctrine de la foi vient, en effet, de rendre publics deux documents qui ne manquent pas d'embarrasser l'épiscopat français en relançant la « querelle des catéchismes ».

On se souvient des remous provoqués par la conférence prononcée, à Lyon et à Paris, à la mi-janvier par le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Ses remarques sur la *« grande misère de la catéchèse nouvelle »*, due, selon lui, au fait qu' *« on a tout bonnement oublié de distinguer le texte de son commentaire »*, ainsi que son jugement sans appel, selon lequel *« ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme national »*, (*le Monde* du 4 février), avaient été largement interprétés comme un désaveu des nouvelles méthodes catéchétiques mises en place par les évêques français depuis le concile.

Ce n'est un secret pour personne que, depuis un an, les relations sont tendues entres les évêques français responsables de la catéchèse et le préfet de la congrégation romaine pour le clergé, le cardinal Silvio Oddi, qui prêtait une oreille complaisante aux nombreusesplaintes émanant des milieux intégristes français, accusant les évêques d'avoir *« bradé la catéchèse »*. Devant le désarroi provoqué dans les milieux catéchétiques, et jusqu'au sein de l'épiscopat, par l'intervention du cardinal Ratzinger, le président de la conférence épiscopale, Mgr Jean Vilnet, a soumis à la Congrégation pour la doctrine de la foi une demande précise concernant la nécessité d'un *imprimatur* romain pour les ouvrages de catéchèse. Le cardinal Oddi, de son côté, a adressé une requête similaire au cardinal Ratzinger.

### « C'est la victoire d'un millier d'intrégristes »

Jusqu'à présent, l'épiscopatfrançais a soumis à Rome pour agrément deux textes seulement : le *Texte de référence* (guide général pour la catéchèse), voté par la conférence épiscopale à Lourdes en 1979, et *Pierres vivantes* (recueil de textes priviligiés de la foi), approuvé à Lourdes en 1980. Il arguait que seuls ces deux textes sont de caractère national, alors que les nombreux « parcours catéchétiques » – il en existe une quinzaine – sont utilisés localement et reçoivent, de toute manière, un « label de conformité » avec le *Texte de référence* décerné par chaque évêque dans son diocèse. Qui plus est, l'épiscopat français refusait d'accorder ce « label » à tout catéchisme non conforme, et notamment aux catéchismes préconciliaires imprimés et distribués par les intégristes.

Or les réponses données par le cardinal Ratzinger à Mgr Vilnet et au cardinal Oddi donnent raison, globalement, aux intégristes contre les évêques français. Comme le disait amèrement un responsable de la catéchèse : *« C'est la victoire d'un millier d'intégristes sur cent mille catéchistes ! »*

Dans ses réponses aux deux prélats, faites en mai dernier, mais rendues publiques le 28 octobre, le cardinal Ratzinger commence par rappeler certains principes généraux : le pape *« détermine pour l'Eglise universelle des normes en matière de catéchèse »* ; les évêques, *« en union avec le pontife romain et sous son autorité,* [sont] *de vrais et authentiques maîtres de foi, pontifes et pasteurs »* ; chaque évêque est, *« dans son diocèse, la première autorité responsable de la catéchèse »* ; la conférence épiscopale *« ne peut déléguer son pouvoir législatif aux commissions ou autres organismes créés par elle »*, mais elle peut *« faire éditer, avec l'approbation du Siège apostolique, des catéchismes pour son propre territoire »*, c'est-à-dire, au niveau national.

En clair, l'épiscopat français ne peut pas publier des catéchismes (il n'y a pas en France de catéchisme unique et national) sans l'autorisation préalable du Saint-Siège, et il ne saurait lancer dans le public des documents à titre expérimental. Encore plus dure à avaler par les évêques est la réponse à Mgr Vilnet sur l'*imprimatur*. Le préfet de l'ex-Saint-Office déclare qu'un évêque *« doit donner l'approbation »* à un catéchisme conforme à la foi et à la pédagogie – c'est donc un « oui » aux catéchismes intégristes ; il peut seulement donner la priorité aux documents catéchétiques qu'il reconnaît comme officiels.

La guerre des catéchismes aura-t-elle lieu ?

ALAIN WOODROW.

# Les cosmonautes de Saliout-7 sont de nouveau sortis dans l'espace

Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov, les deux occupants de la station spatiale soviétique Saliout-7, sont à nouveau sortis dans l'espace, jeudi 3 novembre, pendant deux heures et cinquante cinq minutes. Comme c'était le cas deux jours plus tôt, la raison donnée de cette sortie est l'installation d'un panneau supplémentaire de photopiles solaires, permettant d'accroître l'alimentation électrique de la station et, selon l'agence Tass, d' *« élargir le programme des expériences scientifiques »*.

Un reportage publié par la *Pravda* indiquait récemment que Liakhov et Alexandrov préparaient un nouveau cycle d'expériences, chaque cycle durant un mois.

Cette sortie inattendue – mais les Soviétiques n'annoncent jamais à l'avance les événements importants – va probablement relancer les supputations sur les dangers que courraient les cosmonautes, *« prisonniers »* d'une station spatiale *« en perdition »*. Rien n'autorise, cependant, de telles allégations. Le programme spatial soviétique a été marqué à la fin septembre, par un accident grave, l'incendie de la fusée qui devait envoyer vers Saliout-7 un nouvel équipage. Il n'en est résulté aucune conséquence pour les habitants de la station, qui ont seulement été privés d'une visite et d'un vaisseau neuf qui aurait probablement remplacé le Soyouz-T-9 qui est attaché, depuis juin dernier, à la station Saliout-7. Mais depuis cette date, le vaisseau cargo Progress-18 est venu s'amarrer à Saliout. Les Soviétiques auraient aussi bien pu envoyer un Soyouz vide, comme ils l'ont fait à plusieurs reprises dans le passé, et c'est la solution qu'ils auraient choisie s'ils avaient eu le moindre doute sur la possibilité qu'ont Liakhov et Alexandrov de revenir à chaque instant sur Terre.

D'autre part, une fuite d'oxyde d'azote dans Saliout aurait, selon les Américains, obligé les cosmonautes à revêtir leur scaphandre et à se réfugier dans Soyouz-T-9 (*le Monde* du 14 octobre), comme ils font par mesure de prudence en diverses circonstances, en particulier, lors de l'accostage d'un vaisseau à la station. Selon des sources américaines, cet incident aurait réduit les possibilités de manœuvre de la station. Mais de là à la mettre en danger... Du reste, Progress-18 a probablement apporté le complément d'oxyde d'azote nécessaire.

De toute manière, aucun de ces incidents ne justifierait l'installation de panneaux solaires supplémentaires, et des cosmonautes en difficulté auraient mieux à faire que de sortir dans l'espace. On peut évidemment supposer que la raison des deux sorties n'est pas celle qui est donnée, à savoir l'installation de panneaux solaires. Mais l'hypothèse ne tient guère. Les militaires américains, qui pouvaient compter du sol les tuiles de silice manquant sur la navette spatiale lors de son premier vol auraient tôt fait de relever l'imposture.

Il a été aussi révélé que les Soviétiques codent certaines conversations entre l'équipage et le sol, pour les rendre indéchiffrables par les observateurs occidentaux. C'est ce qu'ont fait les Américains quand leurs astronautes mettaient en œuvre des équipements militaires. Il est généralement admis que les stations Saliout portant les numéros 3 et 5 avaient des missions principalement militaires, les numéros pairs correspondant plutôt à des missions civiles. Lors des négociations préparant le vol du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien, certains participants ont eu l'impression que Saliout-7 pourrait avoir aussi une vocation militaire.

J.-F. A.

## FAITS DIVERS

● *Epidémie de fièvre jaune en Haute-Volta.* – Selon l'antenne de l'organisation mondiale de la santé à Ouagadougou, l'épidémie de fièvre jaune qui sévit depuis le mois de septembre dans le sud-est de la Haute-Volta, dans la région de Fada N'gourma, a causé la mort de 257 personnes, en majorité des enfants de un à quinze ans. Trois cent vingt cas au total ont été recensés essentiellement parmi la population nomade peule. Soixante personnes ont également péri dans le nord du Ghana d'après Radio-Accra. (*A.F.P. Reuter*)



# CARNET

## Décès

### FRANCIS LEENHARDT

— Mme Francis Leenhardt,
Mme Sylvie Leenhardt,
M. et Mme Henry Laffont,
ses enfants,
Olivier Girieud, Philippe Levy
et Renaud Laffont,
ses petits-enfants,
Mme André Bayard,
sa belle-mère,
M. et Mme Jacques Cabuzel, Laurent et Caroline,
*ses beaux-enfants,*
Mme Jean-Paul Leenhardt,
Mme Reine Bayard,
ses belles-sœurs,
Les familles Schaller, Hedrich, Mollet, Mayor et Leenhardt,
ses neveux et nièces,
Sa famille,
Ses amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Francis LEENHARDT,**

survenu à Marseille le 3 novembre.

Les obsèques se dérouleront à Marseille, le samedi 5 novembre, à 10 h 30, au temple, 27, rue Grignan.

Inhumation au cimetière de Mazargues.

[Né le 24 avril 1908 à Marseille, Francis Leenhardt était licencié en droit et en lettres. Lors de la deuxième guerre mondiale, résistant, il avait été chargé, en 1943, de la création des comités de libération clandestins pour l'ensemble de la France, avant d'être secrétaire général, en 1945, de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (U.D.S.R.).

Député des Bouches-du-Rhône de 1946 à 1962, puis du Vaucluse de 1973 à 1978, date à laquelle il ne s'était pas représenté, Francis Leenhardt avait été conseiller municipal de Marseille de 1965 à 1973. Fondateur, à la Libération, avec M. Gaston Defferre, du quotidien « le Provençal », il en avait été le vice-président-directeur général avant de devenir P.-D.G. de « Var-Matin-République ».]

— **Monique BÉRANGER,**
**née Lefebvre,**

est décédée dans sa quarante-neuvième année avec courage.

Elle repose dans la paix et la joie.

De la part de
Charles Béranger,
son époux,
Félix Béranger et Sophie Decombe,
David Béranger et Laurence Faigenbaume,
Hugues Béranger,
ses enfants,
Et Patrick Larocca.

Les obsèques ont eu lieu le 27 octobre 1983, à Auvers-sur-Oise (95430).

60, rue François-Villon,
95430 Auvers-sur-Oise.
138, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
Cagliari (Italie).
Dallas (Etats-Unis).
Ceci tient lieu de faire-part et de remerciements.

— Roland Debard,
Arlette Laurent,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Myrto DEBARD,**
artiste peintre,

survenu à Paris le 29 octobre 1983.
70, rue d'Assas,
75006 Paris.

— M. Jean Friedman, son époux,
Mme Adèle Zalcberg, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Denise FRIEDMAN,**
**née Hechtman,**
dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Bagnolet, à 9 heures, le 4 novembre 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nicolas et Laurence Harlé,
ses fils et belle-fille,
Justine, Mélusine, et Corentin Harlé,
ses petits-enfants,
Caroline et Jeannette Normandin,
M. et Mme Larue,
ses sœurs et beau-frère,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de

**Catherine HARLÉ,**
survenu le 30 octobre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 novembre 1983, à 10 h 45, en la chapelle de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

1, boulevard Bineau,
92300 Levallois.
29, rue Charles Bemont,
78290 Croissy-sur-Seine.



— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mlle Annick HOVELAQUE**

survenu le 31 octobre 1983.

De la part des familles Hovelaque, Le Meur, Esmeraldo.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 novembre à 9 heures.

Réunion à la porte principale du cimetière d'Ivry-Parisien, 44, avenue de Verdun,

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Michelle Léglise-Vian,
sa sœur,
Patrick, Carole, Millie
et Cédric Vian,
ses neveux et nièces,
ont le regret de faire part du décès de

**M. Pierre-Claude LEGLISE,**
survenu dans sa soixante et unième année à Paris.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 novembre 1983, à 11 h 45, au cimetière de Jouy-en-Josas (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
135 *bis*, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

— Mme François Le Roy, née Geneviève Paleirac,
Yves Le Roy,
François et Catherine Bersani,
Domonique Le Roy,
Jean-Michel et Véronique Guérin,
ses enfants,
Olivier et Florent Bersani,
Philippe et Anne Guérin,
ses petits-enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. François LE ROY,**
professeur émérite
à la faculté de droit
de l'université de Lille-II,
professeur
à l'Institut d'études politiques
de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 1er novembre 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 9 novembre 1983, à 13 h 45, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
25, rue Lauriston,
75116 Paris.

— Nicole et Claude Mossé,
Marie-Odile et Michel Mossé,
ses enfants,
Emmanuelle et Laurence,
ses petites-filles,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme René MOSSÉ,**
**née Yvonne Halphen,**

survenu brusquement le 26 octobre 1983 à Carpentras.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 octobre à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Route de Carpentras, 84380 Mazan.
15 E, avenue Saint-Jean-de-Beauregard, 91400 Orsay.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Charles PEIGNOT,**
commandeur de la Légion d'honneur,
fondateur des éditions
Arts et Métiers graphiques,
ancien président
des Fonderies Deberny-et-Peignot,
fondateur et président honoraire
de l'Association typographique
internationale,

survenu le 1er novembre 1983, à Paris,

De la part de
M. et Mme Remy Peignot,
M. Jérôme Peignot,
Mme Sophie Peignot,
ses enfants,
Mlle Frédérique d'Anglejan-Chatillon,
sa petite-fille,
M. Jean-Jacques Gautier, de l'Académie française,
Et Mme,
ses beaux-enfants,

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 novembre 1983, à 13 h 45, par le R.P. Carré, de l'Académie française, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

72, rue de Sèvres,
75007 Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Nous apprenons le décès de

**M. Bernard VANNIER,**

survenu le 31 octobre.

[Né le 14 août 1921 à Coulommiers, en Seine-et-Marne, Bernard Vannier, après une initiation au pilotage dans une école américaine, est entré à la compagnie américaine TWA en juillet 1946, où il occupa divers postes à la direction commerciale de la représentation à Paris. En septembre 1957, il est nommé à la tête du service des relations extérieures de la TWA, où son efficacité et son extrême courtoisie lui valent l'amitié de nombreux journalistes. Il prit sa retraite en décembre 1981.]

## Remerciements

— Mlle Mariette Foulon
Et sa famille,
profondément émues des nombreuses marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

**M. Jean-Marie FOULON,**

vous prient de croire en l'assurance de leur reconnaissance.

— M. Etienne Wolff,
Et toute sa famille,
remercient vivement tous ceux qui leur ont manifesté si chaleureusement leur affection, leur amitié, lors du décès de

**Mme Etienne WOLFF.**

## Anniversaires

— Il y a un an disparaissait

**Yves CIAMPI.**

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

**Julien DURAND,**
ingénieur général des mines
en retraite,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien directeur des carburants.

Son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants

demandent à ceux qui l'ont connu de s'unir à eux dans le souvenir ou la prière.

— Les prières de l'année du très cher et regretté

**Raymond SAFFAR**

auront lieu dimanche 6 novembre, à 16 heures, au temple, 3, rue Saulnier, 75009 Paris.

De la part de Mme Saffar et enfants.

## Avis de messes

— Une messe sera célébrée le mardi 8 novembre, à 17 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire de.

**M. Yves-Bertrand BURGALAT,**
préfet honoraire,
membre du comité national
de l'Association Rhin et Danube,

décédé le 14 septembre 1983.

— L'Association des Français libres fera célébrer, le mercredi 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du

**général de GAULLE,**
chef de la France libre
et président d'honneur de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

## Communications diverses

**BAL DE L'X**

Les grèves récentes ayant perturbé l'acheminement du courrier, il est rappelé que le

**BAL DE L'X**
a lieu le 8 novembre 1983 à l'Opéra.

Cartes à commander ou à retirer à la commission du bal, 5, rue Descartes, 75005 Paris.

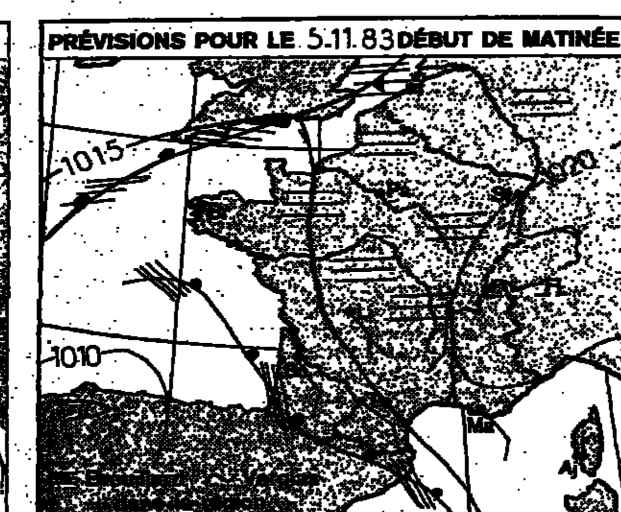
Renseignements : 329-63-11.



# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




**Évolution probable du temps en France entre le vendredi 4 novembre à 0 heure et le samedi 5 novembre à minuit.**

Dans un champ de pression diffluent arriveront d'une part un front « frontalisé » près de la Manche, d'autre part des masses d'air humide et chaud du Sud-Ouest aux côtes atlantiques. Ailleurs se développera une dorsale.

Samedi, le temps sera nuageux à très nuageux du Sud-Ouest aux côtes atlantiques, et de la Bretagne aux Flandres avec quelques pluies faibles. Sur les régions méditerranéennes, on observera des nuages le matin puis le temps sera ensoleillé. Ailleurs les brouillards seront très fréquents et lents à se dissiper, en particulier dans l'Est où ils pourront persister par endroits toute la journée. L'après-midi, quelques éclaircies se développeront de la Lorraine au Bassin parisien et au Centre tandis qu'elles prédomineront du Massif Central à la Franche-Comté et aux Alpes.

Les températures minimales seront de 7 à 9 degrés près de la Manche, de 8 à 10 degrés des côtes atlantiques au Sud-Ouest, de 12 à 14 degrés sur les régions méditerranéennes, de 0 à 3 degrés du Nord-Est au Lyonnais et Massif Central, et de 5 à 7 degrés ailleurs. Les maxima seront de 17 à 19 degrés en Méditerranée, de 11 à 13 degrés près de la Manche et des côtes atlantiques, de 16 à 18 degrés dans le Sud-Ouest, de 12 degrés dans le Nord-Est et de 15 degrés ailleurs.

**Sens d'évolution.** La France restera sous l'influence de masses d'air doux circulant dans un flux de sud, avec un caractère humide un peu plus marqué sur l'Ouest et le Sud-Ouest, en bordure d'une faible zone dépressionnaire persistante près de l'Espagne et d'une nouvelle dépression plus active arrivant sur le Centre atlantique.

**Prévisions pour dimanche.** De la Bretagne à l'Aquitaine et aux Pyrénées, il fera doux dès le matin mais les nuages seront abondants et pourront donner quelques ondées; dans la journée, des éclaircies pourront se développer mais les passages nuageux persisteront.

Sur le reste du pays, après une matinée très brumeuse, avec de faibles gelées dans le Nord-Est, un temps assez ensoleillé prédominera l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le vendredi 4 novembre 1983, à 7 heures, de 1017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 3 novembre au 4 novembre) : Ajaccio, 21 et 11 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 19 et 7 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 16 et 5 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 19 et 3 ; Dijon, 11 et 2 ; Grenoble, 13 et 3 ; Lille, 13 et 4 ; Lyon, 17 et 5 ; Marseille-Marignane, 20 et 13 ; Nancy, 10 et 1 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 21 et 4 ; Perpignan, 20 et 10 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 11 et 0 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 14 degrés ; Amsterdam, 13 et 4 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 13 et 4 ; Bonn, 11 et 3 ; Bruxelles, 15 et 7 ; Le Caire, 34 et 16 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 9 et 5 ; Dakar, 32 et 24 ; Djerba, 22 et 15 ; Genève, 7 et 5 ; Jérusalem, 28 et 13 ; Lisbonne, 17 et 14 ; Londres, 14 et 6 ; Luxembourg, 6 et 3 ; Madrid, 13 et 11 ; Moscou, 5 et −2 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 19 et 8 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 7 et 6 ; Tozeur, 24 et 13 ; Tunis, 20 et 9.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

### SOIRÉE DÉBAT

**LES IMMIGRÉS EN FRANCE.** — Une soirée-débat sur la situation des immigrés en France, après la projection du film *Larmes de sang*, aura lieu le 5 novembre, à 19 h 30, au local des Fémin'Autres, 72, rue du Château-d'Eau, 75010-Paris.

### loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

**TRANCHE DE LA SAINT-HUBERT**

TIRAGE N° 70 DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1983

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER |
|---|---|---|
| 1 | 741 | F. 500 |
| | 4 461 | 2 000 |
| | 160 701 | 1 000 000 |
| 2 | 62 | 200 |
| | 372 | 500 |
| | 632 | 600 |
| | 882 | 500 |
| | 5 122 | 2 000 |
| | 9 782 | 2 000 |
| 3 | 3 | 100 |
| | 013 | 600 |
| | 23 403 | 10 100 |
| | 77 343 | 10 100 |
| | 068 343 | 4 000 100 |
| 4 | 34 | 200 |
| | 634 | 700 |
| | 384 | 500 |
| | 984 | 500 |
| 5 | 65 | 200 |
| | 755 | 800 |
| | 38 305 | 10 000 |
| | 72 365 | 10 000 |
| | 91 215 | 10 000 |
| 6 | 266 | 600 |
| 6 | 436 | F. 500 |
| | 0 926 | 2 000 |
| | 2 216 | 2 000 |
| | 71 755 | 10 000 |
| | 92 686 | 10 000 |
| 7 | 7 | 100 |
| | 37 | 300 |
| | 267 | 600 |
| | 287 | 600 |
| | 517 | 600 |
| | 907 | 600 |
| 8 | 38 | 200 |
| | 528 | 500 |
| | 808 | 500 |
| | 5 118 | 2 000 |
| | 87 638 | 10 200 |
| 9 | 639 | 500 |
| | 889 | 500 |
| | 4 109 | 2 000 |
| | 5 978 | 2 000 |
| | 06 259 | 10 000 |
| 0 | 020 | 500 |
| | 3 110 | 2 000 |
| | 5 990 | 2 000 |
| | 61 760 | 10 000 |

PROCHAINS TIRAGES LE 9 NOVEMBRE 1983
TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) [illegible]

**LOTO** TIRAGE N° [illegible] — 5 20 24 28 33 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 47

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 6 NOVEMBRE**

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté vestibule, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Val-de-Grâce », 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« Turner », 10 h 15, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel du Châtelet », 15 h, 127, rue de Grenelle (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Mme de Paiva », 9 h 30, 20, rue de Tournon (Mme Hager).

« Hôtel de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau (Mme Hauller).

Hôtel de Bourbon-Condé », 15 h, 12, rue Monsieur (Histoire et archéologie).

« Ancien Hôtel-Dieu », 15 h, entrée parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le Marais », 15 h, métro Pont-Marie (Paris et son histoire).

« Rues du Cherche-Midi et du Dragon », 15 h, métro Vaneau (Résurrection du passé).

## CONFÉRENCES

60, boulevard de Latour-Maubourg. M. Henri Brumfeld, 14 h 30 : « La Thaïlande inconnue » ; 16 h 30 : « La Finlande connue et inconnue » (Rencontre des peuples).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat et modification de certaine dispositions du décret du 19 juillet 1974 relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er novembre 1983.

● Modifiant le décret du 21 novembre 1979 instituant une prime à la modernisation de l'hôtellerie rurale de montagne.

UNE ARRÊTÉ

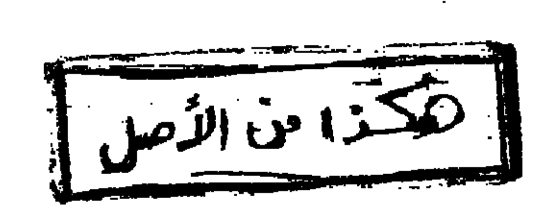
● Portant ouverture des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Les mots croisés se trouvent page 19.









Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## AUTOMNES ITALIENS

## Toscane : chez les petites cousines de Florence

A sa mort en 1743, Anna-Maria Luisa dei Medici, privée d'héritiers, légua à Florence tous les biens de ses ancêtres. A condition que la vieille cité garde entre ses murs l'ensemble des œuvres appartenant aux Médicis et que celles-ci soient présentées *« au public de toutes les nations »*. Un voyage en Toscane commence par un salut à Anna-Maria Luisa, aujourd'hui bien oubliée...

*« Je me placerai à l'orient, sur la rive gauche de l'Arno, c'est de cet endroit que la perspective est la plus large et la plus agréable »*, affirme Tebaldeo à Lorenzaccio, qui débarque à Florence après avoir été chassé de Rome par le pape. Tebaldeo a raison. Pour continuer la visite, il suffit, ensuite, de déambuler entre le Ponte Vecchio et la lumineuse place de la Seigneurie, s'arrêter, naturellement, à la galerie des Offices et à celle de l'Académie, voir le dôme et le palais Pitti, découvrir le musée Saint-Marc et la basilique de la Sainte-Croix. Bref, dire au revoir au Moyen Age pour saluer l'époque nouvelle annoncée par de superbes banquiers sans lesquels l'aventure aurait tourné court.

Le Vinci, Michel-Ange, Botticelli et aussi le cher Lippi. Les vieux maîtres, enfin, avec Giotto et Cimabue, qui se lèvent aux premières lueurs du jour pour peindre avant que le soleil ne sèche les murailles. Le mortier pétrifie la couleur. La fresque vivifie les temples et les palais. L'artiste, « inventé » par les financiers, découvre les beautés du monde. Les coloristes hantent les baptistères et les cloîtres. Pour aller jusqu'au bout de la logique, pour être plus vrai, on découpe les cadavres, on fouille les chairs. Puis on sculpte. Les vieux dogmes sont abolis. L'artiste est un païen récupéré par les papes. Le visage des vierges est tendre. Celui des hommes doute. Ce n'est plus la même Eglise. Pour ne l'avoir pas compris, Savonarole sera brûlé.

Et soudain, au hasard d'un tableau, au coin d'une porte sculptée, un corps malingre, un visage avachi, des yeux mi-clos, des mains qui tremblent. Des lendemains d'orgie. Sous le pinceau, sous le ciseau, l'autre figure de Florence. Ces visages ont peur. La dague, le poison et le complot. Une terrible histoire illustrée par la rivalité sanglante entre les Pazzi et les Médicis. Laurent certes, mais aussi son frère, Julien, étripé en pleine église, pendant l'office.

Si Florence, c'est Lorenzaccio, Sienne, c'est Scaramouche. Le décor attend toujours les acteurs qui, une fois l'an, à l'occasion de fêtes célèbres, retrouvent costumes et coutumes du passé. Emberlificotées autour des palais assoupis, les ruelles, tel un labyrinthe crétois, conduisent toutes à l'élégante place du Campo. Une fois arrivé, il suffit de s'asseoir sur les petits pavés et de regarder.

Florence est « Renaissance », Sienne « gothique ». A l'intérieur de l'immense cathédrale, l'influence mauresque envahit la nef. A l'extérieur, de grands pans de murs abandonnés rappellent aux visiteurs l'ambitieux rêve des Siennois qui, au quatorzième siècle, décident de rénover et d'agrandir l'édifice. La peste, les bourses qui refusent de se délier, firent capoter ce projet. Peu importe. La république de Sienne a vécu. Elle n'a pas résisté aux coups de boutoir de Florence. Mais ses élégants bâtiments en brique rouge et rose rappellent que ses banquiers furent aussi ceux des papes. Une couleur et une atmosphère uniques en Toscane.

Cette terre réserve encore bien des surprises aux voyageurs. Pour les découvrir, il suffit de quitter les itinéraires traditionnels. Oublier le tumulte. Flâner dans la campagne toscane, un peu guindée, suivre le balancement des oliviers, de la vigne mais aussi des haies de cyprès, droits comme des cierges. Des campaniles, des ruines de forteresses annoncent un village ou une cité que le touriste dédaigne trop souvent pour se consacrer uniquement à Florence, à Sienne ou à Pise. Il a tort.

Voici Lucca. De gros remparts datant du seizième siècle ont préservé cette petite ville des « rénovations » urbaines décidées au siècle dernier. Ces murs énormes jouent encore un rôle dans la vie de Lucca puisque c'est ici que le Centre international pour l'étude des remparts urbains a été créé. Dans le dédale des petites rues qui respecte encore le plan romain, palais et églises jalonnent l'itinéraire du promeneur. Au cœur de la cité se dresse l'église Saint-Michel, édifiée à partir du douzième siècle. La façade bourrée de colonnes torsadées est un bel exemple d'architecture régionale.

JEAN PERRIN.

(Lire la suite page 14.)



*Saint Pierre*, fresque de Masolino da Panicale (église Santa Maria del Carmine, à Florence).

## Ombrie : trekking sur les hauteurs du Trasimène

Le lac Trasimène est au nord de l'Ombrie, à la lisière de la Toscane. Vu du belvédère de Cortone, c'est une vaste pièce d'eau pâle, un arrière-plan parfait pour le beau paysage qui descend jusqu'à lui. Mais vu de plus près, du belvédère de Castel-Rigone, par exemple, il prend l'aspect d'une véritable mer intérieure. Immense, enchâssé dans ses jolies collines souples, le Trasimène attire, et le désir d'en faire le tour naît inévitablement. Suivant le moyen de transport choisi et la curiosité du voyageur, cela peut prendre quelques heures, quelques jours, ou davantage...

Car cette région de l'Ombrie, par un alliage mystérieux de l'ordre et du désordre, de la force et de la douceur, séduit et retient. On ne voit rien d'extraordinaire, vraiment, mais chaque pas apporte comme une réponse à un vœu informulé et pourtant fondamental.

Le dessin parfait de la disposition des champs sur les collines, alternance de prés dorés, unis ou rayés de *vignes bleues*, le pointillé régulier des oliviers et le moutonnement sombre et sauvage de la forêt, peuplée de sangliers et de renards. Çà et là, toujours précisément à l'endroit voulu, une ferme ancienne parée de ses quelques beaux arbres. Fortifiée depuis le Moyen Age, souvenir des luttes incessantes qui agitèrent la région après la chute de l'Empire romain, chaque cité conserve sa muraille, sa forteresse.

Au bord de l'eau, bien à leur place chacun sur son éperon, le château de Castiglione-del-Lago et la rocca de Monte-del-Lago se font face, comme deux agrafes pour orner et retenir les deux pans du paysage.

Castiglione, avec sa forteresse assise sur un promontoire de calcaire fut, depuis l'Antiquité, un objet de convoitise et de rivalité. Monte-del-Lago garde de son château une belle tour moyenâgeuse et eut pour premier touriste le roi Louis II de Bavière. Tout près de là, vers le joli port de San-Feliciano, il ne faut pas manquer d'admirer les ruines romantiques du château fort de Zocco, silhouette fière et déchiquetée qui descend sur le lac. De l'autre côté, vers Torricella, elle aussi au pied d'une ruine, on trouve une agréable plage ombragée, aménagée par la commune, pourvue du nécessaire balnéaire, douches, cabines, maîtres nageurs, planches à voile, pizzerias... C'est aussi le rendez-vous nocturne des jeunes estivants qui viennent chaque soir danser au bord de l'eau et rencontrer l'âme sœur des vacances. Cet endroit, gratuit et sans vulgarité, rappelle un peu la Côte d'Azur de la belle époque.

C'est aussi le cas des autres localités du bord du lac. Passignano, tout à fait méditerranéenne avec ses palmiers, et San-Feliciano, un petit port de pêche encore très actif, avec sa flotte d'embarcations traditionnelles pittoresques.

Il règne ici une impression de liberté qui vient à la fois de la richesse des possibilités, de l'accessibilité et de la proximité de chaque lieu, de l'absence de foule (sauf, bien sûr, les fins de semaine pendant les deux mois d'été) et de l'absence totale de laideur. On n'a encore rien construit de choquant autour du lac. Un miracle expliqué par la vigilance des responsables de la région, qui, soucieux de lui conserver intacts ses attraits, favorisent le camping et la marche.

Sur les hauteurs, une myriade de petites agglomérations (trente pour le moins) sont dignes d'une visite, et presque toutes possèdent ce trésor : un tableau merveilleux qui hante longtemps celui qui l'a une fois admiré.

ELISABETH SZIGETI.

(Lire la suite page 14.)



## CONGRÈS DES AGENTS DE VOYAGES

## Et maintenant, au travail !

Un congrès « dégonflé », des congressistes « regonflés ». Ainsi pourrait-on résumer le vingt-neuvième congrès du Syndicat national des agents de voyages (SNAV) qui s'est tenu à Cannes du 28 au 30 octobre. Un congrès « dégonflé » dans la mesure où l'annonce, par le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Roland Carraz, dès la séance d'ouverture, du nouveau régime des voyages des Français à l'étranger décrispait certes une assistance plutôt tendue, voire belliqueuse, et désamorçait une situation presque explosive, mais, du même coup, cassait le rythme d'une assemblée qui se trouvait ainsi, d'entrée, privée de ressort. Comme un feu d'artifice qui s'ouvrirait par le bouquet final.

*« Je monterai à l'attaque »*, avait prévenu, à l'aube, le président du SNAV, M. Jean-Claude Murat, qui se refusait néanmoins à envisager un *« scénario-catastrophe »*, celui qui aurait vu le secrétaire d'Etat se présenter à Cannes les mains vides. *« On a tenu, mais nous ne tiendrons pas une année de plus »*, avait-il confié aux journalistes en évoquant, tel un général d'Empire, cette *« année terrible »* au cours de laquelle *« beaucoup étaient tombés »*, *« une bonne quinzaine »*, devait-il préciser un peu plus tard.

M. Carraz ayant mis fin au suspense et levé l'incertitude, l'atmosphère changeait du tout au tout. Et l'on assistait au touchant spectacle de MM. Carraz et Murat s'en allant, main dans la main, dans les couloirs du Palais des congrès, commenter la bonne nouvelle devant micros et caméras. Le lendemain, le journal du congrès parlait d'*« un ministre courageux dans un environnement difficile »*, tandis que l'Association des offices étrangers de tourisme en France (Adonet), qui avait été jusqu'à menacer de boycotter le prochain Salon mondial du tourisme, exprimait sa *« plus vive satisfaction »*, et que le SNAV, dont le président n'avait pas manqué une occasion de brocarder les *« technocrates de la rue de Rivoli »*, estimait, de son côté, que le nouveau dispositif allait permettre à la profession d'assurer, dès le 20 décembre (c'est-à-dire à temps pour les fêtes de fin d'année), *« l'équilibre des entreprises, le plein emploi et un service normal aux voyageurs »*.

Mobilisés pour dénoncer une *« mauvaise mesure »*, les agents de voyages, soulagés, se considéraient même désormais comme mobilisés pour assurer le succès de la politique contractuelle inaugurée en juin dernier avec les pouvoirs publics (1). L'heure était à la compréhension et à la concertation. Non seulement la profession, par la bouche de son président, admettait presque, vu le contexte de crise, le maintien du régime actuel des cartes de crédit (c'est-à-dire l'interdiction de l'usage des cartes individuelles à l'étranger), mais, consciente de l'importance du maintien d'une balance touristique favorable, s'engageait à faire les efforts nécessaires dans deux directions.

### Créer le « réflexe agence »

D'une part, pour promouvoir davantage les voyages organisés dans les DOM-TOM et la zone franc, grâce notamment à une concentration plus grande de leur publicité sur cette activité et en mettant à la disposition du public des programmes de voyages et de séjours en très forte augmentation numérique. D'autre part, pour augmenter le nombre de visiteurs étrangers en France, grâce à une promotion accrue sur tous les marchés extérieurs.

Une stratégie qui permettra peut-être de tenir l'ambitieux pari proposé à Cannes par M. Carraz : enregistrer, en 1984, un excédent touristique supérieur à 20 milliards de francs (2).

Enfin rassurée, la profession, stimulée, se voyait déjà récolter les fruits de la possibilité, de nouveau offerte aux Français, de voyager à l'étranger sans limitation de dépenses. Encore fallait-il, pour cela, que la faculté désormais donnée aux candidats aux voyages d'effectuer, sur justificatifs, les transferts destinés au règlement des prestations touristiques s'exerce par son intermédiaire.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 16.)

(1) Deux conventions d'objectifs ont déjà été signées : avec V.V.F. et la Ligue de l'enseignement. D'autres devraient suivre, notamment avec diverses fédérations hôtelières et avec le SNAV.

(2) Le solde positif, qui s'était élevé à 8 milliards de francs en 1981 et à 12 milliards en 1982, pourrait atteindre, cette année, les 18 milliards.

# AUTOMNES

## Ligurie : « Forza Genova ! »

QUELLE chance, il fait beau ! Les Génois étaient inquiets à l'aube de cette deuxième journée de championnat de football. Imaginez le choc : Gênes-Rome. Un peu comme si Paris S.G. rencontrait Liverpool en finale de la Coupe d'Europe, au Parc des Princes. Effacées, donc, la politique et les supputations sur la longévité du gouvernement Craxi. Les conversations n'ont qu'un pôle : le match !

D'un bout à l'autre de cette ville de 30 kilomètres de long, ouverte au midi sur le golfe et adossée au nord à de hautes collines, prémices des Apennins, les commentaires vont bon train. Au risque de démentir ceux qui prétendent connaître les Génois et ne voient en eux que des hommes affairés (les descendants des illustres Ligures qui fondèrent la ville, il y a plus de vingt-cinq siècles) passant le plus clair de leur temps une oreille collée au téléphone, un œil sur leurs comptes, l'autre rivé sur le ballet incessant des navires entrant et sortant du port. Car Gênes est un port. Le plus grand de la Méditerranée ? C'est possible. En tout cas, on ne visite pas la ville sans voir son port. Le Guide bleu « Italie du Nord et du Centre » le dit bien : « *C'est sûrement le plus grandiose monument de la ville.* » Aussi bien mis en valeur que la scène d'un théâtre antique dont les gradins seraient les collines en hémicycle, et les acteurs les cargos, les pétroliers et les paquebots.

Qui va gagner ? Gênes ou Rome ? Mystère. Charles de Brosses serait surpris par cette surenchère de paris et de pronostics, lui qui, il y a plus de deux cents ans, considérait, dans ses Lettres sur l'Italie, que les Génois étaient si préoccupés de leurs affaires qu'il était difficile de trouver en ville un seul mari trompé. Ce qui, d'après lui, rendait Gênes particulièrement ennuyeuse. Les temps changent. « *Si on ne leur passe pas quatre buts, lundi matin, j'avale mon espresso avec sa tasse.* » Démesure ? Peut-être. En tout cas, les huit cent mille Génois vibrent. Et ils ne sont pas les seuls. Derrière eux, avec eux, la Ligurie entière est à l'unisson.

### Le prolongement de la Côte d'Azur

C'est une région qui, de Vintimille à La Spezia, s'étend sur 340 kilomètres. Abritée des vents du nord par les Alpes maritimes et les Apennins et bordée par la Méditerranée, elle est, en Italie, le prolongement géographique de notre Côte d'Azur. Région bien typée qui n'a rien de commun avec celles qui lui sont limitrophes : l'âpre et accidenté Piémont, la molle Toscane ou la Lombardie, dont elle est séparée par les Apennins.

Elle vit sa vie propre, dans un cadre bien limité. Terre de traditions, de transition et d'échanges, entre la France et l'Italie, tenant des deux et, cependant, originale. Tout au long de sa côte (ponente à l'ouest de Gênes, levante à l'est), elle déroule ses plages, ses falaises crénelées, ses promontoires, ses caps et ses anses qui, presque toutes, sont des havres. C'est vrai en tout cas pour le « triangle Rapallo-Santa-Margherita-Ligure-Portofino, dont la réputation n'est plus à faire.

Des trois, le plus pittoresque est, sans conteste, Portofino. Ancien village de pêcheurs, bien calé au fond d'une étroite petite baie, protégé par des collines couvertes d'oliviers et de palmiers, Portofino, avec ses maisons hautes aux façades ocre ou roses, agrémentées de peintures en trompe l'œil, ses ruelles étroites débouchant sur une *piazzetta* en demi-cercle que prolonge le port, n'est pas sans faire penser à Saint-Tropez. Autant par sa situation géographique — c'est un cul-de-sac auquel on accède par une route impraticable en pleine saison — que par son atmosphère de station balnéaire hors du commun, rendez-vous obligé du tourisme cosmopolite.

Infréquentable en plein été, il est particulièrement agréable d'y passer quelques jours en fin de saison, quand commencent les travaux de ravalement, le rafistolage des auvents, et que les plagistes se mettent à repeindre les pieds des parasols.

Qui a gagné ? L'histoire est un éternel recommencement. Gênes a atteint la puissance en même temps que Rome. Mais la conquête de tout l'arc alpin, par Auguste, en 14 avant Jésus-Christ, lui fut fatal. Gênes, comme toute la Ligurie, fut romanisée. Rome : 2, Gênes : 1.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

★ **Cinq vols hebdomadaires Paris-Gênes, sur Alitalia, les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. Départ de Paris à 10 h 20, arrivée à 11 h 55 ; départ de Gênes à 12 h 40, arrivée à 14 h 15.**

RECTIFICATIF. — Le futur domaine skiable franco-italien de Val-Fréjus n'aura pas une superficie de 15 500 hectares, comme nous l'indiquions par erreur dans « le Monde du tourisme » du 29 octobre. Sa superficie sera beaucoup plus modeste puisque les spécialistes du service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne (S.E.A.T.M.) estiment qu'au vu des équipements envisagés par le promoteur Georges Schnebelen la dimension du site exploitable ne dépassera pas 1 500 hectares.

Le domaine skiable de la station franco-italienne se placera ainsi loin derrière les grandes « usines à skier » comme La Plagne (8 000 hectares) ou le complexe Tignes-Val-d'Isère (7 000 hectares).

C. F.





## Ombrie

(Suite de la page 13.)

Chaque église a le sien, et sa solitude en avive la flamme, trop souvent étouffée dans les musées des villes importantes, presque toujours trop riches de tableaux semblables. Le beau petit musée de Cortone, pourtant, est une exception exemplaire et *l'Annonciation* de Fra Angelico y brille de tous ses feux.

La région est riche notamment de quelques très belles œuvres du Perugino, plusieurs à Citta-della-Pieve, sa ville natale, deux à Corciano, une *Ascension* et une *Epiphanie* qui datent de la vieillesse de l'artiste.

A Citta-della-Pieve ainsi qu'à Castiglione-del-Lago, dans un tout autre style, celui de la Renaissance, il faut aussi admirer les fresques du peintre florentin Salvio Savini, qui ornent les palais des ducs della Corgna. Toujours à Corciano, village haut perché absolument splendide, on peut aussi visiter le petit musée de la Maison paysanne (museo de la Casa Contadina).

Il reste encore de nombreux exemples de cette architecture au dessin très pur, qui a fait cet été l'objet de deux expositions, une à Castiglione-del-Lago, l'autre à Cortone. Ces maisons, dont certaines datent en partie du seizième siècle — hélas abandonnées pour la plupart ! — sont des haltes idéales pour les promeneurs.

### Toujours de la place pour les retardataires

D'un village à l'autre, les sentiers sont nombreux, et, pour ceux qui aiment la marche, les autorités touristiques de la région organisent chaque année des « trekkings légers » qui durent trois ou quatre jours. Les chemins de crête, entre 500 et 600 mètres d'altitude, sont plaisants, presque constamment en vue du lac, qui n'est jamais distant de plus de 7 à 8 kilomètres. Le soir, on dort sous les pins ou sous la tente suivant les préférences. Les participants sont presque tous originaires de Terni ou de Perugia, tels Carlo et Mimmo, les organisateurs. On ne compte encore que peu de touristes étrangers parmi eux.

Les étapes, bien choisies, évoquent le passé proche ou lointain de la zone. Après avoir passé la nuit près de Tuoro, sur les terres de Pischiello, orgueilleuse résidence précédée d'une magnifique allée de cyprès qui trace un trait de 3 kilomètres sur la campagne, les promeneurs qui ont suivi le matin les traces d'Hannibal iront se rafraîchir sur l'île Majeure. On peut y voir la maison où saint François habita lorsqu'il vint, l'année 1211, faire carême et prêcher aux poissons du lac. Poissons que le restaurant de l'île, Sauro, accommode fort bien aujourd'hui.

Car, chose non négligeable, la gastronomie par ici ne laisse pas à désirer. S'il n'y a pas de « grand » restaurant autour du lac, les « petits » servent une cuisine simple et délicieuse : tagliatelle aux fleurs de courgette, porchetta (porc rôti à la broche, parfumé au fenouil sauvage)… et il y a toujours de la place pour les retardataires.

On organisera le périple de façon à profiter des multiples concerts, récitals, représentations théâtrales en plein air, séances de cinéma et autres animations, qui ont lieu le soir dans les églises, dans les châteaux ou sur les places. L'entrée est libre, et une magie blanche fait que le nombre de places disponibles est toujours sensiblement égal à celui des spectateurs…

ELISABETH SZIGETI.

★ **L'Ombrie à pied ; pour tous renseignements, s'adresser à : Assessorato al turismo della regione Umbria Corso Vannucci 30.06100 Perugia.**

## Toscane

(Suite de la page 13.)

Un des lieux les plus attachants de la ville est la place du marché, construite sur l'emplacement d'une ancienne arène romaine. Avec les invasions barbares, l'amphithéâtre, abandonné, se dégrade. Les riverains arrachent les derniers blocs de marbre pour embellir leur demeure. Le temps passe, les ruines se peuplent. Autour de la piste se dessine aujourd'hui un pittoresque ensemble de maisons moyenâgeuses. A l'extérieur, de grosses pierres jaillissent des murs des petites habitations et rappellent la destination première des lieux.

Mais Lucca la bourgeoise, c'est aussi la cité de la musique. Boccherini, Catalani et Puccini y sont nés. La restauration en cours du charmant et précieux petit théâtre, très dix-huitième siècle, situé piazza del Giglio, devrait donner encore plus d'attrait aux fêtes musicales du printemps et de l'été, qui rassemblent de nombreux mélomanes.

Au sud de Sienne, sur une petite colline, voici Pienza. Enea Silvio Piccolomini aimait tant son bourg *natal que, lorsqu'il fut élu pape en* 1458, il rêva de le métamorphoser. Un choc. Trois ans suffirent pour réaliser le désir du Saint-Père. Des années furent nécessaires pour rembourser les dettes. Mais Pie II avait réussi dans son entreprise. Une cathédrale, un palais épiscopal, un palais communal avec tour crénelée et fenêtres à meneaux ceinturent la piazza Pio-II, qui conserve toujours son vieux puits. Un imbroglio de ruelles desservent des cours ombragées. Des enclos, de petites places et des jardins dégringolent vers la vallée. Pienza mérite donc un détour même si l'hôtellerie y demeure modeste.

Haut lieu du tourisme, San-Gimignano, la « *ville aux belles tours* », se blottit derrière une double enceinte de remparts. Il y a bien longtemps que les violentes discordes qui opposèrent ses habitants entre eux sont terminées. Beau, mais trop apprêté. Un petit goût de surfait plane sur la cité, accentué encore par les nombreux marchands de souvenirs qui ont envahi la rue principale. San-Gimignano a perdu la fraîcheur de Lucca et l'innocence de Pienza. Dommage. Il vaut mieux voir cette cité de loin. Alors, avec les immenses tours de ses palais qui se dressent au-dessus des toits, comme des sentinelles, elle est irréelle.

Telle est donc la Toscane, qui fut, sous Napoléon, département français. Elle s'appelait alors l'Arno et avait pour chef-lieu Florence.

JEAN PERRIN.

★ **Alitalia propose un week-end à Florence (trois jours et deux nuits, pension complète) pour 680 francs par personne. Transport aérien non compris. 140, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 256-66-33.**

# ITALIENS

## Calabre : «babbaluti» et baleines de corset

QUAND on visite la Calabre, il faut se défaire du concept de culture auquel nous sommes habitués. Il faut observer les habitants. Toutes leurs manifestations conservent un caractère de grande humanité. A travers les gestes de tous les jours, le travail, l'artisanat, les manifestations culturelles ou religieuses, on entre en contact direct avec l'économie de la région, la réalité sociale et on remonte aux sources les plus antiques de l'histoire parce que le mode de travail, les usages, les gestes, les croyances et le rituel des fêtes qui ont pour nous l'aspect d'institutions se sont transmis dans le temps presque sans changement.

Pendant des siècles, en effet, la Calabre est demeurée isolée politiquement et économiquement du reste de l'Italie et des influences externes malgré les dominations et les invasions étrangères qui s'y sont succédé.

Pour la population contrainte à se réfugier dans les collines, la vie consistait en un art de s'arranger pour devenir autosuffisant et pour affronter « *la nature ingrate et le sort adverse* » (Giustinio Fortunato). Chaque village autonome devait créer une organisation et un système de vie propre dont la règle était de se défendre et de survivre avec pour uniques formes d'activité l'agriculture et l'artisanat.

Aujourd'hui encore, de nombreux villages sont restés en dehors de la contamination de la société de consommation, gardant des activités traditionnelles, non par goût du folklore ou pour satisfaire la recherche curieuse des touristes mais par attachement à la tradition la plus antique et à la nature. Cet isolement, qui a maintenu les populations dans un état de pauvreté avec des conditions de vie assez précaires, constitue une richesse pour le visiteur, qui peut encore découvrir des usages transmis comme des secrets, des trousseaux riches travaillés avec des matières nobles, des objets de terre cuite chargés de sentiments et de croyances. Ainsi l'artisanat se présente comme la survivance d'activités fondamentales et l'expression la plus directe de la culture de la Calabre et de son passé.

### Eloigner le « mauvais œil »

Au musée de Palmi sont exposés les objets les plus représentatifs de l'artisanat calabrais. Ceux-ci n'ont pas seulement une valeur utilitaire. Au-delà de leur fonction, ils sont chargés de sentiments, de passions, de haine ou d'amour, et de caractéristiques variées qui manifestent la fantaisie des artisans.

La production la plus importante et la plus significative est la céramique de Seminara. On y trouve l'explosion de la culture paysanne greffée sur l'antique civilisation grecque et le christianisme, mais surtout conditionnée par la domination espagnole.

En effet, un trait propre à la population isolée, sans un gouvernement fort sur lequel s'appuyer pour défendre ses droits, opprimée et exploitée par les nobles propriétaires de tous biens et possesseurs de tous droits, est de croire que le destin est fait de forces positives et négatives et qu'il existe pour diriger ces forces des objets et des rites capables de l'orienter. Toutes les céramiques témoignent de ces superstitions.

Les masques expriment l'horrible et le grotesque, dont la fonction était de tenir éloignés les esprits du mal qui, dans la logique populaire, se manifestent à travers les personnes envieuses porteuses du « mauvais œil ». Les masques étaient accrochés à l'extérieur et à l'intérieur des maisons, et, pour l'habitant, il était de bon augure de toucher le masque en entrant pour se libérer des forces négatives de l'extérieur et, en sortant, pour s'en protéger.

Autres objets de Seminara, les *babbaluti*, bouteilles anthropomorphes de grandeurs variées dont les origines antiques trouvent racine dans la culture égyptienne et méditerranéenne en général. Leur caractère particulier pourrait être attribué à la période de la domination espagnole, où l'artisan donna une physionomie plus définie à l'objet.

On y trouve la manifestation la plus ingénue de la révolte du peuple et donc de l'artisan contre le pouvoir constitué. Une révolte ironique et cruelle contre l'oppresseur. Ainsi le *babbaluto* assuma au cours des siècles la physionomie du gendarme espagnol, du sbire bourbon, de l'empereur François-Joseph d'Autriche, du seigneur local et quelquefois de la femme... en cas de désillusion conjugale de l'artisan.

### Arts des bergers

Les bouteilles utilisées comme porte-bonheur étaient généralement placées sur les meubles ou sur les comptoirs des boutiques, sur les toits et les cheminées des maisons. Dans ce cas, elles étaient percées d'un grand trou à la base et d'autres trous en correspondance des yeux, des oreilles, de la bouche et du nez, de telle sorte que la fumée, en sortant, en accentuait l'aspect horrible et grotesque.

Un autre art notable répandu dans la province de Reggio est celui des bergers. Sur les bâtons, ustensiles de bois, tabatières, verres et gourdes abondent les motifs religieux. Sur d'autres objets abondent les signes de l'amour et de la passion. Parmi ces derniers — quenouilles, moules à gâteaux en bois, — les plus caractéristiques et surprenantes sont les baleines de corset qui étaient décorées par les fiancés, bergers ou paysans, durant les longues heures de solitude et offertes aux futures épouses.

L'usage de préparer et d'offrir la baleine de corset à la femme aimée dura de la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'en 1925. Le bois utilisé était celui d'oranger, le plus flexible. La baleine mesurait de 23 à 30 centimètres de long sur 2 à 3 centimètres de large. Les motifs sculptés, un couple, une femme ou deux oiseaux, des fleurs, etc., étaient autant de sujets qui transmettaient un message symbolique dont la signification se retrouve dans la poésie des chants populaires ; le soleil, donateur de lumière, de chaleur et de vie, est associé à la ligne masculine, les feuilles et les branches représentent aussi bien l'homme que la femme et peuvent être interprétées comme symbole de la fécondité ; l'oiseau, le plus souvent une colombe, est signe de pureté; le nœud, le lien entre l'homme et la femme.

Les symboles sont répartis sur la surface de la baleine suivant une solution verticale, le premier étant gravé en haut, constituant ainsi pour la femme qui en recevait le don un message. Les objets des pasteurs étaient offerts en automne ou au printemps, période qui correspondait au départ ou au retour des bergers vers les pâturages.

Les baleines mettent en relief leur conception de l'amour, contribuant à rendre plus belle la femme, considérée comme objet de plaisir. Pour la femme calabraise, en effet, il ne s'agissait pas tant d'aimer que d'être aimée et la beauté constituait la meilleure des dots. Sans beauté, pas de mariage !

Quant aux autres dons nuptiaux, ils nous informent sur le rôle de la femme dans la société paysanne. Les femmes étaient les compagnes auxquelles on confiait quelques travaux extra-familiaux et l'exclusivité de la charge domestique. Chaque don représentait le signe d'un accord, d'un engagement à se marier et à assumer des tâches déterminées par la nature même de l'objet offert. Offrant les instruments de travail, l'homme dictait ses lois ; acceptant le don, la femme acceptait le message et en même temps sa participation aux travaux. Le plantoir, par exemple, signifiait qu'elle irait vivre à la campagne et travaillerait dans les champs : la quenouille, qu'elle filerait la laine; la navette, qu'elle se consacrerait au métier à tisser ; les moules à gâteaux, qu'elle serait au service de la famille.

### Fête de la Madone

De nos jours, la Calabre offre un visage différent aux visiteurs. Depuis le tremblement de terre du début du siècle et l'extension des voies de communications, une partie des habitants, dans un mouvement de descente vers la mer, ont abandonné les villages pour se regrouper dans les villes, qui nous choquent avec leurs quartiers modernes hostiles. Mais à l'intérieur de ceux-ci les traditions survivent et se manifestent d'une façon exubérante au moment des fêtes.

A Reggio-di-Calabria, quand l'été se termine, la récolte des fruits est finie, et c'est le moment où l'on rassemble les planches de bois qui servent à préparer d'étranges foyers. Dans les quartiers les plus modernes de la ville, on rencontre au coin des rues le spectacle surprenant des marmites qui bouillent jour après jour pour préparer le jus de tomate pour toute une année, et, au soleil sur les balcons, sèchent sur de grands plateaux d'osier les tomates salées.

C'est aussi la période où à Reggio se prépare la traditionnelle fête de la Madone, qui a lieu début septembre. Des dizaines et des dizaines de forains installent leurs tréteaux le long de la promenade où ils ont étalé leurs marchandises. Se côtoient les vanneries, *made in China*, les traditionnels paniers d'osier de la vie paysanne ; à côté des reproductions napolitaines des statues de bronze du musée, les objets des artisans des environs, fer forgé, terre cuite, couvertures, nappes brodées comme les gâteaux de miel en forme d'animaux ou de femmes qui reproduisent éternellement les lignes traditionnelles byzantines. Pour les habitants de Reggio et de la province, c'est la fête.

Pendant une semaine, on assiste à la messe dans des églises dont l'office est diffusé par haut-parleur pour ceux qui, assis dehors sur les bancs de la place, n'ont pu pénétrer dans l'église. Sur la même place, les tréteaux, la scène, sont dressés, et l'on joue ensuite la tarentelle au son des cornemuses et des accordéons. Les vieux sont assis, les enfants dansent, les autres sont debout, chantant jusque tard dans la nuit. Les femmes dans les maisons s'activent au ménage pour nettoyer à fond la maison et à la cuisine pour préparer les tomates et aubergines farcies de mie de pain, d'huile d'olive, ail et basilic, la pâte fraîche et les gâteaux réservés aux jours de fête.

Tout sera prêt finalement pour accueillir parents et amis, pour qui la fête est l'occasion de descendre des villages alentour afin d'acheter les ustensiles nécessaires au travail, les produits et le linge de maison, la vaisselle, sans oublier les jouets pour les enfants. Puis viendra la procession de la Madone, qui défilera dans les rues de la ville et qui sera portée en courant au moment le plus important au milieu des chants religieux, des fanfares et des feux d'artifice. Le religieux se mêle au profane.

Pour quelques jours les Calabrais abandonnent le travail, la maison, se libèrent des peines, de la fatigue, du rythme et des contraintes de la vie moderne pour faire revivre, pleines de contradictions, les traditions et les valeurs qui étaient les leurs et dans lesquelles ils se plongent avec bonheur.

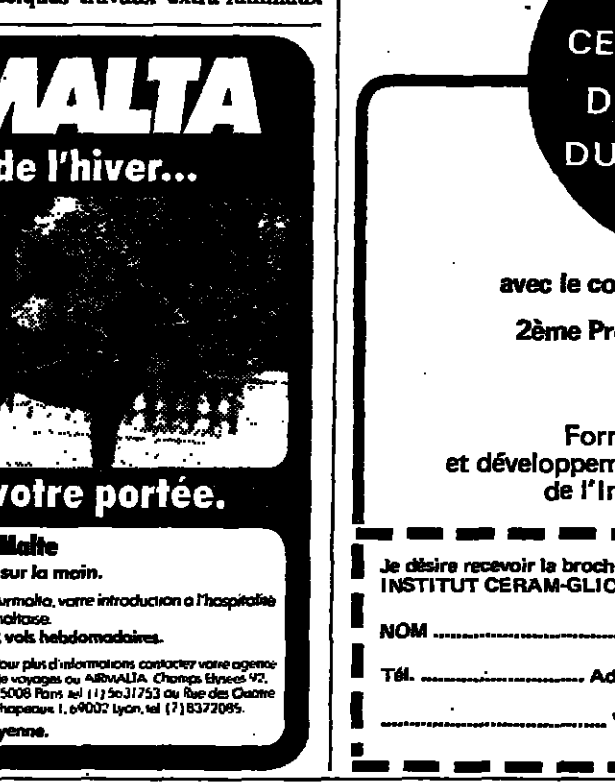
ODILE RIBAUCOURT.













## Cyclotourisme

# Un « grand tour » en Haute-Loire

QUE faire pour attirer les touristes et contribuer ainsi à la (ré)animation de la vie locale quand on ne possède ni bord de mer, ni lacs prestigieux, ni stations thermales mondialement réputées, ni col à 3 000 mètres ? Les responsables du tourisme du département de la Haute-Loire ont sûrement dû se poser ainsi le problème *avant de trouver une voie originale.*

Parmi les solutions adoptées figure la création, en 1979, d'un Comité départemental de la randonnée regroupant toutes les parties prenantes aux diverses formes de promenade sportive : commissaire de la République, jeunesse et sports, Office national des forêts, élus, clubs, responsables du tourisme, etc. Un jeune animateur, Christian Bertholet, assisté d'un secrétaire, s'attela alors à une tâche passionnante et toute nouvelle : repérer des itinéraires pour cyclo-touristes, randonneurs pédestres, cavaliers et skieurs de fond, en baliser certains, éditer des topo-guides, dénicher des gîtes d'étape, promouvoir cet énorme travail à l'intérieur du département puis dans l'ensemble de la France.

Pour les randonneurs et les randonneuses cyclistes, cela donne deux remarquables brochures sur les promenades et randonnées en Haute-Loire : *De part et d'autre du Haut-Allier, Entre vallée de la Loire et monts du Vivarais.* Et une troisième est envisagée : *Le Livradois* avec les secteurs de La Chaise-Dieu, Saint-Paulien, Retournac, Craponne-sur-Arzon, Bas-en-Basset, Aurec, Saint-Bonnet-le-Château.

Premières du genre en France à se révéler aussi complètes et détaillées, ces brochures proposent, outre un préambule quasiment poétique, des conseils techniques à l'intention des néophytes de la bicyclette, les descriptifs des vingt circuits étudiés et reconnus, avec pour chacun un croquis en trois couleurs, les altitudes minimale et maximale, les pentes ascendantes cumulées, le lieu de départ conseillé. Une carte d'assemblage de ces vingt circuits variant entre 16 et 82 kilomètres permet de mieux se situer dans ce Massif Central qui, pour plus d'un parmi nous, reste un inconnu.

En outre, un repère en rouge permet de découvrir le « grand tour ». En effet, à l'intention des « grands randonneurs » et « cyclo-sportifs » en mal de performances, les vingt circuits sont insérés à l'intérieur du guide dans le sens des aiguilles d'une montre, s'assemblant comme un puzzle dont les contours forment un itinéraire de 226 kilomètres et 3 753 mètres de pentes ascendantes cumulées pour la première brochure citée, et 187 kilomètres avec 2 173 mètres pour la seconde. Christian Bertholet est allé reconnaître ces tours de façon si précise qu'il paraît en mesure de nous les proposer à la carte en deux, trois, quatre ou cinq étapes, au choix selon *l'entraînement de chacun. Toutes les* années, à partir du 1er mai, le comité départemental de la randonnée édite même une feuille d'information spécifique au « grand tour », avec mise à jour du tracé dans la mesure où les routes subissent des réaménagements.

### Héroïque bataille

A seule fin de ne pas pédaler idiot, Christian Bertholet est allé jusqu'à inclure un répertoire permettant de découvrir au mieux la région concernée avec des éléments d'histoire locale, l'art roman (les églises en particulier), la géologie... L'histoire récente y figure en bonne et heureuse place. Ainsi le Mont-Mouchet, à 1 496 mètres, cadre en 1944 d'une héroïque bataille entre dix mille maquisards et un ennemi infiniment supérieur en nombre et en matériel.

De même, le viaduc de la Recoumène, sur la vallée de la Colence, dont la particularité est de n'avoir jamais été mis en service : une véritable « voie ferrée électorale » fut mise en chantier entre les deux guerres à la demande du ministre des transports de l'époque, originaire du coin ; on déclassa ce magnifique ouvrage d'art et la ligne à une époque où le train était pourtant roi, une référence !

L'action de Christian Bertholet, appuyée par les clubs cyclo-touristes locaux, aura justement pour mérite, non seulement de porter à la connaissance des randonneurs des grandes villes des curiosités oubliées ou ignorées, mais aussi de démystifier toute une région : non, la Haute-Loire ne constitue pas une forteresse sauvage et inaccessible au grand public des pédaleurs ! D'ailleurs, plaide Christian Bertholet, *« nous proposons aussi des itinéraires de tous ordres, certains faciles et pratiquement plats pour le tourisme familial ».*

Et quelle variété de climats ! Pédales aux pieds, partant du Puy vers le sud et l'Ardèche voisine, le soleil et la végétation arboraient pour nous un petit air de Midi ; plus loin, au nord, le contraste apparaissait saisissant dès le changement de versant. Et si, malgré les topoguides, vous hésitiez à vous « perdre » dans l'arrière-pays, Christian Bertholet et son équipe étudieraient l'ensemble de votre séjour à la demande avec itinéraires, hébergement en gîtes ou en petites auberges où la traditionnelle charcuterie de la Haute-Loire fait honneur à sa *réputation.*

En cette fin de saison, le Comité départemental de la randonnée propose aussi un dépliant sur le ski de fond et de randonnée avec présentation des foyers du département, des pistes et des randonnées hors piste. En 1984, on poussera le zèle jusqu'à proposer des fiches de randonnée en ... raquettes à neige (pour les non-skieurs) dans les communes où il n'existe ni foyer de ski ni piste balisée. De quoi occuper fort sportivement les citadins pédaleurs à la « mauvaise saison »...

MICHEL DELORE.

## ROUE LIBRE...

**HÉBERGEMENT**

Comité départemental de tourisme, Hôtel du département, B.P. *321, 5, place Michelet, 43011* Le Puy Cedex, tél. (71) 09-26-05 (réclamer les brochures : *Gîtes ruraux de France-Haute-Loire* et *Vacances en Haute-Loire*, avec hôtels, villages de vacances, terrains de campage, emplacements de campage à la ferme), documents actualisés chaque année.

**ACCÈS**

— Routes nationales 88 Saint-Etienne — Le Puy et 102 Clermont-Ferrand — Le Puy.

— Gares S.N.C.F. de : Le Puy, Brioude, Retournac, Arlanc, Langeac, Paulhaguet, Monistrol, Saint-Georges-d'Aurac.

**LOCATION DE VÉLOS**

— Gares S.N.C.F. de Brioude et Langeac.

— Vélocistes au Chambon-sur-Lignon, Fay-sur-Lignon, Saint-Julien-Chapteuil.

— Foyer du Lisieux à Laussonne.

**CARTE**

I.G.N. au 1/100 000 verte n° 50 (Saint-Etienne — Le Puy).

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Guides disponibles auprès du Comité départemental de la randonnée, préfecture de la Haute-Loire, B.P. 321, 43011 Le Puy Cedex, tél. (71) 09-24-12, envoi contre 22 F + 6,50 F de port.

# Congrès des agents de voyages

*(Suite de la page 13.)*

Un objectif d'où découlait la stratégie à suivre. Résumons-la. En 1982, trente millions de Français sont partis en vacances. Voilà le marché potentiel. Un marché dans lequel les performances des agents de voyages français restent relativement modestes (3) et, en tout cas, très inférieures à celles de nombreux pays voisins. Qui plus est, en 1983, cette pénétration, déjà insuffisante, s'est encore affaiblie.

Cette chute, estimée à près de 10 %, qui représente environ trois cent mille clients, s'explique, certes, par le contrôle des changes et la stagnation ou la baisse du pouvoir d'achat, mais aussi par une offre très diversifiée dans le domaine des loisirs, c'est-à-dire, dans une conjoncture difficile, par une concurrence acharnée pour obtenir une part du budget loisirs des Français. Trois causes auxquelles s'en ajoute une quatrième : l'image imprécise et confuse, voire négative, des agences de voyages, souvent accusées d'être *« plus chères ».* D'où la campagne de promotion menée en 1983 sur le thème : *« Agences de voyages : le plus court chemin ».*

Confrontée à son tour à la crise, la profession, qui compte parmi celles qui dégagent, en moyenne, les plus faibles résultats d'exploitation avant impôts (moins de 1 %), doit apprendre aujourd'hui à gérer des taux de croissance plus réduits, à y adapter ses structures, à faire face à la concurrence des autres produits de loisir (hier la télé couleur, aujourd'hui le magnétoscope, demain l'ordinateur domestique) et, surtout, dans un premier temps, à reconquérir la part du marché perdue cette année.

D'où, enfin, la décision de renouveler, en 1984, une campagne de promotion et de publicité destinée à sensibiliser le public *sur le rôle des agences de* voyages. Cible principale : ceux qui ne s'adressent pas à ces dernières plus par ignorance des services et des prix pratiqués que par volonté délibérée de se débrouiller seuls.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur une véritable information du consommateur par le biais de messages plus explicatifs et plus concrets, le tout devant contribuer à créer, dans le public, le *« réflexe agence de voyages ».* Au total, une campagne radio-télévisée représentant un investissement d'environ 4 millions de francs (soit 1 500 francs par adhérent et par point de vente) et qui devrait être complétée par deux opérations ponctuelles, associant plus étroitement l'ensemble des agences, deux « temps forts ». L'un cet hiver, sur le thème *« Cinquième semaine : les agences vous proposent de partir moins cher »,* l'autre, l'été prochain, sur le thème, déjà utilisé l'an dernier, de la *« foire aux vacances ».*

### Une vision étriquée

Autant de moyens destinés à répondre à ce qui, désormais, est perçu, par la profession, comme une *« impérieuse nécessité » :* accroître sa pénétration sur le marché des voyages. Une volonté qui va de pair avec le désir de *« parier résolument sur le progrès et l'avenir »,* désir illustré, à Cannes, par la place consacrée, dans les débats, à la nécessaire adaptation des entreprises et, particulièrement, à l'informatisation de la *profession, un domaine qui illustre* cependant le fossé qui existe parfois entre les intentions et la réalité.

Ainsi, force est de constater que la mise en place du système informatique Esterel (ensemble spécialisé pour le traitement et la réservation électroniques) aura été pour le moins laborieuse. Certes, sept cent soixante-dix-sept équipements ont été commandés jusqu'à présent, mais il faudra deux ans pour en achever l'installation, un délai qui risque de condamner les futurs acheteurs à un système qui pourrait être périmé. De plus, certaines agences s'inquiètent d'ores et déjà de la multiplicité éventuelle des stages de formation requis pour le personnel.

Enfin, si les agences ainsi équipées pourront, via le réseau public de transmission de données Transpac, entrer en relation avec les centres informatiques de réservation des six serveurs fondateurs (4), auxquels pourraient, en 1984, venir s'ajouter d'autres prestataires de services, tels des loueurs de voitures ou des chaînes d'hôtels, elles ne pourront faire de même avec les compagnies aériennes étrangères, fermement « barrées » par Air France. Interrogé à ce sujet, le représentant de cette compagnie devait d'ailleurs déclarer à Cannes, avec une franchise aussi rare que brutale : *« Ce n'est pas notre intérêt. »*

Il est vrai qu'il venait de présenter à l'assistance la vision bien peu exaltante d'un horizon 2000 plutôt tristounet quant aux *perspectives offertes au transport aérien.* De quoi être invité au repli sur soi, voire au protectionnisme et à une gestion marquée par la prudence. Des propos frileux qui traduisaient cependant une sorte de démission face à une crise que l'on semblait ainsi se contenter de vouloir gérer.

*Il est significatif* que, au-delà des intentions affichées, des objectifs proclamés, des appels à la reconquête, le congrès du SNAV se soit enlisé dans de médiocres débats dès lors qu'il s'est agi de réfléchir sur l'avenir d'un secteur en pleine mutation et, notamment, sur l'adaptation des produits aux nouvelles conditions du marché. Ce faisant, il traduisait, lui aussi, la même incapacité à faire, dans un contexte de crise, preuve d'imagination et d'audace.

A croire que les esprits s'étaient, eux aussi, débandés, et que du soulagement éprouvé par les participants ne pouvait sortir que la vision étriquée d'un avenir incertain.

Il est vrai que, une fois dissipée la griserie d'une liberté retrouvée, le réalisme reprenait vite ses droits. Après tout, devaient se dire nombre de congressistes en quittant Cannes, si une hirondelle ne fait pas le printemps, la suppression d'un carnet de change n'assure nullement à une profession confrontée à son tour à la crise des lendemains qui chantent.

PATRICK FRANCÈS.

(3) On estime à quelque trois millions le nombre de personnes qui, en 1982, seraient passées par une agence pour l'achat de voyages à forfait. Un chiffre qui ne tient pas compte des personnes n'y ayant acheté qu'un titre de transport.

(4) Air France, Air Inter, U.T.A., S.N.C.F., Société nationale Corse-Méditerranée et Club Méditerranée, qui, avec le SNAV lui-même (pour 10 %), ont financé le système Esterel.

## Hippisme

### LA FOLIE DU PRIX DES PUR-SANG

# Même la reine Elizabeth et l'Aga Khan ne peuvent plus suivre les cours « haut de gamme »

RECORD mondial pour un yearling : 10,2 millions de dollars, en juillet à Lexington (Kentucky) pour un poulain – par *Northern Dancer* et *My Rupers* ; 4 600 000 francs – record des yearlings français – en août à Deauville pour *Actress*, pouliche par *Arctic Tern* et *Glena* ; 12 millions de dollars pour *L'Emigrant*, cheval de trois ans, entraîné à Chantilly par Francis Beutin ; 40 millions de dollars (32 milliards de centimes) – record de tous les temps – en septembre à Londres pour *Shareef Dancer*...

Peu de mois s'écoulent sans que la chronique hippique ne retentisse du coup de tonnerre de quelque fabuleux nouveau record. Les pur-sang – dont les muscles valent jusqu'à trente fois leur poids d'or – font maintenant la « une » du *Wall Street Journal*, à côté de l'U.S. Steel et de la General Motors.

Boom économique justifié ? Folie collective ?

D'abord, une remarque générale : le phénomène, qui atteint actuellement un paroxysme, a connu d'autres pics : au dix-huitième siècle, le propriétaire d'*Eclipse*, un des plus célèbres champions de toute l'histoire du turf (vingt et une victoires sur vingt et une courses) repoussa une offre d'achat qui correspondrait aujourd'hui à environ 30 millions de francs, plus une rente viagère de 375 000 francs.

En 1900, Edmond Blanc, fils du fondateur du casino de Monte-Carlo, signa un chèque d'un million de francs-or au duc de Westminster pour *Flying Fox*, et, en 1919, lors d'une des premières ventes de yearlings de Deauville, le marteau ne tomba que sur une enchère de 151 000 francs-or pour *Ksar*. Le cheval de course fait partie, depuis longtemps, du superflu immédiatement nécessaire, quel que soit son prix, aux nouvelles fortunes.

L'engouement qu'il suscite a eu en France une base économique. Ce fut dans les années 1955-1973. On était dans ce qu'on croyait être l'aube d'une civilisation des loisirs. Les courses allaient forcément y occuper une place privilégiée. Age d'or. Les allocations distribuées par les sociétés de courses étaient supérieures à la charge des frais d'entretien de tous les chevaux à l'entraînement.

Globalement, l'ensemble des propriétaires réalisaient donc un bénéfice, et, en outre, une croissance sans limite paraissait offerte à cette forme d'industrie du spectacle. A cette époque, un bon étalon, l'« outil de production » en l'occurrence (au propre et au figuré...), pouvait constituer un patrimoine alléchant. D'autant que la fiscalité était celle (agricole) du forfait à l'hectare et que, pour un étalon dont on vendait, par exemple, 300 000 francs de « services » en 1960, on pouvait n'être imposé qu'au taux de 2 ou 3 hectares d'herbages faisant vivre deux vaches.

La roue a complètement tourné. Statistiquement, les propriétaires de chevaux de pur-sang, maintenant, perdent environ 20 000 francs par an et par cheval. Ainsi, en 1981, la moyenne d'allocations, par partant, a été en plat de 39 791 francs et les frais d'entraînement de l'ordre de 60 000 francs (en établissant une moyenne entre Paris et la province). A ce déficit d'exploitation, il faut ajouter la dépréciation du capital investi : un yearling a coûté cette année à Deauville, en moyenne, 132 451 francs, que peu d'acheteurs retrouveront à la fin de la carrière de course de leurs protégés. Si, par chance, un de ceux-ci fait partie des 2 ou 3 % qui valent plus cher au sortir des pistes qu'à l'entrée, sa plus-value sera soumise à l'impôt du même nom.

Non, plus rien ne justifie en France (ou en Angleterre, où la situation est comparable) une envolée du prix des pur-sang. Il n'en est pas tout à fait de même aux Etats-Unis. Les perspectives de profit direct n'y sont pas plus assurées qu'en France. Par exemple, en Floride, la moyenne d'allocations, par partant, n'est que de 6 000 dollars par an, somme inférieure de quelque 40 % aux frais d'entraînement.

Mais trois facteurs corrigent cette première approche. Le cheval de course est un « refuge fiscal ». Dans certains Etats, le propriétaire peut déduire de ses revenus généraux les déficits de son écurie. Magnifique incitation. Si les chevaux sont mauvais, c'est, en fin de compte, le percepteur qui en fait les frais. S'ils sont bons, c'est presque tout bénéfice puisqu'il n'y a pas d'imposition des plus-values.

### Nouveau venu

Second facteur « dynamisant » : l'économie américaine, à l'inverse de la nôtre, recommence à sécréter de nouveaux riches et par conséquent de nouveaux acheteurs potentiels de chevaux de course. Le phénomène est très nettement apparu cette année où, par exemple, un propriétaire de mines de charbon, grand bénéficiaire depuis neuf ans de la hausse du pétrole, et nouveau venu aux courses, A. Paulsen, a payé 2 500 000 dollars (record du monde pour une pouliche) une fille de *Northern Dancer*, et vient de signer un chèque de 2 millions de dollars pour *L'Attrayante*, gagnante de notre Poule d'essai.

Surtout, un potentiel considérable de développement demeure. Les paris sur les courses ne sont encore autorisés que dans quelques Etats, les principaux étant New-York, la Californie, la Floride, l'Illinois et le Kentucky. Que l'interdit qui frappe par exemple le Texas, pays des grosses fortunes et des esprits aventureux, soit levé, et l'industrie hippique dans son entier fera un bond considérable. Or il est question, périodiquement, de cette levée de l'interdit.

C'est dans cette perspective que, voilà quelques années, le Texan N. B. Hunt créa, aux Etats-Unis, en Europe et en Australie, une écurie qui fut, un temps, la plus prestigieuse du monde, jusqu'à ce que son propriétaire eût entamé sérieusement sa fortune dans un retentissant krach de l'argent métal. Jouer le développement des courses aux Etats-Unis, et par conséquent essayer de s'approprier les meilleurs « outils de production » de l'activité, n'est pas, au plan économique, une absurdité.

C'est la spéculation dans laquelle se sont engagés la plupart des courtiers (propriétaires professionnels) européens.

Il faut, pour alimenter les pistes, quarante fois plus de poulinières que d'étalons (puisque chacun de ceux-ci « sert », annuellement, quarante femelles). On doit donc être, dans la sélection, quarante fois moins exigeant à l'égard des femelles que des mâles. A partir de ces bases, les pouliches ont valu, cette année, à Deauville, pour la première fois, 25 % plus cher que les mâles qui, jusqu'ici, avaient toujours valu 30 % à 40 % de plus. Calcul évident : faire gagner à ces futures mères quelque course qui les rende dignes des grands étalons et permette de les vendre d'un demi-million à un million de dollars au Kentucky.

Les prix déments atteints – du moins sur le papier – par les étalons de tête relèvent d'autres processus. Le principal de ceux-ci tient à la concentration du marché « haut de gamme » (comme on dirait pour des chevaux-vapeur) entre les mains de quatre ou cinq propriétaires.

### Crottin de luxe

Ces hypercapitalistes du crottin de luxe sont : l'armateur grec Stavros Niarchos, soixante-quatorze ans, beau-frère de feu Aristote Onassis, en partie fixé en France, où il a racheté le principal haras de Marcel Boussac ; Robert Sangster, organisateur de paris sur le football en Angleterre, gérant d'un « syndicat » américain dont on ne sait rien, sinon qu'il dispose de moyens énormes, et que son assise territoriale se situe en Irlande, où l'entraîneur Vincent O'Brien est son fer de lance ; les quatre frères Al Maktoum, fils de l'émir de Dubaï, fixés (hippiquement parlant) en Angleterre ; l'association N.B. Hunt (qui garde de beaux restes) ; Bruce Mac Nall, un numismate.

Les noms d'Elizabeth II, de l'Aga Khan, de l'éleveur canadien Taylor viennent évidemment sous la plume. Mais en fait, au plan commercial, ils ne comptent plus : ils sont devenus des « petits ».

Parfois, les super-grands s'opposent. Ce genre de rivalité rend compte, classiquement, de l'envol de certains prix. Par exemple, ce fut l'intérêt simultané et presque également enthousiaste du syndicat Sangster et de Mohammed Al Maktoum qui, à Lexington, fit monter les enchères jusqu'à 10,2 millions de dollars pour le poulain par *Northern Dancer* et *My Pupers*.

### Entente tacite

Mais, le plus souvent, une entente tacite (ou explicite comme à propos de *Caerleon*, vainqueur de notre Prix du Jockey Club 1983, qui est copropriété de Stavros Niarchos et du syndicat Sangster) s'établit entre les rivaux. Par une aberration économique qui n'est qu'apparente, les prix, alors, s'envolent également.

Ici, une précision technique. Il n'est pas possible à une écurie de vivre en circuit fermé, on pourrait dire : de mettre tous ses œufs dans le même panier. Une telle politique aboutirait rapidement à une consanguinité excessive, voire à la ruine, si, d'aventure, on faisait confiance, comme étalon, à un champion « maison » qui se révélerait piètre reproducteur (cas assez fréquent). Une bonne gestion hippique suppose un brassage, évidemment à un niveau de qualité homogène si possible.

Voilà donc les super-grands conduits à échanger leurs pions, à prendre réciproquement des participations dans leurs intérêts. Mais quelques demandes extérieures à leur « club » peuvent s'exprimer. Il faut donc attribuer une valeur – même théorique – aux pions. On la fixe au plus haut : 10, 20, 30 millions de dollars... Peu importe puisque, sauf le cas de quelques acheteurs extérieurs (avec lesquels on conclut éventuellement des arrangements), il s'agit d'échanges, non d'apports d'argent frais. La barre étant ainsi fixée au plus haut, il faut, de temps en temps, justifier son niveau. On rachète également au plus haut quelques fils ou filles de l'étalon vedette. Là encore, peu importe : on s'achète à soi-même.

A ce mécanisme s'ajoute un autre, bien connu des grands collectionneurs : une pièce unique, ou quasi unique, vaut le prix qu'on lui attribue si on n'est pas pressé de la vendre. Ainsi, pour *Shareef Dancer*. Un cheval vaut bien quelques barils de pétrole. Or le prix que le prince héritier de Dubaï a fixé pour son cheval représente juste une demi-journée de production des puits de pétrole de l'Emirat.

LOUIS DÉNIEL.

# Plaisirs de la table

## Notes douces

Les temps difficiles et les prix doux ne vont pas forcément de pair. Et lorsque l'on voit les additions effarantes des *wine-bars*, ou les nourritures passe-partout de la «néfaste-food», on peut bien saluer les petits prix des modestes et discrètes maisons du quotidien.

Ainsi au *Montana* (16, rue du Boccador, tél. : 20-96-38), où Janine Gaulon, aux déjeuners, propose, après quelques entrées pas trop coûteuses, un ou deux plats du jour qui font l'affaire des familiers du quartier. Un simple sandwich à son bar a plus de mérites que tous les «repas dans un pain rond» !

Un peu plus bas et de l'autre côté des «Champs», le *Quick Mermoz* (28, rue Jean-Mermoz, tél. : 225-36-06) fait aussi le plein aux déjeuners. Des entrées à 13 F, des grillades entre 29 et 33 F (et d'excellentes viandes des Boucheries nivernaises au demeurant !), accompagnées d'excellentes frites. Le vin du patron, un bourgogne déclassé, est à 32 F la bouteille. Et, sur commande, le soir, Jean-Paul et Françoise ouvrent pour de petits repas.

Sur la rive gauche, la gentille *Bouffe* (35, rue de Verneuil, tél. : 261-03-22) fait aussi le plein des initiés, avec ses hors-d'œuvre (11 à 14 F et, même, l'œuf dur mayonnaise est à 7 F), ses plats (brochettes, mais aussi l'escalope à la serbe (32 F) et le jambon à l'hawaïenne (28 F), des fromages de 7 à 10 F (le gorgonzola, excellent - le patron est italien !) et des desserts (figues fraîches à la crème anglaise à 15 F). Le pichet «maison» (16 F) amène ainsi des additions avoisinant les 80 F, dans un cadre amusant et avec un service tout d'amabilité. Le soir, on peut s'attarder à *La Bouffe*.

Un degré au-dessus, et surtout le soir, vous noterez *Le Ruban bleu* (29, rue d'Argenteuil, tél. : 261-47-53). L'avenue de l'Opéra est à deux pas (avec son parking), et c'est la tranquillité provinciale que nous offre cette petite salle coquette (bleue, bien sûr !), illuminée du sourire de Diane, la patronne. Entrées à prix doux, plats du jour intéressants et, que ce soit la côte à l'os Baltard, le T-bone steak ou l'onglet à l'échalote, de bonnes viandes. De la sole au confit de canard avec un petit bordeaux honnête, le château-simon, un rouge de la région de Barsac.

Et enfin, *Le Volant*. Une enseigne pareille indique un homme de moto et d'auto, et le nom de Georges Houel le confirme. C'est aussi un homme de goût et connaissant la viande. Dans sa petite maison (13, rue Béatrix-Dussane, tél. : 575-27-67) du quinzième arrondissement, Houel propose les entrées (de 16 à 24 F, des poireaux vinaigrette aux harengs de la Baltique), un poisson (sole meunière) et des viandes grillées ou mitonnées, comme son bourguignon (42 F). Fromages bien choisis, desserts maison (18 à 22 F), prix nets et un côtes-du-ventoux à 36 F.

Quand je vous aurai rappelé *Le Petit Tonneau* (20, rue Surcouf, tél. : 705-09-01) et la douce cuisine de Ginette Boyer, son potage du jour (12 F), sa frisée aux lardons ou sa tourte campagnarde (18 F), ses plats mitonnés (à moins de 50 F) et ses bons desserts, dont une tarte normande flambée, ou son sorbet pommes vertes arrosé de calvados (elle est normande, bien sûr !), nous aurons là une première liste de bonnes maisons à petits prix, un éventail de bonnes cuisines sages...

De styles différents, certes, mais de même volonté de respect, à la fois, de la cuisine et du client.

LA REYNIERE.

## MIETTES

● Bonnes adresses des lecteurs : *le Château de Costguelen* (à Plehèdel, Côtes-du-Nord, tél. 23-31-24). Pas étonnant, le chef en est Louis Le Roy, qui se distinguait à Lannion il y a quelques années. Le restaurant *Arène* (à Orange, 30, rue Victor-Hugo, tél. 51-67-90), où le jeune Alain Biles propose un excellent menu à 100 francs net, fromage ET dessert, vin compris.

● Nouvelles de la Côte : *le Croquant*, l'excellent restaurant cannois (18, boulevard Jean-Hibert, tél. 39-39-79) a — et cela témoigne pour l'ensemble de la restauration sur la Côte d'Azur — vu son chiffre d'affaires baisser de 20 % en juillet, et si septembre et début octobre ont été bons (+ 15 %), cela est dû à un afflux d'étrangers (80 %).

● M. Vigouroux, rénovateur du vignoble cadurcien (Domaine de Hautes-Serres), vient de se rendre acquéreur du *Château de Mercuès*, ancien relais de campagne dominant la vallée du Lot. Demeure historique qu'il va entourer d'un nouveau vignoble et doter, on le suppose, d'un bon cuisinier. Attendons le printemps prochain pour re-découvrir Mercuès.

● Novembre, le mois des perles ! Slogan nouveau chez les deux Prunier : *Prunier-Madeleine* (9, rue Duphot) et *Prunier-Élysées* (26, Champs-Élysées), où, durant tout le mois, un tirage au sort fera gagner, chaque soir, une véritable perle de culture au client chanceux !

### BORDEAUX JAPONAIS

**Ayant goûté au whisky japonais (imbuvable !), j'ai d'abord été fort inquiet à l'annonce d'un bordeaux du même tonneau. Renseignements pris, il s'agit d'un château du Bordelais acheté par les Japonais. Pourquoi pas ? Les Américains sont déjà propriétaires dans ce vignoble, et non des moindres crus (on annonce aussi que la famille *Dillon*, possédant *Haut-Brion*, vient d'acquérir la mission Haut-Brion !).**

**Cette fois, il s'agit d'un troisième cru classé de Saint-Julien, le château-lagrange, acheté par Suntory.**

**Ce ne serait qu'un début. On conseille pourtant aux acheteurs étrangers de se méfier : les châteaux se multiplient en Bordelais... même s'ils ne sont pas des châteaux, même si les vins n'ont pas été élevés avec les *« soins attentifs du personnel du château »*, comme semble l'exiger une jurisprudence. Le ministère de la consommation fera-t-il respecter la loi de 1973 et sabrera-t-il toutes ces étiquettes fallacieuses ?**

**Japonais ou non, il y a trop de châteaux bidon, en Bordelais. Cela arrange sans doute les négociants, mais il serait temps que le consommateur se rebiffe !**

L. R.

## RETOUR AUX SOURCES

Alors que les chefs de province investissent Paris — Charvet depuis Aix-en-Provence, Le Divellec de La Rochelle, etc., — Jacques Manière, lui, s'installe en Vivarais. Il avait laissé son Dodin-Bouffant depuis plus d'un an. Après avoir « inventé » (pour Tournus) un appareil de cuisson à la vapeur et tenté de conseiller (bien à tort) un industriel du foie gras sans résultat appréciable, le voici installé aux *Trois Canards* (non, pas l'hôtel de la chanson, mais un authentique petit restaurant de Granges-lès-Valence, avenue de la République, tél. : 44-43-24), où il entend que l'on se régale de plats rustiques pour moins de la centaine de francs, vins du patron compris.

Et ce vin du patron n'est pas le quelquefois décevant gigondas mais un crozes-hermitage parfaitement gouleyant avec lequel on peut faire chabrot (le potage, midi et soir, est du menu), se régaler du plat du jour (35/40 F), tester les picodons et apprécier les desserts « de ménage » du maître.

## PETIT MENU DE NUIT

Menu menu de nuit, petit menuet de nuit... Bonne initiative de Lucien Bicheron. Le *Lapérouse* (51, quai des Grands-Augustins), tél. : 326-68-04) accueillera désormais les couche-tard et servira jusqu'à 1 h du matin un excellent menu « noctambule » des plats les plus « media noche » de la carte. Et toujours les excellentes pâtisseries d'un élève de J. Maximin. Et toujours un délicieux — et pas trop coûteux — vin de Provence : la bargemonne. Fermé le dimanche.

L. R.

# Philatélie

N° 1816

**FRANCE : Renée Lévy, héroïne de la Résistance.**

Dès le mois de décembre 1940, Renée Lévy, née à Auxerre en 1906, professeur agrégé de lettres (au lycée Victor-Hugo, à Paris), prend une part active dans la lutte contre l'occupant. Après la perte du réseau clandestin du Musée de l'homme, elle est accueillie par celui d'Hector. Au cours de l'année 1941, elle transmet par radio de nombreux renseignements importants à Londres. Mais les délateurs, gangrène de la société, la font arrêter en décembre 1941. Avant d'être décapitée à la hache en 1943 (en Allemagne) elle déclara : « ... *Je regrette seulement de n'avoir pu en faire davantage.* ». Quelle leçon de morale pour les lâches ! Vente générale le 7 novembre (51e/83).




**1,60 F, bleu et brun.**

Format 36 × 22 mm. Maquette de Pierrette Lambert, gravé par Georges Bétemps. Tirage 7 000 000. Taille douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

— **Les 5 et 6 novembre**, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à la salle Soufflot, passage Soufflot à Auxerre (Yonne). — Oblitération « P.J. ».

— **Le 5 novembre**, de 8 h à 12 h, au bureau d'Auxerre R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● **RETRAIT** : Les deux anciennes valeurs de l'UNESCO, 1,80 F, Huê (Vietnam) et 2,60 F, São Miguel (Brésil), seront retirées de la vente **le 25 novembre au soir.**

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ **75017 Paris**, (Salle Wagram, 39, av. de Wagram), ***les 10-11 nov.*** — 37e Salon philatélique d'automne.

⊙ **13000 Marseille** (palais de Pharo), ***du 10 au 12 nov.*** — 7e exp. des timbres de la Libération.

⊙ **97230 Ste-Marie**, (aérogare de Gillot) **le 11 nov.** — Cinquant. de la prem. liais. aérienne Réunion-Maurice.

⊙ **01100 Oyonnax**, (Centre culturel), ***les 11-12 nov.*** — 40e anniversaire du défilé des maquisards.

⊙ **31000 Toulouse**, (15, rue Croix-Baragnon), ***les 12-13 nov.*** — Le Souvenir français.

⊙ **69000 Lyon**, (Hôtel de ville), ***les 12-13 nov.*** — Souv. de Mme Albrecht.

⊙ **34190 Ganges** (Mairie), ***les 12-13 nov.*** — 26e critérium des Cévennes.

⊙ **14330 Le Molay-Littry** (salle des Fêtes), ***les 12 et 13 nov.*** — 2e exp. cartophilique régionale.

⊙ **84200 Carpentras**, (Charité), ***les 12-13 nov.*** — Exposition philatélique.

● **MONACO : les automates du XIXe siècle de la collection Galéa.** — La nouvelle série d'usage courant de huit timbres (voir *le Monde* du 20 août 1983, p. 10) sera mise en vente le *9 novembre* : 0,50, 0,60, 0,70, 0,80, 0,90, 1,00, 1,50 et 2,00 F. Ces timbres seront en vente aux guichets philatéliques de l'Hexagone.

● **WALLIS ET FUTUNA** : Six timbres composent la série des « Cônes ». 10 fr., Conus Tulipa ; 17 fr.,



Conus Capitaneus ; 21 francs, Conus Virgo ; 39 fr., Conus Vitulinus ; 52 fr., Conus Marmoreus ; 65 fr., Conus Leopardus. Offset, Edila, d'après photos d'Yves Geneste.

**FRANCE : Stendhal.**

L'écrivain Henri Beyle, alias Stendhal, natif de Grenoble (1783), a déjà eu un timbre à son effigie, en 1942, d'après un tableau d'Alfred de Dreux-Dorcy se trouvant au musée de sa ville natale. Pour le deuxième centenaire de sa naissance, cette année (23 janvier) il sera émis un second timbre pour rendre hommage à l'auteur du célèbre roman «le Rouge et le Noir» et bien d'autres encore. Vente générale le 14 novembre (52e/83).

**2,00 + 0,40 F, noir, bleu.**

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Pierre Forget. Tirage 3 000 000. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

— **Les 12 et 13 novembre**, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à l'hôtel de ville, rue Jean-Pain à Grenoble. — Oblitération «P. J.».

— **Le 12 novembre**, de 8 h à 12 h, au bureau de Grenoble R. P. — Boîte aux lettres spéciale pour «P. J.».

● **Les 12 et 13 novembre**, de 9 h 30 à 18 h 30, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle Wagram, 39, av. de Wagram, Paris-17e. — Autorisation SANS MENTION «P. J.».

— **Le 12 novembre**, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, av. de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération SANS MENTION «P.J.».

● **RETRAITS.** — Quatre timbres sans surtaxe de France seront retirés de la vente *le 18 novembre* : 1,40 F, la Ferronnerie ; 2,60 F, Bacille de Koch ; 3,25 F, Cavelier de la Salle - Découverte de la Louisiane ; 4,00 F, « La Famille », par Marc Boyan.

◆ *CORRESPONDANCE : Nous avons reçu une lettre de l'Association nationale Maréchal Lyautey, signée du lieutenant-colonel Pierre Geoffroy, informant des « démarches pour obtenir l'émission d'un timbre-poste pour célébrer le cinquantième anniversaire de la mort du maréchal Lyautey ». Bien qu'un timbre existe déjà à son effigie depuis 1953, pour le cinquantenaire, seul M. Louis Mexandeau peut prendre une décision.*

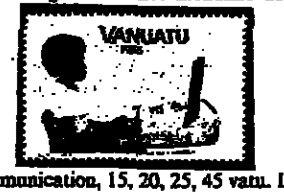
◆ **EXPOSITION.** — «Prestige de la poste et du timbre» titre de l'exposition célébrant le dixième anniversaire du musée qui se tiendra du 16 décembre au 21 janvier 1984 **au 34, bd de Vaugirard, Paris-15e, *dans la Galerie du Messager.***

● **MADÈRE** (île de) : Série des « Fleurs régionales de Madère », quatre valeurs, sujets divers, 12,50, 30,00, 37,50 et 100,00 escudos.

● **PORTUGAL** : la série titrée « Cinq siècles de l'azulejo au Portugal », un timbre de 12,50 escudos, vient s'ajouter.

● **TUNISIE** : Série de la « préhistoire » tunisienne, six timbres, 15, 20, 30, 40, 80 et 100 millimes, destinés à l'usage courant. Hélio, Courvoisier (Suisse).

● **VANUATU** : Quatre timbres avec l'inscription « WCY 1983 AMC » sous le logo de l'année mondiale de la




communication, 15, 20, 25, 45 vatu. Les mêmes valeurs présentées en bloc-feuillet.

ADALBERT VITALYOS.

# Jeux

## échecs Nº 1045

### ÉTOUFFEMENT

(Tournoi international de Hanovre, 1983)

Blancs : A. KARPOV
Noirs : PFLEGER
Défense Pirc

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | d6 | 19. Fxf3 | h5 (p) |
| 2. d4 | Cf6 | 20. a6 (q) | Cd7 (r) |
| 3. Cç3 | g6 | 21. Dd2 (s) | Cé5 (t) |
| 4. Cf3 | Fg7 | 22. Fé2 | b5 (u) |
| 5. Fé2 | 0-0 | 23. f4 | Cç4 (v) |
| 6. 0-0 | ç6 (a) | 24. Fxç4 | bxç4 |
| 7. Té1 (b) | Cb-d7 (ç) | 25. f5! | Fh6 |
| 8. Ff4 (d) | Ch5 | 26. Df2 | Tb8 |
| 9. Fg5! (é) | h6 | 27. fxg6+! (w) | fxg6 |
| 10. Fé3 | é5 | 28. é5! | d5 |
| 11. Dd2 | Rh7 | 29. Fxa7 | Txb2 |
| 12. Ta-d1 (f) | Dé7 (g) | 30. Fç5 | Dg7 |
| 13. a4 (h) | Té8 (i) | 31. a7 (x) | Fb7 |
| 14. a5! (j) | Ch-f6 | 32. Fa3 | Tb5 (y) |
| 15. h3! (k) | Ff8 (l) | 33. Cxb5 | çxb5 |
| 16. Ta1! | éxd4 (m) | 34. Fç5 | d4 |
| 17. Fxd4 | Cé5 | 35. Dxd4 | abandon. |
| 18. Dé3! (n) | Cxf3+ (o) | | |

NOTES

*a)* Dans cette position caractéristique de la « défense classique » de la « défense Pirc », les Noirs ont le choix entre le coup du texte (6..., ç6) et le développement du F-D (6..., Fg4).

*b)* D'autres suites usuelles sont 7. a4, a5 ; 8. é5! ou 7. a4, Cb-d7 ; 8. é5! ou 7. a4, Dç7 ; 8. h3 ainsi que 7. h3 ; 7. Fg5.

*c)* Ou 7..., Dç7 ; 8. Ff4, Ch5 ; 9. Fé3, Cb-d7 ; 10. Dd2, b5 ; 11. a3, a6 ; 12. Ta-d1, Ch5-f6 et les Noirs n'ont pas de soucis particuliers (Vassioukov-Nikolaievsky, Tiflis, 1967).

*d)* Après 8. é5, dxé5 ; 9. dxé5, la réponse 9..., Cd5 semble jouable. Par exemple, 10. Cxd5, çxd5 ; 11. Dxd5, Cxé5.

*e)* Force l'affaiblissement b7-b6 et gagne un temps sur la mobilisation Dd2-Ta-d1.

*f)* Tel est l'inconvénient de la « défense Pirc », celui de concéder à l'adversaire un avantage spatial ; quand votre adversaire est le champion du monde et que vous avez une position serrée, la tâche devient encore plus difficile.

*g)* Sur 12..., Dç7 les Blancs renforceraient leur avantage positionnel par 13. a4 (interdisant la poussée b7-b5) suivi de 14. dxé5, dxé5 ; 15. Fç4.

*h)* L'entrée en d6 (13. dxé5, dxé5 ; 14. Dd6) n'est pas décisive (14..., Té8 suivi de 15..., Cf4).

*i)* Les Noirs retardent autant que possible l'abandon du centre éxd4.

*j)* Un verrouillage extrêmement puissant de l'aile-D qui pose aux Noirs un problème ardu : quel plan pour eux ? Si 14..., b6 ; 15. axb6, axb6 ; 16. d5, ç5 ; 17. Cb5 et si 14..., Cf8 ; 15. d5, ç5 ; 16. a6, b6 ; 17. b4. A noter que le dégagement f7-f5 reste impossible tant que le Ch5 est sur la diagonale du Fé2 ; par exemple, 14..., f5 ? ; 15. éxf5, gxf5 ; 16. Cxé5, dxé5 ; 17. Fxh5.

*k)* Réduisant encore les possibilités ennemies. Naturellement le gain du pion é4 est impossible : si 15..., éxd4 ; 16. Fxd4, Cxé4 ? ; 17. Cxé4, Dxé4 ; 18. Fd3. Ou encore 15..., éxd4 ; 16. Fxd4, ç5 ; 17. Fxf6, Cxf6 ; 18. Fb5, Td8 ; 19. é5! et les Blancs gagnent ou bien aussi 15..., éxd4 ; 16. Fxd4, Cç5 ; 17. Fxç5, dxç5 ; 18. é5, Cd7 ; 19. é6! Dxé6 ; 20. Fç4 avec gain. Au lieu de 15. h3, Karpov pouvait tenter 15. dxé5, dxé5 ; 16. Fç4, Cg4 avec la combinaison de nulle par échec perpétuel : 17. Fg5, hxg5 (ou 17..., Df8 ; 18. h3 ou 17..., Db4 : 18. Fxf7, Tf8 ; 19. Fé6) ; 18. Cxg5+, Rh8 ; 19. Cxf7+, Rh7 ; 20. Cg5+, etc. Mais pourquoi annuler dans cette position ?

*l)* Les Noirs savent que l'abandon du centre par éxd4 ne fera qu'augmenter leur asphyxie et se bornent à renforcer la défense du pion faible d6.

*m)* N'en pouvant plus d'attendre l'étouffement.

*n)* Menace le pion a7.

*o)* Si 18..., ç5 ; 19. Fxé5, dxé5 ; 20. Fç4! (si 20..., Fé6 ; 21. Cxé5).

*p)* Défense indirecte du pion a7 (si 20. Fxa7 ?, Fh6). 19..., ç5 n'est pas meilleur : 20. Fxf6, Dxf6 ; 21. Cd5, Dd8 (et non 21..., Dxb2 ; 22. Df4) ; 22. Df4, Fg7 ; 23. Dxf7, Tf8 ; 24. Dé7, Fxh3 (si 24..., Dxé7 ; 25. Cxé7, Fxb2 ; 26. Ta-b1, Fç3 ; 27. Té-d1, Fxa5 ; 28. Txd6) ; 25. é5 avec un énorme avantage.

*q)* Karpov critique à juste titre cette avance. La logique de la position exigeait la suite gagnante 20. é5!!, dxé5 ; 21. Dxé5!, Dxé5 ; 22. Fxé5, Cd7 (si 22..., Té6 ; 23. Fxf6, Txf6 ; 24. Té8, Rg7 ; 25. Td1, Té6 ; 26. Td-d8, Txé8 ; 27. Txé8, Fb4 ; 28. a6) ; 23. Fç7, Txé1+ ; 24. Txé1 menaçant aussi bien 25. a6 ou 25. Té8.

*r)* 20..., Fh6 assurait une meilleure défense. Si 20..., bxa6 ; 21. é5.

*s)* Meilleur que 21. Fxa7, Fh6 ; 22. axb7, Fxb7 ; 23. Dé2, ç5.

*t)* Si 21..., Fh6 ; 22. Fé3, Fxé3 ; 23. Txé3.

*u)* Une erreur. 22..., bxa6 était à tenter.

*v)* Si 23..., Cd7 ; 24. Fxg7, Rxg7 ; 25. Ff3 et 26. Té-d1.

*w)* Maintenant 27. é5 est moins fort à cause de 27..., Fxf5 ; 28. éxd6, Dxd6 ; 29. Fxa7, Txé1+ ; 30. Txé1, Txb2 ; 31. Fç5, Dd8 et les Noirs résistent.

*x)* Le pion a7 est gagnant.

*y)* La Tb2 n'a plus de case de fuite.

**Solution de l'étude nº 1044**
(N.D. Grigoriev « 64 », 1930)
(Blancs : Ra8, Pb2, ç3. Noirs : Rb6, Pb5.)

Le diagramme est bien celui-ci et non celui donné dans l'étude nº 1044, identique au nº 1043. Un mystère dont nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

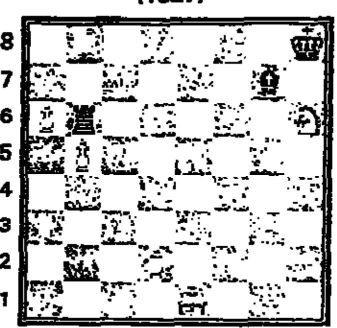
Dans la position ci-dessus, les Blancs ne peuvent jouer. 1. b4 ? à cause de 1..., Ra6 ; 2. Rb8, Rb6 nulle et doivent craindre 1..., b4 ; 2. ç4, b3! comme 2. çxb4, Rb5 et les Noirs font nulle.

1. b3!, Ra5 (si 1..., Ra6 ; 2. b4!, Rb6 ; 3. Rb8, Rç6 ; 4. Ra7 et les Blancs gagnent, tandis que sur 1..., Ra5 la suite 2. Rb7 ? b4! ; 3. ç4 aboutit au pat) ; 2. Rb8, b4 (si 2..., Rb6 ; 3. b4 et si 2..., Rç6 ; 3. Rç7) ; 3. ç4, Rb6 ; 4. R8, Rç6 ; 5. Rd8, Rd6 ; 6. Ré8, Ré6 ; 7. Rf8, Rf6 ; 8. Rg8, Rg6 ; 9. Rh8, Rf6 (si 9..., Rh6 ; 10. ç5) ; 10. Rh7, Rf7 ; 11. Rh6, Rf6 ; 12. Rh5, Rf5 ; 13. Rh4, Rf4 ; 14. Rh3, Rf5 (si 14..., Rf3 ; 15. ç5) ; 15. Rg3, Rg5 ; 16. Rf3, Rf5 ; 17. Ré3, Ré5 ; 18. Rd3, Rd6 ; 19. Rd4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE



G. K. MATTISON
(1927)



BLANCS (5) : Ré1, Ch6, Pa6, b5, d2.

NOIRS (3) : Rh8, Tb6 et Fg7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge Nº 1043

### LE DERNIER ROUND

Le quatorzième et dernier round des éliminatoires de la Bermuda Bowl a donné lieu à un étonnant suspense puisque c'est la dernière donne qui a décidé de la deuxième place derrière l'équipe des U.S.A. 2 qui avait dominé cette épreuve. Mais d'autres donnes aussi ont eu un rôle important. Si, par exemple, au « board » 20, le déclarant américain avait chuté son contrat, c'est la Nouvelle-Zélande qui aurait été qualifiée pour les demi-finales (contre la France et les U.S.A. 1) au lieu des Italiens.

Nord : ♠ 109765 ♡ R86 ♢ A98 ♣ 75
Ouest : ♠ – ♡ 7542 ♢ R72 ♣ ARV1092
Est : ♠ 83 ♡ DV1093 ♢ V106 ♣ D83
Sud : ♠ ARDV42 ♡ A ♢ D543 ♣ 64

*Ann.* : O. don. Tous vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Mayer | Meckstroth | Wright | Jacoby |
| 2 ♣ | passe | passe | 3 ♠ |
| passe | 4 ♠ | passe | passe |

(L'ouverture de « 2 Trèfles » promettait la force d'une ouverture avec une longue à Trèfle.)

Après avoir attaqué l'As et le Roi de Trèfle, Ouest a joué le 7 de Cœur. *Comment Jim Jacoby (Sud) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Réponse :*

Jacoby a compris qu'il fallait faire un jeu d'élimination et être ensuite bien... inspiré. Après l'As de Cœur, il a joué l'As de Pique, puis le 9 de Pique, ensuite il a tiré le Roi de Cœur (sur lequel il a défaussé un Carreau) et a coupé gros le troisième Cœur du mort. Il est remonté au mort à Pique pour jouer *le 9 de Carreau* avec l'intention de fournir un petit Carreau dans l'espoir que Ouest (qui avait vraisemblablement le Roi) prendrait et serait obligé de rejouer Carreau ou dans coupe et défausse. Est cependant fournit *le Valet* (pour faire croire qu'il n'avait pas le 10) ; mais Jacoby n'est pas tombé dans le piège et *il n'a pas couvert le Valet*, puis, quand Est a rejoué le 6 de Carreau, Sud n'a toujours pas mis la Dame et il n'a perdu qu'un Carreau...

*A l'autre table*, les enchères avaient été :

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Passell | Wignall | Wold | Wooles |
| 1 ♣ | passe | 1 ♡ | 2 ♠ |
| 3 ♡ | 4 ♠ | passe | passe... |

Le déclarant néo-zélandais chuta car il joua l'As de Carreau, puis le 8 de Carreau, et *il fournit la Dame* en espérant qu'Est aurait le Roi ou que, s'il était en Ouest, il serait second et que Ouest serait obligé de jouer dans coupe et défausse.

### Un danger menaçant

Cette donne jouée au lendemain de la guerre prouve que la technique du jeu de la carte était déjà très avancée et que les annonces étaient assez précises.

Nord : ♠ A4 ♡ V73 ♢ RD107 ♣ AV94
Ouest : ♠ R532 ♡ AR1096 ♢ 654 ♣ 7
Est : ♠ 7 ♡ 8542 ♢ A9832 ♣ 832
Sud : ♠ DV10986 ♡ D ♢ V ♣ RD1065

*Ann.* : O. don. E-O vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| passe | 1 SA | passe | 3 ♠ |
| passe | 3 SA | passe | 4 ♠... |

Ouest a entamé le Roi de Cœur et il a contre-attaqué le 7 de Trèfle (singleton). *Comment Henri Campbell, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ? Comment s'est-il protégé contre le danger de la coupe d'un Trèfle ?

*Note sur les enchères :*

Sud a estimé qu'un chelem n'était pas exclu et, pour cette raison, il n'a pas répondu directement « 4 Piques » sur « 1 SA ». En effet, Nord peut avoir As Roi de Pique et deux As ou même, par exemple, les quatre As et, dans ce cas, il ne dira pas « 3 SA », mais fera une invitation au chelem à « 4 Trèfles » ou à « 4 Carreaux » s'il a l'As d'une de ces couleurs.

Précisons que, si Sud joue le Texas, et s'il veut que Nord soit le déclarant, il dira d'abord « 2 Cœurs » et, sur la réponse de « 2 Piques » de l'ouvreur, il déclarera « 3 Trèfles » (vraie couleur) ; Nord soutiendra à « 4 Trèfles » et Sud dira « 4 Piques » (montrant six Piques puisque, en disant « 2 Cœurs », il avait promis cinq Piques). Nord, sur « 4 Piques », passera, et *Est*, qui connaît en principe un singleton à Trèfle en Ouest, attaquera Trèfle en conservant précieusement sa reprise de l'As de Carreau.

PHILIPPE BRUGNON.

### Courrier des lecteurs

*Protection contre les Rouges*
(1034)

Pourquoi ne pas aller au plus simple, demande Bertrand des Garets, en faisant disparaître le 6 de Trèfle ? Sud joue l'As de Trèfle, un coup d'atout, As, Roi de Pique et *le 7 de Pique pour la défausse du 6 de Trèfle*... Parce qu'il est beaucoup plus « simple » de couper un Carreau que de faire un coup sans nom (perdante sur perdante).

## dames Nº 210

### L'HEUR D'UN MAITRE SUISSE

*Championnat de Suisse, 1983*
Blancs : A. MOUHET
Noirs : J. TSHUDIN
Ouverture : Raphaël

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 19-23 | 18. 38-33 | 6-11 |
| 2. 28x19 | 14x23 | 19. 31-26 (i) | 22x31 |
| 3. 37-32 | 10-14 | 20. 33x22* (j) | 18x27 |
| 4. 41-37 (a) | 14-19 | 21. 29x18 | 12x23 (k) |
| 5. 33-29 (b) | 20-25 | 22. 26-21* (l) | 20x29 |
| 6. 46-41 | 5-10 | 23. 21x32 | 7-12 |
| 7. 35-30 | 17-22 (c) | 24. 36x27 (m) | 13-18 |
| 8. 40-35 | 10-14 | 25. 42-38 | 11-17 (n) |
| 9. 45-40 | 11-17 | 26. 48-42 | 9-13! (o) |
| 10. 38-33 (d) | 6-11 | 27. 39-33 (p) | 17.22!! (q) |
| 11. 42-38 | 1-6 | 28. 33x24 | 22x31 |
| 12. 50-45 | 22-28! (e) | 29. 37x26 (r) | 13-19! (s) |
| 13. 33x22 | 17x28 | 30. 24x22 | 23-29 |
| 14. 30-24 (f) | 19x30 | 31. 34x23 | 12-18 |
| 15. 35x24 | 11-17 | 32. 23x12 (t) | 8x50!! (u) |
| 16. 32-27 | 17-22 (g) | | Abandon |
| 17. 47-42 | 14-20! (h) | | |

NOTES

*a)* Marche conduisant à une combinaison classique : 4. 31-27 (14-19) ; 5. 42-37 (17-21) ; 6. 33-28 (21-26) ; 7. 34-30 (5-10) livrant la combinaison 8. 30-24 ! (19x30, a1) ; 9. 28x19 (13x24) ; 10. 37-31 (26x28) ; 11. 39-33 (28x39) ; 12. 43x5 !,+ a1 ; 8. ... (20x29) ; 9. 27-22 (18x27) ; 10. 32x21, etc., +. Le mécanisme de ce mouvement tactique s'apparente, sous des formes moins élaborées, au mécanisme de la combinaison RAMAN.

*b)* 5. 46-41 (5-10) ; 6. 35-30 (20-25) ; 7. 33-29 (10-14) ; 8. 40-35 (17-22) ; 9. 31-27 (22x31) ; 10. 36x27 (11-17) ; 11. 45-40 (6-11) ; 12. 30-24 (19x30) ; 13. 35x24 (14-20) ; 14. 38-33 (17-21) ; 15. 42-38 (21-26) ; 16. 41-36 (11-17) ; 17. 48-42 (1-6) ; 18. 40-35 (6-11) ; 19. 33-28 (4-10) ; 20. 28x19 (9-14) ; 21. 38-33 (14x23) ; 22. 33-28 suivi d'une faute des Noirs qui ne voient pas toutes les conséquences de leur coup de dame 22. ... (26-31) ; 23. 37x26 ! (13-19) ; 24. 24x22 (3-9) ; 25. 28x19 (17x48) ; 26. 19-14 ! [une réplique particulièrement efficace] (10x19) ; 27. 29-24 (20x40) ; 28. 38-34 (48x30) ; 29. 35x4 !, etc.,+ au quarante-quatrième temps [ISSALENE-SCHWARTZMAN (demi-finale, zone européenne, du championnat du monde, 1980)].

*c)* 7. ... (17-21) ; 8. 31-27 (12-17), les Blancs répliquent par un coup de dame avec variante : 9. 27-22 ! (17x28, C1) : 10. 30-24 (19x30) ; 11. 29-24 (30x19) ; 12. 34-29 m (23x34) ; 13. 32x5 (11-17) ; 14. 40x29 (18-23) [pour prendre la dame] ; 15. 5x11 (6x17), B+1.

C1) 9. ... (18x27) ; 10. 29x18 (13x22) ; 11. 38-33 (27x29) ; 12. 34x5 (25x34) ; 13. 40x29 (7-12), etc. B+1 après la prise de la dame.

*d)* Depuis le cinquième temps, les Blancs manifestent l'intention de jouer la partie (aux milliers de variantes) ROOZENBURG.

*e)* Par cette poussée très incisive au centre, les Noirs expriment leur refus d'accepter le système ROOZENBURG.

*f)* Et non 14. 31-27, N+ de deux façons :

f1) 14. ... (19-24) ; 15. 30x10 (9-14) ; 16. 10x19 (13x22), rafle 5 pions.

f2) 14. ... (28-33) ; 15. 39x28 (18-22), etc.,+

*g)* 16. ... (17-21) [pour tout nouvel amateur] ; 17. 38-33 (21x32) ; 18. 33x22 (18x27) ; 19. 37x10,+.

*h)* Une logique implacable pour limiter encore la liberté de mouvement des Blancs.

*i)* Tentant de détruire une partie de la structure ennemie et d'estomper la hantise de l'étouffement.

*j)* Forcé puisque si 20. 36x27 (18-22) ; 21. 27x18 (13x22) ; 22. 29x27 (20x36), rafle 4 pions et +1.

*k)* Le meilleur.

*l)* Forcé pour rétablir l'égalité numérique.

*m)* Plus fort que 37x26 qui porte un pion faible à la bande.

Après cette saignée, les Blancs sont parvenus à leur objectif de destruction partielle de la structure des Noirs, qui, toutefois, ont un léger avantage positionnel.

*n)* Lançant une attaque sur le flanc gauche des Blancs.

*o)* Un joli tenté de faute pour un coup de dame dévastateur à la case 50.

*p)* Le coup juste était 27. 40-35 (29x40) ; 28. 45x34 et si 28... (23-28) ; 29. 32x23 (18x40) ; 30. 35-40 (25x34) ; 31. 44x35, etc., égalité numérique et perspective de nulle.

*q)* Exploitant à merveille le temps de repos.

*r)* La charnière a sauté et, devant les Noirs, s'ouvre un immense boulevard pour damer à 50.

*s)* Seconde phase de la combinaison.

*t)* Si 32. 22x13, suite identique (thème du coup parallèle).

*u)* Rafle 6 pions sur ce coup de dame : le plaisir, l'heur d'un maître suisse en grande forme.

PROBLEME

### FEDOROUK (U.R.S.S.)

*Les Blancs jouent et gagnent.*

● SOLUTION : 3-20 !! (5-10, a, b) 42-37 ! (41x32) 25-34 ! (32-37, c) 20-47 (10-17) 34-29 ! (14-19, d, e) 29-34 ! (19-24 m) 47x15 (37-41) 34-30 (35x24) 15x36 !, +.

*a)* (41x46) 20-14 (46-10) 25-30 (35x24) 42x4,+.

*b)* (35-40) 42-37 ! (41x32) 25-34 puis 20x16,+.

*c)* (10-14) 20x9 ! (32-37 m) 9-31 puis 34-18,+.

*d)* (35-40) 29x45 (14-20) 47x15 (37-41) 45-23 !, les Noirs sont mat.

*e)* (14-20) 29x15 (35-40) 15-33 (40-45) 33-50,+ par blocage. Une finale riche par ses variantes et par son intérêt pratique, dès le premier temps 3-20, très difficile à déceler.

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

Nº 274

**Horizontalement**

I. Avant les frais. – *II.* Elle se meut à l'horizontale. A-t-elle négligé le I ? – III. Croquis. Degas ne le tenait pas pour négligeable. – IV. Cicatrice. On l'a dans l'oreille. – V. Parti pris. En Belgique. – VI. Ne tombe pas dans le filet. Un peu de désagrément. Donne de l'authenticité. – VII. Le numéro un. Il lui arrive d'être serré. – VIII. Pas vraiment relaxées. Un philosophe ou un ethnologue ? – IX. Les méchants, en quelque sorte. Doit trancher. – X. Ne sont pas sans magnétisme.

**Verticalement**

1. Ramasse les morceaux. – 2. C'est ainsi que doit être la précédente. Dans les nouvelles. – 3. Lui, c'est la différence qui le gêne. – 4. Suit le vol. S'il était dans cet état, on comprend le sort de son frère. – 5. Supprime. Faisait la foire. – 6. Ou c'est pour en sortir ou elles en viennent. Brâme, en un sens. – 7. Pronom. Fait un signe. – 8. Pour le bretteur. Bravent le qu'en-dira-t-on. – 9. Manque de subtilité. Possessif. – 10. Pour le dandy. Pour le fromage. – 11. Roulèrent. – 12. Mit des ornements. Bien servi. – 13. Donnent le programme ou le suivent, c'est selon l'accent.

**SOLUTION DU Nº 273**

**Horizontalement**

I. Commanditaire. – II. Haies. Roussin. – III. Ese. Praticien. – IV. Wilde. Pales. – V. Isle. Aises. Ay. – VI. Esrme. Serpe. – VII. Grutiers. Seau. – VIII. Gosier. Aa. Gis. – IX. Usent. Aiguise. – X. Missionnaires.

**Verticalement**

1. Chewing-gum. – 2. Oasis. Rosi. – 3. Mielleuses. – 4. Me. Destins. – 5. Aspe. Rieti. – 6. Amer. – 7. Drapier. An. – 8. Iotas. Sain. – 9. Tuiles. Aga. – 10. Ascèses. Ui. – 11. Isis. Régir. – 12. Rie. Apaisé. – 13. Ennuyeuses.

FRANÇOIS DORLET.

### ANACROISÉS ®

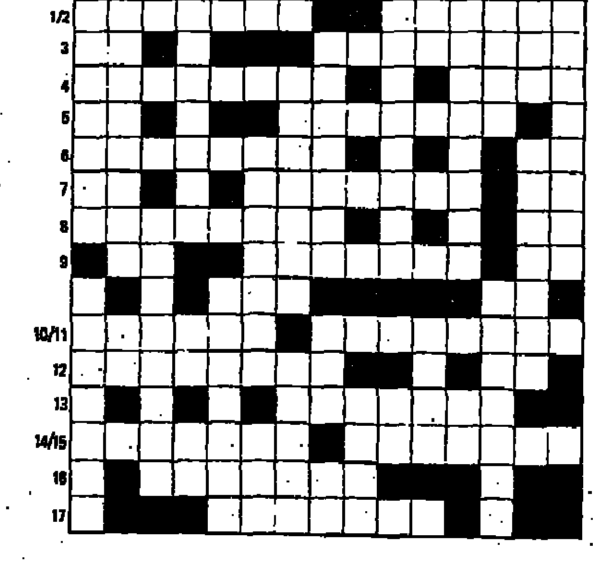
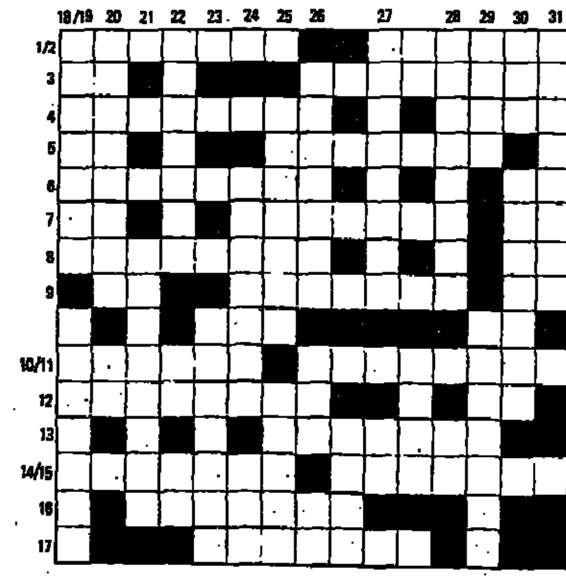
Nº 274

**Horizontalement**

1. AHLNOPT. – 2. CEIOST (+ 2). – 3. EEIMNORT. – 4. ACMNOORR. – 5. EEEINST. – 6. DEEIMMOR. – 7. CEENOST (+ 1). – 8. BEEELLOR. – 9. ACFILSS. – 10. AEGIMR (+ 5). – 11. EILNOUUV. – 12. AADNNORR. – 13. EHIILNT. – 14. EEEINRT (+ 1). – 15. ABEFNOR. – 16. EEENNRR. – 17. EEEIMNT.

**Verticalement**

18. CEIINOS. – 19. AEEGIMS. – 20. AAELMNOR. – 21. CDEIILTU. – 22. EEHIMNO. – 23. AEEIRRR (+ 1). – 24. CEEILOR. – 25. AAEERRS. – 26. EEENSTT (+ 1). – 27. CEINNOST (+ 1). – 28. EEIMNPSS. – 29. EEMNRSU (+ 3). – 30. EIILNTU. – 31. EEIILNST.

**SOLUTION DU Nº 273**

**Horizontalement**

1. DESAVEU. – 2. CREANCE (CARENCE). – 3. POUSSAH, jouet. – 4. UNIPARE. – 5. CORRECTE. – 6. DEFIGURA. – 7. OLEICOLE. – 8. SIRVENTES, genre poétique provençal (REVISSENT, VISSERENT). – 9. EDITION. – 10. ETENDOIR (IODERENT). – 11. DENSIFIER (REDEFINIS). – 12. BESTIALE (ETABLIES). – 13. INDIGOS. – 14. ENIGMES (GEMINES). – 15. OSAMES. – 16. GENITALE (GELAIENT, GELATINE).

**Verticalement**

17. DRUIDES. – 18. OURLIEN, adj. oreillons. – 19. ETIERS (ETIRES, SERTIE, SETIER, STRIEE, TIREES, TRIEES). – 20. SOIFFARD. – 21. VIENNOIS (ENVIIONS, VEINIONS, VISIONNE). – 22. AIGRETTE. – 23. ROTONDE. – 24. CALENDES. – 25. VISIONNA (AVINIONS, INNOVAIS, INVASION). – 26. ESCROCS. – 27. FLEGME. – 28. CALCEMIE, calcium dans le sang. – 29. CHATIEES. – 30. TRUISME (MURITES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

# culture

## La culture dans l'arène politique

*(Suite de la première page.)*

Quant aux artistes, aux professionnels de la culture, leur préoccupation restera, inévitablement, celle des crédits dont eux et eux seuls pourront directement ou indirectement bénéficier.

Pourtant, ce bilan est le signe, plus exactement un des signes, d'une situation nouvelle et à bien des égards inquiétante : l'installation de la culture dans le système stérile de la politique politicienne, c'est-à-dire *sa dégradation. Il est une réponse, il* est vrai bienséante, aux attaques cinglantes que l'opposition a lancées contre l'équipe de M. Jack Lang. Attaques qui prennent maintenant l'allure d'une offensive organisée (*le Monde* du 3 novembre).

Lorsqu'en novembre 1981 le ministre de la culture, après une période de silence relatif, annonça que son budget pour 1982 doublait en chiffres bruts par rapport à celui de son prédécesseur, et passait de 0.5 % à 0,75 % du budget de la nation, on put estimer que le temps des vaches affamées venait à sa fin, sans pour autant s'attendre à celui des vaches grasses. Avec un tel budget on pouvait au moins cesser de gérer l'indigence et l'on pouvait se donner les moyens d'une politique culturelle, au sens le plus généreux et ambitieux du terme. Ni l'ambition ni la générosité n'ont manqué.

Deux ans plus tard, c'est dans ce terrain où le mot « politique » prend son sens le plus pauvre que la culture risque de s'embourber pour longtemps si la droite et la gauche, la majorité et l'opposition, s'obstinent à s'approprier cette notion trop fragile et ténue pour faire l'objet d'un combat, trop libre pour supporter un maître.

L'opposition serait bien avisée de ne pas perdre la mémoire de ce que fut, en mal comme en bien, l'action des gouvernements d'avant le 10 mai. En mal : cela lui éviterait de dire des sottises lorsqu'il s'agit de chiffres. L'action en faveur des secteurs les plus traditionnels, les plus conservateurs du domaine culturel, non seulement n'a pas été pénalisée, mais s'est trouvée renforcée dans la totalité des cas, en hommes comme en crédits, et quelquefois de manière considérable, ainsi l'archéologie ou la danse. Seuls — ou à peu près — les musées verront leurs crédits diminuer en 1984, mais de manière tout à fait relative si l'on songe à la situation antérieure au 10 mai, tandis que trois cents emplois, pour la plupart de gardiens, viennent d'être créés. Aussi serait-il bon que l'opposition donne des gages précis de sa générosité présente (dans les villes) ou future (si elle doit revenir au pouvoir) avant de prendre l'offensive sur un terrain qu'elle avait elle-même miné : dans ce domaine, au moins, les chiffres sont clairs.

Mais qu'elle se souvienne aussi *d'un des aspects les plus positifs* — aux exceptions d'usage près — de ce que fut naguère sa politique culturelle. Elle ne se souciait pas alors de la couleur politique des créateurs, *pourvu qu'ils sachent faire preuve de* talent — et pourvu, bien sûr, que leur audience soit assez limitée pour n'être pas celle de la télévision. Il est vrai que les artistes ostensiblement pro-gouvernementaux n'étaient pas alors en nombre tel qu'ils puissent faire rouler toutes le institutions des spectacles et des arts. Il reste que c'est le fait des cultures fortes et riches de donner à ses serpents les plus venimeux les moyens de siffler et de se faire les dents, ne serait-ce que pour s'immuniser contre eux.

### Talent et maires frappeurs

Quoi de plus surprenant alors que le comportement de ces maires, nouveaux venus ou revenus de la droite, inaugurant cette année dans leurs villes des « chasses aux sorcières » pénibles par leur caractère concerté et, seraient-elles justifiées par la médiocrité ou le rouge trop intense des équipes mises à pied, d'autant moins justifiables que ces dernières avaient souvent trouvé leurs premiers soutiens auprès d'une droite plus éclairée ou plus tolérante ? De surcroît, ces maires frappeurs ont précisément utilisé les méthodes qu'ils estimaient pouvoir condamner *venant de la gauche au pouvoir.* Cette mauvaise réaction acnéique semble s'être assoupie, mais l'intolérance chronique, telle qu'elle continue de s'exprimer en paroles, n'est guère moins inquiétante que les deux ou trois mois de brutalité aiguë qui ont suivi les élections municipales.

Que la culture investisse le champ politique, prenne telle ou telle couleur ou nuance, selon les créateurs, c'est un fait de nature, si l'on peut dire. Que la politique investisse la culture, lui impose ses critères, ses scissions, ses abus, c'est, en revanche, lui imposer un inévitable appauvrissement. Même si une mode actuelle se satisfait des aspects les plus surannés des arts officiels légués par l'histoire.

De cette politisation de la culture, le ministère porte cependant assez largement la responsabilité. En paroles plus qu'en actes, sans doute il a commis dans ses premiers temps quelques jolis péchés de jeune et quelques belles erreurs de relation publique, qui devaient être inévitablement exploitées. Un exemple en est le faux-pas du Festival de Deauville, au mois de septembre 1981. Quelles qu'aient été ses intentions réelles, M. Lang s'est alors donné l'image d'un pourfendeur de la culture américaine, ce qu'une plus grande prudence verbale lui aurait évité. Orateur fougueux lorsqu'il était dans l'opposition, il en a, généralement, conservé les tics offensifs quand il lui suffirait de faire valoir, par exemple, son ouverture aux cultures du monde ou de défendre, sans revendication, puisqu'il a les moyens du pouvoir, les intérêts des créateurs français.

Tout cela — mais aussi la volonté personnelle de M. Lang de conserver son rôle — a contribué à placer la culture dans une arène politique où elle était, jusqu'en 1981, plutôt marginale. L'avantage est qu'on n'a jamais tant parlé de culture, et qu'il était dans ces conditions, plus facile de se battre pour un budget décent. L'inconvénient aura été d'empoisonner les choix les plus anodins, de placer la plus banale des actions dans le champ des polémiques. Ainsi, même si aucun des secteurs traditionnels n'a été, on l'a dit, sacrifié, la diversification du ministère, son intérêt pour la mode, la bande dessinée, le mobilier contemporain, etc., ont été perçus, ou présentés, comme une inadmissible dilution des valeurs artistiques.

Depuis quelques mois, le ministère, mûri, s'est assagi. L'opposition a pris le relais des maladresses et des excès. Elle a de fortes chances d'y laisser à son tour quelques plumes. Mais avec tout cela, la culture trouvera-t-elle cette sérénité qu'on estime généralement propice à l'activité créatrice ? Dans ce domaine, les comptes ne se feront pas en chiffres.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

## Le budget du ministère pour 1984

*Le projet de budget de la culture, tel qu'il sera soumis le lundi 7 novembre à l'Assemblée nationale, s'élève à 8,045 milliards de francs, en dépenses ordinaires et crédits de paiement, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1983. Ce budget représente 0,84 % du budget total de la nation, ce qui signifie une nouvelle progression : de 0,48 % pour 1981 avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement socialiste, il était passé à 0,75 % pour 1982, puis à 0,79 % pour 1983. Il reste donc une priorité du gouvernement. Toutefois, il n'est plus seulement un budget de dépenses, un budget « passif », les industries culturelles et les industries de programme devenant cette année un des axes majeurs de la politique de M. Jack Lang.*

Sur les 8 milliards du budget total, 5,7 correspondent aux dépenses ordinaires et 2,3 aux crédits de paiement. Pour les dépenses ordinaires, cela correspond à une progression globale de 7,5 %, soit un chiffre assez proche de l'inflation dans l'état actuel des choses. 2 milliards seront consacrés aux dépenses de fonctionnement et 3,7 aux dépenses d'intervention et aux subventions.

Les crédits de paiement accusent une forte progression (40 %) par rapport à 1983. Ils résultent de l'importance des autorisations de programme l'an passé, notamment pour le lancement des grands projets d'architecture.

Ces autorisations de programme dans la loi de finances initiale de 1983 atteignaient 3,6 milliards. Elles s'élèveront à 2,7 milliards en 1984. Le ministère souligne cependant l'évolution de ces dépenses en capital. Les sommes allouées aux grands projets passent de 1,2 milliard à 671 millions, soit une diminution de 44 % expliquée par l'achèvement prochain de certaines opérations. Pour les autres opérations, 2 milliards sont prévus, soit une diminution de 14 % par rapport à la loi initiale, mais une augmentation de 11% si l'on tient compte des corrections du fonds de régulation budgétaire apportées en cours d'année.

La poursuite des grands projets d'architecture reste au demeurant un des trois domaines prioritaires mis en avant par le ministère. Ainsi 350 millions de francs sont demandés en crédits de paiement (C.P.) pour le musée d'Orsay, dont l'ouverture est prévue pour 1986. La même somme en autorisations de programme (A.P.) et 100 millions en crédits de paiement seront destinés aux premiers aménagements du Grand Louvre, le parc de La Villette obtenant pour sa part 260 millions (C.P.) et 100 millions (A.P.), et l'Institut du monde arabe 15,5 millions (A.P.) et 50 millions (C.P.).

Les études préalables et la libération des terrains pour l'opéra de la Bastille entrent pour 150 millions en A.P. et pour 125 millions en C.P. dans le budget global, la musique bénéficiant en outre des sommes allouées à la future salle de rock de Bagnolet, au conservatoire de La Villette ou à celui de Lyon.

Deuxième priorité : les industries culturelles et les industries de programmes. Elles bénéficient de 33,5 millions de francs de mesures nouvelles, soit une augmentation de 30 % par rapport à 1983. L'objectif du ministère étant de développer les actions de formation, d'améliorer la compétitivité internationale des industries culturelles, de renforcer la capacité de production et d'innovation de l'industrie cinématographique, enfin de créer un fonds de soutien aux industries de programmes audiovisuels (*le Monde* du 4 octobre).

La troisième priorité du ministère sera l'accès de nouveaux publics à la culture. A côté des grands projets d'intérêt national, il s'agit ici de mieux « irriguer » l'ensemble du territoire. L'aide aux bibliothèques municipales sera donc maintenue (170 millions), le transfert de ces charges aux collectivités locales devant intervenir en 1987. Les musées de province bénéficieront des seules créations de postes de l'ensemble du budget (dix-huit gardiens et dix emplois d'attachés qui viennent s'ajouter aux trois cents emplois mis au concours cette année). Le réseau national des salles de cinéma fera l'objet d'un effort renouvelé.

Pour rester dans ce domaine, le ministère consacrera 50 millions de francs au programme interministériel en faveur de la culture scientifique et technique. Enfin, le ministère veut « *soutenir la création et gagner de nouveaux publics* » par diverses mesures en faveur de la musique et de la danse (formation, création et recherche) ou la création d'ateliers d'artistes (7 millions d'A.P.).

Traversant l'ensemble des dotations budgétaires, la recherche fait enfin l'objet d'un effort sensible puisque les dépenses ordinaires qui lui sont affectées augmentent de plus de 9 %, les autorisations de programme de 22 % et les crédits de paiement de 25 %.

Cependant l'ensemble des ces dépenses s'accompagne d'un souci de maîtrise des coûts des institutions, tandis que le budget fait ressortir, outre la nette réduction des autorisations de programme, 124 millions d'économies pour les dépenses ordinaires. On relève par exemple la diminution de 25 % des indemnités résidentielles (moyens des services), mais surtout la diminution de la plupart des postes concernant le patrimoine monumental, le patrimoine muséographique et les arts plastiques. Les postes les plus touchés sont, pour les investissements de l'Etat, les autorisations de programme (— 45 %) et les crédits de paiement (— 44 %) du patrimoine muséographique et des arts plastiques, pour lesquels les subventions d'investissement baissent aussi de 44 %. La régression la plus forte est enregistrée dans les subventions d'investissement au patrimoine monumental : — 50 %. — F.E.



## LETTRES

### Le Grand Prix du roman de l'Académie française à Liliane Guignabodet pour « Natalia »

Le Grand Prix du roman de l'Académie française a été attribué, jeudi 3 novembre, au troisième tour de scrutin, à Liliane Guignabodet pour *Natalia* (Albin Michel), par 13 voix contre 9 à Jean-Marie Rouart pour *Avant-guerre* (Grasset) et 2 à Emmanuel Carrère pour *l'Amie du jaguar* (Flammarion). Une et deux voix s'étaient portées, aux tours précédents, sur *Riche et légère* de Florence Delay.

Cette décision n'était pas attendue et son annonce par M. Michel Droit, directeur en exercice, a provoqué quelques remous. L'ensemble de l'Académie n'a pas, en effet, ratifié le choix de sa commission composée de douze membres et présidée par M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, qui, après deux « éliminatoires », n'avait retenu que deux titres : ceux de Jean-Marie Rouart et d'Emmanuel Carrère. Mais les tenants de Liliane Guignabodet estimaient que son roman était très supérieur aux deux présélectionnés et, bousculant les usages, ils ont infligé ce désaveu spectaculaire à la commission.

Première surprise, la lauréate ne cachait pas sa joie. Son apparition, modeste et souriante, a fini de conquérir ceux que ce choix avait déconcertés. *Natalia* est son troisième roman. « *Qu'avez-vous fait d'autre à part ces trois romans ?* » lui demandait un journaliste. « *J'ai fait trois enfants.* »

[Née à Paris en 1943, Liliane Guignabodet a passé ses douze premières années chez sa grand-mère, d'origine grecque, à Sofia. Après avoir obtenu une licence de lettres modernes à la Sorbonne et un certificat de langue et littérature anglaise à Cambridge, en Grande-Bretagne, elle se marie et part aux Etats-Unis où elle enseigne le français.

De retour en France, elle est chargée, pendant trois ans, de cours de culture générale à l'école technique d'I.B.M.. Elle a écrit de nombreux poèmes et récits en langue bulgare. Elle est l'auteur de trois romans : *l'Ecume du silence* (Lattès, 1977, qui a obtenu le prix Georges Sand), *le Bracelet indien* (Albin Michel, 1980) et *Natalia* (Albin Michel, 1983.]

### Un hymne à la vie simple

Dans *Natalia*, Liliane Guignabodet parle de la vie d'une femme belle et pauvre, née dans la Bulgarie de la fin du siècle dernier, et, avec elle, de tout un monde de croyances, de superstitions, de rites, de recettes, de préceptes moraux, toute une culture où la foi chrétienne et les traditions slaves sont comme la trame et la chaîne d'un tissu chatoyant et lamé.

A dix ans, la petite Natalia était d'une beauté qui étonnait, car elle ressemblait comme une sœur jumelle à sa sœur aînée, Ekaterina ; on croyait voir la même personne à deux âges différents. Ekaterina tomba malade, d'un mal ystérieux qui ne fit qu'empirer, au désespoir de ses parents *et de son fiancé Manoïl : le pope* unit sur son lit de mort Ekaterina à celui qu'elle aimait. Pour Natalia, c'était comme si une part d'elle-même épousait Maoïl, comme si une part d'elle-même mourait.

Liliane Guignabodet excelle à montrer ces survivances, le passé s'installant dans le futur, les morts se prolongeant chez les vivants avec leurs goûts, leurs *dons, et même leurs manies*, de même que, dans une famille, certains prénoms reviennent à des générations différentes, si bien qu'on peut confondre l'oncle avec le neveu. Cette continuité, pour Natalia et les siens, sera le sens même de la vie : « *... car ici les racines des hommes étaient leurs enfants, elles poussaient dans l'avenir, non dans le passé* ».

L'enfance, dans ce roman étrange et beau, apparaît comme l'âge de l'accomplissement : « *Il semble à Natalia... que l'enfant qu'elle avait été alors savait déjà tout de la vie, et que de vivre l'éloignait sans cesse de cette connaissance éperdue.* » La mère de Natalia aimait à lui dire : « *Il n'y a rien à attendre de la vie ni des autres, et un peu seulement de soi.* » C'est donc un malheur de quitter l'enfance pour commencer à « vivre » — et surtout si l'on est une femme, comme Natalia l'apprend à ses dépens.

Comment perd-elle ce bien suprême, son enfance ? Par un scandale, qui n'était pourtant qu'une étourderie : attirée par la curiosité, elle s'est approchée trop près d'une troupe de tziganes. Un jeune homme a posé la tête sur son giron, et ils ont dormi *toute la nuit ensemble, en toute* innocence. Voici Natalia déshonorée, écartée de tous les jeux et de tous les travaux de ses amies. Velko, le sellier, l'épousera tout de même, et elle le suivra dans sa longue route vers Sofia, mais c'en est fini de la liberté. « *Tu n'es qu'une femme.* » En silence — car son mari et elle ne parlent guère, — Natalia vit dans la honte sa dépendance, ses souffrances, et même les joies violentes de son corps. Ses enfants seront sa raison de vivre, et elle devient semblable à sa mère. Guerres, séparations, blessures, privations, « *l'absurdité des hommes n'avait plus de limites* ». La sagesse des femmes est toute dans cette tendresse qui coule comme un fleuve, des parents aux enfants et aux petits-enfants, tendresse qui donne tous les courages et invente inlassablement une foule de petits bonheurs : maison propre, linge frais, soins attentifs, labeur toujours à refaire, jusqu'au jour où l'ancienne Natalia est devenue « Baba » — « *veuve, seule et réveillée* ».

Chant d'amour, hymne à la vie humble, ce grand roman d'une sensualité ingénue est d'un écrivain accompli, en possession de toute la maîtrise de son art.

JOSANE DURANTEAU.

* *Natalia*, par Liliane Guignabodet. Albin Michel, 285 pages, 69 F.

## MUSIQUE

BERIO DIRIGE L'ORCHESTRE DE PARIS

### Deux pâtissiers et un magicien

La présence d'un des plus célèbres compositeurs d'aujourd'hui, Luciano Berio, à la tête de l'Orchestre de Paris jeudi soir, avait suffi à faire fuir une partie des habitués de la salle Pleyel, et peut-être aussi celles de Gabrieli et Frescobaldi, inconnus au répertoire malgré leur âge rassurant (tout juste quatre cents ans pour le second, un peu plus pour le premier).

Curieuse idée d'ailleurs que d'avoir inscrit à ce programme les transcriptions pour grand orchestre d'un motet de Giovanni Gabrieli (par Maderna) et de quatre pièces pour orgue ou clavecin de Frescobaldi (par Ghedini), belles musiques confortables, desserts bien sucrés par d'excellents pâtissiers, devenus totalement « anachroniques » et insupportables à notre époque où les trésors de la musique ancienne sont largement ouverts, dans leur vérité historique. Mais l'intérêt du concert résidait essentiellement dans trois œuvres de Berio.

*Encore* (1978), qu'il a intégré à son opéra *la Vera Storia*, vous jette au visage le tableau coloré d'une foule, scrutée par un regard pétillant. Mille activités tiennent au large dans les quelques minutes de cette page, un peu analogue à la semaine grasse de *Petrouchka*.

*Bewegung* (Mouvement) de 1971, dont c'était la première audition en France, est empreint de la même magie orchestrale, issue d'éléments simples en perpétuelles transmutations. Mais ici, c'est une sorte de grande méditation calme, presque étale, où les claviers et les harpes, entre autres, décrivant des lignes montantes et descendantes, qui se croisent selon des tempi inégaux, créent une atmosphère féerique, tandis que monte du fond de l'orchestre quelque lente respiration de la nature. Tout un travail de marquetterie très fine renouvelle sans cesse l'intérêt de la trame. Le mouvement de fond finit par dominer, avec des broderies de sonorités merveilleuses, et après une brève apothéose de midi, tout s'éteint.

Beaucoup plus connu, le *Concerto pour deux pianos* (1973) m'a toujours paru quelque peu irritant. Car on n'arrive pas à déceler la saveur proprement musicale de ces jeux d'une écriture étincelante où les pianos et l'orchestre se renvoient les mêmes éléments fébriles, vibrionnants, *reflétés dans d'innombrables* miroirs; quelques rares et belles oasis de calme émergent à peine d'une trépidation constamment trémolante. On a suivi avec plaisir cette brillante et longue partie de tennis, superbement jouée par Bruno Canino et Antonio Ballista d'un côté, l'Orchestre de Paris, drivé avec une extrême précision par Berio, de l'autre, mais sans jamais être pris par « l'enjeu ».

Aux admirateurs du musicien, signalons ses *Entretiens avec Rossana Dalmonte* (1), un livre très savoureux et fourmillant d'idées, d'une philosophie brillante, un peu bavarde parfois, mais d'une grande précision pour tout ce qui concerne le métier du compositeur. L'ouvrage demande cependant une bonne connaissance préalable de l'œuvre de Berio, d'autant qu'il est dépourvu de tout point de repère.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ed. Jean-Claude Lattès, 192 p., 89 F.

## VARIÉTÉS

UNE « BAFOUILLE » DE RENAUD A M. LE PRÉSIDENT

### « Le Déserteur », version 1983

Après avoir longuement voyagé à bord d'une goélette de 14 mètres, entre les Canaries et la Grèce, Renaud revient avec ses chansons en argot, en verlan, avec son mélange de gouaille et de tendresse mêlées, avec son authenticité, son style direct et ses coups de gueule.

Le 17 janvier prochain, Renaud inaugurera la nouvelle salle de spectacle au parc de La Villette. Pour préparer cette rentrée, l'auteur de *Laisse béton* vient de publier un nouvel album (« Morgane de toi »), où il reprend à sa manière le thème du déserteur, exploité autrefois par Boris Vian :

*Monsieur le Président*
*je vous fais une bafouille*
*que vous lirez sûrement*
*si vous avez des couilles.*
*Je viens de recevoir*
*un coup d'fil de mes vieux*
*parce qu'les gendarmes*
*s'étaient pointés chez eux (...).*
*J'irai pas en Allemagne*
*faire le con pendant [douze mois*
*dans une caserne infâme*
*avec des plus cons qu'moi*
*J'aime pas r'cevoir des ordres*
*j'aime pas me lever tôt*
*j'aime pas étrangler] un borgne*
*plus souvent qu'il ne faut.*
*Surtout, c'qui m'déplaît*
*c'est que j'aime pas la guerre (...)*

« *Cette chanson*, dit Renaud, *est une réaction à ce que je considère comme la plus grande trahison de la gauche. Je n'ai jamais été un emballé du socialisme et je n'ai pas fait de déclaration au moment des élections de mai 1981. Mais j'ai tout de même mis un bulletin dans l'urne : au premier tour, avec le nom de Coluche, au deuxième, avec le nom de Mitterrand. J'avais pas le choix.*

» *On se sent déjà un peu stupide de voter. Quand les promesses électorales ne sont pas tenues, on a l'impression, comme moi, d'avoir été dupé par les socialistes sur le nucléaire, l'armée et la politique militaire de la France.*

» *Ma position n'a rien à voir avec le mouvement pacifiste qui fait beaucoup parler de lui en ce moment. Depuis que je fais du bateau, j'ai ouvert les yeux sur un tas de choses et, sans être écolo, je me dis que la vie de mes gosses est entre les mains de Reagan, Andropov, Mitterrand et quelques autres et que ce n'est pas très rassurant. Le déserteur de ma chanson, c'est un glandeur qui refuse l'armée pour des raisons humanitaires.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ 33. Polydor 815 300-1.

هكذا من الأصل



# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

VAGUE A L'AME. – Cartoucherie-Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
DÉRIVE A L'ÉCUME D'AMOUR. – Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30.
OSCAR ET WILDE. – Déchargeurs (236-00-02), 20 h 30.
LA TEMPESTA (en italien). – Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 20 h.
TITUS ANDRONICUS. – Théâtre Présent (203-02-55), 20 h.
LA DERNIÈRE BANDE. – Aubervilliers, Commune, salle II (833-16-16), 21 h.
BLEU BANLIEUE. – Montreuil, salle Berthelot (287-86-24), 21 h.
LAST LUNCH. – Blancs-Manteaux (887-15-84), 21 h 30.
LE CHARIOT DE TERRE CUITE. – Champigny, CMA Gérard-Philipe (880-90-90), 20 h 30.
ACTING SHAKESPEARE (en anglais). – Petit Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h.
MADAME, PAS DAME – Versailles, Montansier (950-71-18), 21 h.

## Les salles subventionnées et municipales

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Tombeaux de poupées.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : Clair d'usine
BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma-vidéo : 15 : Balthus-Le monde mystérieux de l'enfance : Jeux interdits ; 16 h : Duras filme ; 18 h : Joan Logue, J.-P. Fargier ; 19 h : l'Argentine à l'heure zéro ; Télévision 1983 : Quatrième Semaine des réalisateurs de télévision (projections et débats).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Colette Magny.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 19 h 30 : les Nuits fabuleuses du Kathakali.

## Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), Semaine de la Marionnette ; 19 h 30 : Théâtre Manarf : 20 h 30 : Teatro delle bricole.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Spectacle de la Fontaine ; 21 h : le Misanthrope.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : le Pélican.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : De l'autre côté de la lune ; A Lilian Gish.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h 30 : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod zodzod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain ; Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.





## Vendredi 4 novembre

ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias.
ESPACE GIRAUD-PHARES (233-55-77), 20 h 30 : Fantaisie mineur.
ESSAION (278-46-42) I. 20 h 30 : A. Violeta ; II. 21 h : le Rite du premier soir.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35), 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matto ; 22 h 45 : Cabaret Dada.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 18 h 30 : la Voix humaine, 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau ; Petite salle, 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, Jour de liberté.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; Petite salle, 21 h : Hérode le grand.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO FORTUNE, 21 : Dans un siècle ou deux.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. : 20 h 30 : Tartuffe ; II. : 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente ; Semaine de la Marionnette, 22 h 30 : Compagnie Ph. Genty.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : le Grand Ecart ; 20 h 30 : l'Orchestre ; 21 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Sortilèges.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), I. 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; II. 21 h : les Exilés.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 18 h 30 : Sacha, Tristan, Jules et les autres ; 21 h : la Nuit du 16 janvier.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : le Chant général.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

## Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48) 22 h : The Débile Show.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not Toupie.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hommage à Gribouille ; 21 h 45 : Y'a du Trenet dans l'air.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

## La danse

CENTRE CULTUREL CORÉEN (720-83-86), 19 h 30 : l'Heure du coq.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Chevauchée du vent.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet national des Philippines.

## Les opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte.

## Opéra

BOUFFES - DU - NORD (239-34-50), 20 h 30 : le Cadeau de l'empereur (Giovanna Marini).

## Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Musiques du pays de Baal et d'Astarte.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.
FORUM (297-53-47), 21 h : Una Ramos.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopélia.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : G. Elbaz.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Armason.

## Les concerts

Lucernaire, 21 h : D. Wod (Beethoven, Schoenberg).
Salle Pleyel, 20 h 30 : F. Gulda (Bach, Chopin, Beethoven...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Bourgue (Beethoven, Weber, Strauss).
Hôtel Héronet, 20 h 30 : M. Chauveau (Chopin, Schumann, Liszt...).
FIAP, 20 h 30 : G. Torma, Yanouchevsky, Y. Severe (Brahms).
Centre culturel Rose-Croix, 20 h 30 : B. Berstel.
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Concert guitare Villagomez.

## Les festivals

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

**Théâtre**

Théâtre Fontaine (874-74-40), à 22 h : le Frigo.
Bagnolet, Théâtre des Malassis (364-77-18), à 21 h : Société adoucie.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, à 20 h 30 : Sortilèges.

**Concerts**

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), à 20 h 30 : Une épopée musicale sur le diable (Kagel).

**FESTIVAL THEATRAL DE LA VALLEE DE MONTMORENCY (412-85-89)**

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), à 21 h : Fastes d'enfer.
Montmorency, l'Eden (964-44-31), à 21 h : le Quatuor.
Taverny, Salle des Fêtes (995-21-55), à 21 h : les Métamorphoses de Robinson.

## En région parisienne

Argenteuil, C.C.M. (961-25-29), à 20 h 45 : J.-P. Farre.
Aubervilliers, Th. de la Commune (833-16-16), à 20 h 30 : Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone.
Aulnay-sous-Bois, M.C. (831-11-45), à 20 h 30 : Vive l'accordéon.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), à 20 h 30 : Mariage.
Cergy, Th. des Arts (030-33-33), à 21 h : Sol.
Chelles, C.C. (426-10-96), à 20 h 45 : F.-R. Duchable.
Choisy, Th. P.-Eluard (890-89-79), à 20 h 30 : Monsieur de Pourceaugnac.
Elancourt, Apasc (062-82-81), à 21 h : Grand Ecart.
Gennevilliers, Maison des Jeunes des Agnettes (799-55-47), à 21 h : J. Sommer, M. Edelin, D. Levallet, G. Marais.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (645-21-70), à 20 h 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy.
Montreuil, C.C. J.-Lurçat (287-50-08), à 20 h 30 : J. Querlier Quartet.
Montrouge, Royal Jazz (253-45-08), à 20 h 30 et 23 h 30 : Ch. Escoude, B. Ferre, B. Reinhardt.
Nanterre, Th. des Amandiers (721-18-81), à 20 h : les Paravents.
Neuilly, Athletic (574-16-93), à 21 h : le Remora.
Saint-Maur, Atelier-Théâtre (889-22-11), à 21 h : M. Baquet.
Sartrouville, Théâtre (914-23-77), à 21 h : A. Souchon.
Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), à 21 h : Orchestre de chambre Antiqua Musica (Rameau).







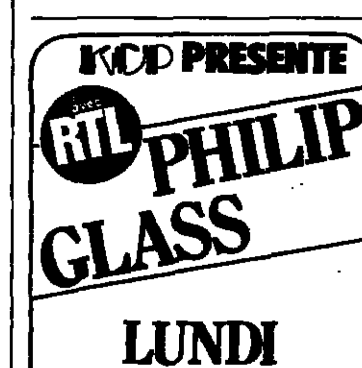























# SPECTACLES

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h, la Roue, d'A. Gance ; Carte blanche à M. Bhuwal : 19, Je suis un évadé, de M. Le Roy ; 21 h, Le destin est au tournant, de R. Quine.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 , le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 17 h, Escalation, de R. Faenza ; 19 h, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice.

### Les exclusivités

**L'AMI DE VINCENT** (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**L'AMIE** (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88).

**L'ANNEE DE TOUS LES DANGERS** (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**ASSIA** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**LA BALLADE DE NARAYAMA** (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

**LA BELLE CAPTIVE** (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

**BENVENUTA** (Fr.-Belg.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

**LE BOURREAU DES CŒURS** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**BRULER LES PLANCHES** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**CARMEN** (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**CHALEUR ET POUSSIÈRE** (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; (v.f.) : Ciné 13, 18e (254-15-12).

**CHANEL SOLITAIRE** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**CHRONOPOLIS** Logos III (H. sp.), 5e (354-42-34).

**LA CRIME** (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

**DANS LA VILLE BLANCHE** (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

**DARK CRYSTAL** (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**LE DESTIN DE JULIETTE** (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

**DIEU ME SAVONNE** (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bost.-A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**L'ERMITE** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

**LE FAUCON** (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**FLASHDANCE** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).

**FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE** (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**FRANCES** (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**FRÈRE DE SANG** (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

**FURYO** (Jap., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

**GANDHI** (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Acacias, 17e (764-77-83).

**LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE** (Fr.-It.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LE GRAIN DE SABLE** (Fr.) : Studio Logos, (354-42-34) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38).

**HANNA K.** (Fr.-A.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

**L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT** (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

**LES JOUEURS D'ÉCHECS** (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**JOY** (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**KOYAANISQATSI** (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

**LA LUNE DANS LE CANIVEAU** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H. sp.).

**LUDWIG-VISCONTI** (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**LE MARGINAL** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

**MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**LES MOTS POUR LE DIRE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**OCTOPUSSY** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Rex, 2e (236-93-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**OUTSIDERS** (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette (633-63-20) George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**PATRICIA** (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**POUSSIÈRE D'EMPIRE** (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23).

**RACKET** (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).

**LE RETOUR DU JEDI** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.G. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-45-76). – V.F. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LE ROI DES SINGES** (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Espac Gaîté (H. sp.), 14e (278-47-86).

**ROSI ET LA GRANDE VILLE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e, (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

**LA SCARLATINE** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)

**STAYING ALIVE** (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**TENDER MERCIES** (A., v.o.) : Bonaparte (mer., jeu.), 6e (326-12-12) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).

**TONNERRE DE FEU** (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**TOOTSIE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRAVIATA** (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

**LES TROIS COURONNES DU MATELOT** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

**UN BRUIT QUI COURT** (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**UNDERGROUND USA** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), h. sp.

**VICTOR, VICTORIA** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**VIVEMENT DIMANCHE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**VIVE LA SOCIALE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**ZELIG** (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Monte-Carlo, 8e (225-009-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

### LES FILMS NOUVEAUX

**CLASS**, film américain de Lewis John Carlino. – V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LES PRINCES**, film français de Tony Gatlif. – Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**LA TRAGÉDIE DE CARMEN**, trois films français de Peter Brook. – Version Delavault : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; version Gal : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; version Saurova : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

**UN AMOUR EN ALLEMAGNE**, film franco-allemand d'Andrzej Wajda. – V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) (à partir du 4) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) (à partir du 4) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (à partir du 4) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) (à partir du 4) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

### Les grandes reprises

**L'AGE D'OR** (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

**ALIEN** (A., v.o.) (*) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) ; Rivoli Beaubourg, 4e (h. sp.) (272-63-32).

**APOCALYPSE NOW** (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

**LES ARISTOCHATS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**BARRY LINDON** (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-26-42).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**BREAKING GLASS** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**LES CHIENS DE PAILLE** (A., v.o) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**LES CINQ MILLE DOIGTS DU DOCTEUR T.** (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

**LE CHOIX DE SOPHIE** (A, v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

**CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE** (It., v.o.) H. sp. : Templiers, 3e (272-94-56).

**CRIA CUERVOS** (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; (H.sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**LE DAHLIA BLEU** (A., v.o.) H. sp. : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**DÉLIVRANCE** (A., v.f.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

**DODES CADEN** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

**LE DOULOS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**EMMANUELLE** (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

**LES ENFANTS DU SOLEIL** (Fr.) : Marais, 4e 278-47-86).

**EN MARGE DE L'ENQUÊTE** (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

**ERASERHEAD** (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

**L'ÉVADÉ D'ALCATRAZ** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**EVE** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

**LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

**FLESH** (A, v.o.) (**) : Movies (H. sp.), 1er (260-43-99).

**GERTRUD** (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR** (H.sp., Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

**L'HOMME QUI RÉTRÉCIT** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

**IDENTIFICATION D'UNE FEMME** (It., v.o.) : Studio Bertrand (H.sp.), 7e (783-64-66).

**JÉSUS DE NAZARETH** (It. v.f.) (première et deuxième partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

**JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LAURA** (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-58).

**MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE** (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58), Paris Loisirs Bowling, 8e (606-64-98).

**MIDNIGHT EXPRESS** (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

**MONTY PYTHON SACRE GRAAL** (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (334-20-12).

**NEW-YORK, NEW-YORK** (vers. intégr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

**NIAGARA** (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

**NOUS AVONS GAGNÉ CE SOIR** (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**PORTIER DE NUIT** (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

**POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

**TAXI DRIVER** (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

**THE SERVANT** (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65).

**UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

**VAMPYR** (Dan.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos II, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

**LA VENGEANCE EST A MOI** (Jap., v.o.) Rialto, 19e (607-87-61).

**LE VOLEUR DE BICYCLETTE** (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

# COMMUNICATION

## M. Bourges invite les réalisateurs de TF 1 à faire une « télévision populaire de qualité »

Devant un imposant parterre composé de ceux qu'on a coutume d'appeler les « saltimbanques » – réalisateurs, producteurs, etc., – M. Hervé Bourges, P.-D.G. de TF 1, a prononcé, jeudi 3 novembre, un discours-programme qui se voulait mobilisateur. Message du nouveau capitaine à son équipage, en se souhaitant à lui-même tout d'abord de *« rester un peu plus longtemps que ses prédécesseurs »*...

M. Bourges a réitéré sa volonté de *« faire une télévision populaire de qualité »*. Est-ce à dire que c'est la politique des sondages qui va prévaloir ? M. Bourges s'en défend, mais explique : *« Il ne faut pas confondre un instrument et une politique »*. Il ajoute, cependant : *« Je ne laisserai pas filer l'audience, pas plus qu'un gouvernement ne laisserait filer le franc (...). La seule raison d'être de TF 1, c'est le public. »*

Pour M. Bourges, TF 1 doit *« retrouver les chemins de la connaissance : l'histoire, plutôt que l'épistémologie ; la découverte et l'exploration, plutôt que l'ethnologie ; les livres et leurs auteurs plutôt que la littérature, l'art et les spectacles plutôt que la culture. En matière de fiction aussi, racontons de nouveau de vraies histoires. La marque de la télévision française se retrouve dans les grandes adaptations, où l'on doit retrouver le romanesque, l'aventure et l'amour »*.

M. Bourges a conclu : *« Nous pouvons tous ensemble faire la preuve que (...) le petit écran n'est pas devenu aussi banal que ses concurrents veulent bien l'affirmer. Nous ne devons pas avoir le complexe du cinéma. (...) Nous ne devons pas avoir le complexe de la vidéo (...) TF 1 doit se préparer à participer elle aussi au grand choc de la communication moderne. Nous préparons un programme ambitieux autour de l'informatique au quotidien. Nous allons développer les programmes interactifs. »*

Perspectives ambitieuses d'un P.-D.G. cherchant à galvaniser le moral de ses troupes et à dominer les difficultés que TF 1 devra encore surmonter pour retrouver sa suprématie d'antan.

C. D.

LA BATAILLE DES JOURNAUX DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

## L'imprimerie du « Dauphiné libéré » pourrait être mise en vente

De notre correspondant

Grenoble. – Le centre de presse de Veurey (Isère), qui imprime le quotidien *le Dauphiné libéré*, sera-t-il mis en vente fin novembre pour non-remboursement de dette ? Tel est le nouvel épisode de la bataille engagée, il y a deux ans, pour le sauvetage du journal grenoblois. En 1982, Mme Hélène Brémond, ancienne actionnaire majoritaire du *Progrès* de Lyon, avait été sollicitée par M. Louis Richerot, propriétaire du *Dauphiné*, en proie à des difficultés financières et dont le journal était convoité par MM. Fournier et Hersant. M. Richerot souhaitait obtenir un prêt à court terme de 12 millions de francs pour la société Saint-Ours, dont il est le principal actionnaire, destiné à racheter les immeubles abritant l'ensemble des services et des imprimeries du *Dauphiné libéré*. Ces bâtiments sont estimés à plus de 20 millions de francs.

Dans sa reconnaissance de dette, M. Richerot s'engageait à rembourser, avant la fin du mois de mai 1983, Mme Brémond. En l'absence de tout règlement, cette dernière devait, le 2 août 1983, faire saisir les biens immobiliers de la société Saint-Ours. Mardi 25 octobre, le tribunal de grande instance de Grenoble était appelé à se prononcer sur le bien-fondé de la vente par adjudication du centre de presse de Veurey. Son jugement sera rendu le 8 novembre. Si le tribunal accepte la demande de Mme Brémond, la vente au plus offrant des murs du centre de presse du *Dauphiné libéré* interviendra le 29 novembre prochain.

Si M. Robert Hersant, qui participe au capital du *Dauphiné libéré*, ne se porte pas acquéreur, le centre de presse de Veurey pourrait alors se retrouver dans quelques semaines entre les mains de personnes qui n'ont pas abandonné toute velléité de contrôle du titre dauphinois, tel M. Paul Dini, évincé en juillet dernier par M. Robert Hersant. – C.F.

● *M. Chirac et la réforme de la presse.* – M. Jacques Chirac s'est déclaré « inquiet » à propos du projet de réforme législative de la presse annoncé par le premier ministre (*le Monde* du 1er novembre). En inaugurant, jeudi 3 novembre, une exposition consacrée à l'histoire de la presse entre 1851 et 1881 – organisée par la municipalité de Paris dans la mairie annexe du deuxième arrondissement, – M. Chirac a déclaré qu'il resterait vigilant et qu'il s'opposerait à une loi qui, s'inspirant de l'*« idéologie communiste et socialiste »*, menacerait l'indépendance de ce secteur.

● *Un numéro spécial d'« Actuel ».* – Le magazine *Actuel* met en vente, le 2 novembre, un numéro spécial pour *« fêter la richesse de l'Europe »*, réalisé conjointement avec sept autres publications : *The Face*, de Londres, *Tip*, en Allemagne, *Frigidaire*, en Italie, *El Vibora*, en Espagne, *Wiener*, en Autriche, *Oor*, en Hollande, et *Etc*, en Suède. Ces titres, en compagnie d'*Actuel*, totalisent dix millions de lecteurs à qui sont offerts trois cents images et trente articles mis en commun (le numéro : 20 F).

## SPORTS

### A Paris

### UNE MANIFESTATION CONTRE LA CHASSE A COURRE

La chasse à courre fait à nouveau l'objet de vives attaques de la part de la S.P.A. (Société protectrice des animaux), qui réclame sa suppression pure et simple. Diverses associations, telles que le ROC (Rassemblement des opposants à la chasse), la Ligue contre la vivisection ou encore la S.N.D.A. (Société nationale pour la défense des animaux), se sont jointes au mouvement. La SPA vient, dans un numéro d'*Animaux Magazine*, de consacrer une étude à ce type de chasse. Elle en dénonce le « caractère cruel et périmé » et appelle à une manifestation, qui se déroulera samedi 5 novembre, à 15 heures, devant la gare Montparnasse.

Les représentants élus des chasseurs se sont mobilisés, comme il se doit, et rappellent, dans un document, leur position : la vénerie est une forme de chasse écologique utile à la gestion rationnelle de la faune sauvage.

Lors de sa récente conférence de presse consacrée à la chasse (*le Monde* du 1er octobre), Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, avait défini sa propre attitude. Elle peut se résumer ainsi : les arguments de ceux qui attaquent la chasse à courre comme ceux de ceux qui la défendent sont bien souvent infondés ; des mesures seront prises pour encadrer la chasse à courre ; c'est une méthode de chasse qu'il n'est pas question de supprimer.

● BASKET-BALL. – *Battu (69-70) au terme du match-aller par l'équipe néerlandaise de Den Bosch, le club Saint-Pierre de Limoges a pris sa revanche (98-79), jeudi 3 novembre, sur son terrain, et s'est qualifié avec Tel-Aviv (Israël), Sarajevo (Yougoslavie) et Barcelone (Espagne) pour la poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions.*

A VOIR

## Sans retour possible

*Sans retour possible »* : c'étaient les trois mots écrits tamponnés sur la carte d'identité des rescapés qui, vers 1922, après les grands massacres de 1915, arrivaient de Turquie par bateaux entiers. Arméniens en exil à jamais, ils cherchaient refuge dans les camps vaguement aménagés aux alentours de Marseille. Ils s'installèrent. Apprirent la langue peu à peu. En 1947, certains décidèrent de rejoindre l'Arménie soviétique...

Jacques Kebadian et Serge Avedikian sont tous deux d'origine arménienne. L'un est né en France, l'autre en Union soviétique. Tous deux savent ce que les mots « exode » et « déracinement » veulent dire pour appartenir à cette diaspora, avoir entendu et réentendu les histoires, cette histoire. Le premier, Kebadian, il y a quelques années, avait réalisé pour la télévision déjà un document en forme d'histoire d'amour : « Colombe et Avedis », l'aventure de ces couples arrivés en France au lendemain du génocide, puis partis en Union soviétique et revenus...

Avec Avedikian, il cosigne une véritable enquête, un « voyage » plus long, plus exhaustif, en deux volets construits sur le même rythme des confidences recueillies, des souvenirs égrenés en feuilletant des albums de photos. Ils redessinent grâce à la vidéo une géographie perdue. On passera de la communauté arménienne en France aux cérémonies religieuses et aux rites tels qu'ils sont restés (vivaces) de l'autre côté du rideau de fer.

Il s'agit bien, touche par touche, génération par génération, du « portrait d'un peuple dispersé » : somme de témoignages sans concession. Une vieille femme se remémore. Une petite fille – de la deuxième ou troisième génération – ouvre de grands yeux. L'une monte à grand-peine un escalier, l'autre dévale allégrement une rue en pente de « son » quartier.

Images leitmotives pour un puzzle à ne pas brouiller. Phrases où les Turcs ne sont pas pardonnés. Gestes et regards qui parlent. Bavardages où derrière l'anodin se dissimule la blessure... Kaleidoscope où la tendresse a sa musique en dépit de ce qui, durant l'année 1983 particulièrement, a fait la « une » des journaux.

M.L.B.

* **LES ARMÉNIENS : portrait d'un peuple dispersé. Dimanche 6 novembre. A2, 21 h 40.**

● *Grève des journalistes à « la Voix du Nord ».* – Un conflit oppose la rédaction en chef du quotidien régional *la Voix du Nord* et les journalistes, qui ont décidé d'arrêter le travail pendant la journée du vendredi 4 novembre. Ceux-ci protestent contre le licenciement d'un des leurs pour *« refus d'obéissance »*. Le mouvement de grève, qui est soutenu par les sections syndicales S.N.J. et S.J.F.-C.F.D.T. du journal, pourrait compromettre la parution du titre.

● *Franche-Comté magazine disparaît.* – Le mensuel régional publié à Besançon, a cessé sa parution. Il avait publié quatre numéros, dont le dernier avait été vendu à 7 200 exemplaires. La direction du magazine, pour expliquer ce renoncement, a dénoncé les pressions *« des publicitaires et des annonceurs »* sur la publication pour la mettre en difficulté.

## ÉCHECS

● *Aldo Haïk, champion de France d'échecs.* – Le maître international parisien Aldo Haïk a remporté, le jeudi 3 novembre, à La Gacilly (Morbihan), le titre de champion de France 1983 en battant le Mulhousien Pascal Herb par 3,5 à 2,5. Les deux joueurs avaient terminé premiers ex aequo du championnat de France qui s'était déroulé au mois d'août à Belfort, et un match de dépa-
ceurs » sur la publication pour la mettre en difficulté.

## Vendredi 4 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Variétés : L'âme des poètes.**
Émission de J.-M. Coldefy et M. Lecène. Avec Pierre Perret, Yves Duteil, Isabelle Aubret, Rose Laurens, Daniel Gérard...
*Une émission un peu naïve qui mêle chanson et poésie.*

**21 h 40 Télédrame express : On n'a tué personne,** de J. Krier, avec H. Serger, F. Louis, P. Vial...
*Une reconstitution de l'affaire Barbie.*

**22 h 30 Bravos.**
Magazine de J. Artur et C. Garbisu.
*« Le Bonheur à Romorantin », de J.-C. Brisville ; « le Mariage », de G.B. Shaw ; « les Serpents de la pluie », de R.-O. Enquist ; le Grand Magic Circus raconte « l'Histoire du petit cochon qui voulait maigrir », etc.*

**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Feuilleton : Les Brigades du Tigre.**
Les années folles : la fille de l'air.




**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : *A l'Est, quoi de nouveau ?* Sont invités : *Henri Alleg (Croissant vert et étoile rouge), Hélène Carrère d'Encausse (le Grand Frère), Gérard Chaliand (coauteur de : Atlas stratégique), Jean-Cristophe Victor (la Cité des murmures) et K.-S. Karol (Solik).*

**22 h 50 Journal.**

**23 h Ciné-club (cycle Eisenstein) : Ivan le terrible,** (première partie).
Film soviétique de S.M. Eisenstein (1943-45), avec N. Tcherkassov, L. Tzelikovskaia, S. Birman, P. Kadotchnikov, M. Nazvanov, M. Jarov (v.o. sous-titrée, noir).
*Au seizième siècle, le grand duc de Moscovie se fait proclamer tsar de toutes les terres russes qu'il veut unifier. Il doit faire face à des ennemis de son entourage et à une guerre contre les Tartares. Réalisé pendant la lutte de l'U.R.S.S. contre l'Allemagne hitlérienne, ce film prit certaines résonances contemporaines. Mais c'est surtout une splendide reconstitution historique, aboutissement de toutes les recherches d'Eisenstein sur le langage cinématographique et ses rapports avec l'architecture, la musique, les arts plastiques.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.**
Magazine d'information de A. Campana.
*Rediffusion du reportage de Michel Follin et Anne Gaillard sur « Le corps de mon identité : être transsexuel ».*

**21 h 35 Journal.**

**21 h 50 Bleu outre-mer.**
Emission de Marie Coletti.
*Guadeloupe : la course des corsaires. Tahiti : les bananiers. La Réunion : « Dimitille ».*




**22 h 50 Prélude à la nuit.**
*« Rhapsodie in Blue » de Gershwin, par Jo Alfadi, pianiste, et l'Orchestre philharmonique de Lorraine.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.**
**17 h 30 Concert Schumann,** par l'Orchestre de Lyon.
**18 h 17 Documentaire : Utrillo.**
**18 h 30 Le monde des médecines différentes :** l'hypertension artérielle et la phytothérapie.
**18 h 55 Ulysse 31.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h,** La culture française au Japon.
**21 h 30,** Black and blue : colin-maillard, voix d'hommes, voix de femmes.
**22 h 30,** Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30,** Concert : « Schubert-Phantasie » de Schnebel, « Concerto pour violoncelle et orchestre » de Schoenberg, « Symphonie no 2 en ut majeur » de R. Schumann par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. G. Sinopoli.
**22 h 15,** Fréquence de nuit.

## Samedi 5 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**13 h Journal.**
**13 h 35 Amuse-gueule.**
**14 h 5 Série : Starsky et Hutch.**
**14 h 55 Le grand ring dingue.**
**15 h 35 C'est super.**
**16 h Dessin animé :** Capitaine Flam.
**16 h 30 Histoires naturelles.**
La chasse aux grouses (redif.).
**17 h Série : Pause-café.**
**17 h 55 Pépin câlin.**
**18 h Trente millions d'amis.**
**18 h 30 Magazine Auto-moto.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : Marions-les.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : Dallas.**
Réal. I. J. Moore.
*Bobby en situation difficile, Cliff ruiné, Lucy libérée par Pam et Bobby.*
**21 h 35 Droit de réponse : Votre corps m'intéresse.**
Emission de M. Polac.
*La gymnastique, les cures d'amaigrissement, une mode ou une nécessité ?*
**22 h 55 Etoiles et toiles.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
*Le cinéma américain, avec Henry Hataway et Joan Fontaine, et des extraits de « l'Homme qui rétrécit », de Jack Arnold.*
**23 h 40 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.**
**14 h La course autour du monde.**
**14 h 55 Les jeux du stade.**
Basket : Villeurbanne-Le Mans ; spéléologie : la pointe ; P. Passot, l'émule de Bombard.
**17 h Récré A 2.**
**17 h 50 Les carnets de l'aventure.**
« Cordée européenne », de L. Brandler ; « concerto d'Alaska », de B. Germain.
**18 h 45 Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord pas d'accord.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.**
*Autour de Daniel Balavoine.*
**22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.**
*Spécial Z.Z. Top au Texas ; et un reportage sur Tom Novembre (frère de Charlelie Couture) ; un portrait, court, vif et gai, de ce comédien-musicien.*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**13 h 30 Horizon.**
Le magazine des armées.
**14 h Entrée libre.**
Une émission du C.N.D.P.
**16 h 15 Liberté 3.**
*Emission donnant la parole aux associations. Aujourd'hui, les écologistes pour un sujet : « Déchets et pollution ».*
**17 h 30 Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Série Agatha Christie : Fleur de magnolia.**
Adap. W. Corlett, réal. J. Frankau.
*Quatre personnages autour d'une affaire frauduleuse. Tout dépend de la mise en scène.*
**21 h 35 Série : Merci Bernard.**
Réal. J.-M. Ribes.
**21 h 55 Journal.**
**22 h 15. Magazine : Confrontations.**
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
*Avec le docteur Claude Olievenstein, médecin chef de l'hôpital Marmottan, spécialiste de la toxicomanie.*
**22 h 30 Musiclub.**
**23 h 15 Spécial foot.**

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 35 Magazine des spectacles : 3e rang de face.**
**18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.**
**18 h 8 Feuilleton : Dynasty.**
**18 h 58 Ulysse 31.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Rouletabille.**

### FRANCE-CULTURE

**12 h 5,** Le pont des arts.
**14 h,** Sons.
**14 h 5,** Les samedis de France-Culture : Palerme peut-être, par F. Estebe (1re partie).
**16 h 20** Recherches et pensées contemporaines : dialogue d'un biologiste et d'un philosophe, avec J.-F. Malherbe et M. Morhange.
**18 h,** Chronique de la langue parlée : Mots couverts et maisons closes.
**19 h 25,** Jazz à l'ancienne.
**19 h 30,** La Radio suisse romande présente : Portraits d'artistes : Yves Rhaye, peintre et sculpteur.
**20 h,** L'Enéide, d'après Virgile (1er épisode).
**21 h 55,** Ad lib.
**22 h 5,** La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France, à Lille.
**13 h 30,** Radio-Midi-Pyrénées : œuvres de Déodat de Séverac, Chausson.
**16 h,** Radio Nord-Est : concert Poulenc, en hommage à Pablo Picasso, avec P. Desaux, baryton, et B. Grosse, piano.
**16 h 30,** Concert (en direct du Palais des congrès, à Lille) : « Sonate no 1 » de Schumann ; « Cinq Mélodies », de Prokofiev, « Sonate », de Franck ; « Sonatine », de Martinon, par A. Roussin, violon, et J. Koerner, piano.
**18 h,** Les cinglés du music-hall : à Lille en braderie.
**19 h 5,** Radio Côte-d'Azur : semaine de musique baroque de Monaco : œuvres de Couperin, Dornel, Marais, par R. Claire, M. Muller et D. Moroney.
**20 h 30,** Concert (en direct de l'église Notre-Dame des Anges, à Tourcoing) : « Messe en si », de J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre d'Amsterdam et les chœurs Bachvereiging, dir. C. de Wolf, sol. M. Van Akker, R. Lang, H. Meens, H.C. Polster.
**22 h 30,** Radio-Bourgogne : Rameau à Dijon.
**0 h 5,** Nuit du Kathakali.



## TRIBUNES ET DÉBATS

**VENDREDI 4 NOVEMBRE**

– *M. P. Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., est reçu sur le Poste parisien, à 18 h 45.

– *M. P. Mauroy* participe à l'émission « Rencontre avec... », sur FR 3, à 20 h 35.

**SAMEDI 5 NOVEMBRE**

– *M. Christian Nucci, ministre de la coopération, parle de la politique de la coopération française au cours du « Club de la presse » de Radio-France internationale, à 16 h.*





| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



## emplois régionaux

**Important Groupe Français Multinational de Construction de Machines**
**Leader mondial dans ses 2 Spécialités Techniques**
**80% d'exportations sur C.A. 200 Millions**

recherche

**DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

pour Ville Centre 150 Km de Paris.

Il est indispensable :
- d'avoir une solide formation comptable niveau DECS.
- d'être familiarisé avec l'emploi des techniques anglo-saxonnes de Contrôle de Gestion en Coûts Directs.
- de connaître la langue anglaise couramment.
- d'avoir la pratique des financements à Moyen Terme des biens d'équipement exportés.
- de connaître le Secrétariat des Conseils et Assemblées.
- d'être disponible avant la fin de l'année.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo récente, date de disponibilité et rémunération demandée à N. 3426 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra au PDG du Groupe en toute discrétion.

Réponse assurée à toute candidature sous 10 jours.

STÉ D'INGÉNIEURS CONSEILS SUD-EST — recherche ÉCONOMISTE (Formation ingénieur et économétrie), ayant expérience économie du développement. Envoyer CV au nº 1.257 à : HAVAS, 13100 Aix-en-Provence.

VILLE DE CHATEAUROUX (Indre) (54 000 habitants) recherche

**CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL**

Il assurera les fonctions suivantes :
— gestion des dossiers du Personnel (1 200 effectifs)
— paye
Il aura pour rôle essentiel la mise en place d'un plan de formation.
Profil souhaité :
— formation supérieure
— expérience en matière de personnel
— maîtrise des applications informatiques
— qualités de relations humaines.
Le poste est à pourvoir dans les plus brefs délais.
Adresser d'urgence candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Maire — Hôtel de Ville — 36018 CHATEAUROUX.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

**PROFESSEUR**

Parlant anglais, expé. V.I.F. et D.V.V. exigé, plein temps, poste permanent.
Écrire sous le nº T 042 876 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

Constructeur maisons individuelles
- **PATRON AU CAMEROUN** — Ingénieur d'affaires, Chef de zone export ou Chef d'agence — Réf. VM 10795 B
- **INGENIEUR TRAVAUX NEUFS** — Réf. VM 9885 F
- **JEUNE INGENIEUR PRODUCTION** — Réf. VM 9885 B
- **CHEF PROJET INFORMATIQUE** — Réf. VM 9885 E

Secteur mécanique
- **CHEF COMPTABLE** — Réf. VM 2956 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

**GROUPE EGOR**
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Recherchons PROFESSEURS ESPAGNOL ET ANGLAIS Pour horaires partiels. Tél. pr r.-v. 281-26-30.

ANTONY, RER Croix-de-Berny ou Parc de Sceaux — cherche étudiante pour s'occ. enfant 7 ans 16 h 30 — 19 h 30, horaire aménageable — T. : 660-13-19.

Ville de Chanteloup-les-Vignes (78) recrute d'urgence RESPONSABLE SERVICE FINANCIER (comptabilité M12 informatisée). Adr. cand. et C.V. à M. le Maire.

## formation professionnelle

Formation continue Éduc. nat. Cours du soir. Ts niv. Ens. gén. infor. Bur. Le Kremlin-Bicêtre. 677-11-73.

## travail à domicile

J. F., exc. dactylo, bonnes référ., tape tous documents littéraires ou scientif., thèses, romans. Délais respectés. Trav. impecc. T. 296-14-05, p. 628, Le mat. (dem. Laurence).

## automobiles

## ventes

### de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
VISA II super E, mai 1981. Marron. 36.000 km. 29.000 F, crédit possible
Pare-brise feuilleté ; essuie-glace arrière ; stores arrière et latéral ; auto-radio ; galerie ; vitres teintées.
Tél. : 456-34-94, après 18 h.

## DEMANDES D'EMPLOIS

**CHEFS D'ENTREPRISE**
**L'Agence Nationale Pour l'Emploi**
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FINANCIER — 39 ans. — Nat. Française « origine congolaise » — diplôme droit des affaires + DUT de gestion option « finances et comptabilité » — Stage plein temps CNAM (9 mois certificats du DECS économiques et juridiques) — Anglais — 9 ans expérience sur le plan boursier (cotations, compensation des titres, règlement tous coupons, tenue comptes clients) dont 3 ans comptabilité réassurances — Grande disponibilité — Homme de contact.

RECHERCHE : situation PME/PMI. Paris R.P. (déplacement accepter France - Etranger». Section BCO/JCB 424).

CADRE DÉBUTANT — 23 ans — Ingénieur Arts et Métiers — Thèse C.N.R.S. domaine biomécanique — Allemand courant.

SOUHAITE : participer à recherches de pointe en industrie ou en laboratoire paramédical — Etude/Fabrication de prothèses — Dynamique — Esprit d'équipe — Paris ou R.P. — Etranger — Accepte tous déplacements. (Section BCO/GR 425).

CADRE SUPERIEUR — 36 ans — Gestionnaire formation universitaire + ICG — 12 ans expérience de direction commerciale et générale dans entreprise production de biens de consommation courante.

RECHERCHE : poste équivalent d'adjoint de direction dans PME Sud de la Loire. (Section BCO/JCB 426).

CHEF DU PERSONNEL — 50 ans — Autodidacte — 15 ans au siège d'une PME — Rompu à tout problème de gestion du personnel. — Très au courant lois sociales — Politique des salaires, recherche, sélection, recrutement du personnel — F.C. Réunions D.P.

RECHERCHE : poste similaire en R.P. maxi 300 salariés. (Section BCO/JCB 427).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J.H. 26 ans trilingue. Anglais, espagnol lu et écrit. Étude sup. D.E.S.S.-D.U.T. Cherche emploi gestion du Personnel 92 Nanterre — 775-35-37.

J.H., ING. CHIMIE, dégagé service militaire, début., rech. emploi labo — recherche, contrôle, développement ou fabrication. TOUTES RÉGIONS. Tél. (20) 47-10-22.

HOM. 26 ans. Trilingue Anglais, espagnol lu et écrit. Études sup. D.E.S.S.-I.E.D.E.S.-D.U.T. — Cherche emploi gestion Personnel. Tél. 775-35-37.

Menuisier-ébéniste O.H.Q. 50 ans connaissances teinte vernis et autres matières. Cherche emploi stable Paris ou région parisienne.
Ecr. s/nº 2.279 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune retraité, libre, effectuerait pour personnes ne pouvant se déplacer toute mission à caractère confidentiel en France et Communauté européenne. Discrétion absolue assurée. Ecrire (indiq. téléph. pr R.-V.). Ecr. s/nº 6.559 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU**

Profil : 40 ans. Formation supérieure. Expér. : Marketing, publicité. Dir. filiale et expert. Gestion et admin. P.M.E. + 100 F transports et services.
Habitué négociation intern., am. lat., Maghreb, Sud-Europe.
Anglais + esp., conn. all. + ital.
CHERCHE : poste actif à responsabilité de Direction, France ou étranger, privé ou public.
Ecr. s/nº 6.557 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**ASSISTANTE SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

40 ans. Personnalité dynamique. Secrétariat et comptabilité, télex. Travail d'organisation, rigueur administrative, assurance (10 ans d'expérience), sens profond des relations publiques, excellente présentation.
Ecr. s/nº 6.558 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 3e arrdt

Part., vd Marais, studio, cuis. s. d'eau, 25 m², bel imm., 6e ss asc. 215.000 F. 271-32-89.

**MARAIS BONDEVILLE**
LUXUEUX 125 m² 2 chbres. Calme parking. — EMBASSY 562-16-40.

**MARAIS**
Face quartier Horloge — Poutres. Mº Rambuteau, imm. rénové. séj., 1 chbre, cuis., bns, chf. — 163, rue St-Martin, sam., dim., lundi 14 à 17 h.

### 5e arrdt

**Mº GOBELINS**
24, BD PORT-ROYAL
Bon imm. asc., bal., soleil, salon, s.-à-manger, 2 chbres, entrée, cuisine, bains, w.-c., chff. central ind., chbre service. Px intéressant — Voir pptaire sam., dim., lundi 14 à 17 h.

### 6e arrdt

Près place FURSTENBERG CHARME CARACTÈRE. Très calme 4 pces, 125 m², 4e ét. sans asc. Prix élevé justifié. DORESSAY — 624-93-33.

### 9e arrdt

Rue Lamartine
93 m², r.-d.-c., 4 pièces libre, studio occupé.
Téléphone : 380-75-20.

### 10e arrdt

RÉPUBLIQUE 4/5 P., parfait état, balcon, 5e ét. P. de taille ravalé. 650.000. 347-57-07.

RÉPUBLIQUE 3 p. à rénover, imm. ravalé. 230.000 F. COGEFIM 347-57-07.

**Mº GARE DE L'EST**
Gd 2 P. tt cft, plein sud, caract., bon imm. anc. 277.000
**LERMS. 355-58-88.**

### 11e arrdt

Mº COURONNES
2 pces, 45 m², immeuble 1971, calme, soleil, sur jardin, cave + parking. 380.000 F. 355-58-32 ou 205-80-98.

**NATION**
Dans imm. entièrement ravalé interphone, beau 2 pces, avec balcon, plein sud. Vue dégagée A SAISIR — 260.000 F SIMRA. 355-08-40.

### 12e arrdt

**AV. LEDRU-ROLLIN**
Très bel imm. pierre de t. Appts libres et occupés.
4 p. 108 m² libre 950.000 F.
4 p. 98 m² occupé 580.000 F.
3 p. 55 m² occupé 300.000 F.
ISORE S.A. 562-17-17.

**VOLTAIRE**
Très bel immeuble, asc.
2 p., ét. élevé 250.000 F.
2 p. occupé 150.000 F.
4 p. 72 m² occupé 300.000 F.
6 p. 145 m² occ. 550.000 F.
ISORE S.A. 562-17-17.

### 14e arrdt

Mº Denfert. 5, rue Lalande 3 p. 50 m², refait neuf, 3e ét. 375.000 F. Pptaire 224-02-88. Voir 14-16 h, sam., dimanche.

### 15e arrdt

SEGUR, 17, villa Poirier. 4 p. 86 m² + balc., soleil, appt raffiné. Samedi 13-16 h.

### 17e arrdt

MÉTRO PLACE CLICHY dans bel imm. rénové, pptaire vd 3 p. 76 m² et 2 p. 46 m² à aménager. S/pl. samedi 5 de 14 h 30 à 18 h 15. Rue Lemercier.

### 19e arrdt

« Le Belvédère », liv., 4 chbres, 100 m², parfait état, 5e ét. 800.000 F. Samedi, 14-17 h., 118, avenue Jean-Jaurès.

### 20e arrdt

**NATION**
A prox. 3 P., stand., dble expos., balcon, asc. 510.000 F
**LERMS. 355-58-88.**

### 92 Hauts-de-Seine

**BOURG-LA-REINE**
Quartier calme, très bel appt 5 P., dans immeuble standing, séjour double, balcon sud, cuisine équipée, 3 chambres, 2 bains, cave, garage et parking. 2e étage avec ascenceur. Prix : 1.000.000 de francs. ERBE. 663-26-54.

NEUILLY SABLONS
Grand studio avec balcon. 46 m², imm. récent, 3e étage. GARBI 567-22-88.

**Mº BOURG-LA-REINE**
Beau 4 P., garage + parking. 610.000 F. 547-62-62.

Mº BOURG-LA-REINE
Magnifique 2 p., cuis. équipée, s. de bains. 371.000 F, bon placement, 547-62-62.

COURBEVOIE-BÉCON
Résid., superbe appt 150 m². 240 m² TERRASSE. Soleil, vue. Téléphone : 526-69-60.

### 94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
Apparts dans imm. rénové 4-5 P., chff indiv., asc., V.O. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL. 837-15-03.

SAINT-MANDÉ, près bois, très beau, 4 P., tt cft, 95 m², 4e ét., vue très dégagée, soleil. Samedi de 14 h à 16 h : 30, AV. SAINTE-MARIE.

### Province

VENDS AUX DEUX-ALPES
Jouissance 3 semaines Pâques STUDIO confort, 4 personnes. 59.000 F.
Club HOTEL. STUDIO. GARINET. TÉL. : 746-17-66.

## appartements achats

Société paie comptant appartements Paris-12e et Val-de-Marne. 345-88-53.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER
**AGENCE DE L'ÉTOILE**
380-26-08
Rech. PIED A TERRE, APPTS GD STAND., HOTEL PART. CLIENTÈLE ASSURÉE.

## locations ventes

**EVRY**
Quartier résidentiel. Maisons individuelles bon standing LOCATION VENTE
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente
Maison décorée, sur place Villa Gripet — Rue Gripet à Évry : samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h.
Téléphone : 077-74-99
En semaine : boutique OCIL. Téléphone : 522-22-22.

## locations non meublées demandes

### Région parisienne

RECH. DE LOCATIONS
Appts villas ttes catégories pour personnel et cadre muté IMPORT. STÉ FRANÇAISE PÉTROLE. 503-37-00, p. 32.

Étude cherche pour cadres, villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

## forêts

**EXCEPTIONNEL VENDS FORET**
HAUTEVILLE-LOMPNES (AIN)
Forêt 5 h 67. 1.550 m², épicéa, sapin. Tél. (79) 81-14-63 bur. (79) 87-33-65 dom.

## immeubles

**Spécialiste 16e**
**ACHÈTE COMPTANT 1 A 5 PIÈCES**
**PROMOTIC 553-14-14**
**25, av. Paul-Doumer, Paris-16e.**

## pavillons

**URGENT : ACHÈTE PAVILLON**
De préférence plain-pied et plein sud avec petit jard., 3 chbres min., tt cft 11e, 12e, 20e, NOGENT LE PERREUX, VINCENNES SAINT-MANDÉ, FONTENAY. Ecr. sous réf. nº 21.294 à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

**BALAINVILLIERS**
Pavillon plain-pied tt cft 7 pces. Terrain 400 m². Prix : 635.000 F.
**ETI**
448-96-23. Ouvert le dimanche.

RESIDENTIEL VITRY
Pavillon 7 pces sur 960 m² terrain, bonne présentation. 1.100.000 F. 547-62-62.

## villas

**CHILLY-MAZARIN**
Belle villa avec ss-sol, garage, cellier, atelier, chaufferie, chauf. maz., 1 chbre, r.-de-ch. surélevé, hall d'ent., cuis., dble liv. av. chem., 2 chbres, sle de bs, w.-c., combles amén. Terr. 1.000 m². Px 630.000 F.
**ETI**
448-96-23, ouv. le dimanche.

Sud Corse, part. vend luxueuse villa pierre de taille sur terrain et jardin 2.300 m² vue except. sur baie abritée, 6 chbres, gd séjour, s.-à-manger, mezzanine, grand garage, 3 terrasses. Téléphone soir (26) 49-33-07.

**CRÉTEIL**
Magnifique villa 1.500.000 F. A 13, : 296-59-59.

**ASNIERES 749-37-81**
Prox. Pont Clichy, maison familiale séj. 40 m², 3/4 chbres, bns, jard. 850.000 F.

## viagers

Appt libre de suite. Gd 2 p., tt cft, imm. récent. 2e ét. asc. rue Damrémont. 198.000 F + 3.250. Fme 72 ans. Viagers CRUZ. 266-19-00.

Libre de ste, stud. tt cft, 5e ét., asc. Mº Lamarck. 84.000 + 1.700. Fme 81 ans. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

## immobilier information

SUTER + SUTER

A vendre

à LEYMEN (Alsace)
(à 15 minutes du centre de la ville de Bâle. Transports publics à 5 minutes).

**MAISON HISTORIQUE**

du 17e siècle, entièrement rénovée, confort le plus moderne.
- rez-de-chaussée : salon (50 m²) avec terrasse (70 m²), grande cuisine avec grande salle de séjour, w.c. ;
- 1er étage : 4 chambres, 2 salles de bains ;
- combles : aménagés de façon originale (100 m²) ;
- garage double, beau jardin ;
- objet attrayant avec beaucoup de charme.

Suter + Suter S.A., Planificateurs généraux, 3, rue Le Corbusier F, 94568 Rungis Cedex. Tél. : 1/686-18-22 Silic 252.

## bureaux

### Locations

**8e COLISÉE-ÉLYSÉES**
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
**DOMICILIATIONS**
250 F/350 F PAR MOIS
**A.F.C. 359-20-20.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sté et tous services. Tél. 355-17-50.

Votre siège social en
**SUISSE DOMICILIATION**
Ttes démarches et services. Trefco S.A., av. Druey 10, CH-1018 Lausanne, TX 24933 Tél. : 19-41-21/36-46-28.

## locaux commerciaux

### Ventes

MONTREUIL-SOUS-BOIS
Local profes. ou coial, 90 m² + Parking. MONTVIL. 837-15-03.

## fonds de commerce

### Ventes

Cause retraite cède import. aff. conn. T.P. souhaitée 200/300.000 F. BLANCARD. 20, bd Clemenceau. 83300. DRAGUIGNAN.

FONDS CONFECTION POITIERS, C.A. 1.300.000 F. C. retraite, inst. moderne, 30 m. vitrine. AGENCE LEON, 79390 THENEZAY.

## maisons de campagne

HAUT-POITOU FERMETTES de 1 à 10 ha, maison de camp. De 50.000 F à 450.000 F. Renseignements. Agence LEON, 79390 THENEZAY.

## propriétés

40 KM PARIS-N.-D., pr. gare
**BELLE PPTÉ**
de superbe parc 5.930 m² avec arbres centenaires. Prix : 1.050.000 F. (Gros crédit possible.) G. LEMOR, 60430 NOAILLES (16) (4) 403-30-52.

## terrains

COTE-D'OR
à 1 h 10 de Paris par TGV. Particulier vend terrain à bâtir, 2.000 m², viabilisé, belle vue. Ecrire ou téléphoner à : M. Cassas H., St-Rémy, 21500 Montbard. Tél. (80) 92-01-54.





# l'agenda du Monde

### Ameublement

HAUT DESIGN COLLECTION 85
Vend meubles canapés. Prix fabricant. Tél. 222-52-21 ; 634-29-09. — 50, rue du Bac, 75007 Paris.

### Achat Livres

ACHAT MATHÉMATIQUES
Science et philosophie
LIBRAIRIE GABAY. 354-64-64.

### Avions

Résultant d'une contre-affaire, à vendre
**AVION BEECH BARON B-55**
Neuf. Si désiré : immatriculation et Leasing Suisse.
Tél. : 19-41-21-32-79-74 Lausanne Suisse.

### Bijoux

**ACHAT OR**
PIÈCES OR ET ARGENT
OR DENTAIRE, DÉBRIS
BIJOUX MÊME ABIMÉS
**DE 60 A 200 F LE GR.**
**L'EMERAUDE**
2 bis, rue Malar — Paris-7e face au 166, rue de l'Université Mº INVALIDES
**Tél. 705-99-95 +**
2, bd Bessières — Paris-17e Mº PORTE-DE-SAINT-OUEN
**Tél. 627-56-39 +**
Prévoir pièce d'identité et justificatif de domicile. Ouvert du mardi au samedi.

**ACHATS BRILLANTS**
Toutes pierres précieuses. Bijoux, or, argenterie, etc. PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra : 4, Chaussée-d'Antin, à l'Étoile : 37, av. Victor-Hugo.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléph. au 588-74-36.

### Cadeaux

PAPYRUS D'EGYPTE
peint à la main, de 28 à 360 F. 85, rue Michel-Ange, Paris-16e. Tél. : 651-61-67.

### Hôtes payants

Dame, allemande, 56 ans recherche famille, désire être hôte payant, est prête à s'occuper des enfants et de petits travaux ménagers. Tél. 19-49-40-40-66-26 ou : Ecr. s/nº 7.093 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

### Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis. A partir de 5.000 F
**DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION PIANOS TORRENTE.**
Téléphone : 840-89-52.

### Literie

**MATELAS**
**DE DEUX CHOSES L'UNE :**
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1.690 F (deux places, 140 cm).

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
— le 160 cm ........ 2.056 F
— le 180 cm ........ 2.389 F

Sommiers et dosserets assortis, couvertures piquées, couette.

Votre sommeil mérite cette visite.
**CAP** 37, rue de Citeaux, 75012 PARIS. Téléphone : 307-24-01.

### Moquettes

A SAISIR
**MOQUETTE 100 %**
PURE LAINE
**PRIX POSÉE 93,50 F**
TTC m². TÉL. : 658-81-12

### Photo

Vends caméra BOLEX-PAILLARD 16 mm avec 2 objectifs BERTHIOT très bon état. — Prix : 6 000 F. Tél. : 340-67-57.

### Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

### Rénovation

Pour mieux vendre
Après avoir acheté
**RENOUVELEZ VOTRE APPARTEMENT**
Transformation tous corps d'état
S.A.M. — 548-51-61.

### Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
prête à raccorder, tout équipée pour 1.990 F seulement. SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. Téléphone : 222-44-44.

### Tapis

**TAPIS D'ORIENT**
M. GUY négociant, réalise tout son stock à des PRIX EXCEPTIONNELS ; persans, turcs, pakistanais, caucasiens, etc. andàr. fts main certificats d'origine avec photo.
VENTE aux PARTICULIERS du lundi au sam. de 10h à 20h, 43, r. de Maubeuge (dans la cour), Paris-9e, Mº Cadet ou Poissonnière.
Tél. (1) 280-00-39.

### Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESÈCHE - 11 bis, rue de Surène — 75008 PARIS Téléphone : 265-12-28.

### Yoga

**YOGA A DOMICILE**
Cours particuliers et petits groupes — Tél. : 526-77-66.

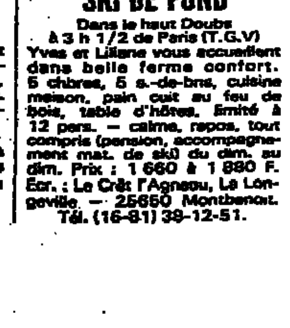
### Vacances Tourisme Loisirs

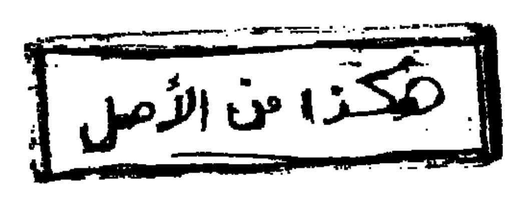
A Menton aux portes de Monaco L'HOTEL MÉDITERRANÉE *** Offre des prix très étudiés pr longs séjours du 15 oct. au 31 mars 84 (sf Noël et Fête des citrons). Ex. : par pers. en ch. dble av. petit déj., 3 sem. : 1.995 F. 90 chbres av. télé coul., solarium, en pl. cœur de la ville, 5, r. de la République. 06500 Menton. (93) 28-25-25.

COTE D'AZUR 06500 Menton Hôtel Céline Rose ** NN, 57, av. de Sospel. Téléphone : (93) 28-28-38. Chbres tt cft. Calme et ensol., cuis. fam. Asc. Jardin. Pension complète automne-hiver 83-84 152 à 172 F TTC.

SKIEZ EN ANDORRE
Loc. appts Mme Bourdin 2, rue B.-Delessert 77 Nemours Téléphone : (6) 428-41-52.

**SKI DE FOND**
Dans le haut Doubs à 3 h 1/2 de Paris (T.G.V)
Yves et Liliane vous accueillent dans belle ferme confort. 5 chbres, 5 s.-de-bns, cuisine maison, pain cuit au feu de bois, table d'hôtes. Limité à 12 pers. — calme, repos, tout compris (pension, accompagnement mat. de ski) du dim. au dim. Prix : 1 660 à 1 990 F. Ecr. : Le Crêt l'Agneau, La Longeville — 25650 Montbenoit. Tél. (16-81) 38-12-51.





هكذا من الأصل





Le Monde

# économie

## SOCIAL

### La C.G.T. fait monter la pression dans le secteur public

C'est un signe qui ne trompe pas : *l'Humanité* du 4 novembre titre sur trois colonnes en une : *« H. Krasucki : défendre la feuille de paie »*. Et, de fait, à quatre jours de l'ouverture de son comité confédéral national qui, du 8 au 10 novembre, doit examiner les conséquences de son sévère revers aux élections à la Sécurité sociale, la C.G.T. a visiblement décidé de donner un coup d'accélérateur à la mobilisation des salariés pour la défense de leur pouvoir d'achat.

Dans l'immédiat, l'action est concentrée sur le secteur public. La fédération de l'équipement vient d'annoncer sa participation à la journée d'action du 8 novembre avec une demi-journée de grève de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires. A E.D.F.-G.D.F., un mot d'ordre de grève nationale, pouvant entraîner éventuellement des coupures, a été lancé pour la matinée du 15 novembre.

Aux P.T.T., au moment même où M. Mexandeau note que *« la situation va en s'améliorant progressivement »*, la fédération C.G.T. des P.T.T. annonce quatre jours d'action du 7 au 10 novembre *« pour la défense du service public et la revalorisation de la profession »*. A la S.N.C.F., des débrayages locaux sont organisés par la C.G.T.

L'intervention que M. Henri Krasucki a faite le 3 novembre à Bordeaux en clôturant une *« journée chemin de fer »* ne laisse aucun doute sur les intentions de la centrale.

Après avoir défini son organisation comme *« le syndicat des travailleurs, le syndicat de la feuille de paie, de la feuille d'impôt, du pouvoir d'achat, de l'emploi »*, M. Krasucki a jouté : *« Dans toutes les entreprises qui relèvent du C.N.P.F., le syndicat de la feuille de paie doit sans tarder réunir les travailleurs, discuter (...), déposer le cahier de revendications, déterminer avec les travailleurs comment les faire aboutir, quelles actions mener pour se faire entendre et bien défendre les intérêts des travailleurs. Et quand c'est décidé, de rigueur le faire »*.

Dans le secteur public et nationalisé, il faut, pour le secrétaire général de la C.G.T., *« obtenir le respect des engagements pris puisque le gouvernement a affirmé que l'inflation réelle serait compensé pour l'ensemble des salariés qui relèvent de lui »*. Il est donc vraisemblable que le comité confédéral de la C.G.T. lancera un appel à la mobilisation sur le pouvoir d'achat, les fédérations du secteur privé annonçant ensuite des initiatives d'action.

Ce durcissement obéit à un triple calcul, politique, social et économique. Politique d'abord : la C.G.T. ne peut que constater, même si elle conteste officiellement son recul, que lors des élections à la Sécurité sociale une partie de son propre électorat s'est détaché d'elle. C'est un autre « syndicat de la feuille de paye », F.O., qui en a tiré profit, son image d'indépendance vis-à-vis du gouvernement ayant fait le reste.

La parenthèse électorale refermée, elle estime qu'il faut mobiliser des troupes mécontentes quant à l'évolution de leurs revenus. Social ensuite : il s'agit de peser sur les négociations salariales. A la S.N.C.F., la C.G.T. est signataire de l'accord social 1982-1983, mais elle en avait contesté à l'époque la partie salariale.

A E.G.F., il n'y avait pas eu d'accord salarial en bonne et due forme, mais les syndicats n'avaient pas manifesté leur opposition, et une clause de sauvegarde avait été introduite. A la S.N.C.F. comme à E.G.F., syndicats et direction doivent faire le point, en décembre, de l'évolution salaires-prix.

*Pour la C.G.T.*, il s'agit donc de s'affirmer sur un terrain où elle a manifesté déjà son désaccord avec le gouvernement. Alors que le rapport économique et financier remis aux parlementaires en annexe du projet de loi de finances prévoit pour 1984 une baisse du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête de 0,4 %, la C.G.T. veut peser avant que le gouvernement n'annonce ses recommandations salariales pour l'année prochaine. Elle veut aussi faire jouer là où elles existent les clauses de sauvegarde, considérant que l'objectif des 8 % de hausse des prix est d'ores et déjà dépassé.

Ainsi la centrale entend aussi faire prendre en compte une autre logique économique, la baisse du pouvoir d'achat débouchant pour elle sur une croissance zéro et donc sur une recrudescence du chômage. C'est la politique de M. Delors qui est remise en cause. *« On va sentir notre capacité de mobiliser »*, dit-on à Montreuil. Mais jusqu'où mobiliser lorsqu'on récuse toute rupture avec le gouvernement ?

MICHEL NOBLECOURT.





### Les lois Auroux

### L'OBLIGATION DE NÉGOCIER S'APPLIQUE DÈS CETTE ANNÉE

L'obligation de négocier les salaires (chaque année) et les classifications (tous les cinq ans) introduite par la loi du 25 octobre 1982 (la deuxième « loi Auroux ») s'applique à compter du 1er janvier 1983, précise une circulaire d'application adressée par le ministre des affaires sociales et de la solidarité aux inspecteurs du travail, le 25 octobre. Celle-ci invite les partenaires sociaux à procéder *« avec célérité à un premier examen des classifications dans les branches où* [celles-ci], *faute d'avoir été récemment révisées, sont manifestement dépassées, et,* a fortiori, *dans celles qui en sont dépourvues »*.

En ce qui concerne la négociation sur les salaires dans les entreprises, la circulaire précise qu'elle comporte notamment la discussion de la fraction de la masse salariale affectée aux mesures individuelles. Les inspecteurs du travail ont déjà rappelé par lettre l'obligation de négocier à toutes les entreprises de plus de cinquante salariés. Pour les entreprises de moins de onze salariés, soumises aussi à la loi, et donc *« tenues d'appliquer les conventions de branche ou les accords professionnels ou interprofessionnels »*, les discussions *peuvent regrouper plusieurs professions* sur un plan local.

Un bilan de l'application de la loi doit être fait au premier trimestre 1984. Deux autres circulaires, datées du 25 octobre, complètent le dispositif des lois Auroux : elles concernent, l'une les institutions représentatives du personnel (en application de la loi du 28 octobre 1982), et l'autre les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (loi du 23 décembre 1982).

### A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne)

### L'USINE S.K.F. EST OCCUPÉE PAR LES OUVRIERS LICENCIÉS

L'usine de la société suédoise *Svenska Kullagerfabriken* (S.K.F.) à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) est occupée depuis mercredi matin 2 novembre par ses ouvriers, à l'appel de la C.G.T., à la suite de la décision de la direction départementale du travail d'autoriser le licenciement de l'ensemble du personnel (469 salariés). Le plan de restructuration de la S.K.F. prévoit, en effet, le transfert de cette usine de roulements à billes à Saint-Cyr, près de Tours, et à Fontenay-le-Comte, en Vendée (*le Monde* du 3 novembre).

L'annonce de la fermeture d'un haut-fourneau, prévue pour 1984 à Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) provoque également des réactions : jeudi, quelque trois cents sidérurgistes d'Usinor ont défilé dans les rues de Neuves-Maisons à l'appel de leur intersyndicale.

En revanche, à Saint-Benoît-de-Carmaux (Tarn) le travail a repris à la Silvalac, filiale de La Cellulose du Pin, qui appartient au groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, après plus de trois semaines de grève de cent vingt des cent soixante-dix salariés. *Un accord a été conclu sur* les salaires, les conditions de travail et l'embauche d'une vingtaine d'intérimaires.

Une grève peu ordinaire vient, d'autre part, d'éclater : celle du personne sédentaire de la Sénérolif, chargée d'assurer la restauration à bord des T.G.V. et filiale de la Compagnie des wagons-lits. Les revendications portent surtout sur les salaires, les conditions de travail et sur une convention collective garantissant la sécurité de l'emploi.

## AGRICULTURE

### « Le gouvernement doit dire ce qu'il veut faire de l'agriculture »

*estime le C.N.J.A.*

Le Centre national des jeunes agriculteurs trouve le temps long. A l'occasion d'une journée nationale de réflexion tenue à Paris le jeudi 3 novembre, le président du C.N.J.A., M. Luc Guyau, a dressé un bilan de l'année en voie d'achèvement. Il n'est pas brillant : un revenu certainement négatif et très disparate, un budget pour 1984 particulièrement mauvais, une réforme de la fiscalité mal engagée et, enfin la taxation des mutuelles agricoles qui devrait entraîner, selon le C.N.J.A., une charge supplémentaire pour les agriculteurs équivalente à un point de revenu. Mais surtout il tarde aux jeunes agriculteurs qu'à l'approche d'une échéance importante pour eux-mêmes et pour l'Europe, à savoir le conseil européen qui doit se tenir à Athènes du 4 au 6 décembre, M. Michel Rocard dise enfin ce qu'il veut faire de l'agriculture. *« Il ne suffit plus,* a déclaré M. Guyau, *de dire à la profession qu'on va discuter, ni de lui demander des propositions. Nous les avons faites. C'est au gouvernement aujourd'hui de décider, et ce avant le sommet européen. »* Décider quoi ? Du type d'agriculture et d'agriculteurs que l'on souhaite pour la France. Et, à plusieurs indices, le C.N.J.A. craint en réalité un choix non avoué pour une agriculture duale : les performants de plus en plus soumis à un régime commun, et les autres agriculteurs soutenus socialement.

Quant à l'Europe, le C.N.J.A. estime qu'il est illusoire de penser à la quitter malgré ses difficultés actuelles. Il est impensable également d'envisager l'élargissement de cette Europe. Les concurrences pour les productions méditerranéennes ne sont pas les seules raisons de ce refus. Il y a trop à faire, à réformer, au sein de l'Europe actuelle avant de songer l'agrandir. Enfin, le C.N.J.A. demande que la négociation sur la réforme de la politique agricole commune soit globale. *« Le problème laitier ne peut être séparé des problèmes de la viande ou des céréales, et donc encore des produits de substitution. »* C'est à ce titre enfin que les jeunes agriculteurs demandent avec insistance au ministre français d'avoir une certaine idée de l'agriculture française avant que de négocier au plan européen.

J. G.

## LOGEMENT

### LE MARCHÉ LOCATIF SELON LA FNAIM

- **« Enlisement » à Paris**
- **Lente amélioration en province**

Peu de changement dans la conjoncture immobilière, selon la Fédération nationale des agents immobiliers. A Paris, le marché locatif *« s'enlise et devient malsain »*, le désordre de ce marché engendre une véritable pagaille où sévissent marchands de liste, reprises injustifiées, prix prohibitifs des nouveaux loyers libres.

A la vente, le prix des logements neufs reste relativement stable, de 10 500 F à 16 000 F le mètre carré dans Paris *intra muros* et de 9 000 F à 11 000 F pour la banlieue.

Seul le marché des appartements anciens semble s'améliorer, bien que les négociations soient *« souvent longues et difficiles »*, les vendeurs demandant des prix relativement élevés que les acquéreurs cherchent à faire baisser étant devenus plus exigeants sur la qualité.

En province (l'étude de la FNAIM porte sur quarante-quatre villes), *« malgré d'énormes difficultés, le marché s'anime lentement »*, alors que les besoins en logements restent importants : en accession à la propriété, dans 30 % des régions les besoins sont importants, dans 63 % des régions, moyens ; en locatif, dans 81 % des villes les besoins sont jugés « importants » par les professionnels.

Enfin, en ce qui concerne le niveau des loyers, selon les adhérents de la FNAIM, 30 % à 40 % des appartements en location sont *« loués en dessous des prix du marché, soit parce que le locataire occupe les lieux depuis de nombreuses années, soit parce que les augmentations ont été pratiquées irrégulièrement »*.




...pays (dont la France) et la Banque ... accordent une nouvelle aide de 530 millions de dollars au Maroc





هكذا من الأصل

# ÉTRANGER

## Douze pays (dont la France) et la Banque mondiale accordent une nouvelle aide de 530 millions de dollars au Maroc

Le Maroc devrait recevoir prochainement, de la part d'un certain nombre d'États (France, Etats-Unis, Arabie Saoudite, Koweït, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon, Belgique, Italie, Canada, Suisse, Espagne) et de la Banque mondiale, des crédits nouveaux d'un montant de 530 milliards de dollars (500 millions de droits de tirage spéciaux, ou D.T.S.). Cette somme est inférieure aux quelques 700 millions de dollars que le Maroc avait essayé d'obtenir, mais le ministre des finances du royaume, M. Abdellatif Jouahri, a déclaré : « *Nous ne devrions plus avoir de problèmes de paiement jusqu'à la fin de 1984, l'écart est pratiquement comblé, il le sera totalement avec un accord de rééchelonnement, que j'espère pour la fin du mois, avec les banques internationales.* » M. Jouahri dirigeait la délégation marocaine qui a conclu cet accord au cours d'une réunion, qui a eu lieu jeudi à Paris, sous le patronage du Fonds monétaire.

C'est la première fois que le F.M.I. préside une telle conférence, ce qui en dit long sur l'urgence des besoins d'argent frais du Maroc dont les finances intérieures et extérieures sont drainées par les coûteuses dépenses de la guerre contre le Polisario au Sahara, sans parler des effets négatifs de la baisse du prix du phospahte, principale article d'exportation du pays.

Les mêmes douze pays ont également consenti la semaine dernière à un rééchelonnement de quelque 600 millions de créances qu'ils avaient sur le Maroc. C'est maintenant au tour des banques d'accorder des délais de paiement pour quelque 500 millions de dollars. Les négociations vont reprendre prochainement à ce sujet. Le total de la dette marocaine est estimé à 10,5 milliards de dollars. Au mois de septembre, le F.M.I. avait accordé un crédit de 315 millions de dollars.



## LE CHOMAGE A TENDANCE A DIMINUER EN GRANDE-BRETAGNE...

Le nombre de chômeurs en Grande-Bretagne a baissé de 2,3 % en octobre pour revenir à 3 093 998, soit 73 400 de moins qu'en septembre et 13 % de la main-d'œuvre, contre 13,3 %. Toutefois cette diminution n'efface que moins de la moitié de l'augmentation du mois précédent (157 500) qui était la plus forte depuis un an.

Après élimination des variations saisonnières, il y a eu aussi un renversement de tendance : le pays comptait 2 941 200 chômeurs (12,3 % de la main-d'œuvre), soit 10 100 de moins qu'en septembre (– 0,3 %). Au cours de ce mois, une augmentation de 12 200 avait été enregistrée. – *(A.F.P.)*.

## ... ET EN R.F.A.

Le nombre de demandeurs d'emploi en Allemagne fédérale a augmenté de 0,6 % (en données brutes), en octobre, pour se situer à 2 147 800, soit 13 600 de plus qu'en septembre, et 8,7 % de la population active contre 8,6 % (+ 3 % en octobre 1982). Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a nettement diminué, après avoir stagné en septembre. L'office fédéral en conclut que le marché du travail ouest-allemand se trouve dans une phase de reprise, du fait de la hausse de la production depuis le début de l'automne. – *(A.F.P.)*.

En un an, d'octobre 1982 à octobre 1983, le nombre brut de chômeurs a agmenté de 12 %. Il avait enregistré une hausse annuelle de 17 % en septembre et de 22 % en août. L'office a également dénombré 98 700 nouvelles offres d'emploi, soit 24 % de plus qu'il y a un an, et observé une diminution de 13 % du nombre des nouvelles inscriptions à ses services (315 900) par rapport à octobre 1982. – *(A.F.P.)*.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – | Rep. + ou | Dép. – |
| $ E.-U. ..... | 8,0825 | 8,0855 | + 155 | + 205 | + 310 | + 380 | + 880 | + 1020 |
| $ can. ..... | 6,5500 | 6,5550 | + 140 | + 200 | + 305 | + 380 | + 860 | + 1000 |
| Yen (100) ... | 3,4420 | 3,4460 | + 160 | + 200 | + 325 | + 380 | + 990 | + 1060 |
| DM ....... | 3,0410 | 3,0435 | + 155 | + 180 | + 315 | + 350 | + 945 | + 1020 |
| Florin ...... | 2,7145 | 2,7170 | + 130 | + 155 | + 265 | + 300 | + 780 | + 845 |
| F.B. (100) ... | 14,9715 | 14,9750 | + 365 | + 490 | + 675 | + 860 | + 1560 | + 1985 |
| F.S. ....... | 3,7465 | 3,7500 | + 265 | + 300 | + 510 | + 555 | + 1505 | + 1590 |
| L (1 000) ... | 5,0090 | 5,0130 | – 215 | – 165 | – 425 | – 355 | – 1400 | – 1265 |
| £ ......... | 12,0200 | 12,0290 | + 280 | + 375 | + 600 | + 725 | + 1710 | + 1965 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 3/8 | 9 3/4 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 3/4 | 10 1/8 |
| DM ...... | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 11/16 | 6 1/16 | 5 11/16 | 6 1/16 |
| Florin ..... | 5 1/2 | 6 | 5 5/8 | 6 1/4 | 5 3/4 | 6 3/8 | 6 | 6 5/8 |
| F.B. (100).. | 9 | 10 | 8 1/4 | 9 1/4 | 8 7/8 | 9 5/8 | 9 3/4 | 10 3/4 |
| F.S. ...... | 1 2/4 | 2 1/4 | 3 | 3 5/8 | 3 3/4 | 4 3/8 | 4 | 4 9/16 |
| L (1 000) .. | 15 3/4 | 17 | 16 1/4 | 17 1/4 | 16 1/2 | 17 1/2 | 17 3/4 | 18 3/4 |
| £ ....... | 8 13/16 | 9 7/16 | 8 15/16 | 9 9/16 | 8 15/16 | 9 9/16 | 9 1/4 | 9 3/4 |
| F. franç. . | 12 1/4 | 12 1/2 | 12 3/8 | 12 5/8 | 12 1/2 | 12 3/4 | 14 1/8 | 14 3/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





# FAITS ET CHIFFRES

### NOMINATIONS

● **M. JEAN-PAUL ELKANN** vient d'être nommé vice-président de la société Christian-Dior, dont il était depuis janvier 1983 administrateur-directeur général.

● **M. JEAN-YVES GOURTAY**, âgé de quarante-cinq ans, vient d'être nommé directeur chargé de mission auprès du président du groupe Thomson.

[Ancien élève de l'Ecole navale, il est admis dans le corps du contrôle général des armées en 1973. Depuis 1980, il exerce des fontions de contrôle dans le secteur des industries d'armement et a été, en 1981-1982, délégué pour la nationalisation du groupe Dassault.]

● **M. HICKS B. WALDRON** va être nommé P.-D.G. du groupe américain Avon Products, numéro un mondial de l'industrie des cosmétiques. Il remplacera à ce poste M. David W. Mitchell, démissionnaire.

### Affaires

● **Nouveaux licenciements à Manufrance.** – Après un premier train de mises en préretraite et de quelque 70 licenciements, conformément au protocole d'aides financières signé avec les banques et les pouvoirs publics, une deuxième vague de 101 licenciements vient d'être annoncée au comité d'entreprise. Fin novembre, les effectifs de la SCOPD seront ainsi ramenés à 575 salariés.

● ***Pont-à-Mousson prévoit* 1 022 départs en préretraite.** – La direction du groupe Pont-à-Mousson a annoncé au comité central d'entreprise, le 3 novembre, le départ en préretraite de 1 022 de ses 8 500 salariés, entre juillet 1984 et la fin de l'année 1985. Les 279 départs annoncés à Fumel, en juillet dernier, sont inclus dans ce total. La direction explique cette décision par un manque de commandes et des difficultés à l'exportation. – *(A.F.P.)*.

### Étranger

#### ÉTATS-UNIS

● **Progression de 0,9 % des indicateurs.** – Selon le département du commerce, l'indice global des principaux indicateurs économiques a augmenté pour le treizième mois consécutif de 0,9 % en septembre, après s'être accru de 0,3 % en août et de 0,8 % en juillet. Ces deux derniers chiffres ont été révisés à la suite d'indications complémentaires sur les stocks et les commandes. L'indice global, qui préfigure l'évolution prochaine de l'économie, s'est inscrit à 160,2 en septembre (base 100 en 1962). – *(Agefi)*.

#### R.F.A.

● **Stabilité du coût de la vie en octobre.** – Selon les indications préliminaires de l'Office fédéral des statistiques, l'indice des prix est resté inchangé en octobre, après avoir augmenté de 0,2 % en septembre. En un an, par rapport à octobre 1982, cet indice a enregistré une hausse de 2,6 %, contre un taux annuel de 2,9 % en septembre et 3 % en août. – *(Agefi.)*

### Social

● **Grève S.N.C.F. : légères perturbations en banlieue et sur le R.E.R.** – Le trafic des trains de banlieue devait être légèrement perturbé ce vendredi 4 novembre dans la région parisienne, en raison d'une grève des agents de conduite G.G.T. et C.F.D.T. : trois trains sur quatre étaient assurés, en fin de matinée, au départ de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Austerlitz (ligne C du R.E.R., de Versailles à Orsay), et un train sur deux à partir de midi. Cependant, le syndicat autonome ayant renoncé pour sa part au mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures – en raison des négociations annoncées pour le 10 novembre sur le problème des sanctions, – la situation devrait redevenir pratiquement normale le samedi 5 novembre. Le trafic des grandes lignes n'est pas touché par ce mouvement.

# CONJONCTURE

*POINT DE VUE*

## La rigueur, et après ?

### III. — *Pour une redistribution des tâches*

par ALBIN CHALANDON (*)

**La politique économique de rigueur peut-elle déboucher sur autre chose qu'une nouvelle politique de rigueur tant que ne sera pas restauré le secteur productif ? Et comment réaliser cette restauration autrement qu'en libérant les forces productives du carcan bureaucratique ? A ces questions qu'il pose *(le Monde* des 3 et 4 novembre), M. Albin Chalandon répond en affirmant que chacun, pouvoirs publics, patronat, syndicats, doit retrouver son rôle et n'accomplir que les tâches qui sont de son ressort.**

Le grand obstacle à la compétitivité est le contrôle administratif sur le marché du travail, depuis le fonctionnement archaïque de l'A.N.P.E. jusqu'aux réglementations de l'emploi. La pression exercée sur les entreprises pour maintenir les emplois excédentaires explique, pour une large part, l'enfoncement des entreprises françaises, alors que leurs homologues étrangères se redressent. S'agissant de l'industrie automobile, G.M., Ford, Chrysler, ont rétabli leurs comptes avec une activité et des parts de marché diminuées. Fiat, dans un contexte politico-syndical aussi difficile que celui de la France, affiche des profits au prix d'un effort long et courageux. La survie est à ce prix : compression d'effectifs, réduction des salaires. L'industrie française, face aux atermoiements, pressions ou blocages du gouvernement que l'on observe actuellement, ne peut être gérée de façon compétitive comme celle de nos grands concurrents étrangers. Cette rigidité empêche en outre la création d'emplois là où elle se révélerait possible.

En réalité, la politique consistant à maintenir du personnel en surnombre, si elle réduit momentanément le chômage, l'aggrave progressivement à terme. Une reprise durable de l'emploi postule l'assainissement des entreprises, sans lequel elles ne retrouveront pas leur compétitivité. *D'autre part, le retour à l'équilibre* sur le marché du travail ne dépend pas uniquement de la croissance de l'offre : encore faut-il qu'au niveau de la demande il y ait volonté ou capacité de répondre à l'offre, voire authenticité de la demande elle-même, qui doit souvent être mise en doute tant le travail au noir se développe. Enfin, le problème, dépassant celui de la formation, se situe au niveau des valeurs mêmes de la société : l'activité industrielle de demain ne sera pas celle d'hier, l'activité de l'individu se développera de plus en plus en dehors du productivisme.

Face au douloureux déséquilibre actuel, les remèdes sont médiocres. A long terme : progrès technique grâce à la recherche, à la formation professionnelle et aux accords avec l'industrie étrangère, à l'image de ce qu'a fait le Japon pour rattraper son retard il y a vingt ans. Dans l'immédiat : partage du travail, rendu plus acceptable si la collectivité bonifie les salaires partagés au lieu d'indemniser un chômeur ; assouplissement des règles concernant la sécurité de l'emploi : mieux vaut un travailleur à titre précaire ou provisoire qu'un chômeur.

En tout état de cause, l'existence d'un chômage important impose, par le jeu de la solidarité, une diminution du pouvoir d'achat des Français. Que les chômeurs soient déclarés ou dissimulés (travailleurs en surnombre dans les entreprises), la collectivité doit les prendre en charge. A vouloir faire assumer trop lourdement ce fardeau par les entreprises, c'est l'emploi de chacun qui est menacé. Tel est l'aspect le moins évoqué, mais sans doute le plus exigeant de la « rigueur ».

Le rôle ambigu de certains syndicats contribue, dans une large mesure, à freiner l'évolution nécessaire et à retarder la sortie de la crise.

Sont-ils des organismes professionnels ou des pseudo-partis politiques ? Leur vocation est-elle de défendre les intérêts des personnels ou de participer à la gestion ? Le danger vient de ce que les plus influents d'entre eux ont une vision radicalement différente de celle que prétend maintenir le gouvernement : une économie de marché. Ils réclament — notamment la C.G.T. — que l'on embauche du personnel dans des entreprises en sureffectifs ; que l'on développe des secteurs en surcapacité ou qui n'ont plus de débouchés, que l'on juge la gestion des entreprises sur ce qu'ils appellent la « valeur ajoutée », c'est-à-dire la capacité à payer des salaires et non à faire des bénéfices. Allez donc demander à une entreprise de se battre *efficacement contre ses concurents* avec ces idées-là !

Le gouvernement s'est efforcé légitimement d'obtenir une meilleure relation entre le personnel et les dirigeants des entreprises. Il faut en effet que l'on sorte d'une conception patronale encore souvent autocratique ou patrimoniale de l'entreprise, comme du schéma inadapté de lutte des classes imposé encore par certains syndicats. Quels que soient les responsables, le progrès s'impose : l'information et la concertation sur l'ensemble de leurs problèmes sont aujourd'hui une condition nécessaire de la vie des entreprises. Les lois Auroux peuvent engendrer le pire si elles renforcent le monopole syndical, politisent la vie de l'entreprise, instaurent la cogestion de fait ; mais aussi le meilleur, si elles amènent le personnel à dialoguer directement avec la direction de l'entreprise. Mais il ne faut pas confondre concertation et cogestion, monopole syndical et juste représentation du personnel, revendication professionnelle et visée politique.

L'économie française est entraînée vers une forme de langueur et de dépérissement parce que le gouvernement a trop chargé le bateau et qu'il croit pouvoir, en commandant la manœuvre, le sortir de la tempête qu'il a lui-même provoquée.

Le monde vit une révolution industrielle sans précédent qui, loin de les rapprocher, va creuser l'écart entre tous les pays. La seule chance *pour le nôtre d'y participer est de* mobiliser les énergies en laissant jouer les forces de la liberté. Le désengagement de l'Etat que cela suppose n'est pas une démission mais une restauration. Redistribuer les tâches, afin que chacun puisse accomplir effectivement la sienne : L'Etat doit refluer en allégeant le poids de ses finances ; en assouplissant ou en éliminant les lois, réglementations, interventions au coup par coup, qui régentent l'économie, en transférant au secteur privé de nombreuses activités et en instaurant dans le secteur public lui-même les règles de la gestion privée. Ainsi pourra-t-il se consacrer à ses tâches essentielles. Savoir créer des conditions générales et un climat favorable au développement de l'économie compte plus que de disperser les efforts et l'argent en se mêlant de tout.

Combat difficile à mener dans un pays où la « nomenklatura », qu'elle soit de gauche ou de droite, est étroitement liée au molosse étatique ! Combat qui doit être pourtant gagné si la France veut suivre le train d'enfer de la compétition technique et industrielle mondiale !

**FIN**

(*) Ancien ministre.







Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 194 F | 1 727 F | 2 260 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

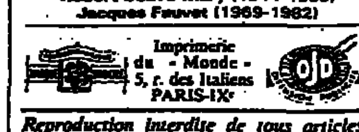
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

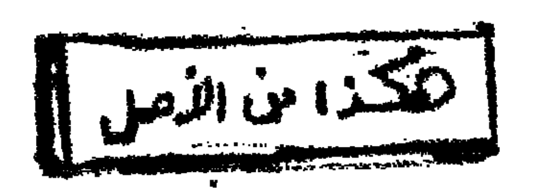
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)






Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.






# 1948

**Extrait de Situations II de Jean-Paul Sartre.**

**"... un ouvrier ne peut pas vivre en bourgeois : il faut dans l'organisation sociale d'aujourd'hui qu'il subisse jusqu'au bout sa condition de salarié... Totalement conditionné par sa classe, son salaire, la nature de son travail, conditionné jusqu'à ses sentiments, jusqu'à ses pensées, c'est lui qui décide du sens de sa condition et de celle de ses camarades, c'est lui qui librement donne au prolétariat un avenir d'humiliation sans trêve ou de conquête et de victoire, selon qu'il se choisit résigné ou révolutionnaire."**

# 1983

**Extrait de L'Usine Nouvelle du 3 Novembre.**

**"... y a-t-il encore une classe ouvrière si en l'on croit la COFREMCA rien n'est moins sûr. En premier lieu les ouvriers ressemblent de plus en plus à tout le monde. L'alignement ? Pas tout à fait, pas encore, mais cela commence à y ressembler. En second lieu, au sein même du monde ouvrier de multiples mentalités et attitudes, souvent très divergentes, cohabitent. C'est l'éclatement. Enfin, les fondements même de la classe ouvrière, traditionnelle, communauté d'intérêts-solidarité, sont ébranlés. C'est la rupture."**

Même si ses conditions de travail restent encore souvent très pénibles, l'ouvrier d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celui de 1948. C'est ce que montre l'enquête que publie L'Usine Nouvelle cette semaine.

L'ouvrier de 1983 a des aspirations et un style de vie personnels qui se confondent avec ceux des autres catégories sociales : il réagit en individu plus qu'en membre d'une classe spécifique.

Pour les entreprises, ce nouvel ouvrier représente un véritable défi car il refuse désormais l'autorité aveugle. Si ce refus n'est pas perçu il constitue un danger potentiel de désaffection pour le travail, voire de révolte.

Mais n'y a-t-il pas là, pour les entreprises, l'opportunité d'un dialogue constructif car les ouvriers qualifiés sont prêts à retrousser leurs manches si on leur permet de mieux satisfaire dans leur travail leur besoin d'expression personnelle.

C'est la question que pose L'Usine Nouvelle dans sa grande enquête "Où est passée la classe ouvrière ?"

En vente en kiosques à partir du 3 Novembre.

**L'USINE NOUVELLE**

# AFFAIRES

## Une nouvelle banque Rothschild à Londres

La création d'une nouvelle banque Rothschild à Londres, aux côtés de N. M. Rothschild a constitué un événement dans la City.

Elle est le résultat d'un mariage *entre le groupe Charter House*-Japhet et la société financière Rit and Northern, qui a connu une rapide expansion sous la direction de M. Jacob Rothschild.

Ce dernier, réputé multi milliardaire, s'était brouillé, il y a trois ans, avec sa famille, et avait quitté la banque N. M. Rothschild, dirigée par son cousin Evelyn, pour voler de ses propres ailes. Aujourd'hui, Rit and Northern détient 50 % de la banque d'investissements américaine L. F. Rothschild, Unterberg, Tow Bin, 29,9 % de la firme d'agents de change londonienne Kitcat and Aiken, une compagnie d'assurance-vie (Target Life), une compagnie de crédit-bail et de courtage, et un service international de gestion d'investissements. De son côté, Charter House, l'une des « merchant banks (banque d'affaires) de la City, fondée en 1934, a absorbé, en 1954, la banque S. Japhet, créée à Francfort en 1880, et en 1980 une autre « merchant bank », Keyser Ullman ; le groupe détient des investissements dans plus de cent vingt-cinq sociétés européennes et américaines, principalement dans l'industrie.

Le nouveau groupe, dénommé Charter House-J. Rothschild, sera présidé par ce dernier, son capital étant détenu à 56 % par Rit and Northern et à 44 % par Charter House Japhet. Il dispose d'un actif frôlant les 400 millions de livres (4,8 milliards de francs) et gérera des investissements de l'ordre de 1,5 milliard de livres (18 milliards de francs), *ce qui le mettra au* premier rang du groupe financier londonien exerçant la même activité. Ce « mariage » a été accueilli avec « enthousiasme » à Londres, où l'on se préoccupe de la montée de la concurrence étrangère, notamment américaine, et même japonaise, dans le domaine de la gestion des investissements et du courtage de valeurs mobilières. Si la City veut lutter à armes égales avec la banque des Etats-Unis, par exemple, qui ont maintenant d'énormes services de courtage, *elle doit rénover des struc*tures dépassées, estime-t-on au bord de la Tamise. L'opération qui vient d'être annoncée, et qui marie, précisément, une banque et des firmes de courtages, pourrait donner le signal à d'autres opérations du même genre : la National Westminster Bank pourrait lancer une OPA sur la grosse firme d'agents de change Grieveson Grant, la première pour les investissements de particuliers.

## LE CODE INFORMATIQUE DE L'U.B.S. N'A PAS ÉTÉ PERCÉ, SELON LA BANQUE SUISSE

Les douanes françaises n'ont pas percé le secret du système informatique de l'Union de banques suisses (U.B.S.), ont affirmé, jeudi 3 novembre, à Genève, les dirigeants de l'établissement helvétique, évoquant l'affaire des comptes français en Suisse révélée par *le Canard enchaîné.* Seulement un petit nombre des clients français de l'U.B.S. ont été inquiétés, ont-ils précisé : *« Le nombre de ces connus de la banque est nettement inférieur aux trois cents infractions signalées par le gouvernement français et, naturellement, aux cinq mille noms évoqués par* le Canard ».

M. Peter Gross, directeur général de la banque, a néanmoins reconnu que le nombre de clients français découverts par les douanes a récemment augmenté.

## LE PRIX JACQUES-RUEFF DÉCERNÉ AU PROFESSEUR AMÉRICAIN ROBERT A. MUNDELL

Le prix Jacques-Rueff 1983 vient d'être décerné, à Paris, à l'économiste américain Robert A. Mundell, professeur à l'université Columbia de New-York et auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes monétaires internationaux.

Créé par l'Institut Lehrman de New-York et par l'Association Jacques-Rueff, présidée par M. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat, le prix est en principe attribué tous les deux ans par un jury franco-américain à un auteur dont *« les travaux ont contribué à développer et à approfondir la réflexion et la recherche sur le rôle de la monnaie dans l'économie ».*

Le prix n'avait pas été attribué en 1981. Le premier lauréat avait été en 1979 notre collaborateur Paul Fabra.



UN RAPPORT DU COMMISSARIAT DU PLAN

## L'artisanat réhabilité

**L'artisanat était, jusqu'à présent, un parent pauvre dans l'activité économique nationale. On ne l'ignorait pas, mais on se contentait de le laisser aller à son train. Ce vendredi 4 novembre, à Paris, il obtient une sorte de reconnaissance officielle : le commissariat général du Plan présente un solide rapport de 140 pages, consacré à l'artisanat et à lui seul. Jamais ce dernier n'avait fait l'objet d'une étude « à part », signée par l'administration de la rue de Martignac.**

L'artisanat est une sorte de « monstre ». Comment saisir cette activité multiforme (elle rassemble huit cent mille entreprises de moins de dix salariés), dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 450 milliards de francs, qui emploie quelque deux millions de salariés ?

Ces petites firmes relèvent de quelque trois cents corps de métiers différents, aux moyens, aux besoins et aux finalités les plus divers, et qui ne s'adaptent pas de la même façon aux *aléas* de la conjoncture. Au reste, certains préféreraient que l'on parlât d'artisanats au pluriel. Ce secteur — autre originalité — est encore l'un des rares aujourd'hui à créer spontanément des emplois : c'est là sans doute l'une des raisons qui ont conduit les responsables du IXe Plan à en mieux connaître les besoins.

Selon les rapporteurs, les artisans — ils ont été consultés en très grand nombre — souhaitent que la qualification professionnelle attestée devienne l'une des conditions exigées de ceux qui souhaitent « se mettre à leur compte ». Plus généralement, d'ici à 1988, il faut que ces « petits » de l'économie puissent plus facilement mettre à jour leurs connaissances (les moyens ne manquent pas) ; ils doivent profiter des « novations et innovations techniques, commerciales » et de gestion, et tendre à se regrouper (les jeunes n'y seraient pas hostiles).

Ils doivent encore, recommandent les rapporteurs, *s'ouvrir* franchement à des *« négociations avec leurs partenaires sociaux »* (ils y sont naturellement peu portés) et chercher à renforcer les *« organisations professionnelles là où elles ne sont pas assez structurées (bâtiment, alimentation, coiffure) »*...

Un *« examen annuel »* devrait, une fois que des *« indicateurs »* d'évolution seront définis, permettre de suivre la réalisation de tous ces objectifs. En revanche, il n'est pas question de dresser chaque année, comme il est fait pour l'agriculture et pour le commerce, les *« comptes de l'artisanat ».*

Ce rapport est un beau plaidoyer pour que l'artisanat devienne un *« partenaire à part entière du mouvement économique »* du pays. *« Le maintien, et même le renforcement, d'un ministère de tutelle unique »* est aussi demandé au passage...

Une phrase fera l'unanimité chez ces « *solitaires* » de l'économie : *« On ne transformera pas l'artisanat par décret. »* En revanche, passé la bonne surprise de constater qu'enfin on reconnaît officiellement l'importance de *leur activité*, les artisans seront sans doute étonnés du ton contraignant qui ressort de ce texte. En contradiction avec certains passages du rapport, où l'on explique qu'il *« s'agit d'abord d'éviter que des entraves administratives trop lourdes, des inégalités de traitement trop flagrantes, une dépendance trop grande vis-à-vis des autres secteurs ne rompent à son détriment l'égalité des chances »*...

S'en tenir à ce seul objectif aurait été peut-être suffisant pour que l'artisanat, qui a naturellement le goût du risque, puisse s'épanouir.

A. T.

APRÈS UNE BONNE ANNÉE 1982

## Le marché des équipements domestiques connaîtra une sensible régression en 1983

Le CETELEM, groupe financier spécialisé dans le crédit à l'équipement des ménages, mène chaque année, depuis huit ans, une enquête sur le marché des biens d'équipement domestiques (télévision, hi-fi, vidéo, électroménager, meubles). Si les résultats de 1982 qu'il vient de *publier traduisent globalement une* évolution favorable du marché, les résultats des premiers mois de 1983 montrent une régression générale.

En 1982, les produits « bruns » ont enregistré une croissance de 18,5 % en volume de la consommation en télévision et vidéo. Ce marché bénéficie de l'apport des nouvelles technologies et de l'attrait qu'elles exercent sur les jeunes générations, en outre en 1982, la vente de ces produits a été poussée avec la Coupe du monde de football. Mais la bonne tenue de ce secteur ne s'est pas poursuivie en 1983 puisque les ventes ont chuté de 14 % entre août 1982 et août 1983.

Pour l'électroménager, la tendance est restée soutenue en 1982 avec une progression de 5 % en volume, les ventes reculant de 1,7 % d'août 1982 à août 1983.

En revanche deux marchés ont stagné en 1982. C'est le cas de la cuisine intégrée (produit d'une valeur supérieure à 20 000 F) qui a reculé en volume de 1,7 %, en raison de la baisse du pouvoir d'achat et du ralentissement de la construction. Cette tendance s'aggrave depuis le début de 1983 avec un recul de 4,7 %.

Le marché du meuble a régressé en volume de 1,4 % en 1982 et de 7,9 % d'août 1982 à août 1983. Ce marché est fortement concurrencé par les produits « bruns » et de loisir et subit comme les équipements de cuisine le marasme de l'immobilier.

*L'étude de CETELEM retraçant* l'évolution des différentes formes de distribution, constate que la diversification est profitable pour les distributeurs qui ont réparti leur offre sur les divers marchés ayant connu les meilleurs résultats en 1982.

En matière d'équipement des ménages, l'appareil le plus répandu est le réfrigérateur possédé par 96,1 % des ménages, suivi par la télévision (91,3 %) puis le lave-linge (81,6 %). Les ménages restent sous-équipés en lave-vaisselle (17,5 %).

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## sogerap

Le conseil d'administration de SOGERAP s'est réuni le 28 octobre 1983.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1982-1983, clos le 30 septembre 1983. Le bénéfice d'exploitation s'élève à 110,2 millions de francs, contre 72,8 millions de francs l'exercice précédent. Après dotation à la provision pour risques de 20 millions de francs, l'exercice se solde par un bénéfice net de 137,9 millions de francs (dont 65,7 millions de francs de plus-values sur cessions de titres) contre un bénéfice net de 75,4 millions de francs l'année précédente (dont 40 millions de francs de plus-values sur cessions de titres).

Ces résultats permettent au conseil d'administration de proposer à l'assemblée générale, compte tenu des dispositions en vigueur concernant le plafonnement des distributions de bénéfices, la distribution d'un dividende de 21 F par action, *contre* 19,40 F l'année précédente. Le revenu global s'élèvera à 31,50 F par action, compte tenu d'un avoir fiscal de 10,50 F (impôt déjà payé au Trésor), contre 29,10 F l'année précédente.

Les actionnaires pourront opter pour un paiement du dividende, soit en numéraire, soit en actions nouvelles créées jouissance du 1er octobre 1983, conformément à la loi n° 83.1 du 3 janvier 1983. Le prix d'émission de l'action sera déterminé lors de l'assemblée générale.

Les actionnaires de SOGERAP seront convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 21 décembre 1983, à 11 heures, afin de statuer sur les comptes et les résultats de l'exercice.

∴

Le conseil a également décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de l'assemblée générale ordinaire pour délibérer sur les points suivants :

- absorption de la société SOPEFI, filiale à 97 % de SOGERAP,
- autorisation donnée au conseil d'administration de porter le capital social à un montant maximum de 350 000 000 de francs aux conditions qu'il arrêtera, par émission d'actions libérées en espèces ou par compensation de créances ou par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission,
- modification de l'exercice social pour le faire coïncider avec l'année civile.

## CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration a, dans sa séance du 28 octobre, pris connaissance des comptes consolidés au 30 juin 1983 (non audités) qui font ressortir les chiffres ci-après :

| (En millions de francs) | 30 juin 1983 | 30 juin 1982 |
|---|---|---|
| Chiffre d'affaires hors taxes | 5 370 | 5 066 |
| Bénéfice net (part du groupe) | 73 | 83 |
| Situation nette | 2 333 | 2 233 |

Ces chiffres font apparaître une progression du chiffre d'affaires de 6 % et une baisse du résultat de 12 %.

Le premier semestre a été marqué par une réduction du trafic d'UTA, en particulier sur l'Afrique, par un nouvel affaiblissement des taux de fret maritime entraînant des pertes élevées, par une certaine stabilité de Walon et par une assez forte amélioration des résultats de l'ensemble des autres sociétés industrielles (Spontex, Unitan, Novacel, SEPPIC textile).

Par contre, au cours du troisième trimestre, et par rapport à la même période de 1982, le chiffre d'affaires s'est accru de 11 % et le bénéfice a fortement progressé grâce en particulier à l'UTA, Paquet et Spontex.

Ainsi, à fin septembre, le bénéfice net est en augmentation sur l'année précédente.

Toutefois, certaines décisions devront être prises d'ici à la fin de l'année afin de diminuer les pertes futures du secteur maritime. Elles entraîneront la constitution de provisions exceptionnelles très importantes dont le montant ne peut toutefois être estimé actuellement.

## BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

M. François Cariès, président de la Banque de l'Union Européenne, s'est rendu à Alger du 22 au 24 octobre dernier. Il a été reçu par le secrétaire d'État au commerce extérieur, le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, le secrétaire général du ministère de la *planification et le directeur général des* relations financières extérieures au ministère des finances.

M. Cariès a également rencontré les plus hauts responsables de toutes les *banques nationales et de la Banque* algérienne de développement, ainsi que ceux de la Sonatrach et de la Société nationale des transports ferroviaires.

Cette visite a été l'occasion de confirmer l'intérêt que porte la B.U.E. au marché algérien et la place qu'elle tient traditionnellement dans le développement des échanges économiques et financiers entre la France et l'Algérie.

## IMMINDO S.A.

La situation provisoire du bilan au 30 juin 1983 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 11 424 226,05 F après une dotation de *1 368 978,99 F* aux comptes d'amortissements et de provisions.

Les recettes locatives hors-taxes appelées au titre des trois premiers trimestres de 1983, s'élèvent à 20 439 837 F contre 18 062 683 F pour la même période en 1982, soit une augmentation de 13,16 %.

Depuis le début de l'année, l'exploitation du patrimoine se poursuit dans de bonnes conditions : le taux d'occupation des immeubles d'habitation reste élevé et les surfaces commerciales sont maintenant louées en totalité. L'immeuble de bureaux en cours de construction à Vélisy-Villacoublay devrait être achevé et occupé d'ici à la fin de l'année.

L'exercice 1983 devrait enregistrer une progression des recettes locatives permettant ainsi d'envisager une nouvelle augmentation du dividende.

## MOTEURS LEROY-SOMER

Le groupe Moteurs Leroy-Somer vient de céder à Standard Oil (Indiana) pour 18,4 millions de francs, ses participations dans Solarex Corp. et Semix États-Unis (secteur photovoltaïque).

La plus-value réalisée à cette occasion est de 4,8 millions de francs.

Ces fonds seront réinvestis dans le développement du groupe Moteurs Leroy-Somer - Pompes Guinard en Amérique du Nord.

Des projets sont actuellement à l'étude et l'un d'eux devrait aboutir avant la fin de l'année 1983.

Le groupe Moteurs Leroy-Somer - Pompes Guinard continue à développer, bien entendu, ses activités dans le domaine photovoltaïque.

Malgré une conjoncture défavorable en France et une baisse des commandes des pays arabes pour les Pompes Guinard, le groupe devrait atteindre en 1983, grâce aux progrès à l'exportation en Amérique du Nord, un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 3,1 millions de francs, en y incluant les usines d'Orléans et de Beaucourt reprises courant 1982 à Alsthom Atlantique et dont le redressement se poursuit de façon satisfaisante.

Le bénéfice d'exploitation consolidé du groupe devrait être de l'ordre de 100 millions de francs et le bénéfice net retraite (part Moteurs Leroy-Somer) d'environ 37,5 millions de francs.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

Bourse de Paris
3 novembre

### Piétinement

*Quelques fractions en dessous, quelques fractions au-dessus : l'indicateur instantané de la Bourse de Paris n'a pas cessé jeudi d'évoluer des deux côtés de son niveau précédent, mais tout en demeurant dans un voisinage immédiat. Finalement, il s'est établi à 149,5 (– 0,11 %).*

*Sous les lambris, la situation paraissait s'être figée. Quelques valeurs se sont dégagées du lot (Havas, Presses de la Cité, Lafarge, Mumm, Bic), quelques autres se sont repliées (Cetelem, Amrep, Leroy-Somer, Peugeot, St-Louis, Beghin), mais le plus grand nombre ont marqué le pas. Bref, une fois de plus, le marché n'a pas réussi à sortir de son quasi-immobilisme.*

*Attentisme, hésitation, expectative, indécision ? L'on ne saurait trop dire. Force est en tout cas de constater que le redressement de Wall Street a laissé la Bourse impavide. Faut-il imputer cette absence de réactions à l'inaptitude des investisseurs à prendre une décision ? Possible, car il est difficile d'établir une stratégie. L'horizon ne s'éclaire pas, le pessimisme règne dans les milieux industriels selon l'INSEE, les résultats d'entreprises, ou prévisions de résultats, sont très inégaux. Après la performance réalisée par le marché depuis le début de l'année (45 % de hausse en moyenne), beaucoup se demandent si ce dernier n'a pas présumé de ses forces.*

*La devise-titre a fléchi dans le sillage du dollar et s'est échangée entre 10,83 F et 10,86 F contre 10,82 F et 10,92 F.*

*L'or, à Londres, a reperdu un peu du terrain regagné la veille au soir. Son cours a été fixé à 381,75 dollars l'once contre 383 dollars mercredi soir et 377,75 dollars le même jour à midi.*

*Rechute du napoléon : 659 F contre 665 F. Le lingot est revenu à 98 950 F (– 500 F) soit à son plus bas niveau depuis le 5 avril dernier (99 800 F).*

## NEW-YORK

### Repli

La reprise n'aura duré qu'une seule journée. Vingt-quatre heures après avoir manifesté de bien meilleures dispositions, Wall Street s'est, de nouveau, replié jeudi. Le mouvement n'a pas été immédiat. Derechef en hausse à l'ouverture, les cours ont commencé à s'alourdir au bout d'une heure de cotation et, en fin de séance, l'indice des industrielles avait reperdu 10,16 points à 1 227,13.

Ce sont surtout les « Blue Chips » qui ont été affectées par les ventes bénéficiaires, comme en témoigne le bilan général, négatif certes, mais très mitigé quand même. Sur 1 951 valeurs traitées, 843 ont baissé, 696 ont monté et 412 n'ont pas varié.

Ce sont essentiellement les craintes suscitées par l'incapacité du Sénat à voter un relèvement de la dette publique qui ont favorisé les dégagements. Ce retard dans la procédure va contraindre le Trésor à emprunter 300 millions de plus, surtout l'obliger à différer ses opérations de refinancement portant sur 16 milliards de dollars.

Autour du « Big Board », cependant, le sentiment n'était pas mauvais. « *Le marché est en phase de consolidation* », disait-on. « *Il est, par conséquent, normal que des mouvements volatiles se produisent.* »

L'activité a diminué et 83,35 millions de titres ont changé de mains, contre 95,21 millions.

| VALEURS | Cours du 2 nov. | Cours du 3 nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 42 3/4 | 42 |
| A.T.T. | 61 7/8 | 61 3/8 |
| Boeing | 40 | 39 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 44 1/8 | 43 5/8 |
| Du Pont de Nemours | 50 7/8 | 50 3/8 |
| Eastman Kodak | 67 7/8 | 66 3/4 |
| Exxon | 39 3/8 | 39 1/8 |
| Ford | 66 1/8 | 64 1/2 |
| General Electric | 52 3/8 | 51 7/8 |
| General Foods | 52 3/4 | 52 1/8 |
| General Motors | 77 1/2 | 76 3/4 |
| Goodyear | 32 1/2 | 32 7/8 |
| I.B.M. | 126 5/8 | 123 7/8 |
| I.T.T. | 41 3/8 | 41 1/2 |
| Mobil Oil | 29 1/2 | 29 3/4 |
| Pfizer | 39 7/8 | 39 |
| Schlumberger | 53 1/4 | 52 |
| Texaco | 35 1/2 | 35 |
| U.A.L. Inc. | 31 1/4 | 31 1/2 |
| Union Carbide | 65 1/2 | 64 3/8 |
| U.S. Steel | 27 1/4 | 26 7/8 |
| Westinghouse | 49 1/2 | 48 3/4 |
| Xerox Corp. | 46 3/8 | 47 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**GOODYEAR.** – Le numéro un mondial du pneu enregistre, pour le troisième trimestre, une baisse de son bénéfice net proche de 21 % (82,2 millions de dollars, contre 104 millions à pareille époque en 1982). Le recul, pour les neuf mois, est encore plus prononcé : 38 % avec un résultat net de 163,5 millions de dollars, contre 264,2 millions.

**ORTIZ-MIKO.** – Pour l'exercice entier, les prévisions de résultats consolidés portent sur un chiffre d'affaires accru de 12 %, à 2,9 milliards de francs, mais sur un bénéfice net équivalant au précédent (97 millions de francs).

**EURAFRANCE.** – Pour l'exercice clos le 30 septembre, le bénéfice net comptable s'élève à 82,8 millions de francs (+ 9,8 %). Le dividende net est fixé à 21,50 F, contre 20 F. Une réintroduction des actions de la filiale SOVAC aurait lieu en 1984.

**MARTELL RACHÈTE JEAN D'AVÈZE.** – La société Jacomo France, filiale des Cognacs Martell, vient de prendre une participation de 75 % dans la maison de parfums et produits de beauté Jean d'Avèze (filiale de Synthelabo, firme pharmaceutique du groupe L'Oreal).

« *Cet accord*, précisent Martell et Synthelabo dans un communiqué commun, *répond au souci de Synthelabo de poursuivre la concentration de ses activités dans le domaine de la santé et au souci de Martell de développer une activité complémentaire de celle de Jacomo.* »

Martell réalise déjà 7 à 8 % de son chiffre d'affaires consolidé dans les parfums par le biais de Jacomo et de ses filiales. Cette société a presque quadruplé son chiffre d'affaires depuis son rachat par le groupe il y a trois ans (de 20 millions, il est passé à 75 millions de francs au 30 juin 1983).

La société mère Martell a réalisé, lors de son dernier exercice, clos le 30 juin 1983, 971 millions de francs de chiffre d'affaires (contre 922 précédemment) et un résultat comptable de 77 millions.

Le chiffre d'affaires de Jean d'Avèze, qui commercialise notamment la célèbre « crème de Jouvence », s'est élevé, en 1982, à 36 millions de francs.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 2 nov. | 3 nov. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 144,4 | 144,8 |
| Valeurs étrangères | 150,2 | 150,7 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 2 nov. | 3 nov. |
|---|---|---|
| Indice général | 140,9 | 141 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 nov. .......... 12 3/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 3 nov. | 4 nov. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | clos | 234,45 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 3 NOVEMBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | | | | |

## SECOND MARCHÉ

## Hors-cote

## Étrangères

## SICAV 3/11

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net | VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

• : prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1910 | 4,5 % 1973 | 1901 | 1910 | 1910 | + 0 47 | 740 | Euromarché | 754 | 740 | 745 | – 1 19 |
| 3010 | C.N.E. 3 % | 3035 | 3041 | 3040 | + 0 16 | 565 | Europe nº 1 | 575 | 571 | 570 | – 0 86 |
| 178 | Accor | 177 | 178 50 | 178 40 | + 0 79 | 750 | Facom | 715 | 721 | 720 | + 0 69 |
| 830 | Agence Havas | 885 | 910 | 920 | + 3 95 | 725 | Fichet-Bauche | 697 | 743 | 743 | + 6 59 |
| [illegible] | | | | | | | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – | Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | | | | | | | |
| 800 | Gen. Motors | 835 | 845 | 845 | + 1 19 | 162 | Sony | 161 50 | 161 50 | 161 50 | .... |
| 78 | Goldfields | 78 45 | 78 | 77 | – 1 84 | 210 | T.D.K. | 220 | 218 | 218 | – 0 90 |
| 200 | Harmony | 187 | 187 50 | 185 | – 1 06 | 850 | Unilever | 848 | 848 | 848 | .... |
| 39 | Hitachi | 41 | 41 | 41 | .... | 685 | Unit. Techn. | 706 | 726 | 726 | + 2 83 |
| 695 | Hoechst Akt. | 731 | 735 | 734 | + 0 41 | 1060 | Vaal Reefs | 1015 | 1000 | 990 | – 2 46 |
| 89 | Imp. Chemical | 93 90 | 93 90 | 93 90 | + 0 10 | 505 | West Deep | 470 | 470 | 461 | – 1 91 |
| 160 | Inco. Limited | 143 90 | 148 | 147 | + 2 15 | 460 | West Hold. | 455 | 455 50 | 441 | – 3 07 |
| 1370 | IBM | 1375 | 1376 | 1377 | + 0 14 | 500 | Xerox Corp. | 494 | 500 | 500 | + 1 21 |
| 74 | Ito-Yokado | 76 50 | 77 30 | 77 30 | + 1 04 | 2 46 | Zambia Corp. | 2 18 | 2 20 | 2 28 | + 4 58 |
| 440 | ITT | 451 | 454 30 | 454 30 | + 0 73 | | | | | | |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 3/11 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 070 | 8 049 | 7 820 | 8 220 |
| Allemagne (100 DM) | 304 410 | 304 370 | 292 | 312 |
| Belgique (100 F) | 14 972 | 14 975 | 14 100 | 15 200 |
| Pays Bas (100 fl.) | 271 630 | 271 590 | 258 | 298 |
| Danemark (100 krd) | 84 460 | 84 450 | 79 | 87 |
| Norvège (100 k) | 108 950 | 108 780 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 976 | 11 982 | 11 650 | 12 350 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 510 | 8 492 | 7 250 | 9 500 |
| Italie (1 000 lires) | 5 013 | 5 010 | 4 500 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 374 610 | 374 350 | 364 | 385 |
| Suède (100 krs) | 102 660 | 102 600 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 43 250 | 43 230 | 42 250 | 44 250 |
| Espagne (100 pes.) | 5 258 | 5 262 | 4 850 | 5 450 |
| Portugal (100 esc.) | 6 390 | 6 390 | 4 900 | 6 100 |
| Canada ($ can 1) | 6 545 | 6 528 | 6 290 | 6 630 |
| Japon (100 yens) | 3 439 | 3 447 | 3 310 | 3 470 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 3/11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 99600 | 99000 |
| Or fin (en lingot) | 99450 | 98950 |
| Pièce française (20 fr) | 665 | 659 |
| Pièce française (10 fr) | 399 | 388 |
| Pièce suisse (20 fr) | 652 | 650 |
| Pièce latine (20 fr) | 635 | 630 |
| Souverain | 775 | 760 |
| Pièce de 20 dollars | 3880 | 3800 |
| Pièce de 10 dollars | 1805 | 1780 |
| Pièce de 5 dollars | 1080 | 1060 |
| Pièce de 50 pesos | 4080 | 4045 |
| Pièce de 10 florins | 650 | 645 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES



ÉTRANGER



POLITIQUE



SOCIÉTÉ



LOISIRS ET TOURISME



CULTURE



ÉCONOMIE





## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

# Aulnay comme Valmy ?

Aulnay comme Valmy ! La comparaison a été faite, jeudi soir 3 novembre, par l'un des secrétaires nationaux du M.R.G., M. Michel Scarbonchi, qui s'est écrié, tel un Danton à l'adresse des contre-révolutionnaires de 1792 : *« Aulnay sera, dimanche, le Valmy de la droite ! »*

Comparaison audacieuse mais juste, peut-être, si la gauche gagne son pari. Le gouvernement et la majorité espèrent que l'élection partielle d'Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis), dont le premier tour aura lieu le 6 novembre, permettra de donner un coup d'arrêt à la série de victoires locales remportées depuis deux mois par l'opposition à Dreux, Sarcelles, Antony.

Le gouvernement s'est ouvertement engagé dans la bataille. Trois de ses membres, MM. Pierre Bérégovoy (P.S.), ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Charles Fiterman (P.C.), ministre des transports, Mme Huguette Bouchardeau (P.S.U.), secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, étaient venus, ce 3 novembre, à Aulnay-sous-bois soutenir la liste conduite par le maire sortant, M. Pierre Thomas (P.C.), invalidé par le Conseil d'État.

Tous trois se sont longuement employés, avec une certaine solennité, au cours d'une réunion rassemblant plus de mille cinq cents personnes, à exorciser le doute qui étreint aujourd'hui la gauche française. Soulignant que la majorité n'a pas à *« rougir »* de ce qu'elle a fait depuis mai 1981, ils ont appelé les électeurs à *« faire barrage aux revanchards »* ; M. Bérégovoy a souhaité que cette consultation soit *« le premier maillon de la reconquête de l'opinion »*.

Après le congrès de Bourg-en-Bresse, placé, justement, sous le signe de la « reconquête », les socialistes veulent faire, sur le terrain aulnaysien, la démonstration que la gauche unie peut gagner à nouveau. Ce terrain-là leur apparaît plus favorable que celui de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), où doit avoir lieu l'autre municipale partielle du 6 novembre, car dans cette commune-ci la majorité est divisée.

A Aulnay-sous-Bois, où la gauche l'avait emporté de 302 voix, en mars dernier, la présence de la liste constituée par Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire et de la liste modérée conduite par un ancien radical de gauche, M. Roger Henriot, devrait permettre à la gauche de mieux mobiliser l'ensemble de son électorat en « ratissant » plus largement qu'à Dreux, Sarcelles et Antony. Tandis que la présence de la liste du Front national, emmenée par M. Guy Viarengo, enlèvera sans doute des suffrages à la liste de l'opposition dirigée par M. Jean-Claude Abrioux (R.P.R.). *Mais n'en enlèvera-t-elle* pas aussi à la gauche, comme à Dreux, dans certaines couches sociales ?

A la différence de ce qui s'est passé à Dreux, où son candidat, M. Jean-Pierre Stirbois, avait recueilli les bénéfices d'une implantation militante de longue date, le Front national mesurera strictement, à Aulnay-sous-Bois, l'impact de ses principaux thèmes : l'insécurité, *l'immigration, la fiscalité, au* terme d'une campagne beaucoup moins passionnée qu'à Dreux et jusqu'à ce jour sans incident. Toute la question est de savoir si le score du Front national lui permettra de se rendre indispensable au R.P.R., pour le second tour.

La perspective d'une telle alliance a conduit la gauche à dramatiser, jeudi soir, l'enjeu du scrutin. La présence sur la liste de M. Abrioux, en septième position, d'un ancien membre du Parti des forces nouvelles, (P.F.N., extrême droite) a fourni au P.S., au P.C. et à leurs alliés l'occasion de dire, comme l'a fait M. Fiterman, que *« le ver est déjà dans le fruit »*.

Le ministre des transports s'est mis franchement en colère : *Quand j'entend ces gens-là dire qu'après Dreux, Sarcelles, Antony, ils veulent « libérer Aulnay », je me dis qu'ils ont de la liberté à peu près le même amour que l'ogre de la légende pour les jeunes enfants : c'est un amour dévorant ! Quand la France et Aulnay ont-elles été libérées ? C'était du temps de la guerre face à l'occupant nazi ! Ces gens-là veulent dire que les gens de notre liste sont des nazis ? C'est indécent, intolérable ! Un tel langage, ce n'est plus la démocratie ! C'est grave, c'est malsain ! Il ne faut pas laisser ainsi dériver la vie de ce pays ! (...) Quand on remue la vase, il n'y a pas que les mauvaises odeurs qui remontent à la surface, il y a aussi des créatures, des idéologies, des attitudes que l'on souhaiterait à tout jamais enfouies ! »*, a conclu M. Fiterman, acclamé.

Après avoir appelé au *« rassemblement de toutes les forces du progrès »*, M. Bérégovoy l'a suivi sur le même registre : *« Il est scandaleux que des leçons de patriotisme puissent émaner aujourd'hui à notre égard de ceux qui avaient pactisé avec Vichy et avec l'occupant ! Oui, c'est intolérable ! »*.

Fallait-il, pour autant, empêcher M. Jean-Marie Le Pen et ses partisans, qui participent démocratiquement à cette consultation, de se réunir librement ce même jeudi soir ? Interdire à l'extrême-droite de s'exprimer, est-ce bien la meilleure façon de combattre ses idées ? N'est-ce pas, au contraire, l'aider à justifier ses excès, la rejeter vers les tentations de l'illégalité ?

ALAIN ROLLAT.

● *Le C.D.S. : non à une fusion.* — M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., indique dans une déclaration à *Libération* du 4 novembre : *« Comme à Dreux, le C.D.S. n'est pas favorable à une fusion de listes entre le Front national et l'opposition. Il faudra tout de même battre à tout prix la coalition communiste-socialiste, et c'est au Front national, sachant qu'il ne saurait y avoir de fusion, de prendre ses responsabilités. »*

## Le Front national en « province soviétique »...

Nuit noire et cordons policiers devant l'entrée close de la salle Chanteloup, à 20 heures... Les supporters du Front national, venus pour leur meeting électoral, ne sont pas surpris. La réunion a été interdite la semaine dernière par le président de la délégation spéciale, installée à Aulnay, sur demande du commissaire de la République. *« Mais, toute la journée, on espérait encore un recours,* murmure une femme sur un ton tendu. *Ils ne respectent ni nos libertés ni la légalité. » « Ils »*, ce sont les communistes, qui ont demandé l'interdiction, et les pouvoirs publics qui l'ont décidée, pour un motif qui paraît peu crédible : ce même soir se tient à quelques kilomètres une autre réunion électorale, organisée par la majorité, en présence de trois ministres. Sécurité oblige...

Devant un réduit en béton, on roule des cylindres pour faire estrade, on installe des projecteurs. Soudain une clameur *« Vive Le Pen ! »* Le leader du Front national arrive, suivi de M. Jean-Pierre Stirbois, l'homme de l'« effet-Dreux », et de M. Guy Viarengo, candidat à la mairie d'Aulnay. Le trio, protégé par le bunker improvisé, donne le coup d'envoi du meeting, sous les feux des sunlights.

Sécurité et immigration sont les thèmes de la campagne. *« Faucher un portefeuille, donner une claque, c'est grave ! »*, lance M. Viarengo. *« Aulnay 3 000 c'est plus que grave. Dans la cité, tout un chacun est armé, prêt à frapper !* dit-il. *Pour éviter l'affrontement entre Français et immigrés, entre Français eux-mêmes, il faut parler du problème, le prendre à bras-le-corps et le régler. »*

La première salve d'applaudissement, se transforme en tempête lorsque M. Stirbois fustige les adversaires de tout poil, leurs méthodes de *« derrière le rideau de fer »*. *« Cette élection sera un deuxième test pour la véritable opposition, pour l'opposition molle et pour le P.C. »* Une femme se met à crier : *« Vive l'union avec le Front ! J'appartiens au P.R. »* L'assistance approuve. L'orateur reprend : *« M. Chirac espère-t-il que les électeurs voteront pour l'ambiguïté et non pour leurs idées ? Le Front national seul est capable de prendre des voix au P.C. et au P.S. »*

Lorsque M. Le Pen commence à parler, c'est le délire. Monté sur son cylindre, l'ancien député retrouve les mots du tribun populaire pour parler du département devenu une *« province soviétique »*, de *« la gigantesque vague de ras-le-bol contre le marxisme, la crise économique, l'immigration et l'insécurité »*. M. Le Pen lance des interrogations. Est-il normal de laisser *« le nouveau venu s'installer les pieds sous la table pour manger notre soupe ? Coucher dans mon lit avec ma femme sous prétexte qu'il arrive avec son chapeau et ses bottes ? » « Plutôt que de faire balayer en hiver à Dunkerque par un Sénégalais, mieux vaut utiliser les robots. »* Quelques rires fusent, soulignant le propos.

M. Le Pen, mêlant l'invective à la blague, sait parler au populo, et ce dernier lui en est reconnaissant. Fonctionnaires *« qui font à cinquante ce qu'ils peuvent faire à dix »*, instituteurs *« barbus et gauchistes »*, clochards *« qui vivent à nos crochets »*. Et immigrés : *« Six millions pour la plupart oisifs. »* Tous sont passés au crible.

*Dans l'auditoire, on entend* quelques réserves... *« Bof, on en prend et on en laisse ! » « On connaît Le Pen »* et même *« on s'en fout ! »* Ferait-on de la xénophobie ? *« Mais non,* répond le *responsable du Front national c'est une hiérarchie sentimentale. Je préfère mes enfants à ceux des autres, mes voisins à des inconnus, c'est la morale naturelle, celle de l'Evangile. »* A peine se laisse-t-on distraire de la longue péroraison, que dès bruits de voiture en maraude se font entendre. Les regards scrutent la nuit. Le service d'ordre est aux aguets.

Aux alentours de 22 heures, le discours prend fin. M. Le Pen entonne la *Marseillaise,* reprise à pleine voix. Dans l'assistance, un bras se lève, comme pour le salut fasciste, et s'abaisse tout aussi vite. Le maladroit a été discrètement rappelé à l'ordre par son voisin : *« Ouvrez la main avec les doigts bien écartés pour le signe de la victoire, qu'il n'y ait pas de confusion ! »* Les projecteurs s'éteignent. Autour du candidat, on semble satisfait du résultat *« inespéré dans ces conditions »*. Les organisateurs estiment le nombre des participants à mille huit cents, la police à environ trois cents personnes. Très vite, sous la surveillance de la force publique, les voitures repartent. Le circuit est fléché, deux ponts sont interdits à la circulation. Est-ce pour éviter toute envie de rejoindre le lieu de l'autre meeting, là-bas, au Vieux Pays, celui des *« ultra-communistes »* ?

DANIELLE ROUARD.

## NOUVELLE HAUSSE SUR LE DOLLAR : 8,10 F

**Plus calme jeudi 3 novembre, la montée du dollar s'est animée à la veille du week-end, en liaison avec l'aggravation de la tension internationale, et, notamment, vendredi 4 novembre dans la matinée, la nouvelle d'un attentat anti-israélien à Tyr.**

**Par ailleurs, on a relevé une certaine montée des taux d'intérêt à New-York. En conséquence, le dollar est passé de 2,6450 DM à près de 2,67 DM à Francfort et de 8,05 F à 8,10 F à Paris. Le franc a continué de se raffermir vis à vis du mark, qui a valu 3,0410 F contre 3,0425 F.**

## STABILISATION DU CHOMAGE — EN DONNÉES CORRIGÉES — EN SEPTEMBRE

Le nombre de demandeurs d'emploi s'est établi à 2087400 à la fin du mois de septembre, en données brutes, et à 2033200 en données corrigées. Par rapport au mois d'août, la variation est de + 7,9 % dans le premier cas, et de — 0,1 % dans le second.

## En Loire-Atlantique

## COLIS PIÉGÉ A FRANCE-INTER : UN BLESSÉ

A Nantes, une animatrice de France-Inter-Loire-Atlantique (FILA), a été grièvement blessée au visage et à l'abdomen par l'explosion, à 10 h 05, vendredi matin 4 novembre, d'un colis piégé. Le paquet, adressé par la poste au nom d'un ancien animateur de la station, contenait deux grenades dont une seule a explosé. La victime, Mme Yolande Brun, a été transportée au C.H.U. de Nantes. L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, qui recevait vendredi des journalistes, s'est élevé *« avec indignation contre cette action criminelle »*.

## Aux États-Unis

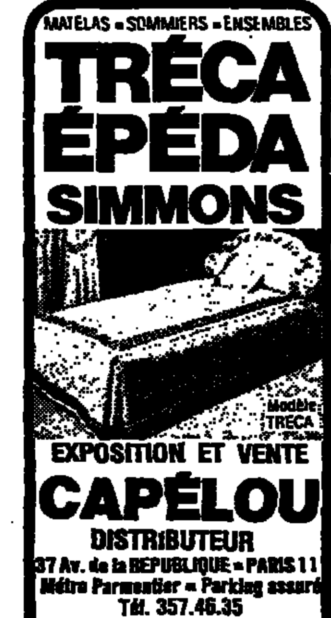
## LES VENTES D'AUTOMOBILES ONT PROGRESSÉ DE 18,8 % EN DIX MOIS

Les constructeurs américains ont vendu en octobre 664 194 automobiles, soit 36,1 % de plus que durant le mois correspondant de 1982 (487 871). Par constructeur les ventes ont été les suivantes : General Motors : 410 177 (38,4 % par rapport à octobre 1982) ; Ford : 150 340 (+ 41,9 %) ; Chrysler : 75 938 (+ 14,8 %) ; A.M.C. : 15 344 (+ 20,6 %) ; Volkswagen : 7 176 (+ 6,2 %).

Pour les dix premiers mois de l'année, les ventes des constructeurs américains ont porté ainsi sur 5,64 millions d'automobiles, soit 18,8 % de plus qu'au cours de la même période de 1982 (4,75 millions). Pendant cette période, les ventes de General Motors (3,37 millions d'automobiles) ont augmenté de 16,3 %, celles de Ford (1,29 million) de 16,2 %, celles de Chrysler (712 116) de 23,9 % et celles d'A.M.C. (158 409) de 85,9 %. Les ventes de Volkswagen of America (70 858) ont par contre fléchi de 9,6 %, tandis que celles du « nouveau venu », Honda, se sont élevées à 37 617 unités.

La Chambre des représentants, à majorité démocrate a adopté le 3 novembre un projet de loi visant à imposer, à partir d'octobre 1984, à toutes les automobiles vendues aux Etats-Unis un certain pourcentage de pièces et de main-d'œuvre américaines : 219 représentants contre 199 se sont prononcés pour cette mesure, soutenue par les syndicats mais qui est vigoureusement combattue par le gouvernement. Le projet va maintenant être transmis au Sénat, à majorité républicaine, où son adoption est loin d'être acquise. — *(A.F.P.)*.












Le numéro du « Monde » daté 4 novembre 1983 a été tiré à 503 084 exemplaires